

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16272 – 7 F | JEUDI 22 MAI 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Deux industriels français ont été assassinés à Kinshasa

DEUX RESSORTISSANTS français, Michel Tournaire et Hervé Rigaud, ont été tués, mardi 20 mai, à Kinshasa. Le double assassinat a été condamné par le « commissaire » à la sécurité de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) : *« Une provocation destinée à porter atteinte à notre action »*. Dans la capitale, les Occidentaux sont systématiquement interrogés par l'AFDL et les Français insultés et bousculés. La présence des troupes de Laurent-Désiré Kabila a libéré de forts sentiments anti-français. Dès l'arrivée, mardi soir à Kinshasa, de M. Kabila, les tractations ont commencé pour former un gouvernement d'union nationale. Le chef de file de l'opposition radicale, Etienne Tshisekedi, pourrait se voir attribuer un portefeuille important.

Lire page 2

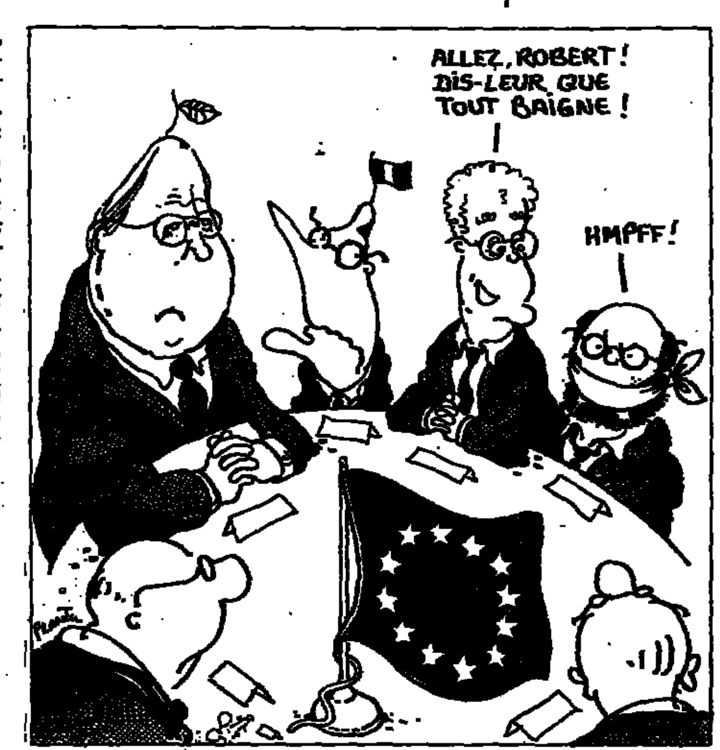
M. Chirac suggère le « bon choix » aux Français

● Le chef de l'Etat met les électeurs en garde contre les effets d'une cohabitation sur la politique européenne ● Lionel Jospin juge « évident » que la France parlerait « d'une seule voix » ● Edouard Balladur invite le pouvoir à accélérer les réformes

JACQUES CHIRAC a relancé, mardi 20 mai, le débat sur la cohabitation, à cinq jours du premier tour des élections législatives. Avant de recevoir à l'Elysée le chancelier allemand, Helmut Kohl, le président de la République a affirmé que, sur l'Europe, la France *« ne pourra défendre ses intérêts que si elle est capable de parler d'une seule voix, d'une voix forte »*. Alors qu'Alain Juppé abondait dans le même sens, Lionel Jospin a jugé *« évident »*, sur France 2, qu'en cas de cohabitation, *« la France parlerait d'une seule voix en Europe après 1997, comme elle l'a fait entre 1986 et 1988 et entre 1993 et 1995 »*.

Helmut Kohl et Jacques Chirac ont réaffirmé leur volonté de coopérer étroitement pour assurer le succès des négociations sur la réforme des institutions européennes qui doivent s'achever en juin à Amsterdam. Interrogés sur l'éventualité d'un réexamen des contraintes imposées par la monnaie unique après les élections françaises, les deux dirigeants l'ont fermement écartée. En compagnie de François Léotard, Edouard Balladur a réaffirmé, mardi, l'existence du pôle libéral au sein de la majorité sortante. Estimant que les élections législatives sont *« une chance »* pour la France, il a insisté sur la nécessité d'aller *« plus vite, plus loin et plus fort »* dans la voie des réformes, de la lutte contre le chômage et dans la modernisation de la vie politique.

Alors que la controverse électorale continue de se focaliser sur la situation des finances publiques, le bilan de « l'emprunt Balladur » de 1993, dont le remboursement arrive à échéance le 16 juillet, fait l'objet d'informations de nature à brouiller le message de l'ancien premier ministre. En commissions bancaires et en allègements fiscaux, il aura coûté entre 3,3 et 4,3 milliards de francs à l'Etat, selon les sources du *Monde*.



Lire pages 6 à 10, la rencontre Kohl-Chirac page 4 et notre éditorial page 16

Trois enjeux pour un vote

■ Economie, Europe, institutions, au cœur des programmes de campagne

■ Faut-il baisser les impôts ? Jusqu'où élargir l'Union ? Comment moderniser la démocratie ?

■ En quatre pages, les réponses des partis politiques

Lire pages 17 à 20

■ Censures en Turquie

Le Parlement turc a rejeté une motion de censure, et la Cour de cassation a ouvert une procédure pour interdire le Parti islamiste du premier ministre Necmettin Erbakan. p. 3

■ Les PV de Paris

Selon la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, la mairie de Paris a payé 5,5 millions de francs de contraventions de ses élus et fonctionnaires. p. 12

■ Le radiotéléphone pour tous

Les trois opérateurs français de téléphone mobile s'emploient à développer un marché grand public. France Telecom lance un nouveau plan. p. 22

■ Le nouveau pont du Gard

La commission nationale des sites se prononce sur l'aménagement touristique de l'aqueduc gallo-romain. p. 13

■ Un entretien avec Isabelle Adjani

La comédienne, présidente du jury de Cannes, revient sur sa volonté de répondre à la violence pour établir le palmarès du 50e Festival de Cannes. p. 33

■ France-Maghreb : les enfants otages

La loi reste impuissante face aux enlèvements d'enfants de couples mixtes, mère française, père maghrébin. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 522 - 7,00 F

Le ciel orangé de la « planète rouge » vire au bleu nuit

LORS DE LEURS VISITES sur Mars, il y a plus de vingt ans, les sondes américaines et russes avaient « atterri » sous un ciel orangé chargé de poussières. Leurs successeurs, Mars Pathfinder, qui doit se poser sur la « planète rouge » le 4 juillet, et Mars Global Surveyor, qui la survolera, si tout se passe bien, dès le mois de septembre, risquent de contempler de tout autres cieux, d'un bleu profond, parcourus de nuées de glace. C'est du moins ce que suggèrent de récentes images prises par le télescope spatial Hubble et le radiotélescope de Kitt Peak (NRAO), en Arizona, qui montrent que le climat de Mars est plus changeant qu'on ne le pensait jusqu'alors.

Les observations effectuées dans les années 70 avaient indiqué que l'atmosphère de Mars était parfois agitée d'énormes nuages de poussière rougeâtre qui s'étendaient sur l'ensemble de la planète. Le phénomène était observé lorsque Mars se trouvait au plus près du Soleil (périhélie), de même qu'à son point le plus éloigné (aphélie). Mais les informations récoltées en mars dernier révèlent que le temps peut virer en quelques jours, passant d'une atmosphère poussiéreuse et « chaude » – selon les standards martiens : la température estivale peut varier de 0 à –100 degrés Celsius – à une tendance nuageuse froide (une vingtaine de degrés de moins).

La NASA, qui a annoncé ces résultats, avance trois explications à ces caprices météorologiques : nature de l'atmosphère, paramètres de l'orbite et interactions entre poussières et nuages. L'atmosphère martienne, qui « pèse » moins de 1 % de l'atmosphère terrestre, est beaucoup plus sensible à d'éventuels changements de température. Ce phénomène est renforcé par l'absence des océans qui, sur Terre, absorbent et régulent une grande part de la chaleur du Soleil. Le rayonnement solaire peut varier de 40 % au cours d'une année martienne, qui équivaut à deux années terrestres. Durant l'été, dans l'hémisphère sud, la poussière s'élève dans l'atmosphère, emportée dans de formidables tempêtes. C'est le spectacle observé par Viking, Mariner 9 et NRAO lors des campagnes précédentes.

Mais, lorsque Mars s'éloigne du Soleil, la température baisse et les nuages de glace prennent l'avantage. Les poussières, refroidies, retombent au sol, et le ciel perd sa teinte orangée. Ces variations, généralement saisonnières, peuvent aussi intervenir localement, expliquent les chercheurs de la Nasa, qui comptent bien en tenir compte lors de la dépose par la sonde Pathfinder d'un petit robot mobile, Sojourner, chargé d'explorer les alentours. Dans la semaine qui précédera son atterrissage, la Nasa prévoit trois campagnes d'observation de l'atmosphère de la « planète rouge » par Hubble, afin d'en tirer des prévisions météorologiques.

L'opération sera renouvelée lors de l'approche, à l'automne, de Global Surveyor. Si toutefois ce cartographe spatial arrive à bon port. Le 8 mai, il a mystérieusement basculé en « mode de sûreté ». Les ingénieurs tentent depuis lors de réparer à distance le logiciel défaillant. Mais ils doivent aussi faire face à la mise en sommeil, encore inexpliquée, de l'un des gyroscopes de l'engin. Après le mutisme subit de Mars Observer en 1993 et la chute dans le Pacifique, en novembre dernier, de la sonde russe Mars-96, la facétieuse « planète rouge » se refuse encore aux colons de l'espace.

Hervé Morin

Comment acheter un match de foot

LORS DU PROCÈS des comptes de l'Olympique de Marseille, mardi 20 mai, Jean-Pierre Bernès a confirmé les déclarations qu'il avait faites devant le juge d'instruction sur l'*« achat »* de certains matchs. Interrogé par le président du tribunal, l'ancien directeur général du club a affirmé ne pas *« enlever une virgule »* à sa déposition, mais il n'a pas voulu donner plus de précisions.

Bernard Tapie, qui a été hospitalisé à la suite d'un malaise, a vigoureusement nié de tels *« arrangements »*. Il a expliqué que pour arranger un match, il ne servait à rien de recourir à des intermédiaires. Mieux valait, selon lui, sortir de l'argent liquide des caisses du club.

Lire page 11

La discrète victoire du franc fort

LA BANQUE DE FRANCE savoure sa victoire. Jusqu'à présent, et pour la première fois depuis longtemps lors d'une campagne électorale, aucun homme politique ne s'en est pris à la stratégie du franc fort qu'elle met en œuvre. Même ses adversaires les plus farouches, tels Jean-Pierre Chevènement et Philippe Séguin, ont pour l'instant épargné la politique menée par le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, préférant réserver leurs attaques contre le projet monétaire européen ou la mondialisation de l'économie.

La situation monétaire exceptionnellement favorable que connaît aujourd'hui la France met l'institut d'émission à l'abri des critiques et le protège des polémiques. Les taux d'intérêt français sont parmi les plus bas du monde. Les rendements à trois mois s'établissent à 3,25 %, leur niveau le plus faible depuis vingt-cinq ans. Les taux d'intérêt à 10 ans se situent de leur côté à 5,60 % et ils sont inférieurs d'environ 0,10 % à leurs homologues allemands.

La France a su tirer le meilleur profit du grand mouvement de détente des rendements observé en Europe depuis plus de deux ans. Lors des précédents scrutins, les hommes politiques, relayant la grogne des industriels, s'en étaient pris au niveau trop élevé des taux en France, *« frein à la croissance »*. L'argument a perdu toute pertinence.

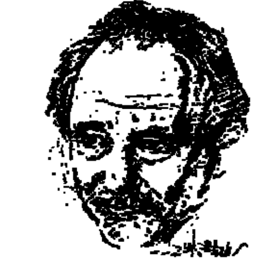
Même ceux, comme l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing, qui souhaitaient il y a peu de temps encore que la Banque de France s'affranchisse de la tutelle monétaire allemande et fasse passer ses taux sous ceux de la Bundesbank, ont aujourd'hui renoncé à ce projet audacieux tant il rencontrait peu d'écho auprès des milieux industriels.

Les monnaies faibles, de leur côté, se sont fortement appréciées au cours des six derniers mois. Le dollar a regagné 10 % de sa valeur, la livre 9 % et la lire se montre stable depuis son retour dans le système monétaire européen, en novembre dernier. Difficile, dans ces conditions, pour un homme politique, de dénoncer la surévaluation du franc et de s'en prendre au manque de compétitivité de l'économie française.

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 16

Les enfants de Brassens



MAXIME LE FORESTIER

QUAND il avait quatorze ans, Maxime Le Forestier grattait sa guitare en fredonnant des mélodies de Georges Brassens. Quelques années plus tard, son héros l'invitait à chanter en première partie de son spectacle à Bobino. Aujourd'hui, seize ans après la mort de Brassens, Maxime Le Forestier lui rend hommage sur scène, avec tact et humilité.

Lire page 32

CONGO (EX-ZAÏRE) Deux hommes d'affaires français ont été assassinés mardi 20 mai dans l'après-midi par des hommes en uniforme dans une usine de la périphérie de Kinshasa. Paul Kabongo, le commissaire de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) chargé de la sécurité, a qualifié cet assassinat de *« provocation pour discréditer l'Alliance »*. ● ARRIVÉ DANS LA NUIT à Kinshasa, le nouveau chef de l'Etat, Laurent-Désiré Kabila, a été accueilli par une foule en liesse mais n'a fait aucune déclaration. ● A GOMA, dans l'est du pays, la population se préparait pour la *« marche de soutien »* organisée, mercredi, à l'occasion de *« la libération totale du Congo par l'Alliance »*. ● LA TRANFORMATION du Zaïre en République démocratique du Congo a jeté le trouble à Brazzaville, la capitale de l'« autre » Congo.

M. Kabila est arrivé à Kinshasa, où deux Français ont été assassinés

Le chef de l'Alliance devait annoncer mercredi 21 mai la composition d'un gouvernement d'union. Les sentiments antifrançais s'expriment de plus en plus ouvertement dans la population, qui accuse Paris d'avoir soutenu le régime du maréchal Mobutu

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Laurent-Désiré Kabila, le chef de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), est arrivé à Kinshasa mardi 20 mai à la nuit tombée. Vêtu d'un pantalon et d'une saharienne de couleur bleue, il est descendu peu avant 19 h d'un jet privé, suivi d'un homme portant trois valises. Les dignitaires de l'AFDL, conduits par le secrétaire général du mouvement, Déogratias Bugera, l'attendaient sur le tarmac.

Le président de la toute nouvelle République démocratique du Congo s'est immédiatement rendu à la résidence officielle des premiers ministres, située non loin du mess des officiers, dans la partie ultra-résidentielle de la Gombe, le quartier de Kinshasa bordant le fleuve.

Bizima Karaha et Mawapanga Mwana Nanga, « commissaires » aux affaires étrangères et à l'économie de l'AFDL, étaient arrivés un peu plus tôt dans la soirée. Les principaux responsables du mouvement de M. Kabila sont maintenant à pied d'œuvre. Le suspense n'a pas duré. L'Alliance n'a donc pas attendu que la sécurité soit parfaitement assurée dans la capitale pour transférer ses instances de Lubumbashi à Kinshasa.

Mardi soir, tractations et consultations continuaient pour arriver à la formation d'un « gouvernement de salut national », qui devrait inclure quelques personnalités politiques kinoises choisies dans l'opposition et n'ayant jamais collaboré avec le maréchal Mobutu. Le « commissaire » à la sécurité de l'AFDL, Paul Kabongo, a laissé entendre mardi que le chef de file de l'opposition radicale, Etienne Tshisekedi, pourrait se voir confier un poste important dans le gouvernement dont la composition devait être annoncée mercredi. Mais la rencontre prévue entre Déogratias Bugera et Etienne Tshisekedi, président de l'Union des démocrates pour le progrès social (UDPS), n'a pas eu lieu.

INCIDENTS

Le secrétaire général de l'Alliance a téléphoné a M. Tshisekedi, lui annonçant qu'il allait le recevoir à l'hôtel Intercontinental, où les responsables de l'AFDL occupent provisoirement trois étages. Mais, l'éphémère premier ministre – à quatre reprises – de la transition, rigide comme à l'accoutumée, a considéré que c'était à M. Bugera de lui rendre visite. Il lui a laissé entendre qu'il pourrait éventuellement le rencontrer au Palais du peuple, le siège de ce qui fut le Haut-Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT) du Zaïre. M. Bugera a simplement fait valoir à M. Tshisekedi qu'il était, lui, le numéro 2 du mouvement désormais au pouvoir et que le respect des préséances était passé de mode.



« Papa Etienne » jouit d'une grande popularité à Kinshasa, et les habitants des quartiers périphériques seraient extrêmement déçus que le « tombeur » du maréchal Mobutu ne s'entende pas avec le « Sphinx de Limete ». Ils considèrent – peut-être à tort – que M. Kabila n'aurait jamais vaincu militairement les Forces armées zaïroises si M. Tshisekedi n'avait pas auparavant sapé politiquement les bases du régime Mobutu.

M. Kabila a atterri discrètement de nuit à Kinshasa. Pour des raisons évidentes de sécurité, son arrivée n'avait pas été officiellement annoncée. Trois jours après avoir investi Kinshasa, les forces de l'Alliance n'ont pas encore réussi à sécuriser la ville. Elles sont parfois, elles-mêmes, à l'origine d'incidents. Ainsi, certains de ses membres entrent parfois, en armes, dans les hôtels et exigent d'être servis sans payer. Certains d'entre eux, en état d'ébriété avancé, sèment la panique en agitant de manière menaçante et désordonnée le fusil d'assaut qui ne les quitte jamais.

« COUP MONTÉ »

Sous prétexte de fouiller les maisons à la recherche de soldats zaïrois, il arrive qu'ils se servent à volonté, en invoquant l'impérieuse nécessité pour tous de participer à l'effort de guerre. Leur présence en ville a eu la particularité de libérer de forts sentiments antifrançais jusqu'alors refoulés. Les Blancs sont systématiquement interrogés sur leur nationalité, les Français sont immédiatement insultés, voire bousculés.

Dès qu'ils sont en groupe, les Kinois des quartiers populaires laissent parler leur ressentiment. Il est clair, pour eux, que les Français ont soutenu Mobutu et son régime : ce sont donc des *« prédateurs »*, des *« voleurs »* et des *« bandits »*. L'amalgame est vite fait. *« On ne veut pas des Français, on n'a pas besoin d'eux. On veut des Américains, des Anglais, des Sud-Africains et même des Belges... mais pas des Français »*, criaient dimanche des groupes surexcités, peu après l'entrée en ville des troupes rebelles.

C'est dans cette ambiance que deux ressortissants français ont été assassinés mardi soir à Limete. Michel Tournaire, responsable d'une entreprise de construction, et Hervé Rigaud, un ingénieur travaillant dans la transformation de plastique, ont été délibérément tués par quatre hommes en uniforme qui sont entrés dans les bureaux où ils se trouvaient ensemble avant d'ouvrir le feu. Les gardiens avaient auparavant été menacés et contraints de se coucher sur le sol. Les agresseurs n'ont pas été identifiés, mais les témoins sont formels : il s'agit de militaires.

Prié de réagir à cette nouvelle au pied des ascenseurs de l'Intercontinental, M. Déogratias Bugera, qui n'était pas au courant, a spontanément dit mardi soir qu'il s'agissait d'*« un coup monté des Français pour discréditer l'AFDL »*. Plus tard dans la soirée, Paul Kabongo a estimé qu'il s'agissait d'*« une provocation destinée à porter atteinte à l'action de l'Alliance. Ce n'est pas un acte qui émane de nos propres forces »*, a-t-il affirmé. Mais plus diplomatiquement que M. Bugera, il a présenté ses *« sincères condoléances »* et celles de l'Alliance aux familles des victimes, précisant que son mouvement n'en voulait pas *« au peuple français, un grand peuple, comme tous les peuples du monde »*.

Frédéric Fritscher

Quand Goma se prépare à célébrer la « libération totale » du pays par l'Alliance

GOMA (Nord-Kivu)
de notre envoyée spéciale

« Je pensais qu'on en avait terminé avec ce genre de défilé » : le jeune cadre revenu dans sa ville natale après la libération par l'AFDL esquisse une critique ironique sur *« la marche de soutien organisée à l'occasion de la libération totale du Congo par l'Alliance »*, mercredi 21 mai. Ça lui rappelle l'*« ancien régime »*. Mais mieux vaut être discret, surtout quand on s'exprime sur les marches mêmes de la villa du gouverneur provincial. L'initiative, annoncée par *Alliance actualités* sur les ondes de La Voix du peuple, mardi 20 mai dans la matinée, en a surpris plus d'un. *« Ces mois derniers, on défilait pour soutenir la lutte de Laurent-Désiré Kabila. Il a gagné. Qu'est-ce qu'il veut de plus ? Qu'il annonce son futur gouvernement »*, ajoute-t-il, le ton empreint d'une vague tristesse.

REPORTAGE

Tout le personnel de La Voix du peuple est « convoqué » au défilé. « Aucune absence ne sera tolérée. »

Toutes les *« catégories »*, les *« forces vives »* de la ville sont mobilisées. Pour ce faire, mercredi a été décrété jour chômé. *« L'arrivée des dignitaires de l'AFDL présents à Goma est prévue à 9 h 30. »* Ceux-ci se font rares ces jours-ci. La plupart sont partis à Lubumbashi. Et ceux qui restent n'ont aucune envie de faire de déclaration. *« Trop occupé, désolé, on vous recevra après-demain »*, répondent-ils aux demandes d'interview.

« C'est l'Alliance qui fixe les prix, c'est vraiment elle qui chapeaute tout ici », explique Bonaventure, qui tient une pompe à essence dans le centre-ville. Agé de trente-sept ans, il manifeste sa ferveur de voir enfin renaître la *« République démocratique du Congo »*. De son enfance, il a gardé le souvenir de Patrice Lumumba. Pour lui, enfin, *« le projet reprend vie. Puisqu'on est déjà libéré, on espère maintenant un petit changement. Le président va faire une annonce en ce sens »*.

Bonaventure regrette simplement que la fanfare ne soit plus aussi harmonieuse qu'au temps de Lumumba. Il est un supporter actif de l'Alliance, après avoir milité dans les rangs de l'opposition radicale. Il va préparer calicots et chants *« dès que les autorités auront énoncé le programme du défilé. Espérons que le directeur de la station va débloquer des fonds. Sinon, pas de calicots »*.

« DEBOUT, CONGOLAIS... »

D'autres partisans rêvent de *« biffer »* le nom de « Zaïre » encore présent sur les enseignes, *« mais il faut de l'argent pour acheter de la peinture »*. Eux-mêmes ne savent pas où en trouver. C'est dire s'ils attendent du comité de l'Alliance une aide qui tarde à se préciser. Alors, on se console comme on peut. *« Officiellement, le gouverneur va nous informer que nous sommes libérés et que nous devons soutenir le nouveau chef de l'Etat. »* Les fonctionnaires, eux, répètent : *« On est impayés, affamés. Après la prise de Kinshasa, on espérait être rémunérés. »*

Devant l'immeuble de l'ex-gendarmerie – devenue Police nationale –, il y a foule. Comme chaque jour s'y présentent les anciens soldats des Forces armées zaïroises, en civil cette fois-ci. *« Nous les dispatchons vers les centres de formation »*, explique un gradé peu bavard. Il se retourne et tend la main à un quadragénaire en manches de chemise. *« Bonjour, major »*. Là aussi, on se prépare à défiler, *« mais il faut attendre les consignes »*. Au *« Paradis du pain, ultime choix pour vos pains »*, on restera ouvert tard, pour la clientèle.

Dans un hôtel au bord du lac Kivu, le vice-gouverneur inaugure un séminaire de défense de la nature. Goma est aux portes du Parc des Virunga, où vivent les derniers gorilles de montagne. Congolais, Rwandais et Ougandais, co-occupants de ce parc classé site mondial par l'Unesco, tentent de protéger la vie de ces gorilles menacés par les accrochages guerriers et les dégâts faits à la forêt par les réfugiés.

A l'école primaire voisine, la classe de cours moyen ramasse les haricots. C'est la pleine récolte, et la séance scolaire de travail manuel trouve ainsi son utilité. Les enfants aiment à évoquer Kabila. *« Il est très noir et il a un gros ventre. Il a chassé Mobutu pour notre bien. »* En chœur, ils s'exercent, pour le défilé, à chanter *La Congolaise*, l'hymne national d'aujourd'hui, qui fut celui de Lumumba : *« Debout Congolais, unis dans l'effort, unis par le sort pour l'indépendance. Dressons nos fronts longtemps courbés. Et pour de bon, prenons le plus bel élan... pour la paix, pour notre pays plus beau qu'avant... »*, hurlent ces écoliers à tue-tête, déjà prêts à danser. Chaque matin, en entrant en classe, depuis cinq mois de présence de l'Alliance, on entonne *La Congolaise*.

Dans les rues défoncées, les trottinettes de bois, qui remplacent les vélos, trop chers, vont et viennent, chargées de sacs. Dans son atelier de couture ouvert en janvier, Léa, vingt-trois ans, coiffée de fines et longues tresses, s'active sur sa machine à coudre avec ses quatre employés. L'armée de libération vient de lui commander, ce mardi, 50 uniformes de coton kaki. *« Ça chauffe. On doit livrer jeudi soir »*, rit-elle en chaloupant sur un air de zouk enregistré par un groupe gabonais. *« Nous irons défiler »*, dit Léa. *« Et vite, hop, sur les machines, pour finir dans les temps. »*

La Voix du peuple égrène ses programmes habituels. Sur un ton solennel, le speaker répète que tout son personnel *« est convoqué au rassemblement de mercredi. Aucune absence ne sera tolérée... »*

Danielle Rouard

Plus de sept mois de conflit et de massacres

● **OCTOBRE 1996 : le Zaïre s'enfonce dans le chaos.** De violents combats opposent les forces zaïroises aux Banyamulengés (Tutsis du Zaïre) dans l'est du pays. Kinshasa fait état d'affrontements directs entre les Forces armées zaïroises (FAZ) et l'armée rwandaise. Les rebelles banyamulengés semblent maîtres d'une partie des provinces du Kivu et menacent le secteur de Goma, où se trouvent les principaux camps de réfugiés hutus rwandais (1,2 million de personnes).

● **NOVEMBRE 1996 : lente mobilisation internationale.** Le 4, à Marseille, Jacques Chirac et José Maria Aznar, le président du gouvernement espagnol, lancent un appel pour une action militaire d'urgence au Zaïre. Le 13, Washington donne son accord à la participation américaine. Deux jours plus tard, le Conseil de sécurité de l'ONU vote la résolution 1080 autorisant le déploiement d'une force chargée de venir au secours des réfugiés et n'excluant pas le recours à la force.

● **DÉCEMBRE 1996-JANVIER 1997 : massacres.** Des charniers contenant les corps de réfugiés hutus rwandais massacrés sont découverts dans l'est du Zaïre. Le 13 décembre, la Force multinationale se saborde. Le 17, après quatre mois d'absence pour des raisons de santé, le président Mobutu Sese Seko revient à Kinshasa. Début janvier, le gouvernement zaïrois ordonne à l'armée de passer à la contre-offensive.

● **FÉVRIER 1997 : avancées militaires des rebelles.** Les troupes de Laurent-Désiré Kabila, continuant leur progression, entrent dans la province minière du Shaba. Les Etats-Unis confirment, le 4, la présence de troupes étrangères au Zaïre, et lancent un appel aux pays voisins (Ouganda, Rwanda, Burundi) pour qu'ils s'abstiennent d'intervenir.

● **MARS 1997 : prise de Kisangani.** M. Kabila annonce la prise du camp de réfugiés de Tingi-Tingi, au sud de Kisangani, poussant sur les routes 160 000 réfugiés hutus rwandais. Il exige des négociations directes avec M. Mobutu. Le 15, les rebelles s'emparent de Kisangani, troisième ville du pays.

● **AVRIL 1997 : chute de Lubumbashi.** Les rebelles, repoussant quelque 100 000 réfugiés hutus rwandais vers le sud, condamnent ces derniers à une errance mortelle. Les troupes de M. Kabila atteignent, le 4, Mbuji-Mayi, capitale du Kasaï-Oriental, puis s'emparent, le 9, de Lubumbashi, deuxième ville du Zaïre. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, accuse la rébellion de mener une politique *« d'extermination lente »* à l'encontre des réfugiés rwandais. M. Kabila donne soixante jours au HCR pour rapatrier les réfugiés hutus de la région.

● **MAI 1997 : la fin de Mobutu.** Le 4, le président Mobutu Sese Seko et Laurent-Désiré Kabila se rencontrent à bord du navire sud-africain *Outeniqua*, au large du port congolais de Pointe-Noire. Évoquant le massacre de réfugiés, le commissaire européen, Emma Bonino, accuse M. Kabila d'avoir transformé l'est du Zaïre en *« abattoir »*. Le 11, la mission d'enquête désignée par l'ONU est interdite d'accès aux zones contrôlées par les troupes de l'Alliance. Le 16, M. Mobutu quitte Kinshasa. Le lendemain, les forces rebelles contrôlent la capitale et Laurent-Désiré Kabila se proclame chef d'un Etat rebaptisé « République démocratique du Congo ».

A Brazzaville : « Ils n'ont qu'à s'appeler Kongo ! »

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

Le Congo n'est plus seul. Depuis 1971, avec le choix pour son pays du nom de « Zaïre » par Joseph-Désiré Mobutu, le Congo-Brazzaville n'avait plus besoin de suffixe embarrassant pour se définir aux yeux du monde. Même le fleuve qui sépare les deux pays portait deux noms, selon qu'on le contemplait du nord ou du sud : Congo à Brazzaville, Zaïre à Kinshasa. Et voilà que Laurent-Désiré Kabila ressuscite la République démocratique du Congo de Patrice Lumumba.

Si les autorités de Brazzaville gardent le silence, dans la rue, les « vrais Congolais » sont moins réservés. A Poto-Poto, un quartier populaire, les habitants se divisent à peu près équitablement entre indifférents et indignés. Les premiers sont souvent des gens assez âgés pour se souvenir du temps des deux Congos, le belge et le français, puis du Congo-Brazzaville et du Congo-Kinshasa, et ne voient pas malice au retour des anciennes dénominations. Les jeunes sont plus inquiets. *« Il va y avoir confusion*, explique un commerçant. *Quand on dit Zaïrois, on pense aux voleurs, aux escrocs. Nous, au Congo, nous ne sommes pas comme ça. Si nous avons le même nom, on va nous confondre. »* Une vendeuse d'agrumes revendique l'héritage cartésien laissé par la France : *« Les Zaïrois ont des comportements bizarres qui ne correspondent pas aux nôtres. Nous, on réfléchit, on raisonne. »*

RIVALITÉ

Cette rivalité est le prolongement direct des conditions de la colonisation de la région. A la fin du XIX[e] siècle, Savorgnan de Brazza et Henry Morton Stanley se sont disputés le contrôle du « Pool », ce grand lac que forme le fleuve Congo avant de se jeter dans l'océan Atlantique par une série de rapides. Malgré un traité avantageux signé avec le roi Makoko, Brazza ne put conserver à la France que la rive nord du Pool, laissant à Stanley, qui agissait pour le compte de Léopold II, roi des Belges, la rive sud et l'immense territoire à l'intérieur de la boucle du Congo. Depuis, à travers la colonisation et la première décennie d'indépendance, les deux territoires devenus pays se sont regardés en chiens de faïence, parfois au bord de l'affrontement, comme au temps où le Zaïre de Mobutu était le rempart du « monde libre » contre le « camp progressiste » dont la République populaire du Congo de Marien Ngouabi et Denis Sassou-Nguesso était le bastion dans la région.

La grande majorité des dignitaires du régime Mobutu ont déjà quitté le Congo-Brazzaville, mais la présence de réfugiés rwandais rend le pays terriblement vulnérable aux colères de son puissant voisin. Alors que la victoire des partisans de Laurent-Désiré Kabila ne faisait déjà plus de doute, le président Lissouba s'en était violemment pris à l'Alliance, désignée comme l'agent d'un complot antifrancophone. Depuis le changement de régime à Kinshasa, le pouvoir en place à Brazzaville s'est abstenu de tout commentaire et a essayé, comme avec le refus d'accorder l'asile au clan Mobutu, de ne pas créer de nouveaux sujets de litiges. Reste qu'il y a désormais deux Congos. Sur une place de Brazzaville, une *business woman*, qui achète de la marchandise à Kinshasa pour la revendre chez elle, suggère vigoureusement : *« Ils n'ont qu'à s'appeler Kongo ! »*

Thomas Sotinel

L'imbroglio des alliances au Kurdistan irakien

Washington est la seule capitale à approuver l'offensive turque contre le PKK dans le nord de l'Irak

Selon le commandement de l'armée turque, plus de mille combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan de Turquie (PKK) ont été tués depuis le début de l'intervention militaire turque, mercredi 14 mai, dans le nord de l'Irak. Le Parti démocratique du Kurdistan d'Irak (PDK), à l'appel duquel Ankara affirme être intervenue, n'a pas confirmé en avoir fait la demande, mais ses forces n'en participent pas moins à la « chasse au PKK ».

POUR MAINTENIR son autorité sur le petit territoire qu'il contrôle dans le nord de l'Irak – à défaut de pouvoir l'étendre –, Massoud Barzani, le chef du Parti démocratique

ANALYSE

La dette du chef du PDK envers Saddam Hussein se double désormais d'une autre envers Ankara

du Kurdistan irakien (PDK) a l'art de se lier les mains. Si l'on en croit les déclarations officielles turques, c'est lui qui a demandé à Ankara d'intervenir dans le nord de l'Irak pour le débarrasser des rebelles kurdes turcs du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) réfugiés dans cette région.

Lundi 19 mai, au sixième jour de l'intervention militaire turque, le PDK n'avait encore ni démenti ni confirmé avoir fait une telle demande. Il n'a pas dénoncé l'intervention turque ni accusé les troupes d'Ankara de s'en être pris aux civils kurdes, comme il le faisait lors des précédentes interventions de l'armée turque. Celle-ci ayant par ailleurs interdit l'accès des journalistes à la zone des combats, aucun témoin indépendant ne peut dire si la participation des combattants kurdes irakiens est plus que ponctuelle.

Si le chiffre de plus de 1 000 tués avancé mercredi par la Turquie est avéré, alors le PDK aura vraisemblablement surtout servi d'indicateur dans une région dont il connaît les moindres coins et recoins, l'aviation et les blindés turcs faisant l'essentiel. Si l'on en croit l'opposition irakienne et un employé d'une organisation humanitaire cités par l'AFP, le PDK a été particulièrement actif dans son fief d'Erbil, où une cinquantaine de membres du PKK ont été tués.

Les relations du PKK avec le PDK n'ont pas toujours été acrimonieuses. A l'été 1996, le fils du chef du PKK avait même assisté au cinquantième anniversaire de la création du PDK, au grand dam de la Turquie. *« Mais dès lors que M. Barzani se sent menacé, il est prêt à tout »*, commente une source proche de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), de Jalal Talabani, formation rivale du PDK. Celui-ci *« avait perdu pied, au profit du PKK, dans la région limitrophe de la Turquie. Il a fait appel à Ankara* [qui trouve son compte dans une telle intervention] *de la même manière qu'en août 1996, se sentant menacé par l'UPK. Il n'avait pas hésité à appeler au secours l'armée irakienne »*.

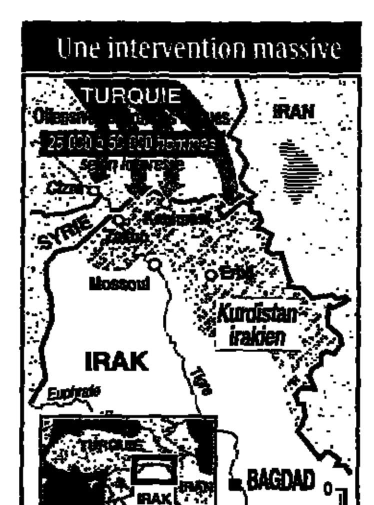
FIN DE NON-RECEVOIR

Depuis cette dernière intervention, qui a permis au régime irakien de reprendre pied dans la partie du Kurdistan qui échappait à son contrôle depuis 1991, les relations entre Bagdad et le PDK feraient toutefois du « sur-place », selon la même source. M. Barzani, qui aurait demandé au gouvernement irakien de le reconnaître comme le chef incontesté d'un Kurdistan autonome, se serait vu opposer une fin de non-recevoir, les autorités irakiennes n'étant disposées à lui reconnaître que le statut de chef tribal et exigeant que l'autonomie du Kurdistan soit conforme à l'accord irako-kurde du 11 mars 1970.

En vertu d'un accord de cessez-le-feu conclu à l'automne 1996, l'UPK et le PDK se sont, il est vrai, engagés à tenir compte des *« soucis légitimes de sécurité de la Turquie et d'autres pays voisins »* de l'Irak, et à *« œuvrer pour empêcher les éléments terroristes, notamment le Parti des travailleurs du Kudistan* [PKK], *d'avoir une quelconque présence ou activité dans le nord de l'Irak »*. Mais cet accord, que les Etats-Unis, soucieux de voir le PDK échapper à l'emprise de Bagdad, tentent de transformer en véritable réconciliation, ne prévoit aucune demande explicite d'intervention armée turque.

Le gouvernement irakien, qui a dénoncé l'incursion militaire turque, ne peut affirmer avoir été pris de court. Tous les voyageurs en provenance du Kurdistan faisaient état depuis le début du mois d'importantes concentrations de l'armée turque à la frontière avec l'Irak. Toutefois, les ingérences turques répétées n'ont guère empêché les relations entre Bagdad et Ankara d'aller en se renforçant au cours des dernières années. Au reste, contrairement à son allié américain, la Turquie souhaite le rétablissement de l'autorité de Bagdad dans le nord de son territoire. Et la dette de M. Barzani envers Saddam Hussein s'est doublée d'une autre envers Ankara.

Une intervention massive



Les Etats-Unis ont été les seuls à approuver l'intervention turque. Ankara *« a le droit de se défendre »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns. Londres s'est dit *« préoccupé »* et a pressé la Turquie de *« ne pas dépasser les mesures nécessaires pour protéger ses intérêts »*. L'Union européenne a exprimé son *« inquiétude »* et a invité Ankara à *« retirer ses troupes le plus vite possible du territoire irakien »*, en agissant *« avec la plus grande circonspection dans le respect des droits de l'homme »*. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a affirmé ne pouvoir *« admettre la violation de l'intégrité territoriale d'un Etat quel qu'il soit »*. De nombreux pays arabes partagent cet avis.

Mouna Naïm

Les talibans progressent vers le nord de l'Afghanistan

Les « étudiants en religion » ont pris le contrôle d'une nouvelle province et capturé un chef militaire ennemi

L'OFFENSIVE lancée, mardi 20 mai, par les talibans dans le centre de l'Afghanistan est apparemment en train de donner ses premiers résultats : même si l'opposition aux « étudiants en théologie » nie la chute du col stratégique de Shibar – une victoire annoncée par les talibans –, il semble acquis que ces derniers ont progressé vers le nord. Aux marches de cette province du Hazaradjat, les talibans combattent les hommes du parti chiite Wahdat, membre de l'« Alliance du nord », qui affirme avoir repoussé l'offensive.

L'arrivée du printemps et la fonte des neiges auront en tout cas coïncidé, ainsi que tous les observateurs s'y attendaient, avec une reprise des combats. L'offensive menace directement le « seigneur de la guerre » du nord, le général ouzbek Abdul Rashid Dostom, qui contrôle encore quatre provinces. Le pouvoir de ce dernier, en dépit d'un armement moderne et de troupes bien entraînées, est de plus en plus fragilisé. D'autant que la défection du général Abdul Malik, dont le frère Rassoul Palawan a été tué en 1996 dans des ciconstances mystérieuses après s'être brouillé avec Dostom, a eu comme résultat la chute de la province de Faryab aux mains des talibans.

Autre revers pour la coalition anti-talibans, la capture d'un ancien héros de la résistance anti-soviétique qui fut également le gouverneur de la province de Herat après la chute du régime communiste, en 1992 : Ismaïl Khan est tombé aux mains de l'ennemi avec 2 000 de ses hommes, qui représentaient la principale force de résistance contre les talibans au nord-ouest de l'Afghanistan.

La reprise de l'offensive est d'autant plus inquiétante pour le général Dostom que les talibans disposent de solides soutiens chez les Pashtouns du Nord, les intégristes appartenant presque tous à cette ethnie majoritaire de l'Afghanistan. La situation serait d'ailleurs *« très tendue »* à Mazar-i-Charif, fief du général Dostom, où une activité militaire inhabituelle règne sur l'aéroport. – *(AFP.)*

Le Parlement turc rejette une troisième motion de censure

ISTANBUL
de notre correspondante

Malgré la pression constante des militaires et de la presse nationale, le gouvernement du premier ministre Necmettin Erbakan a, pour la troisième fois, survécu à l'assaut de ses opposants à l'Assemblée nationale. Après un débat particulièrement houleux, le Parlement a rejeté, mardi 20 mai, par 271 voix contre 265, une motion de censure présentée par quatre partis d'opposition. Durant les échanges acrimonieux qui ont précédé le scrutin, les députés en sont venus aux mains, forçant le président de l'Assemblée à suspendre brièvement les débats.

Savourant sa victoire, le premier ministre a affirmé que son gouvernement *« poursuivrait sa mission jusqu'en l'an 2000 et donnerait à la Turquie une place respectée dans le monde »*.

UNE COALITION DIVISÉE

Son optimisme est cependant peu justifié. Vraisemblablement sous la pression des militaires, le parquet de la Cour de cassation turque a ouvert, mercredi, une procédure auprès de la Cour constitutionnelle visant à obtenir l'interdiction du Parti islamiste de la prospérité (Refah, au pouvoir). L'acte d'accusation affirme que le Refah *« est devenu un foyer d'activités incompatibles avec l'article de la Constitution sur la laïcité de l'Etat »*. Et même si, au Parlement, M[me] Ciller est, pour l'instant, parvenue à limiter les dégâts, en réussissant à faire échec à la motion de censure, elle est de plus en plus isolée. Sept députés de son Parti de la juste voie (DYP), ont voté contre la coalition, et six autres n'ont pas participé au scrutin. Un troisième ministre du DYP, Isilay Saygin, a démissionné le 17 mai.

La coalition est d'autre part toujours divisée sur la mise en application des mesures anti-islamistes votées par le Conseil national de sécurité le 28 février, et le conseil des ministres ne s'est pas réuni depuis plus de six semaines. Récemment, plusieurs écoles religieuses illégales ont été fermées et la police, appliquant une loi qui interdit le port de vêtements religieux, a arrêté plusieurs dizaines de personnes.

L'armée, actuellement occupée par une vaste offensive contre le PKK au nord de l'Irak *(lire ci-dessus)* – qui, selon les chiffres officiels, démentis par les sources proches du PKK, aurait causé la mort de près de 1 300 militants kurdes –, n'a pas pour autant l'intention de relâcher sa pression sur un gouvernement qu'elle estime dangereux pour le pays. L'échec de la motion de censure rend plus probable la tenue d'élections anticipées, peut-être à l'automne.

En attendant, la guerre ouverte entre la Turquie institutionnelle et laïque et le gouvernement de M. Erbakan non seulement paralyse le gouvernement mais commence également à avoir des répercussions au niveau de la société. Lors d'un concert du chanteur-compositeur Zulfu Livaneli, organisé à Ankara le 19 mai, des centaines de milliers de personnes ont réaffirmé, à force de slogans, leur attachement à la république laïque. Quelques jours auparavant, le 11 mai, une foule similaire s'était réunie sur la place Sultanahmet, en plein cœur du quartier touristique d'Istanbul, pour protester contre la fermeture prévue des écoles religieuses.

A trois reprises au cours des dernières semaines, des attaques ont été dirigées contre les médias qui ont ouvertement pris parti contre le gouvernement.

Nicole Pope

La police chilienne a perquisitionné une « colonie » d'anciens nazis

PARRAL (Sud de Santiago). La police chilienne a pénétré, mardi 20 mai, dans l'enceinte de la mystérieuse « *Colonia dignidad* » dont le dirigeant, Paul Schaefer, est accusé de viols d'enfants. L'action, lancée dans une zone désertique à quelque 350 kilomètres au sud de Santiago, a été ordonnée par la justice chilienne dans le but « *de recueillir des informations dans le cadre d'une enquête* » ordonnée sur « *Colonia dignidad* ». Celle-ci, qui s'étend sur 13 000 hectares, a été créée, il y a trente-six ans, par deux cents nazis réfugiés au Chili après la seconde guerre mondiale. La colonie était dirigée d'une main de fer par un ex-caporal de l'armée du IIIe Reich, Paul Schaefer – âgé de soixante-seize ans, accusé de pédophilie –, et par une poignée d'anciens nazis dont Hermann Schmidt, pilote de la Luftwaffe, décédé il y a quelques années. Deux journalistes travaillant pour la chaîne de télévision allemande ARD, avaient été agressés, le 18 mai, alors qu'ils filmaient dans une voie d'accès à la colonie. – *(AFP.)*

Le président albanais fait une concession de taille à l'opposition

TIRANA. Le président albanais, Sali Berisha, a cédé à la principale demande de l'opposition en annonçant, mardi soir 20 mai, que le gouvernement de réconciliation nationale du premier ministre, Bashkim Fino (Parti socialiste, opposition), serait chargé de désigner les membres de la commission électorale centrale et de contrôler le déroulement des élections législatives anticipées, convoquées pour le 29 juin. L'opposition albanaise avait menacé de boycotter les élections après l'adoption, vendredi, par le Parlement d'une loi conférant au président le contrôle du scrutin. M. Fino s'est déclaré, mardi, « *satisfait* » de la décision de M. Berisha, sans toutefois préciser si les partis de l'opposition allaient prendre part aux élections. La Grèce et l'Italie avaient indiqué, mardi, que la force militaire internationale présente en Albanie se retirerait si les partis politiques locaux ne résolvaient pas leurs disputes. – *(AFP, AP.)*

EUROPE

■ **ROYAUME-UNI : la rencontre entre responsables du Sinn Fein,** l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), et des hauts fonctionnaires britanniques pourrait avoir lieu, mercredi, à Belfast, a annoncé mardi 20 mai le ministère à l'Irlande du Nord. Cette rencontre, la première depuis la fin du cessez-le-feu de l'IRA, il y a quinze mois, avait été proposée par le premier ministre travailliste Tony Blair vendredi, lors d'une visite en Ulster. Elle pourrait avoir lieu dans les locaux du ministère au palais de Stormont, dans la banlieue de Belfast, a ajouté un porte-parole. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : la police espagnole a annoncé, mardi 20 mai, le démantèlement** d'un réseau international d'importation en Europe d'huile d'olive en provenance de Turquie et de Tunisie. Le réseau, démantelé par une coordination des polices d'Espagne, d'Italie, de France et du Portugal, utilisait des sociétés-écrans ayant leur siège dans ces quatre pays, ainsi qu'au Luxembourg et à Miami (Etats-Unis). Une première estimation de la fraude porte sur quelque 14 000 tonnes d'huile d'olive de haute qualité. – *(AFP.)*

■ **SUISSE : près de deux Suisses sur trois (64 %)** estiment que le comportement de leur pays pendant la seconde guerre mondiale est « *compréhensible, compte tenu des circonstances* », indique un sondage à paraître mercredi 21 mai dans l'hebdomadaire romand *L'Illustré*. 5 % des personnes interrogées se déclarent « *honteuses* » du comportement de leur pays, auquel il est reproché d'avoir commercé activement avec le IIIe Reich en achetant notamment de l'or aux nazis. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE : la protection autour de la résidence de Radovan Karadzic,** l'ancien président des Serbes de Bosnie, a été renforcée, mardi 20 mai, à la suite de rumeurs sur son éventuelle arrestation. Il a été inculpé de crimes de guerre et de génocide par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de La Haye, qui réclame en vain sa comparution. Deux hélicoptères ont survolé Pale, mardi, et des membres des forces spéciales des contingents de la Force de l'OTAN (SFOR) étaient sur place. Les porte-parole de la Force ont indiqué que le contingent italien en charge de la région avait renforcé sa présence à Pale ce jour-là, en raison de la tenue d'une réunion politique du parti de Radovan Karadzic. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE - TCHÉTCHÉNIE : les forces aériennes russes ont intercepté,** mardi soir 20 mai, dans le sud de la Russie, l'avion du vice-président de la Tchétchénie, Vakha Arsanov, qui se rendait à une conférence internationale à La Haye. M. Arsanov, dont l'avion a été forcé de faire demi-tour vers Grozny, la capitale tchétchène, a menacé, en représailles, de faire expulser tous les représentants russes présents en Tchétchénie. Il a par la suite indiqué que le secrétaire du Conseil de sécurité russe, Ivan Rybkine, lui avait présenté des excuses officielles pour cet incident. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Boris Eltsine s'est rendu à l'hôpital central du Kremlin,** mardi 20 mai, « *pour une brève visite* », au cours de laquelle il a eu une consultation avec le cardiologue américain Michael De Bakey, a indiqué le Kremlin. M. De Bakey a trouvé que le président russe « *se remet plus rapidement que prévu* » de sa pneumonie et de son opération cardiaque, selon des propos rapportés par la présidence. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ ***URUGUAY : quelque vingt mille personnes ont défilé silencieusement,*** mardi 20 mai, dans le centre de Montevideo pour exiger du gouvernement et des forces armées des informations sur le sort de plusieurs centaines de prisonniers politiques, disparus durant la dictature militaire entre 1973 et 1985. La manifestation était organisée à l'appel de la Centrale syndicale d'Uruguay, des partis de gauche et d'organisations de défense des droits de l'homme. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : l'ambassadeur israélien aux Etats-Unis,** Eliahou Ben Elissar, a été convoqué par le premier ministre, Benjamin Nétanyahou, qui s'apprêterait, selon la presse du mardi 20 mai, à le remplacer par son conseiller diplomatique, Dore Gold. Selon plusieurs médias, M. Gold a monté une campagne pour obtenir le poste d'ambassadeur à Washington. « *Il y a ceux qui rêvent d'occuper le poste et il y a ceux (...) qui s'efforcent de le faire savoir aux médias, mais je peux vous assurer que j'ai l'intention de rester et que ce poste ne sera pas vacant* », a déclaré M. Ben Elissar au quotidien *Yédiot Aharonot*. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BANGLADESH : le cyclone qui a balayé,** lundi 19 mai, le sud du Bangladesh, a fait officiellement soixante-sept morts et sept mille blessés. Mais de nombreux disparus n'ont pas été retrouvés et le bilan pourrait s'élever à plus de cent victimes, indiquent des journaux locaux. Le pays a cependant échappé à une catastrophe de l'ampleur de celle qui l'avait frappé en 1991, lorsqu'un cyclone avait coûté la vie à cent quarante mille Bangladais. Un responsable du Croissant-Rouge de la capitale, Dacca, a estimé que le nombre relativement « *limité* » de victimes s'explique notamment par le fait que la tempête a eu lieu de jour, et que de nombreux habitants avaient pu quitter à temps les régions menacées. – *(AFP, Reuter.)*

MM. Chirac et Kohl rejettent l'idée de renégocier le pacte de stabilité monétaire

Les Quinze se préparent pour un sommet difficile, vendredi, à Noordwijk, aux Pays-Bas

Les préparatifs de la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme de l'Union européenne ont été examinés, mardi 20 mai, à Paris par le président Jacques Chirac et le chancelier Helmut Kohl, invité à dîner à l'Elysée. Deux jours avant le premier tour des législatives françaises, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze se réuniront, vendredi, à Noordwijk, pour déblayer le terrain pour le sommet d'Amsterdam, en juin.

LES ALLEMANDS n'ont jamais été très heureux des « *cohabitations* » que le calendrier électoral français leur a imposées à deux reprises sous les présidences de François Mitterrand, les obligeant à de délicats dosages dans leurs relations avec les dirigeants français. L'entourage du chancelier Kohl, qui avait développé une étroite collaboration sur les questions européennes avec l'ancien chef de l'État socialiste, n'avait pas caché en 1993, avant l'arrivée d'Edouard Balladur à la tête du gouvernement, ses craintes de voir freinée la coopération avec Paris. La situation est inversée aujourd'hui, et le chancelier, qui a entretemps appris à travailler avec Jacques Chirac, a toutes les raisons, en cette période difficile pour la construction européenne, de souhaiter une situation claire à Paris.

La visite qu'il a effectuée, mardi 20 mai, à l'Elysée avait officiellement pour raison d'être la préparation de l'important sommet européen qui se tiendra, vendredi, à Noordwijk, aux Pays-Bas, mais on ne peut la considérer comme tout à fait neutre à quelques jours du premier tour des législatives françaises. Interrogé à l'issue de ses entretiens sur les conséquences d'une nouvelle cohabitation, le chancelier n'a pas caché que son principal interlocuteur resterait, en tout état de cause, le président. « *Si je vous donnais une réponse, vous diriez* que *Kohl s'immisce dans les affaires intérieures françaises. Moi je m'en remets clairement à la sagesse des Français et puis ils ont un président élu* », a-t-il dit.

De même, Helmut Kohl, comme Jacques Chirac, a rejeté fermement toute idée de renégocier les mesures d'accompagnement de la monnaie unique européenne, et notamment le pacte de stabilité, que Lionel Jospin avait remis en cause l'après-midi même dans un entretien au *Monde*. « *Non, je ne vois pas pourquoi* », a-t-il vertement répliqué. « *La France a pris des engagements* », a ajouté Jacques Chirac. « *Aucun de nos partenaires n'accepterait ou ne comprendrait que nous ne les tenions pas.* »

Les préparatifs de l'Union monétaire figuraient en bonne place au menu des conversations. Paris et Bonn ont encore beaucoup à faire, cette année, pour tenir leurs objectifs budgétaires. Le chancelier a justifié, devant la presse, le recours par l'Allemagne à la réévalutation de son stock d'or pour combler les dettes de la réunification et diminuer, ainsi, les charges pesant sur le budget allemand. Les Français avaient également prévu d'aborder, au cours des entretiens, la question de la participation de l'Italie à l'Union monétaire, qui suscitent des appréciations divergentes de part et d'autre du Rhin.

Toutefois, l'essentiel des discussions a été consacré, avant les sommets de Noordwijk et d'Amsterdam, en juin, à la phase finale de la Conférence intergouvernementale (CIG) sur le renforcement politique de l'Union. Jacques Chirac et Helmut Kohl, qui avaient en décembre, adressé une lettre commune à leurs partenaires pour leur exposer leurs objectifs avant le sommet de Dublin, ont réaffirmé leur volonté de travailler de concert au succès des négociations. « *Sur les principaux points, il y a une approche commune et un accord entre la France et l'Allemagne. Nous sommes très largement en accord avec les propositions de la présidence hollandaise. Pour le reste, la discussion s'engagera* », a indiqué le président français.

Au conclave des ministres des affaires étrangères des Quinze, réunis le même jour à La Haye pour préparer le sommet de vendredi, Français et Allemands ont notamment défendu une position commune sur le renforcement de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Paris et Bonn étaient auparavant tombés d'accord sur un compromis prévoyant la nomination par les gouvernements des Quinze d'un « *secrétaire général de l'Union européenne* », indépendant du secrétariat général du Conseil, qui œuvrerait pour représenter l'Europe vis-à-vis de l'extérieur, au sein d'une troïka comprenant le président en exercice du Conseil européen et le responsable de la Commission pour les relations extérieures.

LA « LIGNE DE FLOTTAISON »

« *On devrait sortir d'Amsterdam avec les outils d'une PESC. Il faudra ensuite la volonté politique* », a commenté Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, qui représentait la France à La Haye. D'une manière générale, le ministre a estimé que les Quinze approchaient « *d'un accord global satisfaisant qui devrait se situer au-dessus de la ligne de flottaison* ».

Les chefs d'Etat et de gouvernement disposeront pour leur réunion de vendredi, à Noordwijk, du nouveau projet de Traité soumis aux ministres par la présidence néerlandaise. Ce projet ne propose, à ce stade, pas de solutions aux questions très controversées soulevées par le rééquilibrage des institutions de l'Union, qui fera l'objet des derniers marchandages à Amsterdam.

Henri de Bresson

La rénovation de l'Alliance atlantique

Dans l'intervention qui a précédé ses entretiens avec le chancelier Kohl, Jacques Chirac a cité « *la rénovation de l'Alliance atlantique et la part plus importante que les Européens doivent y tenir* » parmi les « *échéances importantes* » des prochains mois. Il avait tenu des propos analogues, le 28 avril, en annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale. La « *rénovation* » de l'Alliance avance cependant moins vite que le président de la République paraît le souhaiter. Certes, des progrès ont été faits mais l'« *européanisation* » se heurte toujours au différend sur le commandement Sud de l'OTAN. La dernière proposition américaine visant à reporter de six ans le transfert de cette responsabilité à un officier européen tout en donnant à la France un sous-commandement régional en Méditerranée est jugée insuffisante à Paris. Jacques Chirac et Bill Clinton auront une occasion de débloquer la situation en marge de la signature de l'« *acte fondateur* » OTAN-Russie, le 27 mai, à Paris.

Paris et Bonn recensent leurs divergences

BONN
de notre correspondant

L'existence de multiples « *malentendus franco-allemands* » n'est un secret pour personne. Ce thème fait régulièrement l'objet de colloques ou de livres. L'un d'entre eux, paru il y a quelques années aux éditions Actes Sud, à Paris, est actuellement en cours de réédition avec des textes entièrement renouvelés. C'est dire si le sujet préoccupe tous ceux qui s'interrogent sur la profondeur et le caractère durable de la relation franco-allemande, appelée à demeurer le moteur de la construction européenne.

« *Nous avons toujours réussi à nous entendre, même si nos positions de départ étaient rigoureusement opposées* », déclarait, il y a quelques temps, un ministre français au *Monde*. Cette situation pourra-t-elle durer dans une Europe élargie et dans un contexte de crise économique qui renforce partout les tendances au repli national ? Les deux ministres des affaires étrangères ont décidé de mettre à plat, pour la première fois, les désaccords et les malentendus profonds entre les deux pays.

Un document commun a été rédigé en ce sens par le centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay et son équivalent allemand (le *Planungsstab* du ministère des affaires étrangères de Bonn). Ses conclusions pourraient inspirer quelques initiatives destinées à être rendues publiques lors d'un prochain sommet franco-allemand. Ce texte inédit se veut une analyse sans complaisance des divergences fondamentales entre les deux pays. Il contient, par ailleurs, une série de propositions concrètes afin de relancer une dynamique qui paraît bien affaiblie depuis la réconciliation historique nouée par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer.

Il est encore trop tôt pour dire si cette nouvelle initiative se traduira par des réalisations concrètes ou si ce papier franco-allemand finira dans un tiroir. Mais, alors qu'il est de plus en plus difficile de « penser l'Europe » ensemble, les deux capitales entendent tout faire pour renforcer ce qu'un haut diplomate appelle le « *réflexe franco-allemand* ». On constate avec amertume, à Bonn, qu'en dépit de la volonté européenne affichée par Jacques Chirac et Helmut Kohl, peu de consultations et d'initatives communes ont lieu en matière de politique étrangère. Paris et Bonn sont prêts à déplorer, d'un commun accord, la politique de « cavalier seul » poursuivie de manière particulièrement ostensible, estime-t-on à Bonn, par la France.

Divergences sur la monnaie unique, sur l'avenir des institutions européennes, sur la dissuasion nucléaire, sur la relation transatlantique, sur les dossiers de politique commerciale... Tous les problèmes de fond sont passés en revue dans ce document qui semble d'abord avoir la vocation d'expliquer aux opinions publiques les préoccupations du partenaire. L'exemple de la dissuasion nucléaire est particulièrement parlant. Paris et Bonn entendent relancer un dialogue sur cette question, actuellement au point mort, et on indique à Bonn que l'Allemagne observe attentivement ce que la France et la Grande-Bretagne sont prêtes à faire en commun pour doter un jour la défense européenne d'une dimension nucléaire. Un dialogue au plus haut niveau sur cette question pourrait avoir lieu prochainement, de la même façon que de nouvelles initiatives franco-allemandes sont à attendre sur le dossier très sensible de l'adaptation des structures de l'OTAN.

Tous les problèmes de fond sont passés en revue dans un document commun, inédit et sans complaisance

Quant à la monnaie unique, les différences d'interprétation sur le pacte de stabilité, approuvé au sommet de Dublin, pourraient déboucher sur un conflit d'envergure entre les deux pays. Comment l'éviter sinon par un dialogue renforcé ? Le débat, trop souvent, est restreint aux élites peu nombreuses qui gèrent la relation franco-allemande, selon les hauts diplomates. L'enjeu essentiel, c'est d'inclure les opinions publiques dans un débat qui échappe de plus en plus aux citoyens. Autre exemple lié à la monnaie unique : l'idée, répandue en Allemagne, d'après laquelle la France ne serait pas prête à appliquer durablement une politique de discipline budgétaire indispensable au succès de l'euro. Paris et Bonn estiment qu'une partie des problèmes budgétaires français est liée aux conséquences de l'unification allemande, et entendent ainsi replacer le débat dans un esprit de compréhension mutuelle.

Abordant la conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des institutions européennes, Paris et Bonn n'ont pas réussi à s'entendre sur une vraie stratégie commune. Chacun des deux pays a fait des propositions qui vont dans le sens d'une plus grande intégration, mais ils divergent sur les moyens d'y parvenir. On le déplore à Paris comme à Bonn : cela aidera-t-il à déboucher sur un ordre du jour commun lors du prochain sommet d'Amsterdam ? Les deux ministères le souhaitent vivement, et veulent s'entendre sur une démarche commune « *réellement intégrationniste* ».

Au-delà des enjeux les plus actuels, le nouveau document franco-allemand lance quelques propositions à long terme afin de renforcer les structures de coopération entre les deux pays. On parle de voyages communs entre le président français et le chancelier allemand à Washington (la relation transatlantique demeure le talon d'Achille de la relation entre les deux pays). On évoque une transformation en profondeur des réseaux de coopération entre les deux pays : échange systématique de fonctionnaires français et allemands au plus haut niveau de l'Etat, transformation des ammbassades en « *représentations* », efforts au niveau des médias afin que les ministres des deux pays apparaissent plus souvent sur les petits écrans du pays partenaire, sans oublier un effort pour encourager le stationnement croisé des troupes armées...

Bref, un agenda complet dont il reste à attendre, au cours de mois et des années qui viennent, la traduction concrète.

Lucas Delattre

Washington considère que le processus de paix israélo-arabe est « cassé »

Les tentatives de relance du dialogue se sont soldées par des échecs

Les Etats-Unis ont pris acte du blocage des discussions israélo-palestiniennes en estimant, par la voix de leur ambassadeur en Israël, que le processus de paix lancé à Oslo, en 1993, est « cassé ». Si le département d'Etat a assuré que la « *détermination* » de Washington « *n'est pas émoussée* », de nombreux indices témoignent d'une prise de distance qui suscite l'inquiétude de certains responsables israéliens.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

C'est un constat d'échec dont nul ne sait s'il est temporaire ou définitif. Qu'il s'agisse d'une décision tactique ou d'un tournant stratégique, il est clair désormais que les Etats-Unis, bien qu'ils s'en défendent, ont pris acte de leur impuissance à ressusciter le processus de paix israélo-arabe, en déshérence totale depuis l'arrivée du nouveau pouvoir en Israël, et ont décidé de prendre leurs distances vis-à-vis des discussions dans la région.

ANALYSE
Les Etats-Unis prennent acte de leur impuissance

Martin Indyk, l'ambassadeur américain à Tel Aviv, l'a reconnu sans ambages, dimanche soir 18 mai, à Tel Aviv en présence du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou : « *Le cœur d'Oslo est cassé.* » Au terme des accords historiques conclus dans la capitale norvégienne et signés en grande pompe à Washington en septembre 1993, « *il était promis aux Israéliens la sécurité, et aux Palestiniens un autogouvernement ainsi qu'une voie crédible pour la négociation de leurs droits dans le cadre d'un accord sur le statut définitif* » des territoires occupés par l'Etat juif depuis juin 1967.

De toute évidence, la relance massive de la colonisation juive des territoires arabes occupés, Jérusalem-Est comprise, par M. Nétanyahou, suivie, fin février, par la rupture des négociations entre les deux parties puis par un attentat à Tel Aviv, ne permet plus, aujourd'hui, de nourrir le moindre espoir de paix. En préalable à l'éventuelle reprise des négociations, les Palestiniens, qui contrôlent aujourd'hui un peu moins de 6 % des territoires occupés qu'ils revendiquent pour établir leur éventuel Etat indépendant, réclament l'arrêt d'une colonisation tous azimuts qui dévore chaque jour un peu plus leur futur et éventuel territoire national. M. Nétanyahou, qui continue, de son côté, d'exiger la reprise d'une étroite collaboration sécuritaire israélo-palestinienne avant de renouer le dialogue – sans garantie aucune de résultat – répond « non » à l'arrêt de la colonisation et à un Etat palestinien.

Dennis Ross, le médiateur américain, a tenté par trois fois ces deux derniers mois de ramener les anciens « *partenaires de paix* » à la table des négociations. Trois essais, trois échecs. Le président Bill Clinton se refusant, comme le lui demandent la communauté internationale et Yasser Arafat lui-même – dans une lettre personnelle envoyée la semaine dernière –, à faire pression sur le gouvernement d'Israël pour qu'il cesse son entreprise d'expansion territoriale, la situation apparaît dangereusement bloquée.

LE TON LE PLUS ACRIMONIEUX

Accusés par les Palestiniens et par les Arabes en général de prendre systématiquement parti en faveur de leur allié israélien, les Etats-Unis, principaux parrains du processus, prennent acte de leur impuissance et semblent se retirer doucement du jeu. L'Europe s'engouffre dans la brèche et tente, avec l'aide de Moscou, vers où Miguel Moratinos, l'envoyé spécial des Quinze au Proche-Orient, s'est envolé lundi soir, de trouver une solution. Mais toute la créativité diplomatique de la planète ne peut pas grand-chose face à l'intransigeance de M. Nétanyahou.

« *Le terrorisme, d'une part,* disait dimanche Martin Indyk, *et des actes unilatéraux* [colonisation] *qui ont créé l'impression que les questions du statut définitif sont prédéterminées, d'autre part, se sont combinés pour détruire la confiance sur laquelle reposait le partenariat pour la paix. Les deux parties,* a poursuivi le diplomate, *vont devoir agir pour reconstruire la confiance : les Etats-Unis ne peuvent pas le faire pour eux.* » L'Amérique « *demeurera un médiateur honnête et un partenaire pour chacune des parties mais,* a répété M. Indyk, *c'est à elles de reconstruire la confiance* ». En clair, la dernière tournée régionale en date de Dennis Ross qui a pris fin samedi pourrait bien être la dernière avant quelque temps. Sandy Berger, patron du conseil national de sécurité à la Maison Blanche, qui dirigea autrefois l'antenne américaine du mouvement israélien « La Paix maintenant », a fait savoir, vendredi, que le président Clinton n'avait « *pas l'intention de s'engager plus avant* » dans le processus tant que le gouvernement de l'Etat juif ne dirait pas clairement ce qu'il entend faire pour relancer la négociation. David Lévy, le chef nominal de la diplomatie israélienne qui a été reçu, le 16 mai, à Washington par son homologue américain Madeleine Albright, a, semble-t-il, reçu le même message, en plus clair encore. « *Les Etats-Unis,* écrivait lundi le quotidien *Haaretz*, *semblent accepter l'idée que le Proche-Orient s'achemine vers une nouvelle guerre* (...) *Reprenant la formulation jadis employée par son prédécesseur James Baker, M*[me] *Albright a dit à M. Lévy :* "Vous connaissez mon numéro de téléphone, lorsque vous serez prêt *[sous entendu, à stopper la colonisation]*, appelez-moi". »

La gestuelle américaine, accompagnée du ton le plus acrimonieux qui se soit vu dans les relations officielles entre les deux alliés depuis l'époque Shamir en 1991-1992, commence à inquiéter beaucoup de responsables dans la classe politique israélienne. Relevant notamment le projet du département d'Etat de diminuer de 50 millions de dollars, l'enveloppe annuelle de dons financiers américains à Israël (3 milliards de dollars l'an), Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste jusqu'au 3 juin, a accusé, lundi, le premier ministre en commission de défense à la Knesset, d'avoir commis, selon la radio nationale, « *l'erreur du siècle en endommageant nos relations avec les Etats-Unis.* » Selon la radio, M. Pérès estime que les Etats-Unis sont « *en train de mettre un terme à leur rôle de médiateur du processus de paix parce qu'il n'y a plus de processus de paix* ». M. Nétanyahou l'a nié et a indiqué que, à son avis, Washington continuera d'assumer ses responsabilités dans la région.

Patrice Claude

L'Arabie saoudite commande sa septième frégate à la France

Le bâtiment embarquera les mêmes armes que le porte-avions nucléaire « Charles-de-Gaulle ». Une première pour un client étranger

LE PREMIER MINISTRE français, Alain Juppé, a annoncé, mardi 20 mai, que l'Arabie saoudite venait de confirmer l'achat à la France d'une frégate de type *Sawari-2*, un bâtiment de défense anti-aérienne similaire aux deux frégates F-3000 S commandées par Riyad fin 1994 et proches de la *La-Fayette* française. Le montant global du contrat, avec le coût de ses armements embarqués, est estimé à 7 milliards de francs. La livraison aux Saoudiens de cette frégate de 3 550 tonnes est prévue pour 2002.

En même temps, l'Arabie saoudite a choisi – ce qu'elle n'avait pas fait la fois précédente – le type d'armement qui équipera les trois frégates. Il s'agit principalement du système anti-aérien Arabel et Aster-30, conçu par Thomson-CSF et Aerospatiale, c'est-à-dire un radar multifonctions à balayage électronique qui met en action des missiles surface-air à partir de puits de lancement verticaux. Ce système armera aussi le porte-avions à propulsion nucléaire *Charles-de-Gaulle*, et c'est la première fois qu'il est retenu par un client étranger. En outre, les frégates saoudiennes embarqueront, sur la plage arrière, un hélicoptère pour la lutte contre les sous-marins, et elles seront dotées de missiles mer-mer MM. 40 Exocet.

Selon le ministère français de la défense, ce sont près de 2 600 emplois, sur cinq ans à venir, qui sont concernés, principalement à l'arsenal de Lorient (950), à Thomson-CSF (850) et à Aerospatiale (500). En 1980, avec l'aide de la France, qui forme ses équipages et entretient ses bateaux, l'Arabie saoudite a décidé de se doter d'une flotte de haute mer. Elle a commencé par acquérir quatre frégates F-2000 (de 2 250 tonnes) – sur le modèle de six bâtiments du type *La Fayette* vendus à Taïwan – et deux pétroliers ravitailleurs (10 940 tonnes) livrés entre 1984 et 1988. Un contrat de 14,5 milliards de francs. Puis, en 1994, elle a commandé les deux frégates F-3000 S pour 19 milliards de francs. Le contrat que M. Juppé a annoncé concerne donc l'achat à la France d'une septième frégate.

J. I.

Le Massachusetts est lassé de la « magie Kennedy »

WASHINGTON
de notre correspondant

La magie des Kennedy a-t-elle vécu ? Les membres du clan, longtemps considérés comme la « *famille royale de l'Amérique* », perpétuent, de génération en génération, les mêmes traits de caractère : un charme certain, une réelle sensibilité pour les questions sociales, une aura de scandales liés aux femmes et à l'abus d'alcool, et, surtout, une étonnante capacité à rebondir politiquement. Grâce à ce don particulier, un Kennedy n'a jamais perdu une élection dans le Massachusetts.

Or ces caractéristiques pourraient bien être dépassées, ruinant ainsi les ambitions de Joseph Kennedy, fils aîné de feu Robert Kennedy et neveu de l'ancien président assassiné en 1963, qui voudrait échanger son mandat de membre de la Chambre des représentants contre le poste de gouverneur du Massachusetts. Déjà décrit par son ex-épouse, Sheila, comme un tyran domestique narcissique – dans un livre, *Une foi anéantie*, qui fait la joie du tout-Boston –, Joseph Kennedy est maintenant éclaboussé par le scandale qui frappe son frère cadet Michael.

C'est le *Boston Globe* qui a révélé les faits, le jour même où Michael Kennedy se séparait officiellement de sa femme Victoria : pendant cinq ans, Michael a eu pour maîtresse la baby-sitter de ses trois enfants. Circonstance aggravante : lorsque cette aventure a commencé, la jeune fille avait quatorze ans, ce qui pourrait valoir la prison à son suborneur si les faits étaient confirmés par l'enquête ouverte par le procureur.

Pour autant la presse n'en oublie pas les démêlés de Joseph Kennedy avec son ex-épouse Sheila, laquelle refuse obstinément d'accepter l'annulation de leur mariage. Catholique pratiquant, comme tous les Kennedy, Joseph cherche un nouveau blanc-seing de l'Eglise pour faire le plein des voix, notamment au sein de l'électorat d'origine irlandaise, s'il veut être élu gouverneur du Massachusetts.

LES JEUNES OUTRÉS

Son oncle, le sénateur démocrate du Massachusetts Edouard Kennedy, qui a ses entrées à la Maison Blanche, est réputé avoir convaincu Bill Clinton d'offrir à l'excentrique gouverneur républicain du Massachusetts, William Weld, le poste d'ambassadeur des Etats-Unis à Mexico afin qu'il laisse la place à l'héritier. C'est justement cette brillante stratégie qui est aujourd'hui remise en question, pour cause de scandales.

L'un après l'autre, les sondages montrent que la patience des électeurs s'émousse. Les jeunes, en particulier, sont outrés de constater que les hommes de la célèbre famille se conduisent comme si l'argent et la puissance politique leur accordaient une sorte de privilège en matière de moralité.

En six mois, la cote de popularité de Joseph Kennedy est passée de 66 % d'opinions favorables à 49 %, tandis que 59 % des habitants de Boston estiment que les Kennedy ne « *respectent* » pas les femmes, réputation régulièrement nourrie des révélations sur les aventures extraconjugales de la plupart des membres du clan.

Laurent Zecchini

CAMPAGNE Jacques Chirac est intervenu, mardi 20 mai, dans la campagne législative, à cinq jours du premier tour, en affirmant que, sur l'Europe, la France *« ne pourra défendre ses intérêts que si elle est capable de parler d'une seule voix, d'une voix forte »*. Alain Juppé a évoqué les risques de *« crise en Europe »* en cas de victoire de la gauche. ● LIONEL JOSPIN a jugé *« évident »* qu'en cas de cohabitation, la France *« parlerait d'une seule voix en Europe [...] comme elle l'a fait entre 1986 et 1988 et entre 1993 et 1995 »*. Sur le fond, il a estimé que les dirigeants de droite se retrouvaient dans ses conditions sur le passage à l'euro. ● LES DEUX PREMIÈRES cohabitations, entre François Mitterrand et Jacques Chirac puis entre François Mitterrand et Edouard Balladur, ont montré un consensus, non sans accrocs, entre chef de l'Etat et premier ministre.

Jacques Chirac met en garde les Français contre une nouvelle cohabitation

En présence d'Helmut Kohl, le président de la République affirme que pour parler d'une « voix forte », la France doit parler d'une « seule voix ». Lionel Jospin rappelle que cela a toujours été le cas, tandis qu'Alain Juppé annonce une « crise en Europe » en cas de victoire de la gauche

À CINQ JOURS du premier tour des élections législatives, le président de la République est à nouveau intervenu dans la campagne. Sa première intervention, sous forme d'une tribune publiée le 7 mai dans quatorze quotidiens régionaux, n'avait pas suscité l'écho espéré. Cette fois, Jacques Chirac a choisi de dramatiser l'enjeu des scrutins des 25 mai et 1er juin en mettant en garde les Français contre les risques d'une nouvelle cohabitation. Lionel Jospin avait pris les devants en s'efforçant de déminer le terrain.

Evoquant tour à tour, dimanche 18 mai sur France 3, les *« questions de justice »*, la *« politique africaine de la France »* et les échéances européennes du printemps 1998, le premier secrétaire du PS avait indiqué, en substance, ne pas être en désaccord avec le chef de l'Etat sur ces différents sujets. *« Tout le monde est en train de se retrouver sur les conditions que les socialistes proposent pour le passage à la monnaie unique »*, avait-il notamment déclaré. Pour autant, dès le début du mois de mai, deux anciens premiers ministres avaient réaffirmé leur opposition à une éventuelle cohabitation. Le théoricien de celle-ci, Edouard Balladur, avait souligné qu'elle est *« parfois inévitable, jamais souhaitable »*. Fort de son expérience, il avait noté qu'elle *« introduit dans l'exercice du pouvoir des difficultés »*. *« Il faut tout faire pour éviter une nouvelle cohabitation »*, avait conclu l'ancien premier ministre de François Mitterrand, tandis que Raymond Barre, qui s'est toujours opposé à ce schéma institutionnel, le qualifiait de *« période d'impuissance »*.

Le débat a été relancé, mardi 20 mai, par l'intervention très solennelle du principal partenaire d'une éventuelle cohabitation. Saisissant l'occasion de la venue à Paris du chancelier allemand Helmut Kohl, Jacques Chirac s'est adressé aux Français depuis l'Elysée, debout devant un pupitre, flanqué du drapeau tricolore et du drapeau européen. Affirmant qu'il *« veillerait »* personnellement à ce que la France tienne ses engagements européens *« avec lucidité et avec pragmatisme »*, le chef de l'Etat a ajouté : *« N'oublions jamais que* [la France] *ne pourra défendre ses intérêts que si elle est capable de parler d'une seule voix, d'une voix forte »*. Présent lors de ce point de presse commun, M. Kohl a refusé de commenter, sur ce point, les déclarations de son hôte, indiquant qu'il s'en remettait *« pleinement à la sagesse des Français »*.

Invité du journal de 20 heures sur France 2, M. Jospin répliquait quelques minutes plus tard à l'intervention du chef de l'Etat, en rappelant l'expérience des cohabitations précédentes, et en insistant à nouveau sur le fait que, selon lui, ses adversaires politiques avaient rallié ses positions sur l'Europe. S'exprimant à la même heure sur TF 1, Alain Juppé relayait quant à lui les propos du président de la République, en se livrant à une très explicite explication de texte. *« Cela veut dire qu'en toute hypothèse, si le Parti socialiste et le Parti communiste l'emportaient, nous aurions inévitablement une crise en Europe »*, a ainsi affirmé le président du RPR.

« Il n'y aura pas de majorité socialiste sans le concours du Parti communiste. Or nous savons bien que le PC réclame à cor et à cri la renégociation de Maastricht, ce que refusent nos partenaires », a ajouté le chef de la majorité sortante, avant de brandir une deuxième menace : *« S'il tenait ses promesses électorales (...), le PS nous ferait sortir des clous à l'évidence et une crise économique et financière se déclencherait en Europe »*. Réagissant aux déclarations de M. Jospin, selon lequel la France parlerait *« d'une seule voix »* en cas de victoire de l'opposition, le premier ministre a jugé qu'il s'agissait *« d'une affirmation totalement gratuite »* qui serait *« démentie par les faits »*.

Notant que Jacques Chirac avait *« clairement montré la voie sur laquelle il entend que la France travaille à engager l'Europe »*, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, a souligné, dans un communiqué, que *« cette voie, à l'opposé de la résignation et du repli sur soi que prônent certains, est celle de l'audace, de l'avenir et du dynamisme »*. *« Cela suppose que la France puisse défendre (...) d'une voix unique cette conception d'une Europe soucieuse avant tout de l'homme »*, concluait-il. Venu animer, mardi soir, un meeting de soutien à Jean Tiberi, maire de Paris et candidat dans la 5e circonscription de la capitale, Guy Drut, ministre (RPR) de la jeunesse et des sports, insistait également sur les dangers institutionnels que porte en germe, selon lui, une victoire de la gauche. Selon lui, une telle victoire marquerait un *« retour à la IVe République »*. *« Le vrai patron, ce serait Robert Hue »*, a t-il assuré.

Interrogé mercredi 21 mai sur Europe 1, Hervé de Charette, ministre (UDF-PPDF) des affaires étrangères, s'est livré à sa propre mise en garde. Selon lui, une victoire de la gauche aux élections législatives *« provoquerait, dans des négociations compliquées, difficiles, où la défense des intérêts français n'est pas simple, une situation étrange »*. Evoquant les divergences d'appréciation qui existent au sein des formations politiques sur la question européenne, M. de Charette a affirmé que *« dans la majorité, il y a des voix qui s'expriment, pas des forces politiques qui s'opposent »*. Commentant, mercredi sur Europe 1, l'intervention du chef de l'Etat, Jacques Toubon, a souligné que, dans le domaine européen, *« les socialistes et les communistes risquent de faire n'importe quoi »*. Le ministre de la justice a indiqué que la cohabitation est *« une mécanique que la Constitution permet, mais n'est pas le système qui donne à la France, à l'extérieur et à l'intérieur, la plus grande vigueur et la plus grande puissance »*.

Prenant le contrepied du message présidentiel, Jack Lang a affirmé, mercredi sur RTL, que l'Europe *« a été renforcée sous les périodes de cohabitation »*. Selon l'ancien ministre de la culture, *« la voix de la France sera d'autant plus forte que toutes les familles de pensée font bloc autour de la construction européenne »*. *« Un premier ministre de gauche pourra appporter à la construction européenne l'amitié qui est la sienne avec la moitié des chefs de gouvernements sociaux-démocrates d'Europe »*, en particulier le Britannique Tony Blair, a-t-il indiqué. Interrogé mercredi sur RMC, le porte-parole du PS, François Hollande, a jugé *« excessive »* la mise en garde du chef de l'Etat, notant que celui-ci *« essaie de donner un coup de main »* à la majorité. *« La cohabitation fait partie des scénarios institutionnels que l'on connaît bien »*, a-t-il affirmé.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

Le chancelier refuse de s'ingérer

Présent aux côtés de Jacques Chirac lors de son intervention devant la presse, le chancelier allemand Helmut Kohl a refusé de s'immiscer dans la campagne électorale française. Invité à dire comment il vivrait une nouvelle cohabitation en France, M. Kohl a noté que les journalistes voulaient l'*« entraîner sur un chemin déraisonnable »*. *« Si je vous donnais une réponse, vous diriez : "Kohl s'immisce dans les affaires intérieures françaises" »*, a-t-il souligné, avant d'affirmer qu'il s'en remettait *« clairement à la sagesse des Français »*.

Prié de dire s'il jugeait qu'il fallait un *« gouvernement économique »* en Europe, voire une renégociation du pacte de stabilité, qui prévoit des sanctions en cas de dépassement des déficits publics, il a répondu : *« Non, je ne vois pas pourquoi. En avril-mai de l'an prochain, nous devons décider du premier groupe* [de pays adoptant à la monnaie unique]. *Mais on ne ferme pas les portes. »*

« Parler d'une seule voix, d'une voix forte ! »

AVANT de recevoir le chancelier Helmut Kohl à l'Elysée, mardi 20 mai, Jacques Chirac a fait à la presse la déclaration suivante :

« Je vais recevoir tout à l'heure le chancelier Helmut Kohl. Il s'agit d'une de nos rencontres régulières, mais elle prend, aujourd'hui, une importance particulière. J'ai donc voulu vous confier dans quel état d'esprit je l'aborde.



VERBATIM

» Nous allons préparer ensemble les importants sommets européens qui se tiendront le 23 mai, dans trois jours, et le 16 juin, aux Pays-Bas, afin de moderniser les institutions européennes. La France les veut plus efficaces, plus démocratiques et, surtout, plus proches des préoccupations et des intérêts de chacun, notamment dans le domaine de la protection sociale et de l'emploi.

» D'autres échéances importantes nous attendent dans les prochains mois : l'élargissement de l'Union à tous les membres de la grande famille européenne qui ont été séparés par l'Histoire ; la rénovation de l'Alliance atlantique et la part plus importante que les Européens doivent y tenir ; l'affirmation d'un modèle social qui nous garantisse contre les risques de la mondialisation ; le passage à la monnaie unique qui, telle que nous la voulons, sera un facteur de puissance, de croissance et d'emploi.

» Ainsi va l'Europe, patiemment construite au sortir des drames de la deuxième guerre mondiale pour installer, enfin et durablement, la paix et la démocratie sur notre continent. Mais aussi pour préparer l'avenir et faire émerger un ensemble régional capable de rivaliser avec ceux qui se forment en Asie et en Amérique et qui seront, demain, nos partenaires mais aussi nos concurrents.

» A nos entreprises, à nos chercheurs, à nos créateurs, l'Europe apportera le nouvel espace dont nous avons besoin pour innover, pour créer des emplois, pour retrouver le chemin de la prospérité. Aux gouvernements, l'Union permettra, par une solidarité accrue et des disciplines librement consenties, de mieux lutter contre l'immigration clandestine, de donner toute son ampleur à la préservation de l'environnement, de combattre plus efficacement les agressions modernes que sont le terrorisme, la drogue, la criminalité et leurs réseaux financiers. Aux jeunes, l'Europe offrira un champ d'initiatives et de libertés où ils pourront se mouvoir, s'exprimer, se comprendre dans leur diversité, se former plus intensément aux nouveaux métiers et aux nouvelles technologies, trouver plus facilement un emploi.

» La France tiendra ses engagements européens. Elle les tiendra avec lucidité et avec pragmatisme. Et, fort du soutien des Français, j'y veillerai. Elle le fera parce que c'est son intérêt. Comment imaginer que tout ce qui a été édifié depuis quarante ans puisse être remis en cause ou mis en veilleuse sans qu'il en résulte des dommages irréparables pour notre pays ? Elle le fera parce que c'est, aujourd'hui, la meilleure façon de servir notre pays, notre patrie, à laquelle, tous, nous sommes charnellement attachés. Elle le fera parce que notre économie va mieux et que nous avons recréé les bases d'une bonne croissance et donc d'une amélioration de l'emploi.

» N'oublions jamais qu'elle ne pourra défendre ses intérêts que si elle est capable de parler d'une seule voix, d'une voix forte ! »

Lionel Jospin dénonce une tentative de pression

LE PREMIER secrétaire du PS a réagi promptement à la déclaration de Jacques Chirac sur la nécessité pour la France de parler *« d'une seule voix »* sur l'Europe. Sur France 2, mardi 20 mai au soir, Lionel Jospin a jugé *« évident qu'en cas de cohabitation la France parlerait d'une seule voix en Europe après 1997, comme elle l'a fait entre 1986 et 1988 et entre 1993 et 1995 »*. Se référant aux deux précédentes cohabitations, il a souligné qu'alors *« c'était la voix de la France qui s'exprimait, en respectant les prérogatives que la Constitution fixe pour les pouvoirs du président de la République et ceux du gouvernement »*.

Tout en affirmant qu'*« il ne sert à rien, de toute façon, de peser, ou de tenter de peser sur les Français »*, l'ancien candidat à l'élection présidentielle a évité d'engager une polémique avec le président de la République. Il s'est de nouveau plu à souligner que, *« progressivement, la plupart des leaders de l'ex-majorité, fort divisés sur la question européenne, semblent venir sur les conditions que nous avons proposées pour le passage à l'euro »*. Le même soir, à Montpellier, devant environ trois mille personnes, M. Jospin est revenu à la charge, en estimant que l'utilisation de l'argument sur les dangers de la cohabitation révèle que la droite *« ne doit pas être sûre du résultat de l'élection »*. *« Le PS et ses propositions*, a-t-il ajouté, *auront rendu un fier service à la France en lui donnant la cohérence qui lui manquait en matière de politique européenne. »*

M. Jospin avait anticipé le retour du débat sur la cohabitation, pressentant, comme l'ont montré les propos d'Alain Juppé mardi matin, que la majorité sortante jouerait la dramatisation sur ce thème. Le 18 mai, il s'était employé à nier d'éventuels conflits, même sur des sujets aussi controversés que la justice ou la politique africaine, en expliquant, à propos de l'Europe, sur France 3 : *« Ce n'est pas un domaine dans lequel j'imaginerais entre nous et le président actuel une véritable difficulté. »* Récusant toute idée de *« domaine réservé »*, il avait assuré que le chef de l'Etat et le premier ministre auraient à coeur, dans les rencontres internationales, d'*« agir de concert »*.

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* (nos éditions du 21 mai), M. Jospin a développé le même thème, en se réjouissant de constater la *« convergence »* autour des conditions mises par le PS au passage à l'euro et en écartant toute perspective de conflit sur ce point avec M. Chirac, à moins, expliquait-il, qu'*« il ne soit devenu une sorte d'ultra-maastrichtien »*. Il s'est aussi employé à écarter toute crise européenne dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, voire toute discorde avec l'Allemagne, attribuant au passage à Helmut Kohl *« une vraie perspective européenne »*.

LA CAUTION DE JACQUES DELORS

Depuis le signal qu'il a envoyé, à la veille de la dissolution, en direction du Parti communiste, en indiquant qu'il refuserait un respect absolu des critères de convergence pour la monnaie unique entraînant *« une cure d'austérité »*, M. Jospin s'efforce de rassurer. A cet égard, la caution de Jacques Delors, lui accordant un double brevet de fidélité au traité de Maastricht et à la politique de François Mitterrand, a été sans cesse utilisée dans les réunions publiques. Elle lui est d'autant plus précieuse que l'ancien président de la Commission européenne, qui était il y a quelques jours en Allemagne, entretient une relation étroite avec le chancelier Kohl.

M. Jospin sait que l'arme de la cohabitaiton est à double tranchant. Elle peut être perçue par une partie de l'électorat comme un « chantage ». Elle peut aussi confirmer les craintes des électeurs de gauche sceptiques sur les marges de manœuvre d'un gouvernement de cohabitation. Attendu mercredi dans les Yvelines et jeudi à Toulouse, M. Jospin fait donc porter prioritairement son effort en direction des indécis. Mardi, à Montpellier, il s'est inquiété de la *« multiplicité »* des candidatures et a plaidé pour le *« vote utile »*, rappelant que le PS doit dépasser la *« barre des 30 % »* pour gagner.

Michel Noblecourt

Le jeu de chaises musicales des sommets européens

« LA FRANCE ne parle que d'une seule voix. » Le 6 mai 1986, François Mitterrand proclame le précepte de la conduite de la politique étrangère pendant une cohabitation. Assis sur un fauteuil isolé, au pied de la tribune d'où le président de la République tient sa conférence de presse à l'issue du sommet de Tokyo des sept pays les plus industrialisés, Jacques Chirac ne peut qu'approuver silencieusement.

L'humiliation a été rude : le nouveau premier ministre a été privé du dîner des chefs de délégation et de la séance de travail qui leur est réservée ; pour trouver une place parmi les représentants de la France, il a dû prier Edouard Balladur, alors ministre de l'économie, de rester à Paris. Trois ans après, celui qui a été défait à l'élection présidentielle reconnaît, au cours d'un entretien accordé à Pierre Favier et Michel Martin-Roland pour le deuxième tome de *La décennie Mitterrand* (Seuil) : *« J'aurais dû m'abstenir de venir à Tokyo »*.

La leçon, pourtant, n'a pas été immédiatement comprise. Lors de cette première cohabitation de la Ve République, tout est à inventer. Héritier du gaullisme, M. Chirac ne conteste pas les responsabilités particulières du chef de l'Etat dans la conduite de la politique diplomatique et militaire. S'il reconnaît le droit du président de la République de s'opposer au choix de ministre des affaires étrangères et de la défense qui ne lui conviendrait pas – il se résout à faire nommer Jean-Bernard Raymond, un diplomate de carrière, et André Giraud, un haut fonctionnaire –, il ne veut surtout pas se laisser enfermer dans « l'intendance ». Il dote Matignon d'une imposante cellule diplomatique ; le Quai d'Orsay s'arrange pour priver l'Elysée des « télégrammes » des ambassadeurs.

L'Europe est le principal sujet d'affrontement. François Mitterrand a pris ses précautions en faisant nommer à la tête du secrétariat général du comité interministériel en charge des dossiers européens une de ses proches, Elisabeth Guigou. Pour autant, les partenaires de la France, Helmut Kohl au premier chef, sont ballottés entre les deux têtes de l'exécutif français. M. Chirac estime en effet que les affaires qui sont traitées à ce niveau, concernant, pour l'essentiel, l'économie et les finances, sont de son ressort. Il souhaite donc représenter la France dans les sommets européens, mais François Mitterrand n'entend pas lui laisser sa place. Lors de ceux-ci, chaque pays a droit à trois chaises (le chef de délégation, les ministres des affaires étrangères et de l'économie). Matignon intervient donc auprès des puissances invitantes pour en faire ajouter une quatrième ; l'Elysée s'y oppose, même quand Margaret Thatcher est prête à faire une « fleur » à son « ami Chirac ».

Deux ans durant, cette cohabitation marche cahin-caha. A Madrid, le 11 mars 1987, lors du premier sommet franco-espagnol, le premier ministre explique aux journalistes que tout se passe bien parce que son gouvernement a enclenché une politique d'extradition des *« terroristes basques »*. Le président de la République réplique, le lendemain, que c'est celui de Laurient Fabius qui a commencé et que le RPR s'était opposé à l'entrée de l'Espagne dans le marché commun que les socialistes avaient mis en œuvre. Vingt jours plus tard, lors d'un déplacement aux Etats-Unis, M. Chirac affirme : *« Il n'y a pas de divergences de vues entre le président de la République et le chef du gouvernement. Nos amis américains le savent très bien ; c'est d'ailleurs une très grande force pour notre pays. »*

Six ans plus tard, le discours officiel sera exactement identique, mais tout a changé. François Mitterrand accepte la présence d'Alain Juppé au ministère des affaires étrangères et celle de François Léotard à la défense. Il donne un sérieux coup de main à M. Balladur dans la difficile négociation du GATT, s'étonnant simplement que le premier ministre veuille profiter seul du succès. Le chef du gouvernement, il est vrai, sait ménager les susceptibilités élyséennes. Il se dispense, ainsi, du voyage à Tokyo pour le sommet du G7. Mais l'approche de l'élection présidentielle lui fait oublier sa prudence habituelle : dans un entretien au *Figaro* du 30 août 1994, M. Balladur fait le bilan de sa politique étrangère. Dix jours plus tard, François Mitterrand rappelle, par la même voie, sa prééminence dans les choix diplomatiques.

Comme l'écrit Marie-Anne Cohendet dans son bilan de la première cohabitation (*La cohabitation*, éditions PUF), le président de la République et le premier ministre *« acceptent de voyager en tandem, mais c'est pour se disputer le guidon »*.

Thierry Bréhier

هكذا من الأصل

nouvelle cohabitation

Lionel Jospin dénonce une tentative de pression

L'emprunt de 1993 a coûté à l'Etat 4 milliards de francs

Il arrive à échéance le 16 juillet

C'EST UN PARADOXE que Raymond Barre aime souvent à relever : Antoine Pinay est passé à la postérité avec une image de sagesse financière exemplaire. Or, cette réputation est usurpée : avec son emprunt, l'homme au chapeau rond de Saint-Chamond contribua à vider les caisses de l'Etat.

En ira-t-il de même avec Edouard Balladur et son emprunt, dont le remboursement arrive à échéance le 16 juillet ? En pleine campagne, il ne se trouvera plus personne, dans les rangs de la majorité, pour dénoncer la gestion de l'ancien premier ministre. Alors que le dossier des finances publiques alimente de nombreuses controverses électorales, le bilan de cet emprunt apparaît, cependant, très lourd.

Il faut d'abord se souvenir quel était l'objectif de cet emprunt. Accédant à Matignon, M. Balladur a justifié cet appel à l'épargne des particuliers par des raisons qu'à l'époque nul n'a critiquées. Alors que la France était en récession, il s'agissait, selon lui, de mobiliser très vite des fonds pour prendre des mesures d'urgence et relancer l'économie. Les privatisations annoncées ne pouvant intervenir sur-le-champ et les sommes provenant de la vente des actifs publics n'étant donc pas immédiatement disponibles, l'emprunt a été présenté comme une sorte de « crédit-relais » permettant au nouveau gouvernement de ne pas perdre de temps. Il était en effet prévu que les souscripteurs de l'emprunt puissent ultérieurement échanger leurs créances contre des titres des « privatisées ».

A l'époque, cet emprunt, placé pour quatre ans à un taux de 6 %, a donc été salué comme une idée originale, offrant au gouvernement des marges de manœuvre inespérées. De surcroît, le gouvernement a assuré que son projet ne contribuerait pas à creuser les déficits ou la dette. Plus d'un million de français ont donc répondu à l'invitation, et l'emprunt a permis de collecter quelque 110 milliards de francs, au lieu des 40 milliards escomptés. Un véritable plébiscite financier...

Aucun des engagements pris à l'époque n'a, toutefois, été tenu. D'abord, seulement 10 milliards de francs ont été convertis en titres de « privatisées ». Ensuite, le lancement de l'emprunt a contribué indirectement à majorer à la fois les déficits et la dette. Dans le cas des déficits, la raison en est simple : une partie des recettes de l'emprunt a permis de financer par anticipation des dépenses courantes du budget, couvertes ultérieurement par les recettes de privatisation. Or le traité de Maastricht est très explicite sur cette pratique budgétaire peu orthodoxe : le financement de dépenses ordinaires de l'Etat par la vente d'actifs publics augmente d'autant les déficits publics.

De surcroît, une partie des sommes collectées par cet emprunt (près de 35 milliards de francs) a servi à commencer à régler le dossier dit du décalage d'un mois de la TVA pour les entreprises. Or, cette mesure, très controversée, est l'une de celles prises par M. Balladur qui a fortement contribué à augmenter la dette de l'Etat, en 1993-1995.

PUBLICITÉ ET COMMISSIONS

L'Etat, n'avait, de surcroît, aucun besoin de faire appel aux petits épargnants. Le directeur du Trésor, Jean-Claude Trichet, était, d'ailleurs, très opposé à cette idée. Au cours des années 80, la France a, en effet, réalisé de grands progrès dans sa politique de modernisation financière et il existe, désormais, des systèmes d'appel aux marchés très sophistiqués, et à faible coût, qui ne justifient plus qu'on fasse appel à la « veuve de Carpentras ». Dans ce nouveau contexte, les emprunts du type Pinay, Giscard ou Barre relèvent de la préhistoire financière.

Or, M. Balladur n'a pas voulu entendre ces conseils et, pour allécher les petits épargnants, il a accepté d'en payer le prix fort. D'abord, le lancement de l'emprunt a justifié une campagne publicitaire très coûteuse : environ 25 millions de francs. Seconde dépense : l'emprunt a donné lieu au versement de commissions aux banques qui ont participé à sa diffusion. De sources bancaires, on évalue ces commissions à près de 800 millions de francs. Or, ces sommes ont été dépensées en pure perte. Les emprunts que l'Etat lance sur les marchés, pour un montant annuel approchant maintenant 600 milliards de francs, ne donnent lieu à aucune commission.

Enfin, M. Balladur a autorisé que les emprunts soient « logés » dans les plans d'épargne-action (PEA). Or, la décision était très contestable. Cela a contribué à « polluer » les PEA, qui étaient initialement conçus pour accueillir des placements à risque (c'est-à-dire des placements en actions) et qui ont dû s'ouvrir à un placement sans risque, mais bénéficiant des mêmes avantages fiscaux.

C'est donc la source d'un troisième manque à gagner. D'abord, les réductions d'impôts consenties pour ce type de placements lui ont fait perdre, en recettes fiscales, quelque 1,5 milliard de francs. De plus, les épargnants détenant des sicav monétaires et qui les ont cédées pour souscrire à l'emprunt ont été exonérés de taxation sur les plus-values. Dans ce cas, le manque à gagner fiscal est considérable, mais difficile à chiffrer. A titre d'indication, un ménage disposant de 1,2 million de francs de sicav monétaires en 1990 et qui a souscrit à l'emprunt en 1993 a bénéficié d'une réduction d'impôt de 90 000 francs. Les milieux bancaires évaluent la perte fiscale pour l'Etat entre 1 et 2 milliards de francs.

Au total, on arrive donc à une perte sèche de l'Etat comprise entre 3,3 et 4,3 milliards, pour un emprunt qui, sans la moindre justification économique, a contribué à creuser les déficits et la dette. *« C'est le prix que M. Balladur a consenti à payer pour organiser sa propre promotion »*, raille un expert chiraquien, dont les rancœurs ne se sont toujours pas estompées.

Quoi qu'il en soit, l'Etat remboursera le 16 juillet les quelque 90 milliards de francs qui courent encore de cet emprunt. Cela se passera le plus normalement et le plus discrètement du monde : par appel aux marchés. Preuve qu'une gestion efficace de la dette publique ne nécessite pas de grands roulements de tambour...

Laurent Mauduit

Le coût des recours à l'épargne des particuliers

L'emprunt Balladur est celui, qui, en France, a permis de collecter les sommes les plus importantes car, si tous les institutionnels n'ont pas été servis, il n'y a pas eu de limite pour les particuliers : au total, 110 milliards de francs ont été réunis. Dans l'histoire financière du pays, l'emprunt Thiers, lancé en 1872, arrive en deuxième position dans le classement des appels publics à l'épargne des particuliers : son montant est estimé à 63 milliards de francs (francs 1993). Si la rente Pinay, assortie d'un rendement de 4,5 %, indexée sur le Napoléon, a coûté très cher aux finances publiques, parce qu'elle était exonérée d'impôt sur le revenu et surtout de droits de succession, c'est l'emprunt Giscard qui a le plus grevé les comptes de l'Etat : celui-ci a ainsi encaissé 6,5 milliards de francs en 1973 et, pour le rembourser, il a déboursé, en 1988, la somme de 55 milliards de francs, du fait de son indexation sur l'or.

Edouard Balladur se pose en concurrent d'Alain Juppé pour mener une politique libérale

François Léotard apporte son appui à l'ancien premier ministre

Edouard Balladur, en compagnie de François Léotard et de Nicolas Sarkozy, a réaffirmé, mardi 20 mai à Paris, l'existence du courant libéral au sein de la majorité. Il faut aller *« plus vite, plus loin, plus fort »*, a-t-il indiqué, pour réformer, pour lutter contre le chômage et pour moderniser la vie politique. De son côté, François Léotard a déclaré que les Français sont *« lassés d'une certaine forme d'arrogance »*.

RASSEMBLEMENT ! Les balladuriens, eux aussi, ont entendu le message de la campagne. *« Nos compatriotes veulent que l'on aille plus vite, plus loin et plus fort »*, a affirmé Edouard Balladur, mardi 20 mai, devant ses électeurs du 15e arrondissement de Paris. *« Plus vite dans la voie des réformes, plus loin dans la lutte contre le chômage, plus fort pour moderniser notre vie collective »*, a précisé l'ancien premier ministre.

Cette réunion publique, organisée dans un hôtel des bords de Seine, n'aurait pu être qu'un meeting de clôture de la campagne pour le candidat de la majorité présidentielle dans la douzième circonscription de Paris. Mais on ne résiste pas à M. Balladur. Le secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, au titre de Force démocrate, est venue faire acte d'allégeance : *« Je fais partie de ces candidats qui en appellent à Edouard Balladur. »*

Nicolas Sarkozy a interrompu une tournée en province pour rappeler que *« vos idées, monsieur le premier ministre, sont devenues celles de toute la majorité »*. Même le numéro deux de la campagne, François Léotard, n'a pas caché le sens de sa présence : *« Vous n'avez pas besoin de moi pour vous soutenir. »* Non, en effet, mais, à cinq jours du premier tour, il fallait réunir le ban et l'arrière-ban de la « balladurie » pour mieux afficher le message des libéraux dans la campagne.

Au passage, le président de l'UDF a égratigné, sans le nommer, le chef de la majorité. *« La campagne est un petit peu myope*, a-t-il dit. *Au-delà du projet, nos compatriotes attendent un comportement. »* Ils sont *« lassés d'une certaine forme d'arrogance »*. Il faut *« un talent de pédagogie pour enseigner les réformes »*, et du *« courage »*. Or, justement, *« vous avez eu le courage de le dire, monsieur le premier ministre, nous sommes des libéraux »*, a précisé M. Léotard à l'adresse de l'ancien chef du gouvernement.

« Nous n'avons pas peur de la liberté. (...) Soyons fiers d'avoir mis la liberté au cœur du débat ! », a renchéri M. Balladur. *« Nous ne sommes pas allés assez loin dans la voie de la réforme. Il nous faut inventer une voie nouvelle, et rapidement. Le temps nous est compté »*, a-t-il ajouté.

Il est clair que l'ancien candidat à l'élection présidentielle, tout comme Philippe Séguin et Charles Pasqua, mène sa propre campagne au sein de la campagne de la majorité. Ici, nul *« élan »*, serait-il nouveau ou partagé, mais toujours la *« voie nouvelle, comme les Français le désirent, comme ils nous y appellent »*. Derrière la tribune, sur une immense photo, M. Balladur, les mains dans les poches, s'apprête à traverser une rue, entre deux camionnettes. La légende annonce : *« La liberté au service du progrès »*.

« LA MÉTHODE DE LA RÉFORME »

« Les Français entendent que ces élections servent à quelque chose », a affirmé l'ancien premier ministre, en se félicitant de la dissolution de l'Assemblée nationale. *« On constate une prise de conscience chez nos concitoyens de la nécessité de la liberté pour réformer la société française et de la nécessité de l'Europe pour augmenter la puissance de la France »*, a-t-il ajouté. M. Balladur juge que, sur ces thèmes, la majorité est rassemblée. Son langage, dit-il, est *« en voie d'uniformisation »*, avant de prendre le soin de confier que lui-même participe, depuis trois semaines, avec Alain Juppé, Philippe Séguin et les principaux dirigeants de l'UDF à un petit-déjeuner hebdomadaire, où ils peuvent échanger leurs réflexions sur la conduite de la campagne législative.

Ce travail en commun n'empêche pas une diversité des positionnements. Pour ce qui le concerne, M. Balladur propose toujours sa méthode, *« une politique de dialogue et de contrat, la méthode de la réforme »*. *« Nous ne devons pas faire de la France le conservatoire mondial des droits acquis. »* Devant ses électeurs parisiens, il a pris aussi l'engagement solennel de *« tout faire pour que les Français aient davantage de liberté et de justice »*. Pour l'avenir comme dans le passé.

Jean-Louis Saux

DERNIERS JOURS AVANT LE PREMIER TOUR

La majorité sortante marche sur des œufs

Entre ceux qui « sentent mal » la campagne et ceux qui « la sentent très bien », la droite se veut avant tout prudente

NOTRE BILAN N'EST PAS BON. LES GENS NE NOUS AIMENT PAS. TIBERI EST DANS NOTRE CAMP.

IL FAUT TENIR...

... JUSQU'À LA VICTOIRE !

SURTOUT ne pas dire de bêtises. Eviter les bourdes. Faire gaffe, faire super gaffe. A quelques jours du premier tour de scrutin, la majorité ne craint qu'une seule chose, elle-même. Tout au long de la journée de mardi, les rendez-vous et les déjeuners qui se sont succédé avaient un ordre du jour prioritaire : préparer au mieux la soirée électorale de dimanche soir ainsi que les deux jours politiques décisifs qui suivront les résultats du premier tour. Dans les état-majors des partis, comme chez les stratèges de l'Elysée et de Matignon, on ne redoute rien tant que les déclarations à l'emporte-pièce des personnalités invitées des plateaux-télé, dimanche soir, et celles, encore moins maîtrisables, des candidats de la majorité dans les 577 circonscriptions que compte le pays.

Le sujet a occupé une bonne partie des discussions du déjeuner de la majorité, à l'Hôtel Matignon. A l'heure des pistaches, dans les appartements du premier ministre, la vingtaine de convives échange ses impressions de campagne. Désastreuses, pour François Bayrou : *« Ça fait trois jours que je la sens mal, cette campagne. Je ne sais pas pourquoi, mais je la sens mal. »* Enthousiastes, pour Charles Pasqua : *« Moi, je la sens très bien. »* On sourit : « Charles » s'est si souvent trompé ces dernières années...

La majorité des invités est beaucoup plus circonspecte. D'abord, observe un ministre, les résultats définitifs du premier tour seront tardifs, en raison de l'heure de fermeture des bureaux de vote dans les villes et du nombre de candidats, qui va ralentir le dépouillement. Les consignes de prudence sont distribuées à ceux qui devront commenter les résultats dès vingt heures. On s'attend plutôt à un mauvais premier tour, il convient donc de ne perdre aucune voix par des propos intempestifs. *« Ne faisons surtout pas de triomphalisme,* prévient un convive, *il faut à tout prix mobiliser pour le second tour. »* Un autre fait part de ses inquiétudes pour le deuxième tour, en évoquant l'hypothèse dans laquelle la droite serait majoritaire en sièges, mais pas en voix. Il faudra bien alors, explique-t-il, convaincre les Français que cette nouvelle majorité n'est pas illégitime.

A tous les responsables de partis qui partagent sa table, Alain Juppé distribue aussi des ordres précis : il faut tenir les troupes, partout, surtout dimanche soir, et ne pas les laisser décider elles-mêmes de leur attitude au second tour. Chaque candidat de la majorité devra avoir un contact téléphonique avec l'état-major de son parti, dimanche, prévient-il. La conversation glisse naturellement sur les triangulaires et le Front national. Jean-Claude Gaudin est très écouté lorsqu'il analyse la situation dans sa région de Provence-Alpes-Côte d'Azur : *« La bonne nouvelle, c'est que Mégret risque d'être battu. La mauvaise, c'est que Le Chevallier risque d'être élu à Toulon. »* Jacques Toubon partage son avis et se dit, pour sa part, « *sûr* » que le dirigeant d'extrême droite *« ne sera pas élu »*. Nicolas Sarkozy propose alors de fixer des règles claires pour le deuxième tour : pour le principe, tous les candidats de la majorité devront se maintenir. Au cas par cas, le principe pourra subir quelques exceptions : à Vitrolles, le candidat RPR devrait se retirer au second tour, alors qu'à Toulon, le candidat de la majorité le mieux placé devrait rester en lice pour le second tour.

Le matin, les mêmes questions avaient agité le bureau politique de l'UDF. Campagne et *« terrain »* obligent, il n'y avait pas foule autour de François Léotard. Là aussi, selon l'un des participants, l'atmosphère était à *« l'optimisme mou »*. On a préparé les agendas : rendez-vous a été pris pour un comité exécutif de l'UDF, dimanche 25, à 19 heures, afin de caler les messages qui devront être distillés tout au long de la soirée électorale. Les responsables de l'UDF sont en effet préoccupés : leurs troupes ont moins le sens de la discipline que celles du RPR. Comment les tenir face aux situations délicates qui sortiront des urnes ? Comment convaincre un dissident mal placé de se retirer ? Ou pis, un candidat investi battu de laisser la place ? Dès lundi 26 mai, une réunion de la commission nationale d'investiture RPR-UDF devrait se réunir, pour *« serrer les boulons »*. Un ministre observe, avec philosophie : *« L'opinion veut nous donner la majorité, mais avec une marge étroite. Notre problème, c'est que nous ne sommes pas sûrs que la précision "maastrichtienne" se renouvelle en notre faveur ! »*

BOUFFÉE DE NOSTALGIE

En attendant, il n'y a pas un instant à perdre. Pour les personnalités de la majorité, les marathons sur le terrain reprennent dès le début de l'après-midi. Nicolas Sarkozy est très demandé. Il essaie de répondre à toutes les sollicitations et visite en moyenne deux départements par jour, tout en faisant sa propre campagne à Neuilly. A son programme, mardi après-midi : Paris-Bourges. Bourges-Paris. Le Bourget-Issy les Moulineaux en hélicoptère pour ne surtout pas rater la réunion publique organisée par Edouard Balladur dans un grand hôtel du 15e arrondissement. Puis, re-hélicoptère (il adore ça) pour un ultime meeting à Dijon.

A Paris, l'ancien premier ministre l'attend dans un salon de l'hôtel, en compagnie de François Léotard. Edouard Balladur n'avait pas assisté au déjeuner de la majorité à Matignon. Interrogé sur cette absence, il confie : *« Oh ! vous savez, depuis trois semaines, nous avons un petit-déjeuner hebdomadaire le mercredi avec Léotard, Bayrou, Madelin, Juppé, moi-même et Séguin. Enfin, Juppé, Séguin et moi-même... Vous ne le saviez pas ? »* A ses deux anciens ministres, Edouard Balladur fait part de ses inquiétudes à propos de l'attirance des électeurs pour les candidats de Philippe de Villiers. On ne cesse, dit-il, de lui parler de la famille et des valeurs traditionnelles, mais finalement fort peu des affaires. Dans la salle, la foule attend déjà. On a ressorti les petites affiches de la campagne présidentielle, et même les cornes de brume. Les sept cents places assises sont occupées et on voit même des gens debout. François Léotard est saisi d'une bouffée de nostalgie, En se penchant vers Nicolas Sarkozy, il lui murmure : *« Tu te souviens de Bagatelle ? »* (le meeting de l'entre-deux-tours pendant la campagne présidentielle, au cours duquel les deux ministres balladuriens avaient été hués par les militants RPR).

Nicolas Sarkozy sourit. Maintenant, constate-t-il, tout le monde veut être à leurs côtés sur la photo. Il flotte un petit parfum de revanche sur la campagne. En 1995, confie-t-il, les gens étaient souvent agressifs à son encontre. *« Là, non, ils ont le sentiment que je suis revenu dans la famille. »* Il ajoute que les deux ans de purgatoire lui ont laissé des cicatrices et que *« les Français aiment les gens qui ont des cicatrices »* Chut ! Edouard parle : *« Nous devons avoir le courage de la vérité. Même en période électorale, cela ne messied pas. »*

Pendant ce temps là, au Bourget, l'avion qui emmène René Monory à Lourdes, pour une visite à Philippe Douste-Blazy, décolle. Le président du Sénat est un peu ronchon. Dans l'avion, personne ne sait encore que Jacques Chirac s'apprête à intervenir au même moment sur l'Europe. Quelqu'un interroge René Monory, qui voit régulièrement le président depuis le début de la campagne et a rendez-vous avec lui, mercredi, en fin de matinée, sur la nécessité d'une nouvelle inervention présidentielle d'ici le premier tour ? *« Oui, si c'est pour dire quelque chose »*, lâche le président du Sénat. Il se dit *« triste »* parce que la campagne est *« à côté de la plaque »*, pas assez *« enthousiaste »*, trop tournée vers le passé. Un soir, raconte-t-il, sa femme décroche le téléphone. C'était pour un sondage. *« Je n'y connais rien »*, a-t-elle répondu avant de raccrocher. Puis il se plonge dans des tableaux remplis de chiffres. Les derniers sondages confidentiels ? Pas du tout, il s'agit du « tableau de bord » du Futuroscope, avec les statisques des entrées du week-end de la Pentecôte.

A l'arrivée à Lourdes, la bonne surprise de l'intervention présidentielle redonne le sourire à M. Monory : *« Cela me va droit au cœur. L'Europe, c'est l'âme de cette dissolution. Je trouve très bien que le président ait annoncé la couleur. »* Devant les sept cents personnes réunies au palais des congrès, M. Douste-Blazy se dit lui-aussi *« soulagé »*. Nettement plus pâle que sur ses affiches, un peu raide, le ministre de la culture est monté à la tribune. C'est son premier discours depuis l'agression dont il a été victime le 2 mai. *« Quand vous êtes dans une chambre d'hôpital, que vous avez peur, que vous doutez, il est important de savoir que tant de gens pensent à vous et vous soutiennent »*, dit le maire de Lourdes, ému, avant de promettre : *« Voilà. Je ne souhaite plus jamais parler de cet épisode douloureux. »* Les autres orateurs, Alain Lamassoure et René Monory, promettent eux-aussi de ne pas en parler, mais en parlent, une dernière fois, pour rendre hommage au *« courage »* du ministre.

La nuit est tombée. Dans l'avion qui les ramène à Paris, Philippe Douste-Blazy confie que Jack Lang lui a encore téléphoné dans la matinée pour prendre de ses nouvelles. L'ancien ministre de la culture trouve la campagne *« nulle »*, raconte-t-il. Il lui a même dit : *« La prochaine fois, autant jouer l'élection aux dés ! »* Les fiches des Renseignements généraux qui tombent régulièrement sur le bureau de Jean-Louis Debré au ministère de l'intérieur, ne disent pas autre chose : les Français s'apprêtent à *« bouder les urnes »*, écrit dans sa note, l'un des fonctionnaires de cette maison, qui prédit un taux de participation inférieur de trois points à 1993.

Récit du service France



M. Jospin et M. Juppé sont dans le même bateau...

D'ABORD Londres et après Paris ? Pas nécessairement. L'écrasante victoire du nouveau Labour de Tony Blair lors des dernières élections britanniques n'a pas créé un effet de boule de neige sur les législatives françaises.



POINT DE VUE DE L'ÉTRANGER

Il existe une symétrie contraire entre le cas français et le cas britannique. L'ambition de Blair était de ressembler le plus possible à un dirigeant conservateur, Mme Tchatcher de préférence, mais dans une version moderne, loin de l'insularisme anti-européen de l'ancienne « dame de fer ». Le problème de Lionel Jospin et d'Alain Juppé est tout autre. En raison de la place de l'Etat dans la conception de la vie publique du premier ministre, M. Juppé et M. Jospin finissent par se ressembler beaucoup plus qu'ils ne le souhaiteraient.

Jacques Chirac préside toujours un pays aux réflexes étatistes dans lequel chaque atteinte à la protection sociale, chaque réduction des charges publiques se transforme, en une manifestation de douleur citoyenne. Sur ce point, Juppé n'est pas capable de prendre ses distances vis-à-vis de Jospin, ce qui nuit aux deux concurrents. Le problème n'est pas anecdotique. Il tient autant à l'identité des partis socialiste et néogaulliste qu'à l'anthropologie personnelle des deux dirigeants politiques. En Grande-Bretagne, les deux partis s'orientent vers une convergence idéologique car le travaillisme de Blair a cessé d'être social-démocrate pour assumer un capitalisme fonctionnel. En France, ni la droite ni la gauche ne réussissent à se démarquer suffisamment car le gaullisme est presque aussi étatiste que le socialisme.

Tony Blair naît politiquement en 1994, lorsqu'il assume la direction du Parti travailliste à la mort de John Smith. Il n'a pas de mal à réécrire son histoire. Ne qualifiait-il pas, il y a quinze ans, le thatchérisme d'agression contre la classe ouvrière ? Mais à l'époque il n'était rien...

En revanche, Jospin est le portrait vivant d'une éternité fossilisée. Michel Rocard n'a pas eu le temps de mener à terme l'évolution du Parti socialiste, en partant du « big bang » de 1993 pour aller jusqu'à une « blairisation » indubitable. Qui peut alors croire au jeu de jambes de Jospin, à sa capacité pour se réinventer lui-même ? L'ancien professeur, le fonctionnaire, intègre, calviniste, est l'esclave de tout ce qu'il ne pourra jamais devenir.

Mais si Juppé n'arrive pas à ressembler à un libre-échangiste anglo-saxon et si Jospin ne parvient pas à incarner la gauche qui copie la droite, c'est parce que la France n'est pas un Mécano qui peut être démonté à volonté. Chirac peut être convaincu que le seul chemin praticable pour toucher aux rives de la modernité est celui du « moins d'Etat et plus de société ». Mais qui peut douter que le président souhaite un Etat protecteur et que sa formation de haut fonctionnaire l'éloigne de cette vision d'une France semblable à la princesse de conte de fées dont parlait le général de Gaulle dans ses moments de tendresse ? Qui sait si Alain Madelin, étant donné ses origines modestes, ne pourrait être l'homme susceptible d'extirper le corporatisme en France ? Peut-être, mais il est déjà bien tard pour le savoir.

Peut-être tout ceci est-il beaucoup moins décisif qu'on ne le pense. L'exemple de Blair est aussi trompeur que passionnant. S'il a obtenu, le 1er mai, une victoire écrasante, il faut en chercher la raison dans l'usure des conservateurs : quatre mandats consécutifs ! C'est aussi parce que le premier ministre John Major provoquait un irrépressible ennui lors de ses apparitions à la télévision.

Finalement, le problème de Jospin et de Juppé tient au fait que ni l'un ni l'autre ne disposent de nouveaux modèles à partir desquels improviser. C'est terrible, mais Jean-Marie Le Pen n'avait pas tout-à-fait tort : *« Jospé »* et *« Juppin »* sont face à face.

M. A. Bastenier
est vice-directeur pour les affaires internationales d'« El Pais »

Un candidat « provo » face à M. Pandraud

SUR L'AFFICHE, la boucle d'oreille brille à peine, juste décelable pour ceux qui la connaissent. On a vu le candidat plus mal rasé, et le sourire moins emprunté. On l'a aperçu aussi en plus mauvaise compagnie. En bas du grand poster couleur, les soutiens de Jean-Luc Bennhamias font en effet rêver : Dominique Voynet, Lionel Jospin, Robert Hue. Rien de moins pour ce « baba » historique, secrétaire national des Verts depuis avril, devenu *in extremis*, par la grâce d'un quintuple accord sauvé des mauvaises humeurs communistes, *« candidat unique de la gauche contre le Front national »* dans la huitième circonscription de Seine-Saint-Denis.

PORTRAIT

Jean-Luc Bennahmias : « Je conçois que je puisse irriter : je me marre tout le temps »

Socialistes, communistes, radicaux... M. Bennahmias a besoin d'eux tous mais, en même temps, de personne. D'eux tous pour affronter le candidat de la majorité, Robert Pandraud – *« un droitier maladif et monomaniaque »* –, et Martial Bild – *« un vrai facho »*. De lui seul pour se convaincre qu'un jour, après dix-huit ans de vie en communauté, il pourrait, à quarante-deux ans, passer ses nuits... au Palais-Bourbon. *« J'ai déjà porté une cravate, pendant huit ans, quand j'ai fait du théâtre. Comme je veux bien jouer un rôle à l'Assemblée, j'appliquerai le règlement. »*

Pas sûr que M. Bennahmias adore les marchés. Pas certain que, côté poignées de mains, il sache en faire assez. Ancien du PSU et des Amis de la Terre, alternatif d'*Antirouille*, « Ben » est un militant. Jusqu'à présent, il s'est montré nettement plus à l'aise dans les manifs que dans les élections. *« J'ai mal supporté les années 80. La France qui gagne, merci ! Il m'arrive de jouer au Millionnaire, je sais qu'on gagne très peu. »*

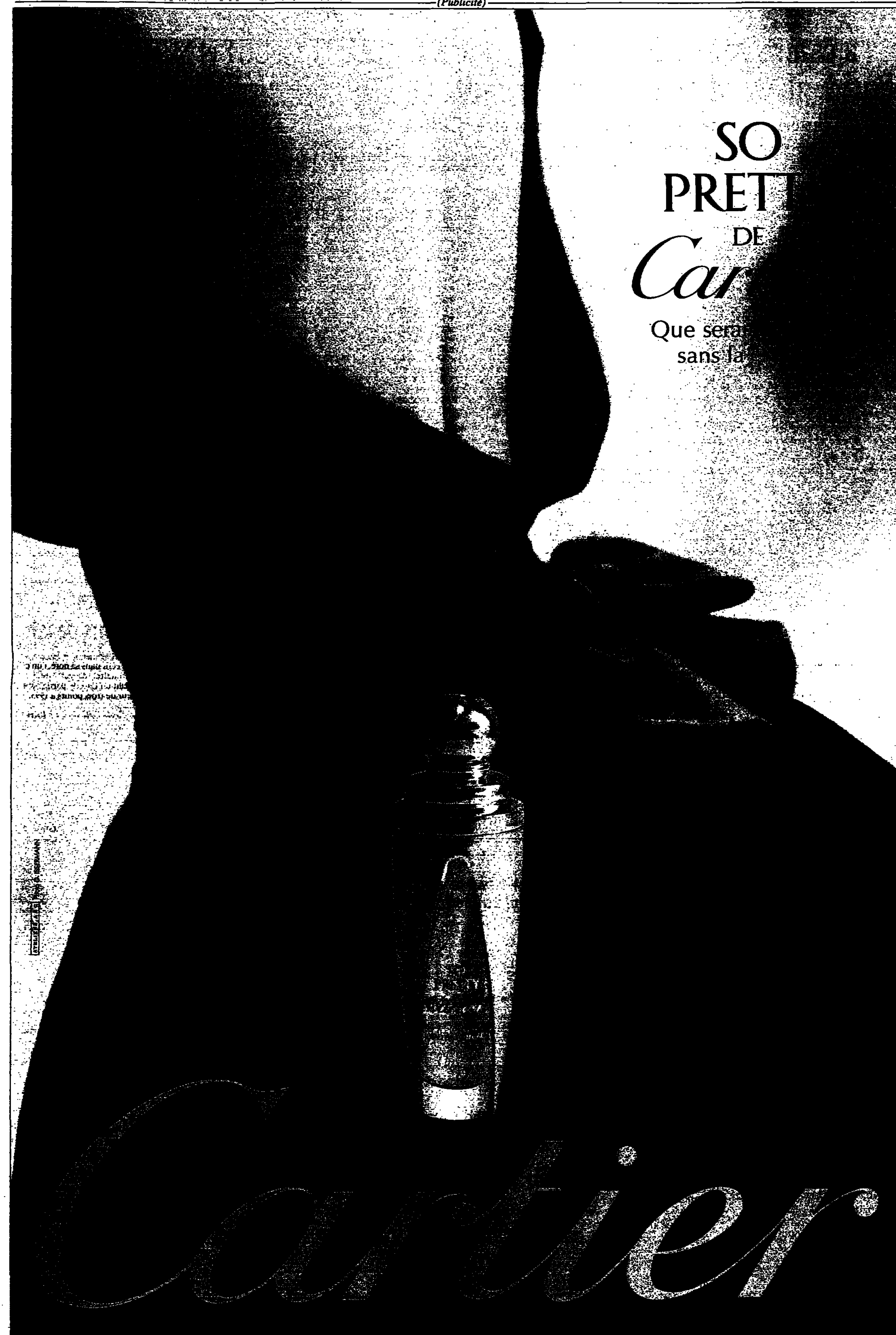
En décembre 1995, « Ben » *« rencontre enfin des gens qui sont contents »*. Le 22 février, avec son *« nom difficile à écrire »*, il défile à Paris, contre *« le fils Debré »*. Le 29 mars, à Strasbourg, c'est lui qui, sur le quai, règle les derniers détails de son *« train de la gauche »*. « Ben » est un bon contrôleur. Quand Yves Cochet fixe les ultimes détails de l'accord avec le PS, à la droite de Mme Voynet, « Ben », à sa gauche, rencontre les acteurs du « mouvement social ». Il file d'une rencontre avec la gauche socialiste à une causerie avec les refondateurs communistes. Et leur assure – quand, depuis les accords passés avec le PS, ceux-là n'y croient plus guère – que les Verts n'ont pas renoncé à l'idée d'une « grande coalition » de toute la gauche, qui courrait jusqu'à la plus extrême.

A Noisy-le-Grand, « Ben », adjoint au maire depuis 1995, a *« choisi »* de s'occuper de la sécurité et des transports. Quelques jours avant les municipales, la Butte-Verte avait pourtant vu s'enflammer son gymnase et des salles de classe. *« J'ai une bonne connaissance du milieu policier... Je crois pouvoir dire aussi que je connais bien les cités. Je tente de jouer le rôle de trait d'union entre les deux »*, sourit M. Bennahmias.

Les plus gros soucis, d'ailleurs, ne viennent pas forcément de là où l'on croit. La campagne législative du candidat « Verts-unique » s'est apparentée à un *« parcours de haies »*. Le Mouvement des citoyens, agacé d'avoir été écarté de l'accord national sur les candidatures uniques face au FN, a maintenu son candidat. M. Bennahmias père, socialiste depuis 1974, rapporte discrètement à son fils les noms d'oiseaux que lançait contre lui, quelques jours avant, la section PS de Gagny-Rosny, étourdie par cet accord national précipité par la dissolution. *« Je conçois que les socialistes et communistes aient eu du mal à avaler ma candidature. C'était trop tôt. »* Il rit : *« Je conçois aussi que je puisse irriter : je me marre tout le temps. »*

Ariane Chemin

هكذا من الأصل



candidat « provo » face à M. Panda

La campagne du PCF met en concurrence deux « lignes » très différentes

Le score communiste sera « analysé » par les adversaires de Robert Hue

Le PCF, qui a laissé à ses fédérations une grande latitude dans le choix des candidats, affronte les législatives dans des conditions diverses. Dans les Bouches-du-Rhône, le succès de Roger Meï, en octobre 1996, au terme d'une campagne élargie à d'autres composantes de la gauche, a fait des émules. Dans le Val-de-Marne, les communistes préfèrent aller seuls au combat et flattent une base très hostile à tout accord avec le PS.

AU PARTI COMMUNISTE, la grande *« liberté »* laissée aux fédérations n'est pas pure rhétorique. Robert Hue en a fait lui-même l'expérience, qui a dû imposer personnellement, dans cinq circonscriptions, une candidature unique de la gauche, passant outre la mauvaise volonté de ses troupes. Alors que le PCF a dédidé de rompre avec sa loi d'airain électorale – un candidat dans chaque circonscription – et de conclure des accords de premier tour, les campagnes des fédérations témoignent de « lignes » différentes, pour lesquelles les élections des 25 et 1er juin seront un test stratégique. En cas de mauvais résultat global, le scrutin pourrait aussi être l'occasion, pour certains, de porter le fer contre M. Hue.

Le « petit livre rouge », qui présente le programme et la campagne d'affiches nationale, dicte, à première vue, un discours cohérent. Certes, le programme n'est pas tout à fait le même que celui adopté lors du 29e congrès : inutile d'y chercher, par exemple, l'inscription du *« droit de vote des immigrés aux élections locales »* ou la *« régularisation des sans-papiers »*. Quelques rares candidats s'en sont inquiétés auprès de la Place du Colonel-Fabien, qui feint de s'étonner de cet oubli et affirme : *« On sait bien que nous sommes pour. »* A chacun, sur le terrain, de s'arranger, suivant ses électeurs et ses convictions.

« Non à Le Pen : la preuve par Gardanne », disent de leur côté les affiches, en évoquant la victoire du candidat communiste, Roger Meï, en octobre 1996. Un slogan pour initiés, dans lequel la Place du Colonel-Fabien et les Bouches-du-Rhône ne mettent pas la même chose. A Paris, Gardanne marque la victoire d'une gauche unie qui a fait perdre 4 000 voix au Front national. Pour la gauche non socialiste méridionale, c'est le symbole de cette alliance de l'autre gauche face au PS, baptisée « pôle de radicalité », qui a permis ce résultat.

UN SUPPLÉANT DE LA LCR

A la demande de la fédération des Bouches-du-Rhône ont fleuri, ici et là, de nouvelles alliances et de nouveaux tickets. Comme Roger Meï, dans la dixième circonscription, Guy Hermier est soutenu, dans la quatrième, à Marseille, par une large coalition courant des Verts jusqu'à la LCR, en passant par le MDC, la CAP et l'AREV. Dans la neuvième, Jean Tardito, autre refondateur, peut compter sur la CAP et la LCR, et même les... radicaux-socialistes d'Aubagne. A Vitrolles, dans la douzième, le sociologue Alain Hayot a le soutien de la CAP, de la LCR, de l'AREV, tandis que MDC et les Verts mènent une campagne très discrète, comme chez Francis Caccinttolo et son suppléant MDC, dans la septième. Enfin, à Aix-en-Provence, dans la quatorzième, Evelyne Thobert a pu imposer, non sans péripéties, un suppléant... LCR, Rémy Jean. *« Ça fait partie de la mutation du Parti »*, commente sobrement l'aide-soignante.

Malgré les *« débats internes »* qui animent la « fédé », une *« dynamique s'est créée »*, juge M. Hayot. *« Depuis Gardanne, quelque chose s'est construit »*, dit Robert Abad, cadre de la fédération. *« Ceux qui étaient pour l'ouverture ont saisi les premiers l'occasion,* analyse M. Jean, *et la "fédé" a donné son aval. Les "huïstes" s'imposent lentement face aux conservateurs, tandis que les élus refondateurs pèsent de l'extérieur, par leur réflexion. »* Ces derniers peuvent désormais compter sur le soutien de *La Marseillaise*, qui, pour contrer la prochaine fusion *Provençal-Méridional*, travaille aujourd'hui à une nouvelle formule en ouvrant son comité éditorial à des non-communistes.

Dans le Val-de-Marne, autre grosse fédération, elle aussi orthodoxe, les dialogues sont moins évidents. Pas de ticket commun : le MDC a officiellement dénoncé, dans un communiqué, *« l'attitude de la direction départementale du PCF »*. Le renouvellement des candidats, incontestable, n'a pour l'heure pas été contesté : la discipline prévaut. Les communistes font ainsi front commun derrière le communiste d'ouverture Jean-Claude Lefort, à Vitry, soigneusement doublé d'une suppléante « marchaisienne », Sylvie Vassalo. Et Claude Billard, à Villejuif, mène campagne en cultivant l'image et l'héritage de « Georges » (Marchais).

Place du Colonel-Fabien, on surveille avec inquiétude la neuvième circonscription du Val-de-Marne, où se présente Paul Mercieca. On étudiera avec attention les résultats de M. Caccinttolo, qui, à Marseille, tentera de rééditer l'exploit de M. Meï. Le verdict des urnes aura son importance. Crédité de 9 % à 11 % des suffrages, le PCF risque de souffrir du vote utile et d'une campagne que Lionel Jospin, au moins au départ, a bordée à gauche, notamment sur l'Europe. Hostile à toute participation gouvernementale, M. Marchais indique laconiquement que, si les résultats sont mauvais, *« il faudra analyser »*. Si M. Hue se trouvait trop contesté, les refondateurs ont en revanche décidé de lui apporter leur soutien, mais ils en profiteront pour exiger *« qu'on donne enfin un contenu à cette mutation »*.

Ariane Chemin

La CGT et SUD s'opposent à Lionel Jospin sur France Télécom

L'idée d'une consultation ne fait pas l'unanimité

LES PROPOS de Lionel Jospin sur le cas de France Télécom ont plutôt fait l'effet d'une douche froide sur les syndicats CGT et SUD, majoritaires chez l'opérateur public. Dans un entretien accordé hier au *Monde*, le premier secrétaire du Parti socialiste, tout en rappelant que son objectif n'était pas de terminer la privatisation en cours ajoutait : *« Un certain nombre de gens me disent que le personnel de France Télécom est maintenant d'accord avec le processus engagé de distribution du capital. On leur posera la question. »*

La fédération CGT des PTT a aussitôt indiqué, mardi, qu'*« il n'y a pas de fatalité au bradage de France Télécom sur les marchés financiers »* et a appelé les personnels à faire entendre leurs revendications *« par la lutte dans l'unité et par le suffrage universel »*. Elle propose que les salariés de France Télécom s'associent à la journée d'action décidée par les postiers pour le 10 juin. Pour la CGT, *« l'opposition à la privatisation reste forte et la direction dispose d'ailleurs d'analyses qui confirment que le personnel reste attaché à un statut de service public »*. Elle demeure hostile à la consultation du personnel, estimant que le verdict des élections professionnelles du 11 juin 1996 a été clair. Les deux syndicats CGT et SUD, les plus opposés à la privatisation, ont recueilli ensemble 55 % des voix.

De son côté, la fédération SUD-PTT a rappelé que *« le processus de privatisation de France Télécom ne doit pas être poursuivi »* et que celle-ci *« doit rapidement redevenir une entreprise publique au service de l'intérêt général, indépendante de tous capitaux privés »*. *« Le gouvernement actuel et la direction de France Télécom ont imposé la transformation en société anonyme contre l'avis de l'énorme majorité du personnel, de l'ensemble des syndicats et des associations d'usagers »*, indique-t-elle.

Seule la Fédération FO des PTT estime que *« les déclarations du Parti socialiste sont plus sensées qu'il y a quelques jours »*. *« Nous préférons que les partis en campagne s'engagent sur des choses qu'ils pourront tenir »* et *« l'on voit mal comment un gouvernement pourrait se passer de telles sommes dans son budget »*, poursuit-elle. Pour FO, le personnel *« est plus soucieux de la garantie de l'emploi et de son statut de fonctionnaire que préoccupé par le statut de l'entreprise »*. Dans ces conditions, *« l'idée d'une consultation peut être intéressante »*, car *« cela peut sécuriser un peu le personnel »*.

Alain Beuve-Méry et Philippe Lecœur

« Entre deux maux, il faut choisir le moindre » selon M. Le Pen

APRÈS LA TEMPÊTE du week-end de Pentecôte qui a apporté un correctif de poids sur la stratégie du Front national dans la campagne législative (*Le Monde* du 21 mai), les responsables du mouvement d'extrême droite se sont appliqués, mardi 20 mai, à présenter un front uni. *« Je ne vais pas voter pour le Parti socialiste ! »*, a précisé Jean-Marie Le Pen à l'adresse de tous ceux qui critiquaient ses prises de positions récentes en faveur d'*« une Assemblée de gauche »*.

Le président du Front national, qui présidait un meeting de son parti à Toulon, a toutefois réitéré ses attaques contre le président de la République en affirmant que Jacques Chirac *« s'est donné comme objectif de dissoudre la France dans l'Europe de Maastricht »*. C'est là, à ses yeux, *« le plus grand crime, à empêcher par tous les moyens »*. *« Ne pas donner la majorité à Chirac,* a-t-il continué, *c'est nous placer dans une situation moins dangereuse pour notre pays. Si, par hasard, nous avons dix, quinze ou vingt députés, nous pourrions être les arbitres de la situation. Dans le cas contraire, nous pouvons toujours espérer une nouvelle dissolution dans les deux ans. Sinon, entre deux maux, il faut choisir le moindre. »*

Quelques instants plus tôt, le secrétaire général du parti, Bruno Gollnisch, invité de la chaîne câblée LCI, avait précisé que *« Le Pen, Mégret et* [lui-même sont] *sur la même longueur d'ondes »* en ce qui concerne un vote éventuel pour la gauche. *« Nous ne sommes ni pour la peste ni pour le choléra,* a dit M. Gollnisch. *Nous avons une détestation de cette politique qui est fondamentalement la même. »*

RAFALE DE QUESTIONS

D'habitude friand de calembours et de formules choc, le chef du parti d'extrême droite s'est montré, mardi soir, mesuré. Comme si le cœur n'y était pas. Il est vrai qu'après la contestation du week-end dans les rangs de son propre parti, il avait eu une rude matinée. Il avait dû, en effet, essuyer une rafale de questions, concernant notamment ses « dérapages » verbaux comme ses fréquentations de mouvements étrangers racistes ou ouvertement fascistes, lors d'une conférence de presse organisée à Paris par l'Association des journalistes étrangers.

Il s'en est fallu de peu que l'affrontement verbal ne dégénère lorsqu'une personne assurant la sécurité de Jean-Marie Le Pen a fait, à deux reprises, le geste du « sourire kabyle », en passant le pouce sur sa gorge, à l'adresse d'un journaliste de Radio J, Frédéric Haziza, qui posait des questions dérangeantes au président du Front national. Le journaliste a décidé de porter plainte pour menaces de mort.

Christiane Chombeau et José Lenzini

« Table ronde » pour calmer la colère des producteurs de lait

APRÈS l'annonce par le ministère de l'agriculture qu'une réunion aurait lieu mercredi 21 mai, les producteurs de lait, qui avaient organisé dans la nuit du 19 au 20 mai des manifestations dans plusieurs régions, ont cessé leurs actions. Présidée par Philippe Vasseur, cette rencontre, *« destinée à trouver une solution à une crise qui s'aggrave de jour en jour »* selon le ministère, devait regrouper les producteurs, les entreprises de grande distribution et les transformateurs de produits laitiers. La Fédération nationale des producteurs de lait *« attend de cette réunion des engagements concrets concernant la valorisation de la production, notamment en ce qui concerne le prix du lait, élément essentiel du revenu des producteurs »*.

Un appel contre les répressions policières

APRÈS les brutalités policières commises les 1er et 18 mai, lors de tentatives d'occupation d'immeubles vides pour reloger des familles sans abri et le 14 mai, pendant l'occupation symbolique du stade de France par des sans-papiers, un appel unitaire contre la répression et les violences policières a été lancé, mardi 20 mai. Cet appel qualifie d'*« inacceptables »*, *« les violences, actes répressifs et actions illégales des pouvoirs publics »* qui *« s'attaquent à des mouvements de chômeurs, de "sans droits" et d'exclus qui s'expriment par les seuls moyens en leur possession : les manifestations, les marches et les occupations »* et qui *« visent aussi les militants associatifs et les citoyens qui leur apportent leur soutien »*. Parmi la soixantaine de premiers signataires, on retrouve le professeur Léon Schwartzenberg, l'actrice Marina Vlady, l'écrivain Dan Franck, Jean-Baptiste Eyrault (DAL), Jean-Claude Amara (Droits devant !), Michel Deschamps (FSU), Annick Coupé (SUD-PTT), Guy Hermier et Patrick Braouzec (PC), Dominique Voynet (Verts), Alain Krivine (LCR), Harlem Désir (PS).

DÉPÊCHES

■ **ADMINISTRATION :** Dominique Perben, ministre de la fonction publique, devait présenter en conseil des ministres, mercredi 21 mai, un projet de loi et un projet de décret comportant la simplification d'environ trois cents régimes d'autorisations administratives et de déclarations préalables. Ces deux textes prévoient la suppression de certaines autorisations (telles que celles délivrées pour exercer la profession de VRP, de coiffeur, etc.). Certaines demandes d'autorisations seront considérées comme accordées en cas de silence de l'autorité compétente (agrément des établissements d'enseignement supérieur privés à but non lucratif à recevoir des dons déductibles, délivrance de la licence d'agent de mannequins, etc.). La procédure de délivrance du permis de chasser devrait être simplifiée.

■ **TÉLÉVISION :** selon un sondage réalisé par l'IFOP pour *TéléVision Le Mensuel* (par téléphone auprès d'un échantillon de 1001 personnes représentatif de la population française inscrite sur les listes électorales), 60 % des Français estiment que les chaînes de télévision ne sont pas indépendantes du pouvoir politique. Avec 27 % d'opinions favorables, Canal Plus et Arte (19 %) sont considérées comme les plus indépendantes. Elles sont suivies par TF 1 (16 %) et M 6 (13 %). Le service public arrive bon dernier avec 9 % de réponses positives pour France 3 et 2 % pour France 2.

■ **CAMPAGNE :** les formations politiques programmées mercredi 21 mai, dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision, devaient être le RPR, l'UDF, Génération Ecologie, le Mouvement écologiste indépendant, le PS, Solidaires régions écologie et Lutte ouvrière. Jeudi, ce seront le PCF, le MDC, le PS, Initiative républicaine, l'UDF, le RPR, les Nouveaux écologistes, Rassemblement nature et animaux et le Parti de la loi naturelle.

■ **CGPME :** Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), estime dans un communiqué publié le 20 mai que *« 1,5 million de PME sont menacées directement dans leur vie quotidienne par le programme socialiste »*. Il déclare que *« la droite a montré sa volonté de nous entendre et de nous aider »*.

■ **IGA :** Gérard Vanier, préfet, délégué interministériel à la coopération régionale Caraïbes-Guyane depuis 1994, devrait être nommé inspecteur général de l'administration en service extraordinaire.



CGT et SUD s'opposent à Lionel Jospin sur France Télécom

able ronde - pour calmer colère des producteurs de lait

appel contre répressions policières

هكذا من الأصل

JUSTICE Lors du procès des comptes de l'Olympique de Marseille, mardi 20 mai, l'ancien directeur général du club, Jean-Pierre Bernès, a indiqué que certains matchs avaient été *« achetés »*, confirmant ainsi ses déclarations au juge d'instruction. Il a refusé de donner plus de précisions. ● BERNARD TAPIE a nié ces accusations, affirmant que les matchs achetés étaient *« très, très, très rares »* et *« tout de suite visibles »*. Revenant sur le dossier VA-OM, il a reconnu que l'argent qui avait permis de corrompre des joueurs de Valenciennes avait été *« trouvé sur les espèces de la vente des billets de la finale »* de la Ligue des champions contre le Milan AC. ● DANS LA NUIT du 20 au 21 mai, M. Tapie a été hospitalisé à la suite de douleurs cardiaques. Le tribunal devait décider mercredi 21 mai à 15 heures de poursuivre ou non l'audience.

Le procès de l'OM s'attarde sur la corruption et les matchs achetés

L'ancien directeur général du club, Jean-Pierre Bernès, a confirmé ses déclarations au juge d'instruction sur le trucage des rencontres. Bernard Tapie a déclaré qu'en 1990 un intermédiaire avait proposé un « deal » avant une demi-finale de Coupe d'Europe

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

La coupe d'Europe conquise par l'OM en 1993 a vacillé, mardi 20 mai, au palais de justice de Marseille. Lorsque le président du tribunal s'est demandé si, dans les années précédant la fameuse victoire, Bernard Tapie n'avait pas facilité certains succès en soudoyant des arbitres ou des joueurs adverses, il s'en est même fallu de peu qu'elle ne soit renversée. Au-delà de l'homme d'affaires, l'honneur de la ville était en jeu. Faute d'éléments précis, les questions du magistrat sont cependant restées en suspens.

PROCÈS

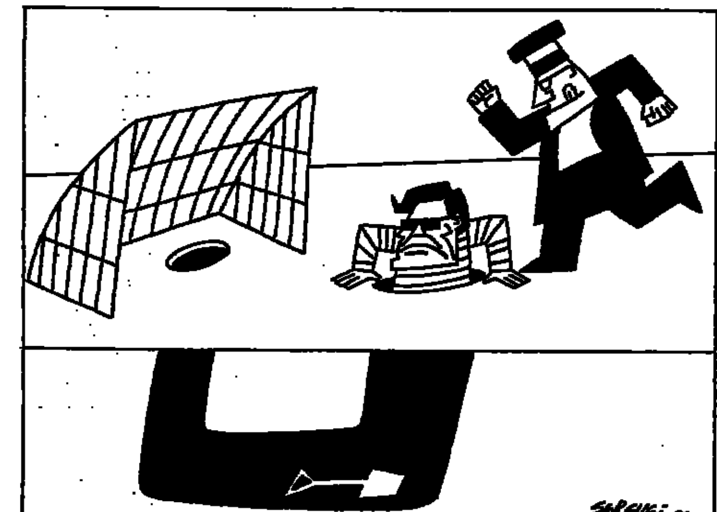
Depuis une semaine, le volet « corruption » des comptes de l'OM était annoncé comme une sorte d'apothéose du grand déballage. Mardi 12 mai, le président Richarté a lui-même franchi le pas en poussant Jean-Pierre Bernès dans ses derniers retranchements. Devant le magistrat instructeur, l'ancien directeur général du club avait admis que des matchs avaient été *« achetés »*. D'après lui, *« une somme de 5 à 6 millions de francs »* était consacrée, chaque année, à ces dépenses. A ce stade de l'enquête, plusieurs personnes avaient confirmé la corruption, en particulier l'intermédiaire croate Ljubo Barin. Le moment est donc arrivé de répéter tout cela au tribunal.

Cramponné à la barre, M. Bernès paraît déstabilisé par le mystérieux destin d'une commission de 2,3 millions de francs versée à l'impresario portugais Manuel Barbosa en 1989. M. Richarté suggère que cet argent a pu servir à avantager l'OM. A la seule évocation d'une telle hypothèse, le prévenu Bernès devient aussi livide qu'à Valenciennes, ce jour du printemps 1995 où il avait admis la responsabilité marseillaise dans le scandale du match VA-OM. Le président l'invite à parler. *« Devant le juge, vous en avez dit trop ou pas assez... »*

CRAINTES SOUS-JACENTES

Le prévenu hésite, bafouille, répète qu'il a déjà donné *« certaines explications »*, mais le magistrat exige des *« précisions »*. Il règne dans la salle un silence de cour d'assises. Le public, composé pour partie de fidèles de l'OM, retient ses murmures. M. Tapie, assis sur la droite, sollicite déjà la parole. M. Bernès, considéré par certains Marseillais comme une « balance », confie alors : *« En ce lieu, à Marseille, je pense que vous pouvez comprendre que les explications que j'ai données au juge suffiront. »* Autrement dit : dans une ville aussi excessive, sa sécurité serait menacée.

L'argument ne convainc pas le président. *« M. Bernès, je ne comprends pas votre attitude. C'est le moment, c'est le procès, après ce sera trop tard ! »* L'ancien dirigeant finit par lâcher : *« J'ai dit au juge qu'une partie de l'argent avait servi à l'achat de matchs, je le confirme. »* Il assure néanmoins que la commission de Manuel Barbosa n'était pas destinée à la corruption, mais il est trop tard pour faire marche arrière. Le tribunal a abordé de front le sujet tabou.



Revenant sans cesse à la charge, M. Richarté entend aller *« au bout des choses »*. *« M. Bernès n'est pas l'agneau qui vient se sacrifier sur l'autel de la justice ! Il n'est pas le seul à avoir parlé au juge d'instruction ! »*

M. Tapie, le doigt levé comme un écolier impatient, prend enfin la parole. Pour critiquer les journalistes, accusés d'attendre cet instant depuis une semaine mais aussi pour s'en prendre au président, auquel il reproche de chercher à tout prix des preuves de truquage. L'ancien ministre poursuit son intervention par un étonnant exposé sur le B-A-BA de la corruption. Il explique en substance que, pour arranger un match, rien ne sert de recourir à des intermédiaires, mieux vaut sortir de l'argent en liquide des caisses du club ! A l'appui de sa démonstration, il prend l'exemple de l'affaire VA-OM *(lire ci-dessous)*.

A la reprise de l'audience, en début d'après-midi, l'*« abcès »* matinal n'est pas encore totalement crevé. Dès lors qu'il est question de l'intermédiaire grec Spiridon Karageorgis, le sujet ne saurait, de toute manière, être éludé. Jugé par défaut, cet homme d'influence, qui se trouve sous le coup d'un mandat d'arrêt international, était parfois utilisé par l'OM pour fournir des renseignements techniques sur ses adversaires, assurer l'« intendance » de certains déplacements ou négocier les droits de retransmission télévisée.

M. Tapie précise qu'une Coupe d'Europe se prépare aussi en accueillant les arbitres dans les meilleures conditions. Il faut les *« régaler le midi, les régaler le soir, et même les régaler un peu plus encore »*. Une allusion, sans doute, aux *« hôtesses accueillantes »* mentionnées dans le dossier...

FONDS DÉBLOQUÉS

M. Karageorgis disposait de comptes en banque en Suisse, où l'OM le rétribuait. L'accusation a vu là matière à suspicion concernant deux matches de 1989, contre l'AEK Athènes et Sofia, pour lesquels M. Karageorgis aurait pu faire office d'intermédiaire.

Le président Richarté rappelle à M. Bernès ses déclarations au juge à propos de ces rencontres prétendument achetées : *« Je n'enlève pas une virgule, je n'ajoute pas un point »*, répond celui-ci en se gardant toutefois d'apporter des précisions. Il est sûr que des fonds avaient été débloqués, mais il affirme ignorer s'ils ont effectivement servi à assurer la qualification.

M. Tapie, lui, procède par contre-attaque. On l'accuse de collusion avec Karageorgis ? Il réplique que c'est « Spiros » qui avait proposé un *« deal »* à l'OM en 1990 avant une demi-finale de Coupe d'Europe contre Benfica. Les tarifs proposés étaient, selon lui, de 600 000 francs pour l'arbitre et de 300 000 francs par juge de touche. Toujours d'après M. Tapie, l'OM avait refusé et dénoncé l'intermédiaire véreux. *« Marseille n'a pas volé ses titres »*, insiste-t-il, conscient de la sensibilité du sujet aux yeux d'un public nostalgique. A l'entendre, les matches achetés dans le football seraient *« très, très, très rares »* et *« tout de suite visibles »*. Il précise n'avoir *« jamais eu de proposition d'intervention »* en France.

Le président Richarté ne paraît pas convaincu. Détendu, souriant, mais toujours aussi pugnace, il prend plaisir à poser des questions à Bernard Tapie, qui s'embourbe dans des explications tortueuses ; à Jean-Pierre Bernès, qui confirme ses déclarations sans s'aventurer au-delà ; mais aussi à Ljubo Barin, l'intermédiaire croate qui avait parlé d'un Tapie corrupteur au juge d'instruction.

Quand le président du tribunal lui demande s'il est prêt à réitérer ses accusations, le Croate répond *« oui »*, confirmant donc la corruption. Mais, lorsque M. Tapie lui demande s'il a déjà acheté un match au nom de l'OM, il répond *« non »*. Tout le procès est résumé là, entre ce « *« oui »* et ce *« non »*, comme si chacun tenait son rôle, rien que son rôle, en prenant soin de ne pas trop déranger le voisin.

Philippe Broussard

Hospitalisé pour un malaise cardiaque

Se plaignant de *« vives douleurs »* au niveau du cœur, Bernard Tapie a été transporté, mercredi 21 mai, vers 0 h 30, de la maison d'arrêt de Luynes à l'hôpital d'Aix-en-Provence. Pris en charge par les sapeurs-pompiers et placé sous escorte policière, l'ancien président de l'OM, qui souffrait également d'*« étouffements »*, a été admis au service de soins intensifs. L'hôpital a annoncé que M. Tapie serait maintenu sous surveillance médicale jusqu'au jeudi 22 mai, même si son état n'inspirait aucune inquiétude. Le tribunal, qui a désigné deux experts médicaux pour l'examiner, devait décider mercredi 21 mai, à 15 heures, de poursuivre ou non l'audience. M. Tapie a fait savoir de son côté qu'il souhaitait que l'audience reprenne en sa présence le plus tôt possible.

Où l'on reparle de l'affaire VA-OM...

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Le dossier qui a valu à Bernard Tapie sa condamnation à huit mois d'emprisonnement ferme pour corruption et subornation de témoins s'est à nouveau trouvé au centre des débats, mardi 20 mai, devant le tribunal correctionnel de Marseille. M. Tapie est revenu à plusieurs reprises sur le sujet, livrant des confidences plutôt déroutantes pour un homme qui a toujours nié toute responsabilité personnelle dans la corruption des joueurs valenciennois, le 20 mai 1993.

En fin de matinée, alors que le tribunal l'interrogeait sur d'éventuels « achats » de rencontres, l'ancien ministre a déclaré que l'argent utilisé à Valenciennes avait été *« trouvé sur les espèces de la vente des billets de la finale »* de la Ligue des champions contre le Milan AC, prévue quelques jours après le match de Valenciennes.

Cet élément était déjà connu mais l'avocat de la Ligue nationale de football et les journalistes ont aussitôt réagi : c'est la première fois que M. Tapie évoque lui-même ce schéma financier.

RECTIFIER LE TIR

Revenant à la barre, Bernard Tapie a assuré qu'il n'y avait *« aucun scoop »* dans ce rappel des faits. *« Cela ne change rien à ma position personnelle »*, a-t-il insisté, soucieux de rectifier le tir. Le propos était pourtant inédit dans sa bouche, comme l'a confirmé l'un de ses avocats, Me Jean-Yves Lienard. Furieux, M. Tapie a profité d'une suspension d'audience pour insulter les journalistes. *« Vous allez faire une belle galette de merde, hein ! Ça ne vous suffit pas ce que j'ai ! Tas de cons ! Regardez-moi ces faces de rats ! Fait chier ! Fait chier ! »*.

Dans l'après-midi, il est revenu sur le dossier valenciennois. *« A ma connaissance, l'OM a été entraîné dans une opération qui consistait à ce qu'on ait tous nos titulaires intacts. »* Là, il s'agissait bien d'un *« scoop »* ! Jamais M. Tapie n'a admis que le déplacement chez des Nordistes menacés de relégation en Division 2 était périlleux avant la finale contre Milan AC. Il avait toujours expliqué que l'OM n'avait aucun intérêt à corrompre des joueurs largement inférieurs. A l'époque, l'argument avait même été repris par un supporteur de poids : le président de la République, François Mitterrand.

Ph. Br.

Un club en convalescence

L'HISTOIRE de l'OM ne cesse de buter sur son passé.

Rolland Courbis, actuel entraîneur des Girondins de Bordeaux, vient d'annoncer son arrivée au club marseillais (*Le Monde* du 20 mai). Or c'est en effectuant une perquisition, en 1990, dans le cadre d'une enquête sur des transferts de joueurs entre l'OM et Toulon, qu'entraînait alors Rolland Courbis, que les inspecteurs de la police judiciaire de Marseille avaient découvert l'affaire des comptes de l'OM.

L'actuel président de l'OM, Robert Louis-Dreyfus, est le PDG d'Adidas. La marque d'équipements de sport dont Bernard Tapie avait triomphalement annoncé le rachat en juillet 1990, avant de jeter l'éponge deux ans plus tard, quand Adidas enregistrait des pertes supérieures à 500 millions de francs. Le nouvel actionnaire et ses associés ont vite permis à l'entreprise de retrouver les bénéfices.

Le changement à la tête de l'OM s'est déroulé en plusieurs temps.

Bernard Tapie a d'abord démissionné de l'association Olympique de Marseille, en décembre 1994. Rétrogradé en deuxième division, le club connaissait depuis plusieurs mois de graves difficultés, et ses finances étaient sous la surveillance de trois juges enquêteurs du tribunal de commerce. Le comité de gestion était présidé par Pierre Cangioni, un journaliste sportif qui a démissionné en février 1996.

En mars 1995, Jean-Claude Gaudin, élu maire de Marseille, a nommé à ses côtés un directeur général, Jean-Michel Roussier – actuel président délégué du club –, qui a mis en place un rigoureux plan comptable. En juillet 1996, le maire a annoncé la transformation de la société d'économie mixte qui gérait le club jusqu'alors en société anonyme à objet sportif et l'arrivée d'Adidas comme *« partenaire privilégié »*. Finalement, en décembre 1996, Robert Louis-Dreyfus a été élu à la présidence du club.

Aujourd'hui, l'OM, revenue en division 1 après avoir fini à la deuxième place de la D2 en 1996, est dixième du classement, après avoir battu un de ses grands rivaux, le PSG, samedi 17 mai, au Stade-Vélodrome.

Christophe de Chenay

Dans l'affaire de la Josacine empoisonnée, la toxicologie n'apporte que des hypothèses

Un expert a expliqué ses difficultés à reconstituer une solution contaminée par du cyanure

Le procès de Jean-Marc Deperrois devant la cour d'assises de Seine-Maritime a été interrompu deux heures, mardi 20 mai, l'accusé ayant été victime d'un malaise. Durant cette journée a été entendu un expert en toxicologie, qui a émis une hypothèse : la solution de cyanure ayant servi à empoisonner la Josacine aurait dû être chauffée pendant treize jours pour obtenir un aspect comparable à celle du flacon incriminé.

ROUEN
de notre envoyé spécial

PROCÈS

Lorsque le commandant Roland Molinaro, expert en toxicologie de l'Institut de recherches criminelles de la gendarmerie, a introduit une solution de cyanure de sodium dans un flacon de Josacine, il n'a pas retrouvé l'aspect du médicament *empoisonné qui* causa la mort, le 11 juin 1994, de la petite Emilie Tanay, neuf ans. Le mélange a donné une coloration brune sans coagulation. Or la Josacine viciée a conservé, bien après les faits, la texture d'*« une coagulation jaune orangée »*.

Partant des explications de Corine Tanay, la mère d'Emilie, l'expert a tenté de recréer les conditions de contamination de l'antibiotique telles que la suppose l'accusation. Il l'explique, mardi 20 mai, à la barre de la cour d'assises de Seine-Maritime. Selon lui, le poison n'a pu être introduit dans le médicament que sous forme de solution. Mais l'expert admet que l'expérience n'est pas concluante : *« Je n'ai jamais pu obtenir la coagulation. »* Il a émis une hypothèse. En chauffant la solution de cyanure, supposée avoir été introduite sous cette forme dans le médicament, *« les ions cyanures ont pu être partiellement dégradés ». « Il est possible de recréer la coagulation du flacon empoisonné*, dit-il, *si l'on chauffe, en étuve, la solution cyanurée pendant treize jours à 50 degrés. »* Un brouhaha parcours les rangs du prétoire. Il précise : *« On peut bien sûr diminuer la température, mais 37 degrés pendant un mois ne suffisent pas pour dégrader la solution. »*

« DANS LA BOÎTE À GANTS »

Que signifie l'hypothèse de l'expert ? Que l'accusé aurait chauffé la solution pendant un mois à une température supérieure à 37 degrés ? Dans quel but ? Le cyanure, s'il est utilisé à des fins criminelles, est tout aussi efficace froid ou chaud. L'avocat des époux Tanay, M[e] Laurent de Caunes demande s'il existe des *« conditions naturelles »* dans lesquelles un tel phénomène aurait pu se produire : *« Dans une voiture en plein mois de mai... »*, suggère l'expert, *« un flacon dans la boite à gants... ». « A plus de 37 degrés en température constante jour et nuit ! »*, s'étrangle, en défense, M[e] Charles Libman. Le débat se perd alors dans un flot d'impuretés relevées dans la Josacine empoisonnée. Présents en taux de concentration importants, des phosphates, du potassium et du strontium ont été repérés *« à des taux de concentration comparables »* dans deux lots commercialisés par la société qui a fourni l'accusé en cyanure. L'accusation voit dans cette *« compatibilité »*, dont elle reconnaît qu'elle ne constitue pas *« une preuve formelle »*, un nouveau motif de *« présomption de culpabilité »*.

« Peut-on dire de ces impuretés qu'elles constituent l'empreinte digitale de ces lots de cyanure ? », demande le président Jean Reynaud à l'expert. *« Il n'est pas possible de répondre à cette question*, indique celui-ci, après un silence, *dans la mesure où je n'ai pas pu avoir connaissance de la composition de la matière première qui a servi à la confection de tous ces lots de cyanure. »*

Le président Reynaud revient sur les expérimentations pour les besoins de son entreprise de thermographie industrielle que Jean-Marc Deperrois a fait valoir, après avoir menti aux gendarmes lors de sa garde-à-vue le 26 juillet 1994. Ceux-ci l'interrogeaient sur le cyanure qu'il avait acheté début mai et qu'il niait avoir détenu, *« par peur panique »*, selon ses explications.

Le magistrat indique qu'il n'a pas trouvé trace dans *L'Encyclopédie Universalis*, comme l'accusé l'a indiqué au cours de l'instruction, d'éléments qui pouvaient accréditer le bien-fondé de ses recherches. L'intéressé le conteste en versant aux débats des passages qui l'ont orienté sans toutefois le satisfaire.

Jean-Marc Deperrois fait remarquer que des traces de cyanure ont été repérées dans son laboratoire sur une paire de pinces et sur une malle, attestant de la réalité de ces expérimentations. L'expert Molinaro le confirme, tout en estimant que celles-ci lui ont paru *« absurdes »*. L'expert, faisant l'inventaire des objets examinés dans l'entreprise de l'accusé, s'arrête à nouveau sur le flacon qui, selon l'accusation, aurait servi à transporter la solution de cyanure de sodium. *« Cet ancien flacon d'acétone a pu contenir un sel de sodium*, indique M. Molinaro. *Mais je n'ai pas trouvé trace de cyanure. Je ne peux qu'être affirmatif sur un point. Ce flacon a contenu... de l'eau. »*

Jean-Michel Dumay

Maurice Papon en appelle à la présomption d'innocence devant le tribunal

Il attaquait le journal « L'Humanité »

CE NE DEVAIT PAS être une générale. Pas même une répétition. L'extrême exiguïté de la salle d'audience était là pour le rappeler. Ce mardi 20 mai, la 5[e] chambre civile du tribunal de Bobigny n'avait aucune intention d'ouvrir avant l'heure le procès Papon. Un vieil homme installé au dernier rang, une étoile jaune accrochée à la poitrine, donnait bien un avant-goût de l'ambiance que l'on pourrait retrouver à partir du 6 octobre, devant la cour d'assises de la Gironde, où Maurice Papon répondra de *« complicité de crimes contre l'humanité »*. Mais là devait s'arrêter le parallèle.

M[e] Jean-Marc Varaut, l'avocat de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, était venu non pour se défendre mais pour réclamer 50 000 francs de dommages et intérêts. Face à lui, l'avocat du journal *L'Humanité*, M[e] Jules Borker, cité à comparaître pour *« violation de la présomption d'innocence »*, à la suite de plusieurs articles publiés le 24 janvier 1997. C'est le premier d'une série de procès que Maurice Papon intente au *Monde*, à *Libération* et aux *Nouvelles de Bordeaux*.

Où s'arrête la liberté de la presse et où commence la présomption d'innocence ? Pendant trois heures, c'est sur cette question que s'est penché le tribunal, présidé par Patrick Matet. Un débat vieux comme le monde démocratique et la loi sur la presse du 29 juillet 1881. Mais auquel le nouvel article 9-1 du code civil, adopté le 4 janvier 1993, puis modifié le 24 août 1993, est venu donner une nouvelle jeunesse.

Cet article protège en effet toute personne *« placée en garde à vue, mise en examen ou faisant l'objet d'une citation à comparaître en justice, d'une réquisition du procureur de la République ou d'une plainte avec constitution de partie civile »* qui serait, *« avant toute condamnation, présentée publiquement comme coupable de faits faisant l'objet de l'enquête ou de l'instruction judiciaire »*.

Selon M[e] Varaut, *L'Humanité* n'a pas fait autre chose en annonçant, au lendemain du rejet du pourvoi en cassation de M. Papon, la tenue du *« procès Papon, qui envoya 1 560 juifs de Bordeaux dans les camps de la mort ». « Pourvoyeur des chambres à gaz », « procès d'un crime français contre l'humanité »...* A six reprises, *L'Humanité* n'aurait pas hésité à prononcer ce que l'avocat de l'ancien fonctionnaire de Vichy nomme un *« pré-jugement »*. Qui plus est, le journal aurait, selon lui, *« délibérément dénaturé »* l'arrêt de la Cour de cassation en laissant entendre que celui-ci *« fondait l'accusation »*, alors même que le rôle de la cour se limitait à juger de la conformité formelle de l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux qui avait précédemment renvoyé M. Papon devant les assises.

L'ARTICLE 9-1 EN QUESTION

Pour *L'Humanité*, M[e] Jules Borker a manifesté sa surprise. Le journal, a-t-il rappelé, a *« intégralement publié »* la décision de la Cour de cassation. A trente-quatre reprises, dans le dossier du 24 janvier, le quotidien communiste annonçait le procès à venir et se félicitait, comme est venu l'affirmer à la barre l'un des auteurs des articles incriminés, Gilles Smadja, *« qu'enfin Maurice Papon puisse être jugé, de façon équitable, contrairement aux 1 560 personnes déportées ». « M. Papon a retenu quelques passages du journal en les sortant de leur contexte »*, a poursuivi l'avocat. Autant dire que, selon lui, *« la présomption d'innocence n'a jamais été mise en cause »*.

M[e] Borker s'est également interrogé sur la portée de cet article 9-1. Si M. Papon a choisi cette procédure, et non la voie pénale de la diffamation, c'est que *« la loi sur la presse nous aurait permis de prouver la véracité des faits, ou de démontrer notre bonne foi ». « Devant une chambre civile, pas de preuves, pas de bonne foi*, a-t-il ajouté. *C'est la guillotine ». « Si un mis en examen doit bénéficier de la loi du silence sur les faits qui lui sont reprochés, la presse ne pourra plus rien écrire »*, a-t-il estimé. Constatant que l'article 9-1 avait été adopté sur fond d'affaires politico-financières, M[e] Borker a conclu, en se tournant vers le président : *« Vous avez sur les épaules la charge d'interpréter un texte dont on a voulu faire un moyen de pression pour faire taire la presse. »* Jugement le 17 juin.

Nathaniel Herzberg

Quand la Ville de Paris règle les amendes de ses élus et fonctionnaires

LES LIBÉRALITÉS accordées par la Ville de Paris n'en finissent pas d'étonner. Les magistrats de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France ont délibéré, le 5 septembre 1996, sur un rapport d'instruction portant sur la gestion des Transports automobiles municipaux de la capitale, communément appelés les TAM. Et ils n'ont pu cacher leur étonnement. Ce service de la Mairie de Paris, chargé de gérer un parc de plusieurs centaines de véhicules, a payé indûment, sur son propre budget, entre 1990 et 1993, 5 518 645 francs d'amendes de stationnement infligées aux fonctionnaires ou aux élus lors de leurs déplacements, souvent effectués à titre personnel. Cette révélation a été consignée dans la lettre d'observations définitives, qui n'attend plus que la signature du président de cette juridiction, Jean-Louis Chartier, pour être adressée à Jean Tiberi.

Le rapport d'instruction des magistrats financiers indique que cette disposition a été décidée en 1990, lorsque l'actuel président de la République, Jacques Chirac, était le premier magistrat de la ville. Mise en place par l'adjoint aux finances de l'époque, Alain Juppé, la prise en compte de cette dépense fonctionnait comme une ligne de crédit sous la forme d'un *« compte de liaison entre le budget annexe des TAM et celui de la Ville de Paris »*. Une somme était systématiquement débloquée en fonction du montant des amendes présentées par la direction des TAM. De la sorte, seuls le receveur général des finances et la direction financière de la Ville pouvaient avoir connaissance de l'existence de ce compte. Lors du vote du budget, cette somme demeurait invisible aux yeux des élus parisiens. Les fonctionnaires de la Ville de Paris ont à leur disposition des véhicules dont le standing et la puissance varient selon le grade et l'activité. La municipalité garantit à une grande partie d'entre eux *« des forfaits d'utilisation privée »* qui correspondent, en fait, à l'obtention d'un véhicule de service. La chambre note, à ce sujet, que l'usage professionnel et les trajets domicile-travail ont laissé place à une large utilisation personnelle.

PAIEMENT SYSTÉMATIQUE

Mais la critique majeure porte sur les amendes reçues pour défaut de stationnement. Infligés dans le cadre du travail, les procès-verbaux peuvent, selon l'inspection générale des services de la Ville de Paris, interrogée par *Le Monde*, être annulés s'ils sont remis dans les trois jours à la direction des TAM. Or la chambre régionale a constaté que la plupart des conducteurs ne donnaient aucune suite aux contraventions apposées sur leurs pare-brise, ce qui entraînait leur paiement systématique. Plus choquant, selon les magistrats, nombre de PV reçus aux TAM ont été infligés lors de trajets personnels.

Les magistrats citent cinq cas qui totalisent à eux seuls 243 240 francs de dépenses sur les trois années vérifiées. Parmi les services épinglés par la chambre, on trouve le cabinet du maire, qui enregistre 153 000 francs d'amendes pour les conducteurs d'une Peugeot 205 GL et d'une Citroën BX. Les services généraux de la mairie, une section locale de l'architecture et la direction de la petite enfance n'échappent pas non plus aux remarques de la chambre. A tel point que le rapport d'instruction estime qu'il serait justifié de demander aux auteurs de ces abus de rembourser les sommes engagées.

Dès 1994, à la suite d'un rapport de l'inspection général des services de la Ville de Paris sur les TAM, la direction financière de la mairie a décidé d'imputer directement une partie des contraventions aux directions auxquelles appartiennent les véhicules. Mais l'adoption de nouvelles règles de comptabilité ne semble en rien indiquer que ce remboursement systématique des amendes aux frais des contribuables ait pu être abandonné.

Jacques Follorou

Deuxième mise en examen pour le président RPR du conseil général de l'Essonne

XAVIER DUGOIN, président (RPR) du conseil général de l'Essonne, vient d'être mis en examen pour *« abus de confiance et détournements de fonds publics »* par le doyen des juges d'instruction d'Evry, Chantal Solaro. La magistrate est en charge de l'information judiciaire, ouverte en juillet 1996, sur des salaires présumés fictifs versés à son épouse, Marie-Aline Dugoin. Celle-ci s'est également vu notifier sa mise en examen pour *« recel »*.

Le président de l'assemblée départementale, par ailleurs sénateur RPR de l'Essonne, est soupçonné d'avoir salarié fictivement son épouse, de 1993 à 1995, au conseil général. Sous son nom de jeune fille, Marie-Aline Hugot aurait perçu 23 000 francs par mois en qualité de membre du cabinet de son mari. Dans un entretien accordé au *Point* en août 1996, M. Dugoin justifiait cet emploi en affirmant que *« chaque matin, une montagne de parapheurs submerge mon bureau. Elle les lisait pour moi avant que je ne les signe. Ce qui me faisait gagner des heures »*.

D'AUTRES PROCÉDURES

Déjà mis en examen pour *« détournement de fonds publics et abus de confiance »* en décembre 1996, dans le cadre de l'affaire du rapport rédigé par Xavière Tiberi, épouse du maire de Paris, Xavier Dugoin est implicitement visé par une série d'autres procédures. Une enquête préliminaire est en cours concernant des billets d'avion d'un montant d'environ 180 000 F réglés par le conseil général et dont aurait bénéficié la famille de Xavier Dugoin. Par ailleurs, une information judiciaire *« contre X... pour trafic d'influence »* a été confiée en novembre 1996 au juge Jean-Marie d'Huy afin de déterminer la nature exacte d'un « manuel de corruption », qui aurait été rédigé en 1983 et au bas duquel le nom de Xavier Dugoin figure. Fin mars, plusieurs conseillers généraux de l'Essonne, dont certains appartenant au RPR et à l'UDF, ont demandé sa démission. Depuis le début de la campagne législative, Xavier Dugoin, qui avait annoncé sa candidature de l'Himalaya avant de la retirer promptement, est encore plus isolé. Apprenant la deuxième mise en examen, mardi 20 mai, Jean de Boishue, vice-président (RPR) du conseil général de l'Essonne et député sortant, a demandé la *« mise en congé »* de M. Dugoin.

Cécile Prieur

En Seine-Saint-Denis, un adolescent est tué lors d'une tentative de racket

JÉRÔME, un collégien de Bondy (Seine-Saint-Denis), a été tué d'un coup de couteau, lundi 19 mai dans l'après-midi, lors d'une agression menée par un groupe de quatre jeunes gens qui ont pris la fuite. L'adolescent se trouvait sur un terrain de football de la cité des Fleurs, en centre-ville, quand les agresseurs ont commencé à racketter le groupe d'amis avec qui il jouait au ballon. Jérôme s'est rebellé alors que les racketteurs, âgés d'environ seize à dix-huit ans et étrangers à la cité des Fleurs, selon les témoins, exigeaient sa montre. L'un des agresseurs a porté un coup d'Opinel à la poitrine de Jérôme, qui est mort sur place, sous les yeux de son petit frère. Aucun contentieux préalable n'opposait les deux groupes, selon les premiers résultats de l'enquête confiée au service départemental de la police judiciaire, qui a lancé, mercredi matin, une série d'interpellations dans des cités de Seine-Saint-Denis.

DÉPÊCHES

■ **EXPLOSION : le juge d'instruction parisien chargé du volet français de l'enquête sur l'explosion du Boeing de la TWA,** qui avait provoqué la mort de 230 personnes, le 17 juillet 1996, après son décollage de New-York, s'est rendu lundi 19 mai aux Etats-Unis. Chantal Perdrix, accompagnée d'experts, doit rencontrer les responsables américains de l'enquête, qui n'ont pas tranché entre trois hypothèses : un attentat à la bombe, un tir de missile ou un accident mécanique, tout en privilégiant de plus en plus cette dernière.

■ **FICHIER : à l'issue d'une enquête administrative interne, la mairie de Perpignan** a estimé, samedi 17 mai, que, dans l'affaire du fichier juif du camp de Rivesaltes découvert en novembre 1996 dans une décharge de Perpignan (*Le Monde* du 10 mai), les services de l'Etat n'avaient pas pris *« les mesures de conservation et de protection nécessaires »*, et a affirmé que *« la responsabilité première appartient à l'administration pénitentiaire, qui, lors de son déménagement du couvent Saint-Clair en 1989, a abandonné sur place ses archives »*.

■ ***JUSTICE* : le procès de 34 militants et sympathisants présumés de l'organisation séparatiste basque espagnole ETA** s'est ouvert, mardi 20 mai, devant le tribunal correctionnel de Paris. Aux côtés de trois dirigeants présumés de l'organisation ou d'activistes recherchés par la justice espagnole comparaissent de nombreux inconnus, des Français ayant mis leur domicile à la disposition de *« réfugiés »*. Devant la cour spéciale d'assises de Paris s'est ouvert le même jour le procès de Jean-Noël Garispe, militant présumé du mouvement basque Iparretarrak, accusé de quatre attentats commis dans le Sud-Ouest entre 1991 et 1994.



AMÉNAGEMENT Le projet d'aménagement touristique du pont du Gard, accepté avec enthousiasme par la commission départementale, a été approuvé, le 15 mai, par la Commission nationale supérieure des sites. ● IL PRÉVOIT la création d'infrastructures, avec notamment un espace muséographique et des sentiers de découverte sur le tracé de l'aqueduc, afin de mettre en valeur un site qui reçoit un million de visiteurs chaque année et de permettre au département du Gard d'en tirer profit, ce qu'il ne fait pas actuellement. ● LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE de Nîmes a repris pour partie le projet que l'ancien président du conseil général, Gilbert Baumet, avait élaboré. Celui-ci avait été à l'époque accusé de transformer le site en *« luna-park gallo-romain »*. ● LE MONTAGE FINANCIER et la future gestion du site provoquent des inquiétudes.

La chambre de commerce de Nîmes veut rentabiliser le pont du Gard

Le site gallo-romain attire un million de personnes chaque année mais l'économie locale en profite peu. Le projet appuyé par le département soulève interrogations et polémiques sur son financement et son insertion dans l'environnement

NÎMES
de notre correspondant

Depuis dix ans, une même équation grise les responsables politiques gardois : les pierres deux fois millénaires du célèbre aqueduc romain attirent chaque année un million de visiteurs mais, faute d'infrastructures, ne rapportent strictement rien à l'économie locale. En moyenne, une visite sur deux au pont du Gard dure moins d'une heure. Après avoir arpenté les trois niveaux d'arches et admiré la vallée alentour où court le Gardon, le touriste n'a d'autre choix que de rejoindre sa voiture ou l'une des guinguettes installées au bord de l'eau.

En 1987, le président (divers gauche) du département, Gilbert Baumet, fut le premier à percevoir les retombées que pourrait susciter une bonne gestion de cet ouvrage, construit au début de l'ère chrétienne pour alimenter la ville de Nîmes en eau potable.

Il a fallu d'abord restaurer le pont, fragilisé par la circulation automobile, aujourd'hui interdite. Ce projet a été mené à bien par l'Etat. En revanche, dix ans après, l'aménagement du site a du mal à se réaliser. Inscrit au programme des grands travaux par le président Mitterrand et présenté en grande pompe lors de l'Exposition universelle de Séville, le premier projet, malgré ses allures de « luna-park gallo-romain », aurait certainement vu le jour si Gilbert Baumet était resté aux commandes du département. Mais, le 1er avril 1994, l'ancien ministre de Pierre Bérégovoy est renversé par ses alliés socialistes. Symbole d'une gestion jugée outrancière, son projet – entre-temps revu à la baisse – est sacrifié sur l'autel de l'alternance, tout comme la déclaration d'utilité publique, arrachée de haute lutte, et les 71 millions de francs d'argent public engloutis principalement en frais d'études et de communication à tout-va.

Le nouveau président socialiste du conseil général, Alain Journet, demande à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Nîmes de dessiner un aménagement plus sobre du site. Le département et les trois communes riveraines du pont, membres du Syndicat mixte du pont du Gard, signent, le 2 juillet 1996, avec la chambre consulaire une convention de concession d'aménagement et d'exploitation du site d'une durée de cinquante ans, délai jugé nécessaire pour arriver à l'équilibre de cette opération estimée à 160 millions de francs, hors acquisitions foncières.

DEUX RAPPORTS INOPPORTUNS

Depuis, le projet a reçu un avis très favorable de la commission départementale des sites. Le 15 mai, la Commission nationale supérieure des sites – passage obligé pour obtenir le feu vert du ministère de la culture – a approuvé le schéma général d'implantation. Le programme de la CCI, élaboré avec l'appui d'un comité scientifique, comprend, comme le précédent, un espace muséographique qui retracera l'histoire de la construction du pont. Les responsables consulaires souhaitent également mettre l'accent sur le thème de l'eau et de la pierre. Ils ont pris en compte la totalité du tracé de l'aqueduc, qui serpente sur 40 kilomètres de garrigue entre Uzès et Nîmes, et prévu la création de sentiers de découverte ainsi que la remise en état des plages et des carrières d'où les pierres étaient extraites par les Romains.

Pour autant, la CCI, qui, depuis plusieurs mois, observe un silence prudent, n'est pas arrivée au bout de ses peines, car l'enquête d'utilité publique à venir s'annonce à haut risque. Coup sur coup, deux rapports sont venus contrarier les promoteurs du projet. Le premier émane de la chambre régionale des comptes du Languedoc-Roussillon. Clouant au pilori la gestion Baumet, les magistrats s'étonnent, dans une lettre d'observations définitives (*Le Monde* du 15 mars 1997), de la durée de la concession et dénoncent une *« approche hypothétique, étant donné le caractère incertain des subventions publiques* (...) *et alors même que n'est pas connu le montant précis de l'opération »*. Le second rapport, rédigé par la mission interministérielle d'inspection du logement social, critique sévèrement la gestion d'une société HLM dirigée par le président de la CCI, Yves Gilles. Entre autres irrégularités, la mission lui reproche d'avoir fait bénéficier la CCI d'opérations dont la société HLM avait supporté seule les inconvénients et les risques.

Pour les opposants réunis au sein d'un comité de défense, ces deux documents sont du pain bénit. Depuis deux ans, ils ne cessent de répéter que le coût du projet est sous-estimé et que la chambre de commerce n'a pas vocation à s'occuper du pont du Gard. *« Quand on voit les résultats obtenus dans des domaines où ils sont compétents, que ce soient les HLM ou l'aéroport de Nîmes, on peut s'interroger sur ce qui va arriver dans ce secteur où ils ne connaissent rien »*, prévient Achille Mangiavacca. Un premier recours perdu devant le tribunal administratif de Montpellier n'a pas découragé ce retraité d'en déposer un second, le 5 mai, tout en proposant à qui veut l'entendre – mais ils ne sont pas nombreux parmi les politiques gardois – un contre-projet à « échelle humaine ».

Richard Benguigui

De « Microcosmos » à Micropolis, l'Aveyron, patrie des insectes

RODEZ
de notre correspondant

La statue de Jean-Henri Fabre domine le village de Saint-Léons, dans l'Aveyron : le célèbre entomologiste est né ici en 1823, il y a vécu jusqu'à l'âge de quatorze ans. De lui restent la maison-musée où il vit le jour, et les copieux *Souvenirs entomologiques*. En face, sur une colline, Micropolis, « Cité des insectes », devrait être érigée fin 1998 : le conseil général de l'Aveyron, l'association Jean-Henri Fabre et les Syndicats des monts et lacs du Lévézou ont jugé qu'une statue et quelques vieilles pierres représentaient trop peu à offrir aux universitaires de Montpellier, Tokyo ou Melbourne qui posent régulièrement leurs pas dans ceux de l'entomologiste.

Lorsque Jean Puech, président du conseil général – et alors ministre de l'agriculture –, a rencontré Marie Pérennou et Claude Nuridsany, réalisateurs du désormais célèbre *Microcosmos*, l'Aveyron a voulu figurer au rang des parrains du long métrage tourné dans ses prairies. Et lorsque la caméra-loupe, robot conçu pour les besoins du film, a terminé son travail, le conseil général s'en est porté acquéreur, achetant également les 87 mètres de « rushes » restant après le montage. Autour de l'outil et des images, le projet Micropolis a germé, à partir de la volonté de valorisation du patrimoine que représente Jean-Henri Fabre pour le département.

Sous la carapace d'un toit cuivré censé évoquer le monde floral, le bâtiment doit, selon les termes de ses concepteurs – qui affirment attendre plus de cent quarante mille visiteurs dès la cinquième année de fonctionnement –, planter le décor d'*« une rencontre du troisième type »*. La Cité des insectes devrait faire œuvre de pédagogie auprès du grand public et recevoir également scientifiques et chercheurs, qui auront à leur disposition la caméra de *Microcosmos*.

Le département, qui a engagé 18 millions de francs, pour un coût total estimé de 25 millions, fait un pari financier sur le développement local induit par un projet que ses instigateurs souhaitent inspiré – dans le concept, si ce n'est dans la fréquentation – du Futuroscope ou de Tautavel. L'idée d'associer ainsi le passé et la modernité avec la vulgarisation de son œuvre aurait sans doute plu à Jean-Henri Fabre. Lui qui observait l'abeille anesthésiant ses victimes en trois point nerveux avant de les livrer endormies et fraîches à l'appétit de ses larves avait été moqué par ses contemporains. Les moyens modernes d'observation ont montré qu'il disait vrai.

Elian Da Silva

Malgré les conventions bilatérales signées entre la France et les Etats du Maghreb, plusieurs dizaines de cas d'enfants enlevés par leurs pères pour les installer au pays restent en souffrance. Les problèmes de culture et de société priment sur le droit

La Méditerranée entre mères et enfants

SUR ses deux filles, il ne lui reste qu'une photo de classe, prise dans la cour de l'école primaire, à Romans (Drôme), un jour de printemps 1993. *« Elles doivent avoir les cheveux longs, maintenant »*, murmure Odile Gouxette, en effleurant du doigt le visage des gamines. Elle a gardé aussi, rangés au fond d'un placard, quelques vêtements et les jouets des petites. Sonia et Amel étaient respectivement âgées de sept ans et six ans quand leur père, tunisien, les a enlevées, le 10 mai 1994. A la sortie de l'école, justement. Un rapt comme à la télé, avec crissements de pneus et témoin ligoté qu'on neutralise en lui collant sur la figure un chiffon imprégné d'éther.

Quand Mme Gouxette a réussi à se libérer et à sortir de la fourgonnette, à l'intérieur de laquelle son mari et un complice avaient jeté leurs victimes, les deux fillettes n'étaient plus là. Le drame était joué. *« Depuis ce jour, je n'ai jamais eu de nouvelles des enfants »*, dit-elle d'une voix douce, presque éteinte. *« Ni un coup de téléphone ni une lettre, rien. »*

Un plateau de cuivre jaune est accroché dans le salon et un plat à tagine bleu et blanc décore la table basse. *« C'est joli, oui, ça vient de là-bas »*, sourit timidement Mme Gouxette. Sa vraie fierté, ce qui la tient debout, ce sont ses deux aînés, Rached et Latifa, qu'elle élève *« du mieux possible »*, avec son salaire d'agent de service à l'hôpital. Le premier apprend l'arabe à l'université, dans le cadre d'un DEUG de langues étrangères. La deuxième prépare son baccalauréat. *« C'est bien qu'ils trouvent un équilibre. S'ils avaient un père à leur côté, ce serait mieux, évidemment ! Mais ça... »*

Mme Gouxette a une moue d'impuissance. Ses deux cadettes sont-elles à Tunis, dans la maison familiale du faubourg d'El Ouardia, où leur père et elle-même avaient passé six ans avant de revenir en France, au début des années 80 ? Elle en est convaincue. Son mari, assure-t-elle, a voulu la *« punir »* en enlevant les enfants. Khemaïs Hajri n'avait pas supporté qu'elle parle de divorce. C'était en mars 1994. *« Quand je lui ai dit que j'allais faire la demande officielle, ça l'a rendu fou*, soupire-t-elle. *Le problème, avec lui, c'est qu'il n'a jamais su discuter. Sa seule façon de parler, c'était de cogner. »* Deux mois plus tard, les cadettes avaient disparu.



Condamné par défaut, pour enlèvement avec violences, à un an de prison ferme par le tribunal de grande instance de Valence, M. Hajri, depuis le rapt des petites, n'a plus donné signe de vie. Les membres de sa famille, que son ex-épouse a réussi, non sans mal, à contacter lors d'un voyage à Tunis, en août 1996, jurent ne rien savoir ni du père ni des deux fillettes. L'enlèvement ? Ils disent ne pas être au courant. A Romans, au bord de l'Isère, Mme Gouxette attend. *« Je me couche en pensant à elles, je me lève en pensant à elles. Elles ne me quittent pas. »*

Ce drame illustre d'abord, comme toutes les histoires d'enfants enlevés, le naufrage d'un couple. Un couple mixte, en l'occurrence. *« La grande visibilité de l'enlèvement international tient à son caractère dramatique et apparemment incompréhensible »*, note Me Alain Cornec, avocat à la cour de Paris, spécialisé en droit international de la famille, ancien vice-président de l'International Academy of Matrimonial Lawyers. Selon lui, les effets d'un *« déplacement »* dans un même pays sont *« moins visibles, mais tout aussi graves »*.

Un point de vue que nombre de mères (et de pères) d'enfants enlevés et emmenés à l'étranger ne sont pas prêtes à partager. *« On ne franchit pas la Méditerranée ou l'Atlantique aussi facilement qu'on prend le train ou le RER ! »*, estime l'une d'elles.

« Quand il s'agit de populations maghrébines, africaines ou proche-orientales, ce sont toujours les pères qui enlèvent. L'inverse est rarissime », constate Odette Brun, présidente du Collectif de solidarité avec les mères d'enfants enlevés, créé au début des années 80 en France. *« En revanche, dès qu'il s'agit de l'Europe du Nord ou des Etats-Unis, la proportion hommes-femmes passe à 50-50 »*, précise-t-elle. Ce que Me Cornec résume à sa manière, en distinguant deux formes de *« déplacement »*, l'une qu'il a baptisée la *« nord-européenne »* (c'est la mère qui enlève) et l'autre qu'il appelle la *« méditerranéenne »* (c'est le père qui kidnappe).

Selon un responsable du ministère français de la justice, les conventions de La Haye et du Luxembourg, ratifiées par de nombreux pays du Nord, sont appliquées avec un succès inégal – le *« taux de réussite »* variant *« de 40 % à 60 % »* selon les estimations des spécialistes. En revanche, dans les pays du Maghreb, signataires de conventions bilatérales, ce taux *« ne dépasse pas les 15 % à 20 % »*.

Depuis la mobilisation des « mères d'Alger », à la fin des années 70 – qui avait conduit à la signature d'une convention novatrice entre l'Algérie et la France, puisqu'elle prévoit un droit de visite et d'hébergement transfrontalier –, les choses piétinent. Et, bien souvent, régressent. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner les chiffres : en dépit des réglementations franco-maghrébines, le nombre d'enfants enlevés, très fluctuant d'une année sur l'autre, n'a pas globalement baissé.

En outre, avant qu'une solution, même provisoire, ne soit trouvée entre les parents, il n'est pas rare d'attendre deux, trois, voire quatre années. Le temps que les enfants ne soient plus tout à fait des enfants, et que les blessures infligées deviennent ineffaçables.

Dans le cadre de la convention franco-tunisienne entrée en vigueur en 1983, le Bureau d'entraide judiciaire internationale (BEJI) a ouvert, en 1996, treize nouveaux dossiers de *« déplacements »* d'enfants, contre huit en 1995 et dix-neuf en 1994. Au total, pour la seule Tunisie, on évalue à une bonne cinquantaine le nombre de dossiers en souffrance.

Entre la France et le Maroc, également liés par une convention bilatérale, dix-sept nouveaux dossiers ont été ouverts en 1996, contre quatorze en 1995 et trente en 1994. Concernant l'Algérie, les registres du BEJI font état de trente-trois nouveaux dossiers en 1996, contre vingt en 1995 et vingt-sept en 1994.

> « Dans les sociétés maghrébines, l'enfant n'est pas, comme en Europe, considéré comme un individu détenteur de droits. C'est une personne que l'on élève, afin qu'elle prenne sa place dans une lignée »

ODILE GOUXETTE s'est forgé une carapace. *« L'espoir ? J'essaye surtout de ne plus en avoir ! »*, s'exclame-t-elle, avec un sourire douloureux. Cruelle, sordide, rocambolesque, son histoire est également exceptionnelle par son côté absurde. Les justices française et tunisienne ne sont-elles pas tombées d'accord, en 1995, pour décider, une fois le divorce prononcé, la remise des enfants à leur mère ? Un tel consensus est rare. Mais encore faudrait-il, pour que cette décision puisse être exécutée, arriver à localiser le père et les fillettes, plaide-t-on à Tunis. Un argument bien faible, quand on connaît l'efficacité de la police locale. *« Les autorités savent parfaitement où ils sont. Mais elles ne veulent rien faire ! »*, souffle Mme Gouxette. *« Mon seul espoir, c'est le président Ben Ali ! »*, ajoute-t-elle. La visite du chef de l'Etat tunisien à Paris, dans les mois à venir, permettra peut-être *« que les choses bougent »*, rêve-t-elle à voix haute.

« La crainte de déplaire à l'opinion conservatrice, favorable au primat du père et au respect des traditions religieuses, pousse souvent les Etats maghrébins à ne pas appliquer les textes – qu'ils ont pourtant signés – avec toute la rigueur nécessaire », commente Mme Brun. *« Les mentalités changent parfois moins vite que les lois »*, souligne Me Cornec.

Cela est vrai partout, en Europe comme au Maghreb. En France, il a fallu attendre le milieu des années 70 pour que la notion de puissance paternelle cède la place, dans les textes législatifs, à celle d'autorité parentale. Le décalage n'en reste pas moins grand, dans les lois comme dans les mentalités, entre pays du nord et du sud de la Méditerranée.

« Dans la culture musulmane, la filiation, la transmission d'identité passent toujours par le père », rappelle Jocelyne Césari, chercheur à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (Iremam-CNRS) d'Aix-en-Provence. Une donnée fortement chamboulée, dès qu'il s'agit de couples mixtes installés en Europe. *« Ce n'est pas que j'aie peur que* [mes enfants] *soient noyés dans la société française, mais... si, c'est peut-être un peu ça ! »*, reconnaît un époux tunisien, justifiant la circoncision de ses fils lors d'un entretien avec la sociologue Beate Collet (*Citoyenneté et mariages mixtes en France et en Allemagne*, thèse publiée à Paris en 1996).

Citée dans la même étude, une mère, d'origine turque et de nationalité française, dénonce ces comportements parentaux, trop autoritaires à son goût. Tenter d'imposer sa religion, *« c'est une volonté de signer son gosse »*, s'indigne-t-elle joliment.

Cette *« signature »* communautaire, dont chacun tente de marquer l'enfant – avec une singulière violence dans le cas des parents kidnappeurs –, est-elle un moyen d'affirmer une culture, ou une manière de nier l'autre ? *« Dans les sociétés maghrébines, l'enfant n'est pas, comme en Europe, considéré comme un individu détenteur de droits. C'est une personne que l'on élève afin qu'elle prenne sa place dans une lignée »*, explique Mme Césari.

Qu'un père émigré en France enlève ses propres enfants pour les installer *« au pays »* ne choquera personne. *« On pourra critiquer la méthode employée, mais sur le fond la société maghrébine approuvera ce geste, considéré comme un geste de restitution légitime »*, ajoute Mme Césari.

La cour d'appel de Tunis n'a pas dit autre chose, le 16 octobre 1996, pour dénier à Isabelle Hilde le droit de garde de ses enfants, enlevés par leur père, Abdelhamid Fadlaoui, le 27 novembre 1993. Les renvoyer en France serait *« contraire à l'ordre public tunisien »*, ont estimé les magistrats. Pas question d'*« arracher un enfant de son milieu arabo-musulman »*, ce qui serait le cas *« puisqu'il vivrait en permanence à l'étranger, renierait sa religion et oublierait son pays »*.

SELIMA LAMRI, d'origine algérienne et de nationalité française, n'a pas le sentiment d'avoir *« renié »* sa religion ni *« oublié »* son pays. Cela n'a pas empêché son ex-époux, Abdelhak Tarchouni, fonctionnaire à la radio-télévision tunisienne, d'enlever leurs quatre enfants au cours d'un droit d'hébergement, en août 1991. Partis en vacances chez leur grand-père, dans un petit village du sud de la Tunisie, Amel, Shérazade, Badis et Fayçal ne sont jamais revenus en France. Pour les voir, ne serait-ce que quelques jours par an, Mme Lamri a payé le prix fort, chacune de ses visites étant ponctuée d'humiliations et de violences diverses. Le procureur devra intervenir en personne, en décembre 1994, après que Mme Lamri eut été gardée à vue par la police locale, cette dernière l'accusant d'être *« une espionne du Front islamique du salut »*, arrivée clandestinement d'Algérie.

Quand elle a revu ses enfants, en août 1996, lors du voyage collectif organisé par l'association d'Odette Brun, Mme Lamri a eu du mal à les reconnaître. *« Ils avaient changé, surtout Amel, qui va avoir quatorze ans en juillet. Et puis ils se tenaient tellement raides ! Au début, j'avais l'impression d'embrasser des bouts de bois. »* L'hôtel trois étoiles où elle avait réservé *« deux grandes chambres communicantes »* lui fit l'effet d'un paradis. *« C'était la première fois, en six ans, que je les voyais seule à seuls ! »*, sourit Mme Lamri.

C'est au mois d'août 1996 aussi, mais dans une petite ville en Israël, que Roma Czapka a revu son fils, Alexandre, enlevé par son père en janvier 1983. Cette fois-ci, le contact ne s'est pas établi. *« On devait rester ensemble quinze jours, mais j'ai craqué au bout d'une semaine. Il s'était enfermé dans son silence, j'avais l'impression de me retrouver avec un étranger »*, raconte Mme Czapka. *« Avant, je l'appelais "mon bébé", mais maintenant je dis "Alex", comme tout le monde »*, raconte Mélanie, la sœur aînée. Alexandre, assure Mme Czapka, a été *« manipulé »* par son père. Ce dernier a fait appel à un tribunal rabbinique *« pour être sûr que les juges lui donneraient raison. Il s'est servi de la religion pour convaincre le tribunal. L'un de ses arguments, c'est que je fréquente des goys* [non-juifs]*, alors que lui s'est mis avec une bonne juive »*, lâche Mme Czapka. *« Pour moi, mon fils, c'est comme un arbre mort*, ajoute-t-elle d'une voix blanche. *Peut-être qu'il y poussera des surgeons ? Le temps est mon meilleur ami. »*

Pris en otage par les adultes, au nom de leur propre bien-être ou de la permanence de la lignée, les enfants « déplacés » n'ont pas leur mot à dire. *« L'intérêt de l'enfant est un élastique mou : chacun tire dans le sens qu'il veut »*, résume Me Cornec. *« Le phénomène de l'enlèvement disparaîtra le jour où le droit de visite transfrontière sera reconnu et appliqué par les Etats*, estime le juriste. *A partir du moment où le fait d'enlever un enfant n'empêchera pas qu'il ait un lien avec l'autre parent, la tentation s'évanouira d'elle-même. »* Pour Sonia, Amel, Badis et tous les autres, ce jour risque de venir bien tard.

Catherine Simon
Dessin : Ivan Sigg

Pour un nouveau Quartier latin

par Philippe Hamon

AVEC ses treize universités, ses grandes écoles et établissements de recherche, Paris constitue – on a tendance à méconnaître ce fait – le plus grand campus universitaire du monde. Mais on a aussi tendance à méconnaître que les enseignants, chercheurs et étudiants, français ou étrangers, qui y travaillent le font dans les pires conditions matérielles, au-delà même de l'exécrable et du tolérable, et que le plus grand campus du monde est aussi le plus misérable du monde. Tout a été dit, mais rien n'a été entendu, sur la dispersion des locaux, sur l'absence de bureaux, de laboratoires, de salles de séminaires équipées, d'amphithéâtres ou de bibliothèques, de lieux d'accueil ou de séjour pour chercheurs étrangers.

Paradoxalement, Paris, qui continue d'accueillir des flux réguliers de jeunes chercheurs de province ou de l'étranger, dont le rayonnement international dans de nombreuses disciplines reste intact, paraît bien moins bien lotie que les universités de province, souvent efficacement soutenues par leur ville ou par leur région quand il s'agit de construire ou d'agrandir des bâtiments universitaires.

Les « maisons de la recherche », qui fleurissent actuellement sur la plupart des campus de province avec le soutien des administrations locales, font l'envie des malheureux universitaires parisiens. Il semble que ce soutien ne puisse, à Paris, que prendre la forme du bricolage (on ajoute un étage à Censier) ou de la caricature provocatrice (pôle Léonard-de-Vinci). Une telle situation pourrait se débloquer aujourd'hui : il est évident, impératif, urgent, de construire à Tolbiac ce nouveau site universitaire que réclame la situation spécifiquement parisienne.

Il y a là un enjeu, une opportunité, une chance qu'il serait impardonnable de gâcher : construire, près de la Bibliothèque nationale de France, du Muséum, de la Salpêtrière, un nouveau Quartier latin. Il ne s'agit pas de mettre sur pied une nouvelle université, ni de constituer un nouvel et quelconque agglomérat hétéroclite, comme ceux qui furent issus de la crise de 1968, mais de regrouper là, sur un nouveau site, certaines composantes dispersées, déjà existantes, du centre de Paris, lesquelles conserveront par ailleurs leur autonomie.

Il est impératif, urgent, de construire à Tolbiac le nouveau site universitaire que réclame la situation spécifiquement parisienne

Ce regroupement ne doit pas se faire sur le mode d'une simple juxtaposition, mais doit réunir des unités d'enseignement relevant de champs disciplinaires complémentaires. Un projet cohérent, qui avait été approuvé en son temps (1991) par au moins deux ministres (MM. Jospin et Lang), a été établi par un groupe de travail que j'avais eu alors l'honneur de présider. Il élaborait les grandes lignes (dominante européenne et internationale, moderniste, sciences politiques et humaines au sens large, dominante recherche, langues vivantes et histoire culturelle du monde contemporain) d'un tel regroupement, qui intéressait au premier chef Paris-III, Paris-IV, Paris-VII, certains laboratoires du CNRS et de Sciences-Po et d'autres composantes du Paris universitaire intra-muros.

Tout est en place, actuellement, pour que ce nouveau site voie le jour : la logique d'une politique qui semble généralement admise (souhaiter que les trois quarts d'une génération passent le baccalauréat suppose quasi obligatoirement leur admission à l'université) ; l'opportunité d'impliquer plus étroitement la ville et la région dans un soutien à leurs universités ; le souci – par-delà le coût indéniable d'une telle opération – de pratiquer des économies substantielles (certaines universités parisiennes sont dispersées, parfois, sur plus d'une dizaine de sites, et la libération, la revente et le regroupement à Tolbiac de ces sites permettrait d'économiser sur leurs frais d'entretien, en personnel d'encadrement et de surveillance, en factures diverses) ; le souci d'assurer à Paris son rayonnement comme premier campus du monde, tout en fixant, au centre de Paris, intégré à son tissu urbain et le vivifiant de ses commerces d'accompagnement spécialisés, une population d'enseignants, de chercheurs, d'étudiants qui forme une composante majeure (c'est là la différence fondamentale avec le campus « à l'américaine ») de la vie d'une capitale ; le souci d'associer étroitement la Bibliothèque nationale de France (dont on nous dit qu'elle manque de lecteurs !) à un public nombreux, assidu et de qualité ; le souci de donner une plus grande visibilité à une recherche sur le monde contemporain qui, par essence, possède une composante internationale et est aujourd'hui dispersée.

On ne comprendrait pas pourquoi ce qui a été jugé possible et réalisé en 1889 – la construction par la République d'un grand bâtiment prestigieux au cœur de Paris, la vieille Sorbonne – semblerait impossible et irréalisable en l'an 2000. La mode semble, actuellement, à la recherche de « nouveaux élans ». En voilà un dont la nécessité s'impose.

***Philippe Hamon** est professeur et vice-président de l'université Paris-III.*

L'Université hors campagne électorale

par Bertrand Girod de l'Ain

PROGRAMMES et discours électoraux sont remarquablement discrets sur l'Université et ses étudiants : *« Relancer le plan Université 2000, refondre les premiers cycles autour d'un dispositif d'orientation souple »* (Parti socialiste) ; *« Poursuivre l'application de la réforme de l'Université »* (RPR-UDF).

Pourquoi si peu ? A droite, parce que la réforme qui vient d'être bouclée par François Bayrou aurait mis fin à la crise. Chez les socialistes, parce que la disposition essentielle du dispositif Bayrou, une meilleure orientation des bacheliers, n'est qu'une copie des mesures arrêtées par leurs deux ministres de l'éducation, Lionel Jospin puis Jack Lang. Peut-on en rester là ?

Au cours d'une conférence de presse présidée par le ministre, le directeur de l'évaluation et de la prospective au ministère, Claude Thélot, a présenté, en janvier dernier, les résultats d'une lente et difficile mise en place d'un appareil statistique fiable. Cette volumineuse étude fait apparaître de forts écarts de réussite à l'examen qui conclut le premier cycle des études universitaires, le DEUG (diplôme d'études universitaires générales), selon les universités et, plus encore, selon les filières. Il y a nettement plus de réussites en sciences (64 %) qu'en droit (48 %).

Une autre information contenue dans ce gros document n'a guère été commentée : le taux de réussite à cet examen à l'issue de la durée normale du premier cycle, c'est-à-dire deux ans. Il est très, très faible... mais peu significatif. En effet, une partie des bacheliers qui s'inscrivent à l'Université sont des « malgré eux ». Ce sont des « non-admis » aux filières professionnelles courtes qui sélectionnent leurs étudiants. Beaucoup échouent complètement dans les cursus universitaires, d'autres ne réussissent qu'après plusieurs redoublements.

Sont, en revanche, très significatifs les taux de réussite au DEUG des bacheliers dits « à l'heure ». Il s'agit des lycéens qui obtiennent leur baccalauréat à dix-huit ans ou moins, c'est-à-dire sans avoir redoublé dans leur scolarité. Ce sont ces bacheliers jeunes qui récoltent la plupart des mentions « assez bien », « bien » ou « très bien » au baccalauréat. Surprise : leurs taux de réussite au DEUG dans la durée normale de deux ans sont très médiocres.

Parmi les bacheliers jeunes, moins d'un quart réalisera un parcours sans faute du « bac » à la maîtrise. Et environ un autre quart obtiendra une maîtrise en cinq ou six ans

Les champions sont les rares bacheliers scientifiques qui s'inscrivent en droit (un peu plus de la moitié obtiennent leur DEUG en deux ans). Mais ils ne sont plus qu'un tiers à y arriver dans les filières scientifiques. Quant aux bacheliers littéraires jeunes, ils ne sont qu'un peu moins de la moitié à obtenir, en deux ans, un des DEUG faits pour eux (lettres et sciences humaines).

Que se passe-t-il ensuite pour cette petite population deux fois sélectionnée : par un bac à l'heure et un DEUG sans redoublement ? L'étude du ministère déjà citée ne fournit des données que sur les réussites en premiers cycles. Heureusement, un nombre croissant d'universités ont mis en place des « suivis de cohortes » où sont recensés les trajets de leurs étudiants de l'entrée à la sortie, avec ou sans diplôme. Ces travaux de plus en plus précis fournissent deux informations capitales et concordantes :

– ces bons bacheliers, et dans presque toutes les disciplines, visent le diplôme le plus élevé, la maîtrise, donnant accès aux emplois vraiment qualifiés, et non la licence ;

– la moitié n'y arrivera pas.

Bref, parmi ces bacheliers jeunes, moins d'un quart réalisera un parcours sans faute du « bac » à la maîtrise. Et environ un autre quart obtiendra une maîtrise en cinq ou six ans. D'où deux constats :

– Même pour des bons bacheliers, la réussite au DEUG ne représente pas une attestation de capacité à réussir dans la filière de départ. Ce fort facteur d'incertitude rend bien difficile, voire impossible, la construction de ce fameux projet professionnel que l'on réclame des étudiants.

– Le redoublement est officiellement présenté comme une chance supplémentaire. Mais quand il devient la « norme », il s'agit plutôt d'une chute. A l'issue de deux redoublements, l'étudiant perd confiance et consacre de moins en moins de temps à ses études. Ce système produit un grand nombre d'étudiants résignés et passifs. *« Les redoublements ne rattrapent pas »*, déclarait récemment le directeur général des enseignements supérieurs, Christian Forestier.

Ces dysfonctionnements postérieurs aux premiers cycles sont totalement ignorés par la réforme actuelle, qui ne vise à remédier qu'aux difficultés de départ. Ce qui aboutit à une absurdité : aider les bacheliers à mieux choisir leur voie, alors qu'aucune n'est sûre, sauf pour une minorité de très bons bacheliers.

Cet étalement des échecs tout au long de la filière, et plus particulièrement en sciences, provoque un phénomène inquiétant et pas étudié : une fuite des cerveaux. Une étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) signale que 7 % des bacheliers scientifiques de 1988 sont allés étudier ailleurs, dans les écoles d'ingénieurs et aussi de commerce, après avoir obtenu leur DEUG. Cette ponction ne porte que sur les meilleurs étudiants, capables de réussir aux concours d'entrée. Il est très rationnel de leur part de quitter le navire universitaire qui fait échouer tant de ses passagers pour la sécurité quasi totale des trajets en écoles. Il est vraisemblable que cette fuite des cerveaux, très inquiétante pour l'Université, a dû s'accentuer depuis l'enquête du Cereq.

Comment accroître les vrais taux de réussite : aux diplômes terminaux et sans redoublements ? Dans la plupart des Etats de l'Europe du Nord, les gouvernements réclament des réformes profondes des études universitaires visant à plus de cohérence des cursus et moins de surcharge des programmes. En Allemagne, de nouvelles lois universitaires ont été adoptées dans la plupart des Länder. Elles fixent comme objectif aux universités de réexaminer leurs cursus afin que la réussite au diplôme final – équivalant à notre maîtrise – soit normalement acquise en quatre ans.

Face à ces politiques de rénovation en profondeur, on peut être surpris des « bons points » que se décerne François Bayrou : *« On est en train de réaliser une très grande réforme de l'Université sans que cela ait explosé »* (*Le Monde* du 14 mai 1997). Sans explosion, certes, mais en fermant les yeux sur l'essentiel, qu'il faudra bien attaquer... après les élections.

***Bertrand Girod de l'Ain** est professeur émérite à l'université Paris-Dauphine.*

La philosophie clandestine

par Jacques Rancière

IL Y A ce qui passe et ce qui reste. Les réformes de l'enseignement supérieur se chassent l'une l'autre. Ce qui ne change pas, en revanche, c'est la maîtrise de petites coteries sur certaines disciplines universitaires. A travers ministres et réformes, la commission philosophie du Conseil national des universités poursuit résolument son travail de gardien du « philosophiquement correct ».

Selon la législation en vigueur, la commission de spécialistes de l'université Paris-VIII avait adressé à cette commission la liste de cinq candidats à un poste de maître de conférences en philosophie, sélectionnés après l'examen soigneux d'un grand nombre d'excellents candidats. Elle avait aussi adressé la demande de titularisation, sur un autre poste de maître de conférences, d'un enseignant détaché de l'enseignement secondaire qui exerce depuis plusieurs années dans l'Université, à la satisfaction des étudiants comme de ses collègues. La commission a rendu son verdict : elle a refusé la qualification de cet enseignant, comme de trois des cinq candidats retenus.

Qu'y a-t-il de commun entre Eric Alliez, Stéphane Douailler, Rada Ivekovic et Etienne Tassin, ainsi déclarés indignes d'enseigner à l'Université ? Tous quatre ont une plus ou moins longue expérience de l'enseignement universitaire, en France ou à l'étranger ; des travaux nombreux et reconnus ; des activités importantes de participation à des programmes internationaux de recherche et d'enseignement. Rada Ivekovic avait d'ailleurs précédemment obtenu sa qualification. Mais, dans le stupéfiant système en vigueur, la qualification à enseigner se gagne ou se perd chaque année, selon l'humeur des commissions.

Outre la qualité de leurs publications et de leur enseignement, ces quatre enseignants ont, il est vrai, encore un trait en commun : ils ont tous soutenu leur thèse ou leur habilitation à l'université Paris-VIII. Ils ont tous bu donc, si peu que ce soit, à la coupe de la mauvaise philosophie, celle que symbolisent des noms à jamais indignes comme ceux de François Châtelet, Gilles Deleuze ou Michel Foucault. Régulièrement les « experts » ministériels issus de la même coterie demandent la suppression de cet infâme doctorat. Il y a, disent-ils, un *« problème de la philosophie en région parisienne »*. Ils veulent dire, sans doute, un problème des banlieues de la philosophie. Ils comptent bien parvenir à cette suppression. Mais il est également efficace de barrer systématiquement l'enseignement supérieur à ceux qui ont obtenu ce diplôme.

De fait, le système de l'enseignement philosophique en France est aujourd'hui bien quadrillé. Quel étudiant en maîtrise de philosophie ne connaît pas les noms des quelques personnes qui, par leur position dans les commissions, tiennent l'ensemble des carrières et sous la direction desquelles il faut travailler si l'on ne se sent pas de vocation pour les lycéens en zones « difficiles » ? C'est ainsi que tel mandarin en vient à « diriger » plus de cent thèses. Qui voit passer les dossiers de tant de jeunes philosophes, aussi doués que savants, ne peut pas ne pas s'effrayer devant l'alternative de conformité ou de marginalité qui est la leur.

Encore un détail. Rada Ivekovic, qui a dû quitter l'ex-Yougoslavie, est expulsable du territoire français en août prochain. Il n'y a certes pas de rapport entre une situation d'exilé et une capacité à enseigner. Il y a, en revanche, une analogie assez remarquable entre ces situations de précarité et de clandestinité qu'organise le ministère de l'intérieur et ces qualifications précaires, habilitations provisoires et invalidations de diplômes que distribuent nos « experts » en philosophie. C'est en somme la philosophie non conforme à laquelle on fait un statut de clandestinité.

***Jacques Rancière** est professeur de philosophie à l'université Paris-VIII.*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Jacques Chirac en campagne

S'IL pouvait subsister le *moindre doute sur* l'engagement de Jacques Chirac dans la campagne électorale qu'il a provoquée, il a été levé par le président de la République lui-même à l'occasion de sa rencontre « *informelle* » avec Helmut Kohl, à l'Elysée, mardi 20 mai. Ainsi donc, la France, selon M. Chirac, *« ne pourra défendre ses intérêts que si elle est capable de parler d'une seule voix »* sur la scène internationale, et spécifiquement en Europe. Le chef de l'Etat entend rester seul maître à bord ou, plutôt, l'être encore davantage que pendant les deux premières années de son septennat en disposant, cette fois, d'une majorité à sa main.

On ne saurait mieux avouer que le principal avantage de ces élections anticipées réside, aux yeux de M. Chirac, dans la présidentialisation qu'elles rendent possible. Si le scrutin avait été maintenu à sa date normale, un débat entre deux politiques et entre deux équipes pour les mener se serait installé à partir de l'automne et aurait probablement gagné en intensité et en densité au début de l'année 1998. Avancée d'un an et provoquée par une décision du chef de l'Etat, la compétition électorale n'a pour enjeu que les « moyens » donnés ou refusés à M. Chirac d'assurer, comme il lui incombe, la défense des intérêts et du rang de la France en Europe et dans le monde.

Une opportune ou habile conjonction des calendriers permet ainsi au président de mettre en valeur son action internationale au moment où il demande aux Français de la soutenir : voyage en Chine, rencontre avec M. Kohl, sommet européen extraordinaire le 23 mai, sommet OTAN-Russie à Paris le 27. Sa présence dans les médias est à ce point assurée que M. Chirac peut en effet réserver à l'entre-deux-tours une intervention en bonne et due forme pour appeler les électeurs de la droite – de toute la droite, comme il l'avait fait dans sa « tribune » du 7 mai dans la presse régionale – à se rassembler autour des candidats de la majorité sortante.

La V[e] République fait mieux que permettre au chef de l'Etat de peser sur le débat politique : elle l'y invite. On ne saurait donc reprocher à M. Chirac d'exercer sa fonction conformément à l'esprit des institutions, ni lui faire grief de s'y montrer habile. Cependant, le régime et, particulièrement, sa vision gaulliste recèlent un danger : celui d'une distance entre la responsabilité internationale du président et les préoccupations sociales des Français. En empêchant l'expression de ces attentes à l'occasion d'une campagne électorale normale, et alors qu'il s'agit d'engager l'avenir pour cinq ans, M. Chirac prend le risque de susciter une frustration préjudiciable à l'acceptation des réformes qu'il veut engager.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La préfecture de Lyon prise d'assaut

DEPUIS que la ration de pain a été diminuée, le trafic des fausses cartes de pain a réapparu un peu partout à Paris et en province. L'ampleur de la fraude est telle qu'elle risque de faire perdre toute efficacité aux mesures de restriction prises par le gouvernement.

Notre correspondant à Lyon nous apprend que le préfet du Rhône, craignant de ne plus pouvoir approvisionner en pain ses administrés, avait décidé d'annuler les tickets de pain du mois de mai et de délivrer la ration quotidienne contre la remise d'un ticket pris sur la carte de denrées diverses. Cette mesure a provoqué une certaine effervescence dans la population. A Vaise, les ouvriers des Cirages français et des usines Visseaux se sont mis en grève, ont traversé Lyon en cortège et se sont rendus à la préfecture porteurs de banderoles où s'inscrivaient ces mots : « *Pas de pain, pas de travail.* » On nous a demandé, disent-ils, de produire plus : en échange, nous ne demandons pas la fortune, mais du pain !

Arrivés à la préfecture, les manifestants, au nombre de deux mille, ont forcé les grilles et, pénétrant dans les bureaux, ils ont saccagé les dossiers. Finalement, M. Grégoire, préfet du Rhône, encadré par la foule bruyante, quitta la préfecture pour se rendre au poste de la radio régionale où, dans une allocution à la population, il annonça que le décret pris dans la nuit relatif aux tickets de pain était rapporté.

Il semble que ces incidents sont dus à une mauvaise interprétation de l'arrêté relatif à l'annulation des tickets de pain de mai. Certains en concluent que la ration était diminuée alors qu'il n'en est rien.

(22 mai 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Bœuf aux hormones, la fermeté européenne

L'EUROPE face à l'Amérique. Le scénario n'est pas nouveau. Il risque pourtant de faire l'objet, dans les semaines à venir, d'un nouveau *remake*. Au centre du contentieux, cette fois-ci, le bœuf aux hormones. Mardi 20 mai, à Bruxelles, Philippe Vasseur, le ministre français de l'agriculture, l'a en tout cas clairement fait savoir. Si l'Organisation mondiale du commerce (OMC) juge illégal l'embargo européen sur l'importation des viandes américaines traitées aux hormones (*Le Monde* du 10 mai), la Commission devra faire appel, a-t-il expliqué lors du conseil européen. Et envisager d'aller plus loin.

Après la révélation du rapport préliminaire de l'instance d'arbitrage de l'OMC, les Américains, les Canadiens et les Australiens n'ont pu cacher leur satisfaction. Pour ces grands pays fournisseurs, l'enjeu dépasse largement celui de la viande bovine. Il concerne, au-delà, les organismes génétiquement modifiés (OGM), dont leurs producteurs redoutent, qu'un jour ou l'autre, en raison des réticences de l'opinion, ils éprouvent des difficultés à les exporter vers l'Union européenne (UE). L'avis du panel est donc pour eux pain bénit : il indique, s'il est confirmé, que l'UE va devoir cesser de limiter ses importations en invoquant des prétextes de santé publique derrière des motivations en réalité protectionnistes. Faute de *« preuves scientifiques suffisantes »* indiquant que ces viandes aux hormones sont dangereuses, les échanges doivent rester libres.

A ce stade, les lobbies de Washington ne semblent pas conscients qu'ils risquent de susciter des réactions négatives aux Etats-Unis mêmes et de jeter peu à peu le discrédit sur la production agroalimentaire américaine. On se souvient que Bruxelles a récemment décrété un embargo sur les importations américaines de volailles parce que leur fabrication ne respectait pas les normes d'hygiène considérées comme le strict minimum de ce côté-ci de l'Atlantique (*Le Monde* du 4 avril). Emma Bonino, le Commissaire responsable de la santé, rappelait que les estimations les plus récentes faisaient état d'environ 9 000 décès par an aux Etats-Unis, causés par des infections d'origine alimentaire (*Le Monde* des 20-21 avril).

C'est dans cette ambiance faite d'inquiétude et d'insécurité que le problème se pose pour les Européens. Jusqu'à quel point peut-on, en s'appuyant sur les règles de l'OMC, obliger les consommateurs de l'Union à acheter des produits dont ils ne veulent pas, parce qu'ils redoutent qu'ils soient nocifs pour leur santé ? Faudrait-il négliger cette crainte pour la seule raison qu'une majorité de scientifiques considèrent qu'elle n'est pas fondée ? Faudrait-il le faire, même si elle se révélait franchement irrationnelle ?

OBLIGATION D'ÉTIQUETAGE

C'est à ces questions très sensibles que les Quinze doivent répondre, avec, à la clé, le risque d'un conflit sérieux avec Washington. Après le traumatisme provoqué par la maladie de la « vache folle », il semble en tout cas peu probable que l'Union s'incline. Comment alors sortir de l'impasse ?

Composé de juristes et experts éminents, le panel de l'OMC n'est pas forcément indifférent à l'aspect singulier de ce dossier. On ne peut donc pas exclure que l'organisation tente d'imaginer un compromis. Le texte du pré-rapport comporte à cet égard quelques indications. Les panelistes y expliquent qu'ils ne se prononcent pas sur le bien-fondé de la directive européenne interdisant l'usage des hormones, mais uniquement sur les limitations à l'importation qui ont été édictées en son nom. Surtout, ils évoquent un étiquetage volontaire destiné à identifier les animaux non traités dans des pays où l'usage des hormones est autorisé.

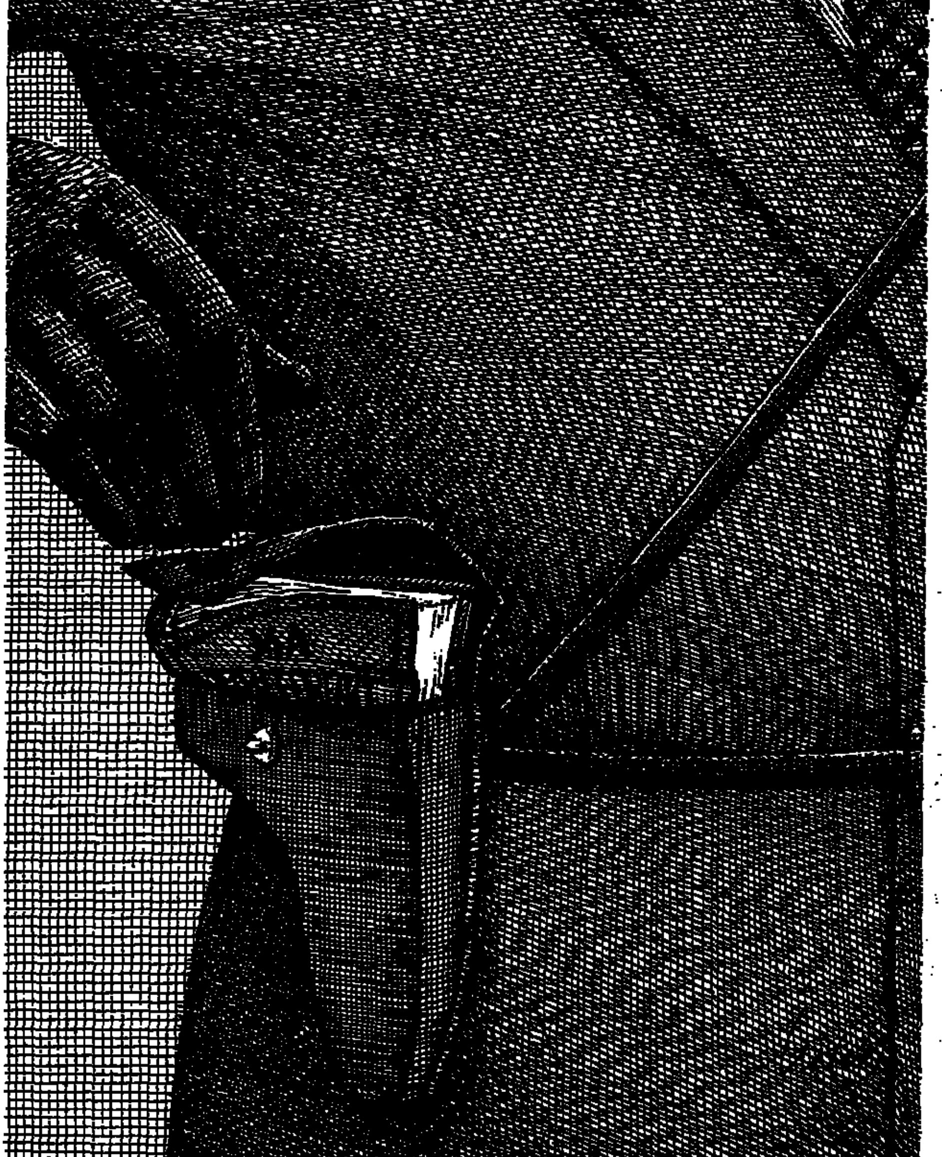
Faut-il voir là la suggestion d'une issue possible ? L'embargo serait levé, mais la viande provenant des Etats-Unis devrait porter un double étiquetage, mentionnant d'une part son origine, d'autre part son traitement ou son non-traitement aux hormones. De telles précautions permettraient d'informer le consommateur. *Il resterait à préciser où s'arrêterait* l'obligation d'étiquetage, quelle formule trouver, par exemple, pour la viande destinée à la restauration collective, ou bien encore à la transformation. La méthode ne serait pas facile à appliquer. Mais, surtout, il n'est pas sûr que les Américains accepteraient de s'y prêter.

S'ils le refusent, l'Europe devra payer, autrement dit accorder des compensations aux Etats-Unis, sous forme de concessions tarifaires (baisse de droits de douane). Il deviendra alors nécessaire, pour les définir, d'évaluer le préjudice. En l'occurrence, les Américains ont bien voulu, par avance, aider l'Union : en 1989, pour protester contre l'embargo, ils avaient adopté, de manière unilatérale et donc illégale, des contre-mesures commerciales portant sur un volume de commerce de 100 millions de dollars. C'est à ce montant qu'ils appréciaient alors le manque à gagner pour leurs éleveurs.

Dernière complication : selon certains juristes (les textes sont ambigûs), l'Union ne pourra s'en tirer qu'à titre provisoire, en offrant des compensations aux Etats-Unis. En d'autres termes, il lui faudrait, à terme, pour revenir dans la légalité, se mettre en conformité avec l'avis du panel (dans l'hypothèse bien sûr où elle aurait été condamnée, y compris en appel), c'est-à-dire ouvrir ses importations aux produits hormonés et remettre ainsi en cause la directive d'interdiction. Ce pourrait être là une obligation juridique ; il semble politiquement impensable que les Quinze s'y résignent.

Philippe Lemaître

Culture *par Leiter*



La discrète victoire du franc fort

Suite de la première page

Cette dernière est bonne, selon tous les calculs des experts, et l'importance des excédents commerciaux le confirme. La politique monétaire, après avoir occupé le centre de la vie politique, a brutalement quitté la scène. Les bons résultats qu'elle a fini par obtenir, mais aussi le probable épuisement d'adversaires lassés d'adresser les mêmes arguments à une Banque de France murée dans ses certitudes, expliquent qu'elle soit absente de la campagne électorale. A gauche comme à droite, plus personne ne remet en cause le dogme du franc fort. L'attachement des Français, confirmé par tous les sondages, à la stabilité et à la force de leur devise est une raison supplémentaire pour la classe politique de ne plus se mêler d'affaires monétaires et pour laisser M. Trichet travailler en paix.

Si la politique monétaire française est épargnée, la Banque de France se garde bien, en retour, de s'immiscer dans la campagne pour les élections législatives. Les membres du Conseil de la politique monétaire observent un silence prudent et se gardent de commenter les programmes économiques des partis. L'indifférence des marchés à l'égard des élections et la stabilité de la devise française sont propices à la position de retrait adoptée par la Banque de France.

L'institut d'émission a su aussi tirer les leçons du passé. En avril 1995, à quelques semaines de l'élection présidentielle, la Banque de France avait présenté au président de la République, François Mitterrand, son rapport annuel. *L'institut d'émission y lançait*, notamment, un appel à la modération salariale. Cette recommandation avait provoqué la colère du candidat Jacques Chirac, qui avait expliqué que *« le gouverneur de la Banque de France n'est pas là pour dicter la politique économique du gouvernement »* et que *« la feuille de paie n'est pas l'ennemi de l'emploi »*. Les marchés financiers n'avaient pas apprécié cette critique et ils avaient lancé des attaques contre le franc. Afin de prouver son orthodoxie monétaire, M. Chirac avait été contraint de présenter, à l'occasion d'un journal télévisé, une lettre que lui avait adressée M. Trichet et dans laquelle le gouverneur de la Banque de France exprimait sa confiance dans la capacité du maire de Paris à préserver la stabilité du franc.

Un tel incident ne pourra pas se reproduire. Le rapport annuel de la Banque de France ne sera présenté au président de la République qu'au début du mois de juin, une fois passées les élections législatives. L'institut d'émission a choisi d'en différer la publication. Certains observateurs seront tentés de ne voir dans ce report qu'un prétexte habile de la Banque pour rester à l'écart de la campagne : le rapport annuel de la Commission des opérations de Bourse (COB), qui suit le même parcours institutionnel, a été publié le 29 avril, quatre jours après l'annonce de la dissolution de l'Assemblée.

Même si la Banque de France se garde bien de donner son avis sur les programmes économiques, ses positions sont connues. Lors de la présentation de son précédent exercice, son conseil avait recommandé au gouvernement de *« réduire progressivement les dépenses publiques »*. Il avait souhaité *« une gestion plus économe de la protection sociale »* et avait réclamé la mise en œuvre de réformes structurelles *« dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle, du travail à temps partiel, de la souplesse du marché du travail »*.

INCLINAISON À DROITE

D'inspiration libérale sur le plan économique, le conseil, même s'il est officiellement *« apolitique et multipartisan »*, penche fortement à droite. Depuis le départ de Michel Sapin, ancien ministre socialiste des finances, Hervé Hannoun, sous-gouverneur et ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, est le seul de ce cénacle à avoir eu, dans le passé, quelques amitiés avec la gauche. Son orthodoxie monétaire et budgétaire n'est plus guère aujourd'hui du goût des dirigeants socialistes.

Une plus grande diversité de pensée apparaît à propos de l'Union monétaire européenne. La Banque de France, par la voix de son gouverneur, s'est officiellement exprimée en faveur d'un strict respect des critères de convergence imposés par le traité de Maastricht et du calendrier de lancement de l'euro. A titre personnel, Paul Marchelli et Jean-Pierre Gérard, membres du conseil, ont toutefois affirmé qu'ils préféreraient différer la création de la monnaie unique plutôt que d'en exclure l'Italie.

Ce clivage ne fait que refléter la variété d'approches du dossier européen au sein même de la majorité parlementaire. M. Gérard, par exemple, avait été nommé à la Banque de France sur proposition de Philippe Séguin. S'il revient au pouvoir, le Parti socialiste pourra donc disposer d'alliés solides, sur ce sujet majeur, parmi les membres du conseil de la banque centrale. Il pourra compter sur leur soutien pour réclamer qu'on limite les pouvoirs de l'institut d'émission ou encore pour qu'on empêche toute surévaluation de l'euro.

L'approche du lancement de la *monnaie unique a déplacé les* questions monétaires de la scène nationale vers le théâtre européen (*Le Monde* du 20 mai). Si le franc fort est absent de la campagne électorale, si la Banque de France a été épargnée par les critiques, c'est que la devise française a *d'ores et* déjà, en tant qu'instrument de politique économique, disparu. La classe politique française, en choisissant de rester silencieuse sur la stratégie de M. Trichet, n'a fait que prendre acte de cette mort programmée. Il ne lui reste plus que quelques mois à patienter avant de pouvoir s'en prendre aux premières décisions monétaires de la future banque centrale européenne et pour transporter sa colère de Paris à Francfort.

Pierre-Antoine Delhommais

Trois enjeux pour un vote

Si l'échéance européenne a été invoquée pour organiser des élections législatives anticipées, l'économie et les institutions sont aussi au cœur du scrutin des 25 mai et 1er juin



L'économie

Les choix économiques constituent le paramètre essentiel de la prochaine législature. S'ils ne déterminent pas, à proprement parler, un choix de civilisation, ils peuvent, à tout le moins, donner une indication sur l'organisation de la société, l'évolution de la vie sociale et des grandes entreprises publiques à l'aube du troisième millénaire. Cela vaut pour le bloc de droite, dont les nuances dans le libéralisme vont des propositions les plus échevelées à d'autres qui sont les plus tempérées : le modèle ultralibéral suggéré par Alain Madelin, dans lequel le marché est le principal, sinon l'unique régulateur, est assez éloigné du modèle républicain que défend Philippe Séguin, dans lequel l'Etat ne joue pas un rôle tout à fait négligeable. Dès lors, Alain Juppé a beau jeu de se présenter comme un homme de synthèse à l'intérieur de la majorité sortante. Ce qui est vrai pour la droite l'est tout autant pour la coalition de gauche, enrichie par la présence des Verts. Si le Parti socialiste se défend de vouloir refaire des nationalisations modèle 1981, il n'en demeure pas moins que ses dirigeants ne tiennent pas tous le même discours sur les privatisations. Les arrêter ou les poursuivre ? Lionel Jospin a indiqué que les salariés de France Télécom seront consultés. Au-delà du débat purement national, beaucoup moins « théologique » qu'il ne le fut dans les années 80, la question de l'orientation de la politique économique est également dominée par les choix européens des pouvoirs successifs depuis le traité de Rome jusqu'à celui de Maastricht. Ce sont les échéances de l'Union européenne qui détermineront largement les réponses aux interrogations sur la croissance, l'emploi, les déficits et la fiscalité.



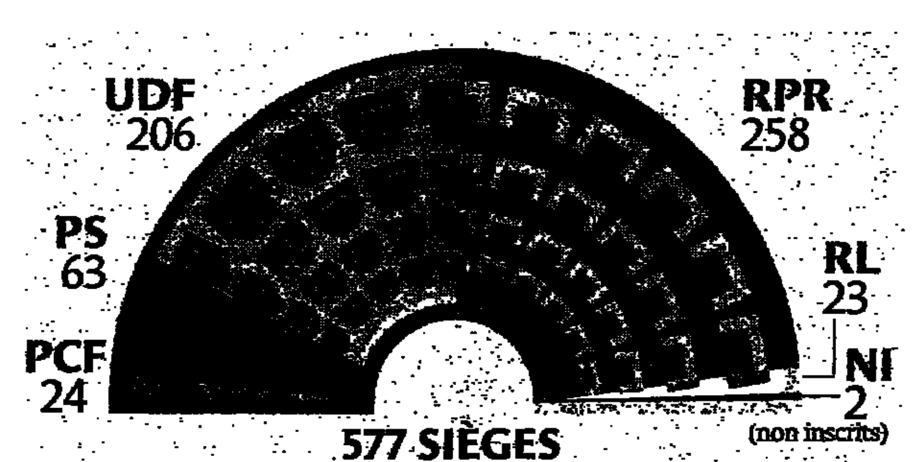
L'Europe

L'Europe a été le principal motif invoqué pour dissoudre l'Assemblée nationale. Selon le président de la République, la France doit aborder « *en position de force* », grâce à « *une majorité ressourcée* », les échéances européennes qui s'annoncent : passage à la monnaie unique au 1er janvier 1999 après sélection, début 1998, des pays aptes à entrer dans ce cercle monétaire restreint, démocratisation des institutions européennes, élargissement de l'Union à de nouveaux partenaires et, en prime, élargissement de l'Alliance atlantique aux nouvelles démocraties de l'Est. Présentée par ses partisans comme un rempart, en particulier, au chômage, à l'exclusion, aux drogues, à l'argent sale et au terrorisme, l'Europe, en réalité, a été bien absente de la campagne électorale. Elle s'est trouvé un défenseur inhabituel en la personne de Philippe Séguin, pourtant inlassable pourfendeur du traité de Maastricht, qui a tenté, ainsi, de donner du sens à la dissolution. Pour sa part, Lionel Jospin a exprimé tout haut ce qu'une bonne partie du monde politique, de droite et de gauche, pense sans le dire : les critères de convergence ne doivent pas être seulement abordés de façon comptable. Les conditions mises par le premier secrétaire du Parti socialiste au passage à l'euro – refus d'une austérité renforcée – sont finalement accueillies *mezzo vocce* par-delà les rangs socialistes. Si Robert Hue (PCF) et Jean-Pierre Chevènement (MDC) s'en félicitent bruyamment, une partie de la droite cache sa satisfaction. Pour autant, ce débat n'éclaire pas le modèle social européen en gestation, et notamment cette troisième voie intermédiaire entre libéralisme et dirigisme, dont Jacques Chirac se voulait le champion.



Les institutions

Avec l'économie, la question des institutions, c'est-à-dire la vie et le fonctionnement de la société civile et politique, est le deuxième enjeu majeur de cette législature. A mots couverts, il renvoie au débat sur les réformes – leur rythme et leur bien-fondé – qui a opposé Jacques Chirac et Edouard Balladur pendant la campagne présidentielle. Un débat alimenté aussi par Lionel Jospin puisque la droite a trouvé matière à inspiration dans les propositions formulées alors par le candidat socialiste à l'Elysée. A bien des égards, la société française ne fait pas figure de démocratie très avancée. Est-elle bloquée, frileuse, incomprise ? Les politiques ne sont-ils pas les premiers à illustrer certains archaïsmes ? Aiguillonné par le président de l'UDF, François Léotard, le premier ministre s'est heurté au conservatisme de sa propre majorité dans sa volonté de moderniser la vie politique. Pas question de toucher au mode de scrutin, à l'accès des femmes aux fonctions électives, au cumul des mandats, à la limite d'âge en politique... Autant de carences dont on assure – en campagne électorale – qu'elles bénéficieront d'un remède de cheval. Toutefois, ces « petits riens » de la vie politique sont symptomatiques d'une société politique dont l'image, par ailleurs, est ternie par de multiples affaires de corruption. Dès lors, la question des institutions touche autant l'organisation de la justice, c'est-à-dire son indépendance, que la conception de l'intégration des étrangers qui ont élu domicile en France. Elle va du choix des filières de formation des jeunes à l'organisation de la sécurité dans une Europe qui sera de plus en plus ouverte au monde.



Les candidats

Avant les invalidations prononcées par les tribunaux administratifs pour non-conformité de candidature, le nombre de candidats en lice dans les 555 circonscriptions de la France métropolitaine atteignait 6 243, dont 1 448 femmes, soit 23,2 % du total.

■ **Extrême gauche :** les différentes formations présentent 694 candidats, dont 224 femmes, soit 32,3 %.

■ **Gauche :** le Parti communiste a 537 candidats dont 144 femmes (26,8 %) ; le Parti socialiste en a 479 dont 133 femmes (27,8 %), le Parti radical-socialiste est présent dans 43 circonscriptions, notamment avec 6 femmes (14 %) ; 450 candidats, dont 86 femmes (19,1 %), sont classés divers gauche.

■ **Ecologistes :** plusieurs organisations écologistes (les Verts, le Mouvement écologiste indépendant, Génération Ecologie, les Nouveaux Ecologistes et Solidaires Régions Ecologie) ont 1 209 candidats, soit près d'un cinquième du total des candidats, dont 335 femmes (27,7 %).

■ **Divers :** cette étiquette regroupe 645 candidats dont 214 femmes (33,2 %).

■ **RPR-UDF :** pour le bloc de la majorité sortante, le Rassemblement pour la République (RPR) présente 285 candidats dont 22 femmes (7,7 %), et l'Union pour la démocratie française (UDF) en a 271 dont 24 femmes (8,9 %).

■ **Divers droite :** les candidats classés divers droite – catégorie regroupant notamment la droite indépendante (MPF et CNIP) et le Mouvement des réformateurs – sont 954 dont 167 femmes (17,5 %).

■ **Front national :** il présente 555 candidats dont 67 femmes (12,1 %).

■ **Extrême droite :** on recense 121 candidats dont 26 femmes (21,5 %) à l'extrême droite.

Avec la prise en compte des invalidations, le nombre définitif de candidats (métropole et outre-mer) est de 6 360.







Les électeurs

Pour la première fois de son histoire électorale, la France métropolitaine et d'outre-mer va-t-elle dépasser le chiffre de quarante millions d'électeurs inscrits lors des législatives anticipées ? La probabilité est forte. Au premier tour de l'élection présidentielle, en avril 1995, le nombre d'électeurs inscrits avait atteint 39 992 912 – il n'en manquait que 7 089 pour franchir la barre ! – dont 38 556 706 en métropole. Aux législatives de mars 1993, le nombre des électeurs frisait 38,9 millions, c'est-à-dire qu'en deux ans le nombre de Français inscrits sur les listes électorales a augmenté de plus de 1 million, soit environ 3 %. Comme dans l'ensemble de la population âgée de plus de 18 ans vivant en France, où elles sont 51,3 %, les femmes sont majoritaires dans le corps électoral. Quelle sera l'ampleur de l'abstention lors de ce scrutin ? Elle avait atteint 30,8 % au premier tour des précédentes législatives et 21,6 % au premier tour de la dernière élection présidentielle.

Les programmes entre les lignes

La majorité sortante et l'opposition évitent d'afficher clairement leurs options

LA France est l'un des pays d'Europe où l'on vote le plus souvent. Pour s'en tenir à la seule décennie 90, les électeurs ont été appelés aux urnes en 1992 pour renouveler les conseils régionaux et la moitié des conseils généraux, puis pour approuver le traité de Maastricht ; en 1993 pour désigner les députés ; en 1994 pour élire l'autre moitié des conseillers généraux et les représentants français au Parlement européen ; en 1995 pour choisir le président de la République. Ils sont invités à y retourner le 25 mai et le 1er juin 1997 afin de renouveler, avant terme, le mandat de l'Assemblée nationale.

Dans cette succession de scrutins, les seuls qui n'aient pas été imposés par le calendrier ordinaire de renouvellement des différents mandats l'ont été par la volonté présidentielle : celle de François Mitterrand, hier, pour le traité créant l'Union européenne et, aujourd'hui, celle de Jacques Chirac demandant dès maintenant la reconduction de la majorité parlementaire sortante. Dans les deux cas, ces consultations ont pour motif (selon celui qui en prend l'initiative) ou pour prétexte (selon ses adversaires) des échéances européennes.

Le référendum de septembre 1992 avait donné aux Français l'occasion pour la seconde fois, après celui de 1972, de se prononcer sur une étape décisive de la construction de l'Europe. Ils s'en étaient saisis, sous l'impulsion des partisans du « non », en plus grand nombre qu'ils ne l'avaient fait vingt ans auparavant, et, surtout, le traité de Maastricht et ses conséquences avaient fait l'objet d'un débat sans précédent. Jamais, auparavant, la constitution de l'Europe n'avait été ainsi discutée dans son principe et dans ses implications, même si le « oui » et le « non » recouvraient aussi des motivations sans rapport direct avec la question posée.

Les élections législatives provoquées à présent par M. Chirac s'inscrivent dans la même logique : il s'agit de donner aux Français la possibilité de s'exprimer avant une échéance européenne majeure, la décision du passage à la monnaie unique, qui doit être prise formellement en avril 1998. De la même manière que François Mitterrand avait été soupçonné, en 1992, de n'avoir organisé un référendum sur l'Union européenne – voire négocié le traité lui-même – que pour consolider un pouvoir vacillant, en essayant de tirer parti des divisions de l'opposition d'alors, M. Chirac s'expose aujourd'hui au soupçon d'invoquer l'Europe pour éviter des déboires prévisibles si les élections législatives avaient eu lieu à leur date normale, c'est-à-dire en mars 1998. La déclaration qu'il a faite, mardi 20 mai, au moment de recevoir à l'Elysée le chancelier allemand, Helmut Kohl, ne peut que renforcer cette suspicion.

En fait, si l'Europe est bien à l'horizon de ces élections législatives anticipées, elle n'est pas en cause dans le débat électoral. Les adversaires de la monnaie unique ont raison, sur ce point, lorsqu'ils se plaignent d'être privés du combat qu'ils avaient prévu de mener. Dès lors, en effet, que la décision de principe a été prise en 1992, la question ne pouvait être rouverte qu'en termes pratiques, à l'approche de l'échéance. Il aurait été possible, alors, aux anti-maastrichtiens de faire valoir que la France n'était pas prête, que les conditions n'étaient pas réunies, que la conjoncture exigeait de différer la décision ou d'en modifier les termes ; bref, de revenir, d'une façon ou d'une autre, sur les résolutions contenues dans le traité. Un an avant l'échéance, le problème se pose différemment : sous réserve de considérations générales sur lesquelles, comme le constate Lionel Jospin, un consensus au moins apparent s'est vite dégagé, il s'agit de préparer la France à la monnaie unique, et non de juger si elle y est prête.

L'innovation que constitue la dissolution de l'Assemblée nationale pour motif « européen » est ainsi éclipsée. Elle n'en doit pas moins être soulignée, dans la mesure où elle pourrait prendre valeur de précédent. Alors que certains gouvernements européens ont pour règle de se faire mandater par leurs Parlements avant toute décision communautaire importante, les élections françaises pourraient marquer un nouveau palier dans l'affirmation de l'Europe comme réalité politique dominant les enjeux nationaux. Les choix européens ou les échéances communautaires pourraient ainsi, dès lors qu'ils sont déterminants, imposer leur rythme au calendrier politique national, et les citoyens être appelés à se prononcer dès lors qu'une décision intergouvernementale est susceptible d'engager globalement leur avenir.

En la circonstance, cependant, la perspective européenne a seulement pour effet de relancer ou de rendre plus aigu un débat intérieur à la France et portant sur ses propres choix politiques et économiques. Bien que les données des problèmes posés au gouvernement aient été laissées dans l'ombre par les protagonistes pendant les quatre premières semaines de campagne, la question posée n'en est pas moins de savoir comment affronter les contraintes de la compétition internationale et celles des engagements européens, tout en luttant contre un chômage qui atteint l'un des niveaux les plus élevés parmi les pays les plus riches. C'est en réalité sur ce sujet, avant tout, que les programmes des différents partis doivent être scrutés et, souvent, lus entre les lignes, puisque la majorité sortante et l'opposition, s'efforçant également de ne pas inquiéter les électeurs, évitent d'afficher clairement leurs options.

Cette prudence, s'ajoutant à la brièveté d'une campagne écourtée par les « ponts » du mois de mai, explique en grande partie le faible intérêt manifesté par les électeurs. Encore les indications des sondages doivent-elles être, sur ce point, relativisées : le degré de l'attention portée à la campagne est largement lié à la situation des électeurs, partagés entre ceux qui n'attendent rien ou pas grand-chose d'un débat entre des forces politiques inspirées par les mêmes conceptions de fond et ceux qui se sentent, au contraire, parties prenantes de la délibération entre des orientations malgré tout différentes.

Ce sont finalement des comportements politiques que les Français sont invités à juger au travers de ces élections, ce qui donne une importance particulière, dans cette campagne, aux questions institutionnelles et éthiques. Si un certain accord paraît se dégager sur certains sujets, comme le non-cumul des mandats et des fonctions ou la révision du lien entre la justice et le pouvoir exécutif, chacun perçoit que l'équilibre des pouvoirs et la façon dont ils seront exercés ne seront pas les mêmes selon les résultats du scrutin. En ce sens, ces élections précipitées sont certainement plus lourdes de conséquences, pour la démocratie en France, que bien des consultations antérieures, précédées de campagnes plus longues et plus intenses.

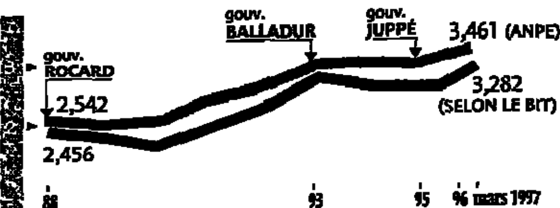
Patrick Jarreau

1 ECONOMIE

Quelles recettes pour l'emploi ?

La droite et le Parti socialiste se sont affrontés sur leurs bilans et sur leurs échecs respectifs contre le chômage. Reprochant à Alain Juppé de « masquer » son programme, Lionel Jospin a annoncé qu'en cas de victoire il demanderait un audit des comptes publics. Pour relancer la croissance, la droite défend une politique de l'offre, en vigueur depuis 1983, tandis que le PS prône un soutien de la demande.

LE CHÔMAGE
EN MILLIONS DE DEMANDEURS D'EMPLOI



Source : Insee et ministère du travail

RPR-UDF

■ La majorité sortante table d'abord sur un renforcement de la croissance économique et veut *« libérer l'initiative au service de l'emploi »*. Elle entend accentuer la réduction des charges sociales sur les bas salaires et aider les PME à embaucher, en simplifiant les formalités administratives (embauches, paiement des cotisations) et en créant un « livret-emploi » destiné à drainer l'épargne des particuliers vers ces petites entreprises. Le développement de l'apprentissage permettrait de faciliter l'accès des jeunes au marché du travail. Les partenaires sociaux seront *« incités »* à *« la négociation sur le temps choisi, afin de mettre en place le compte épargne-temps au profit des salariés »*.

PS

■ Le PS veut relancer la croissance économique et préconise de libérer du pouvoir d'achat, ce qui constitue sa *« première priorité »* : transfert de la cotisation-maladie vers la CSG ; conférence annuelle sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail, réunissant l'Etat, le patronat et les syndicats ; hausse des pensions ; baisse de la TVA, etc. Il est partisan d'une baisse sélective des charges sociales sur les bas salaires. Il prévoit la création de sept cent mille emplois d'une durée de cinq ans pour les jeunes, dont trois cent cinquante mille dans le secteur public et autant dans le secteur privé, financés par *« redéploiement »* de certaines aides existantes. Il entend favoriser l'investissement dans les PME.

PCF

■ Le PCF propose une forte hausse du pouvoir d'achat (plus 1 500 francs pour le SMIC et pour le RMI), une allocation de recherche de premier emploi égale au RMI pour les moins de 25 ans et une baisse immédiate du taux normal de la TVA (à 18,6 %). Il juge possible la création d'un million et demi d'emplois, dont sept cent mille pour les jeunes, en deux ans.

LO

■ Lutte ouvrière milite pour la suppression immédiate de toutes les aides, subventions et exonérations de charges sociales accordées aux grandes entreprises. Celles-ci feraient l'objet de *« réquisitions »* si, bénéficiaires, elles *procédaient à des licenciements*. L'imposition à 50 % des bénéfices des grandes sociétés financerait la création d'emplois publics.

Les Verts

■ Les Verts veulent transformer les emplois précaires (CES, CDD, etc.) en emplois stables et durables et ils prônent une réduction massive, rapide et générale du temps de travail, sans réduction des bas et moyens salaires.

LDI

■ La Droite indépendante estime que *« pour recréer l'emploi »*, il faut à la fois abaisser les impôts et les charges, tout en rompant avec le libre-échangisme mondial par la préférence communautaire et en déréglementant le marché du travail.

Front national

■ Le Front national fonde sa politique sur le principe de la *« préférence nationale »*, l'aide au retour des étrangers permettant de libérer des emplois. Par ailleurs, une baisse des charges *« facilitera l'embauche »* dans les PME et chez les travailleurs indépendants. Un *« revenu maternel ou parental »* éloignera de nombreuses personnes du marché du travail.

Doit-on travailler moins ?

La réduction du temps de travail a fait un retour en force dans la campagne électorale, à la différence de 1993, rappelant le débat de 1981. Comme à cette période, les socialistes proposent de réduire la semaine de travail à 35 heures. Il y a quinze ans, ils s'étaient arrêtés en cours de route avec l'ordonnance du 16 janvier 1982, qui avait réduit la durée hebdomadaire à 39 heures et généralisé la cinquième semaine de congés payés.
Plutôt que de suivre Michel Rocard, apôtre d'une modulation des cotisations sociales pour favoriser la baisse du temps de travail, Lionel Jospin a préféré adopter une méthode différente. Il a annoncé une « loi-cadre » qui devrait donner lieu à des négociations dans les branches et les entreprises à mener avec « souplesse », l'objectif étant d'arriver à 35 heures au bout de trois ans.
Alors que Jacques Chirac s'était opposé à toute idée de réduction du temps de travail en 1995, la droite s'est montrée plus ouverte en défendant le « temps choisi », mais en refusant toute baisse uniforme. Une partie de la majorité a défendu la loi de Robien, très critiquée par le patronat, qui associe baisse des charges et diminution de la durée du travail.

RPR-UDF

■ Encourager toutes les formules d'emploi ou de travail choisis pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. La coalition RPR-UDF reste très divisée sur la loi Robien, qui prévoit une baisse des charges sociales en échange d'une réduction de la durée du travail et de la création (ou du maintien) de l'emploi dans les entreprises concernées. Alain Juppé défend cette loi, alors qu'une frange de la majorité, et notamment Alain Madelin, jugent que c'est une *« erreur économique »* dans la mesure où il s'agit d'emplois subventionnés.

PS

■ Vote d'une loi-cadre fixant l'objectif d'un passage de trente-neuf heures à trente-cinq heures de la durée hebdomadaire du travail *« sans diminution de salaire »*, car *« la machine permet des gains énormes de productivité dont l'Homme doit bénéficier »*. Le patronat et les syndicats auraient deux ans pour en négocier les modalités. Cette loi-cadre permettrait aussi de *« lutter contre les horaires abusifs et les heures supplémentaires »*.

PCF

■ Au nom du *« progrès humain »*, il faut adopter *« une loi-cadre réduisant immédiatement le temps de travail à trente-cinq heures sans diminution de salaire »*. Il convient aussi de rétablir, dans les faits, le droit à la retraite à soixante ans, et même à cinquante-cinq ans *pour les femmes et les salariés* effectuant des travaux pénibles.

LCR

■ Loi-cadre pour le passage aux trente-deux heures hebdomadaires en deux ans sans perte de salaire.

Les Verts

■ Réduction du temps de travail, *sans diminution* des bas et moyens salaires, par une loi-cadre *« immédiate »* sur les trente-cinq heures.

CAP-AREV

■ La Convention pour une alternative progressiste et l'Alternative rouge et verte veulent faire voter une loi-cadre pour une réduction du temps de travail à trente-deux heures sur quatre jours sans baisse de salaires.

4 J

■ L'Union pour la semaine de quatre jours propose d'aboutir en trois ans à un horaire de travail en moyenne de quatre jours ; deux millions d'emplois pourraient être créés. Les salariés auraient une journée libre en plus par semaine (ou l'équivalent en vacances) contre une baisse de salaire de 5 % en moyenne, sauf pour les « smicards ». L'entreprise aurait une exonération totale et définitive des cotisations chômage pour l'embauche d'au moins 10 % de nouveaux salariés.

LDI

■ *« On n'a jamais vu un pays se redresser en travaillant moins mais, au contraire, en travaillant plus. »* Le partage du travail ne peut constituer une politique d'ensemble ; il n'est acceptable que dans le cas spécifique d'entreprises en difficulté et de manière passagère.

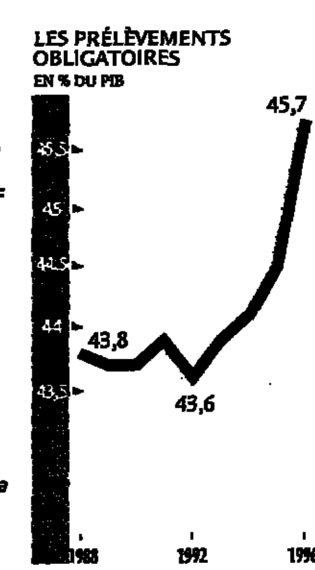
Front national

■ Le FN est opposé à la diminution du temps de travail. Il est pour que les personnes qui souhaitent travailler au-delà de l'âge de la retraite puissent le faire.

Faut-il baisser les impôts ?

La prudence fiscale a remplacé la réforme de la fiscalité. Le président de la République avait souhaité une accélération de la baisse de l'impôt sur le revenu. Mais la plate-forme RPR-UDF s'en tient au respect du calendrier voté par le Parlement.
Le Parti socialiste n'a prévu d'alléger l'impôt sur le revenu que « si les finances du pays le permettent ». Prônant un relèvement du barème de l'impôt sur la fortune, le PS n'a pas repris dans son programme les mesures qu'il prévoyait sur la hausse de l'impôt sur les sociétés et la fiscalité de l'épargne.

LES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES
EN % DU PIB



RPR-UDF

■ *« Poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu. »* Après la dimininution de 25 milliards de francs en 1997, la proposition est donc de respecter le calendrier voté par le Parlement, prévoyant des baisses de 12,5 milliards de francs au cours des quatre années 1998, 1999, 2000 et 2001. La coalition RPR-UDF préconise également d'*« engager la réforme de la taxe professionnelle »*, de détaxer les investissements en fonds propres dans les PME, de réduire les droits de mutation sur les résidences principales et de signer un *« pacte de modération »* de la fiscalité locale entre l'Etat et les collectivités locales. M. Juppé s'est prononcé, en outre, pour une nouvelle réforme de la fiscalité sur les transmissions d'entreprise.

PS

■ Stabiliser les prélèvements obligatoires, puis les diminuer, et rendre l'impôt plus *juste* ; alléger la TVA sur les produits de première nécessité, ainsi que la taxe d'habitation pour les contribuables modestes ; réduire la part de taxe professionnelle pesant sur les salaires. Pour les hauts revenus, une hausse du « barème » de l'impôt sur la fortune (ISF) est envisagée. Le PS se propose aussi de lutter plus efficacement contre la fraude fiscale. La montée en puissance de la CSG, se substituant progressivement aux cotisations-maladie, devrait porter le taux de prélèvement libératoire aux alentours de 25 %.

PCF

■ Augmenter les hautes tranches de l'impôt sur le revenu ; supprimer l'avoir fiscal, taxer les mouvements de capitaux, quadrupler l'impôt sur la fortune, porter l'impôt sur les bénéfices distribués des sociétés à 50 %, supprimer la taxation forfaitaire des plus-values sur les valeurs mobilières, exonérer de l'impôt les revenus inférieurs à 8 500 francs, réduire la TVA sur les produits de première nécessité. Le PCF souhaite aussi réduire la taxe d'habitation et réformer la taxe professionnelle, dont les salaires seraient progressivement exclus, tandis que les actifs financiers y seraient inclus.

Les Verts

■ Le financement de la protection sociale élargie (extension du RMI aux jeunes) se ferait par l'augmentation de l'impôt sur les grandes fortunes. Les Verts suggèrent la suppression d'exonérations diverses en matière fiscale.

CAP-AREV

■ La CAP et l'AREV sont favorables à la création d'une écotaxe sur toutes les formes d'énergie et sur tous les déchets.

LDI

■ Le montant des prélèvements obligatoires doit être ramené au-dessous de 40 % du PIB en cinq ans. Dans ce délai, la TVA serait abaissée de 20,6 % à 18,6 %, le taux supérieur de l'impôt sur le revenu *réduit* à 34 %, le taux maximum des droits de succession en ligne directe à 20 %, et la taxe professionnelle assise sur le chiffre d'affaires. Les recettes des collectivités seront plafonnées.

Front national

■ *L'impôt sur le revenu* et les droits de succession en ligne directe seraient progressivement supprimés. Le Front national veut alléger la fiscalité des PMI-PME et alourdir celle sur la consommation. Il préconise le rétablissement des droits de douane.

Comment réduire les déficits ?

DÉFICITS PUBLICS
EN % DU PIB

6
5
4
3
2
1
0
1988 1993 1997

source : OCDE

Entre les partis de gouvernement, un consensus apparent existe sur la réduction des déficits publics.
L'objectif est, tant pour le RPR et l'UDF que pour le Parti socialiste, de respecter les critères de convergence pour l'euro, avec un déficit des comptes publics limité à 3 % du produit intérieur brut.
Toutefois, deux conceptions s'opposent sur le rôle de l'Etat. Là où la droite veut baisser la dépense publique et réduire le nombre de fonctionnaires, le PS parle de non-augmentation, de priorité à l'éducation et de redéploiement en faveur de l'emploi.

RPR-UDF

■ Stabiliser les dépenses publiques afin qu'elles ne progressent pas plus vite que les prix. Après le « gel » en francs courants des crédits budgétaires, décidé pour 1997 et envisagé pour 1998, la norme d'évolution serait sensiblement la même, ou à peine assouplie, pour les années suivantes. En volume, la dépense devrait donc baisser. Si le document ne précise pas comment seraient réalisées les mesures d'économies nécessaires pour respecter cet objectif, M. Juppé a indiqué qu'il faudrait notamment réduire les effectifs de la fonction publique à un rythme proche de cinq mille postes par an. MM. Balladur et Madelin se sont prononcés pour des réductions plus importantes.

PS

■ La plate-forme socialiste préconise *« une nouvelle logique économique »* en faveur de l'emploi, mais *« sans accroître les déficits publics »*. *« Sans augmenter les dépenses publiques »*, il est donc proposé de réorienter certains crédits, notamment pour financer un plan de créations d'emplois en faveur des jeunes. Certaines aides actuellement en vigueur devraient donc être *« drastiquement »* simplifiées pour *financer le nouveau dispositif*. Le PS condamne la réduction des emplois publics, l'accélération des privatisations, le démantèlement des services publics, la mise en cause de la protection sociale qui caractérisent, selon lui, la politique menée depuis quatre ans. Il préconise une hausse des crédits de la recherche et de la culture.

PCF

■ Engager une procédure de conversion de la dette publique réduisant les intérêts de façon négociée avec les institutions financières et avec les partenaires étrangers. Un emprunt public obligatoire sera utilisé à cette fin.

Les Verts

■ Le transfert d'une part des cotisations sociales employeurs sur une « TVA sociale » permettra d'asseoir le financement de la Sécurité sociale sur l'ensemble de la valeur ajoutée. Une autre part des cotisations sociales employeurs sera aussi transférée vers des « pollutaxes », en particulier l'écotaxe CO2-énergie.

LDI

■ Parallèlement à la baisse des impôts, le nombre des fonctionnaires devrait baisser de cinquante mille par an, et certaines aides et subventions publiques réduites ou supprimées. La protection sociale sera réformée par la suppression des régimes spéciaux et la mise en concurrence des différentes caisses.

Front national

■ Pour réduire le déficit de la Sécurité sociale, il faudrait supprimer les aides et allocations octroyées aux étrangers et créer pour eux des caisses spéciales. Les frontières doivent être rétablies avec une taxation dissuasive des produits d'importation.

EUROPE
ou sans
naie unique ?

quel modèle

raineté
intégration ?

argir jusqu'où ?

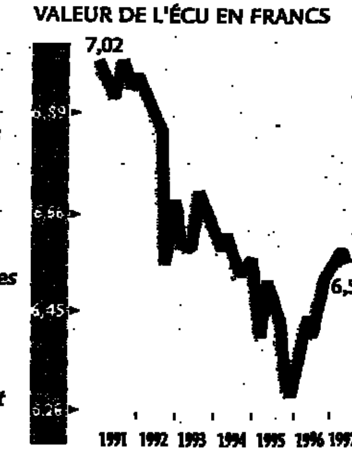


هكذا من الإمل

2 EUROPE

Avec ou sans monnaie unique ?

Contrairement à la campagne présidentielle de 1995, l'Europe a été peu présente dans les débats. Si les partis de gauche n'ont pas trouvé d'accord sur l'euro, ils sont convenus, notamment lors de la déclaration commune des socialistes et des communistes le 29 avril, de mettre de côté leurs divergences. A droite, les anti-maastrichtiens ont mis en veilleuse leur opposition à la monnaie unique.



source : Bloomberg

RPR-UDF

■ La plate-forme RPR-UDF fixe pour objectif de *« réussir le passage à l'euro au 1er janvier 1999 pour stimuler la croissance et l'emploi »*. Pour l'UDF, il s'agit d'un *« objectif fondamental non négociable »*. La future devise européenne est considérée comme *« un instrument de stabilité et de croissance »*, qui doit permettre d'éviter les *« dévaluations compétitives »*. La droite est favorable à la participation de l'Espagne et de l'Italie. Parmi les anciens opposants au traité de Maastricht, Philippe Séguin considère que l'application des critères de convergence ne doit pas être une simple *« affaire de statistiques »*. Tous les reponsables de la majorité ont insisté, au cours de la campagne, sur la nécessité de placer la France *« en position de force »* pour les prochaines négociations européennes.

PS

■ Dès mars 1996, lors d'une convention programmatique, le PS a demandé une lecture politique et *« en tendance »* des critères de convergence pour la monnaie unique. En décembre, sans se prononcer pour une renégociation du traité de Maastricht ou remettre en question l'euro, il pose quatre conditions : l'adhésion de l'Italie, de l'Espagne et du Royaume-Uni, *« s'il le souhaite »*, sont jugées nécessaires et possibles, pour que la monnaie unique soit celle de toute l'Union européenne. Un *« pacte de solidarité et de croissance »* est requis pour favoriser l'emploi. Face à la Banque centrale, un gouvernement économique européen est réclamé. Les socialistes souhaitent que l'euro ne soit pas *« surévalué »* par rapport au dollar et au yen.

PCF

■ Partisan d'un *« écu nouveau »*, fondé sur les monnaies nationales et destiné à coexister avec elles, le PCF estime insupportable le passage à la monnaie unique tel qu'il est prévu dans le traité de Maastricht. Il préconise une renégociation de ce traité et l'organisation d'un référendum sur un nouveau texte.

MDC

■ Le Mouvement des citoyens demande que soit abandonné le projet de monnaie unique, que lui soit substitué celui d'une *« monnaie commune »* ayant une vocation externe et que soit rénové le système monétaire européen.

LCR

■ La LCR souhaite que la France sorte *« du cadre de Maastricht »* et renonce au projet de la monnaie unique.

PRS

■ Militant de l'euro, approuvant le *« pacte de stabilité »*, le Parti radical-socialiste préconise plus généralement une *« accélération du processus communautaire »*.

Les Verts

■ Les Verts souhaitent *« mettre un coup d'arrêt au libéralisme de Maastricht »* pour construire une autre Union européenne, écologique et démocratique, ayant pour priorité *« l'Europe sociale »*. Il préconise l'instauration d'une *« monnaie commune »*, gérée par une banque centrale.

CAP et AREV

■ La Convention pour une alternative progressiste et l'Alternative rouge et verte sont favorables à la politique de l'euro à condition que celle-ci serve *« une politique de nouveau plein-emploi »*.

LDI

■ Hostile à une monnaie unique, La droite indépendante plaide pour un système monétaire européen *« renforcé »*, où les monnaies nationales seraient rattachées à une monnaie de réserve commune par des parités stables mais ajustables en fonction de l'évolution économique de chaque pays.

Front national

■ Le Front national, qui préconise une *« Europe des nations »*, fait campagne pour l'abrogation du traité de Maastricht et la renégociation de tous les traités fondateurs de l'Europe depuis celui de Rome. Il demande un référendum sur la monnaie unique, projet contre lequel il s'élève, et réclame le rétablisssement de la suprématie du droit français sur le droit communautaire.

Pour quel modèle social ?

Jacques Delors avait ironisé, il y a quelques mois, sur ceux qui réclamaient l'Europe sociale « comme des cabris », reprenant une image utilisée par le général de Gaulle.
Le reproche de l'ancien président de la Commission européenne s'adressait à ses propres amis, mais tous les partis ont abordé ce thème en faisant l'impasse sur ce qui a déjà été mis en place. Des questions de sécurité et d'hygiène à l'information des salariés, plusieurs directives sociales ont été édictées par Bruxelles. François Mitterrand, qui avait souhaité après son élection en 1981 un « espace social » européen, a été le promoteur, en 1989, d'une Charte des droits sociaux fondamentaux. Patronat et syndicats dialoguent, et même contractent, au niveau européen. Mais l'Europe sociale paraît tellement lointaine ou abstraite que le sentiment dominant est que rien n'a été fait de tangible.
Le débat autour de Maastricht et, plus encore, la décision de Renault de fermer son usine de Vilvorde, en Belgique, ont fait renaître le besoin de défendre le modèle social européen. Pour la plupart, les partis politiques ne sont guère allés au-delà de l'expression de quelques généralités ou vœux pieux.

RPR-UDF

■ Le modèle social français doit inspirer la future Europe sociale. Celle-ci doit notamment éviter *« la concurrence déloyale »* entre les différents pays européens. Lors de son unique discours consacré à l'Europe, le 13 mai, à Strasbourg, Alain Juppé a indiqué qu'il fallait mettre l'emploi au cœur des politiques communautaires, rejoignant en cela l'analyse que Philippe Séguin n'a cessé de développer dans sa propre campagne. Ce modèle social n'est pas davantage défini dans le document de la droite. Il est destiné à *« mieux protéger ceux qui ont besoin de la solidarité nationale »*. C'est ainsi que le maintien du RMI est garanti, ainsi que la mise en place de l'assurance-maladie universelle et le vote du projet de loi de cohésion sociale.

PS

■ Avant même la fermeture de l'usine Renault à Vilvorde, les socialistes ont insisté, en mars 1996, sur la nécessité de construire une véritable Europe sociale. Ils demandent que tous les pays européens signent une charte *« précisant les objectifs sociaux que se fixe l'Europe ainsi que les modalités d'organisation du dialogue social »* à ce niveau. Ils plaident pour la reconnaissance de *« l'utilité d'un service public assurant à tous, et à des conditions d'égalité, l'accès »* à des services fondamentaux. Le PS attend aussi de la Conférence intergouvernementale la mise en œuvre d'un salaire minimum européen, *« premier élément d'un bloc social européen ayant vocation à sauvegarder et à promouvoir le modèle européen »*.

PCF

■ *« La conquête de nouveaux droits sociaux »* au niveau de l'ensemble du Vieux Continent constitue un *« grand objectif rassembleur »*. Le PCF envisage une *« coopération entre les services publics »* des différents pays, mais *« respectant leur originalité nationale »*.

MDC

■ Le rétablissement, au niveau européen, d'une réelle *« préférence communautaire »* pour protéger l'emploi est une priorité. Le MDC demande la mise en œuvre d'une *« clause »* visant à taxer les importations des pays à très bas salaires et dépourvus de législations sociales. Les fonds ainsi collectés devraient servir à financer le développement des pays du sud de la Méditerranée et de l'Est européen.

PRS

■ Le Parti radical-socialiste propose de donner immédiatement une valeur juridique à la charte et au protocole social. Il milite pour une harmonisation des prestations sociales afin d'égaliser le coût du travail dans les pays de l'Union, et plus généralement pour une politique communautaire volontariste dans le domaine de la protection sociale.

Les Verts

■ Les Verts proposent d'intégrer une *« charte sociale européenne »* dans les textes fondateurs de l'Union, charte prévoyant une réduction forte du temps de travail, la notion de revenu minimum, une harmonisation *« par le haut »* de la protection sociale dans l'ensemble des pays européens.

Front national

■ Sont préconisés le rétablissement des frontières avec toutefois un *« renforcement des liens économiques européens »* et la mise en place d'un *« nouveau protectionnisme continental qui mette hors de danger les secteurs économiques nationaux fragilisés par la concurrence sauvage du tiers-monde »*.

Souveraineté ou intégration ?

La conférence intergouvernementale (CIG) qui devrait s'achever à la fin du premier semestre 1997 sera-t-elle un « acte refondateur » de l'Union européenne ou un non-événement ? La procédure avait été arrêtée au conseil européen de Corfou les 24 et 25 juin 1994, sous présidence grecque.
En 1995, quatre priorités avaient été fixées à la CIG : permettre à l'Union d'avoir une politique étrangère et de sécurité commune « plus visible et plus déterminée » ; parachever la constitution d'un espace homogène (asile, immigration, sécurité) ; doter l'Union d'institutions plus efficaces, avec extension du champ des décisions à la majorité qualifiée ; « renforcer l'ancrage démocratique » d'une Union plus proche des citoyens. Alors que l'Europe n'a pas de Constitution – le « pouvoir constituant » appartenant aux Etats membres –, la plupart des partis ont avancé des propositions sur la réforme des institutions sans qu'aucun ne se fasse d'illusions sur la CIG. Ne débouchera-t-elle que sur un toilettage des institutions ? La perspective d'un doublement du nombre de membres a relancé le débat sur la présidence de l'Union et le fonctionnement du conseil.

RPR-UDF

■ Pour rapprocher l'Europe du citoyen, il faut renforcer la coopération policière, douanière et judiciaire contre tous les trafics et améliorer les mécanismes de décision pour *« garantir la primauté du politique »*. Le RPR avait trouvé, en mars 1996, un point d'équilibre interne en se déclarant favorable à une réduction du nombre des membres de la Commission, à une meilleure pondération des voix en fonction du poids de chacun des Etats et à un renforcement du rôle des Parlements nationaux. L'UDF inscrit la construction européenne *« dans une perspective fédérale »* et souhaite l'institution d'une présidence annuelle de l'Union, l'extension des votes à la majorité. A terme, un président de l'Union sera élu au suffrage universel.

PS

■ Le PS récuse toute *« dilution de la France »* et réclame *« une souveraineté partagée »*, pour *« faire avancer une Europe politique vers plus de démocratie »*. Lors de sa convention de mars 1996, il s'est prononcé en faveur d'une *« fédération d'Etats-nations »*, préservant les identités de ses membres, et pour une extension du vote à la majorité qualifiée pour les politiques communes et la politique étrangère. Attendant de la conférence intergouvernementale qu'elle affiche l'emploi comme priorité, les socialistes réclament une *« véritable Constitution européenne »* pour clarifier le rôle et les pouvoirs de la Commission et du Parlement européen. Ils soutiennent aussi *« la voie d'une intégration des forces militaires »*.

PCF

■ Le Parti communiste demande *« une nouvelle logique »* de la construction européenne *« qui se donne pour but d'aller vers une communauté digne de ce nom entre nations souveraines, partenaires et égales »*. Rejetant Maastricht, le Parti communiste souhaite que les pouvoirs des *« organismes non élus »* soient limités et que des institutions européennes nouvelles, fondées sur des *« partages de responsabilités »*, soient créées.

MDC

■ Le parti de Jean-Pierre Chevènement souhaite une révision de l'article 55 de la Constitution française, article qui donne au droit communautaire la primauté sur les lois de la République. Il préconise plus généralement une révision radicale du traité de Rome.

PRS

■ Favorable à une *« structure européenne fédérale »*, le PRS plaide pour que l'Europe se dote d'une politique extérieure et de défense commune et qu'elle crée, pour cela, une présidence de l'Union, élue au suffrage universel pour une durée de trois ans.

Les Verts

■ Les écologistes proposent une redéfinition de l'ensemble de l'architecture européenne, avec des conditions harmonisées et démocratiques d'élection du Parlement européen, un renforcement de ses pouvoirs, le développement des possibilités d'intervention directe des citoyens et la création d'un *« exécutif européen élu par ce Parlement »*.

LDI

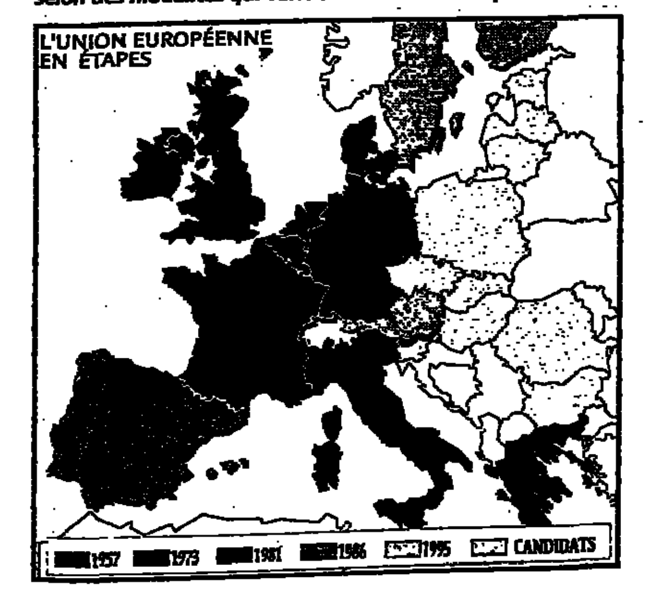
■ Pour préserver la souveraineté de la France, il faut lui conserver *« les fonctions qu'elle est en train d'abandonner au profit des instances de Bruxelles et de la Bundesbank »*. *« La France doit continuer à battre monnaie, à faire sa loi, à assurer sa sécurité, à contrôler ses frontières, à exercer la maîtrise de ses forces armées. »* Le droit de veto doit être maintenu.

Front national

■ Partisan de l'instauration généralisée du principe de la « préférence nationale », le parti de Jean-Marie Le Pen souhaite dans tous les domaines un rétablissement de la prédominance du droit français et, dans le secteur commercial, l'instauration de droits de douane dissuasifs sur les importations.

Elargir jusqu'où ?

Un consensus apparaît sur l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale, mais selon des modalités qui varient en fonction des partis.



RPR-UDF

■ La majorité sortante est favorable à la *« grande Europe »*, c'est-à-dire à l'élargissement de l'actuelle Union européenne, après réforme des institutions, aux *« pays d'Europe centrale et orientale qui sont prêts à nous rejoindre »*. Cette définition inclut les pays baltes, mais non les anciennes Républiques de l'ex-URSS. Charles Pasqua (RPR) estime qu'il y a *« un certain illogisme »* à prôner l'élargissement de l'Union à 25 ou 27 Etats tout en mettant en œuvre la monnaie unique. Favorable à l'élargissement aux pays d'Europe centrale, l'UDF subordonne son accord à l'élargissement à une réforme préalable des institutions Elle est favorable à la constitution d'un *« noyau dur »* d'Etats partisans d'une intégration renforcée.

PS

■ Pour Lionel Jospin, il faut *« négocier sérieusement l'élargissement de l'Europe »*. Critiquant la démarche de Jacques Chirac lors de ses visites en Europe centrale et orientale, le programme du PS estime qu'*« il ne sert à rien de promettre [aux pays de l'Est candidats] leur adhésion dans l'Union pour l'an 2000 »*. Au préalable, les conditions de cette adhésion doivent être réunies *« sur le plan agricole, budgétaire, institutionnel »*. Pour le PS, *« l'élargissement ne doit en aucun cas conduire au démantèlement des politiques communes »*, qu'il s'agisse de la politique agricole ou des fonds régionaux. *« C'est l'intérêt des pays candidats eux-mêmes que d'entrer dans une Europe renforcée »*, assure le Parti socialiste.

PCF

■ A côté de l'Union, le PCF envisage la création d'un *« Forum des nations d'Europe »* incluant tous les pays européens, y compris la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine, pour traiter, *« sur un pied d'égalité »*, tous leurs problèmes communs. Les communistes souhaitent la dissolution de l'OTAN.

Les Verts

■ L'Europe, respectueuse du principe de subsidiarité et de la *« citoyenneté européenne »*, a vocation à être ouverte aux anciens pays de l'Est, *« pour autant qu'ils se reconnaissent dans les principes de construction »* de l'Union.

LDI

■ Il est proposé de créer, après révision des traités européens, *« une confédération d'Etats souverains qui sera rapidement élargie à tous les Etats européens de l'Atlantique à la frontière russe »*.

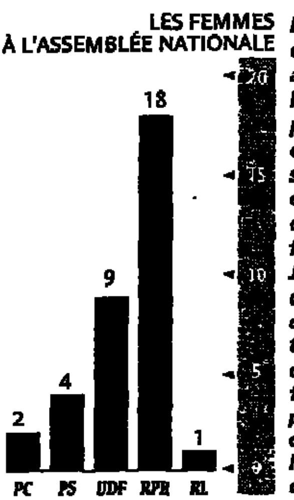
Front national

■ Dans le cadre d'une *« Europe des nations »*, le parti de Jean-Marie Le Pen suggère l'ouverture de l'Union européenne aux pays de l'Est.

3 INSTITUTIONS

Comment moderniser la démocratie ?

LES FEMMES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Le débat sur « la modernisation de la vie politique » a resurgi avant même la campagne législative. Lionel Jospin avait pris de l'avance en organisant, en juin 1996, une convention sur la démocratie puis en réservant 30 % des circonscriptions à des femmes. En octobre, Alain Juppé lançait, sur la « nouvelle démocratie », une consultation des partis politiques qui avait tourné court. La plupart des partis se sont retrouvés favorables à un cumul, plus ou moins strict, des mandats électifs, allant plus loin que la loi de 1985 qui le réglemente.

RPR-UDF

■ Pour le *RPR* et *l'UDF*, la modernisation de la vie politique passe par un renforcement du dispositif anti-cumul. Il ne serait plus possible de cumuler plus de deux mandats dont un exécutif ; de ce fait, les ministres ne pourraient plus être maire d'une grande ville, ni président d'un conseil régional ou général. La droite veut limiter à quinze le nombre de ministères et *« favoriser l'accès des femmes aux responsabilités politiques »*. L'engagement a été pris de modifier le mode de scrutin régional dans le sens des propositions de Valéry Giscard d'Estaing : le vote aurait lieu à la proportionnelle dans le cadre d'une circonscription régionale, avec une prime à la liste arrivée en tête, afin de dégager des majorités stables.

PS

■ Le Parti socialiste s'engage à fixer la durée de tous les mandats électifs, y compris celui du président de la République, à cinq ans. Le cumul des mandats et des fonctions politiques sera strictement limité. L'objectif de parité hommes-femmes sera inscrit dans la Constitution. Afin de *« rendre au Parlement* [ses] *prérogatives de délibération et de contrôle »*, le recours à l'article 49-3 sera limité aux lois les plus importantes. Un statut sera conféré à l'opposition. Un *« forum des acteurs de la décentralisation »* visera à assurer une coordination entre régions, départements et grandes villes. Les socialistes veulent rendre l'Etat *« efficace »*, renforcer la démocratie sociale et favoriser la vie associative.

PCF

■ Le Parti communiste propose l'instauration du scrutin proportionnel pour toutes les élections. Il préconise également le renforcement de la lutte contre la corruption et la transparence du patrimoine des élus, ainsi que la possibilité d'organiser des référendums d'initiative populaire. En outre, le PC prône l'amélioration réelle des droits des salariés.

MDC

■ Instauration du quinquennat et modification de l'article 12 de la Constitution, afin que le droit de dissolution ne puisse s'exercer que si le président remet son mandat en jeu.

LCR

■ Institution de la proportionnelle intégrale à toutes les élections.

Les Verts

■ Les Verts proposent la généralisation du scrutin proportionnel, l'institution d'un Sénat des régions, l'abolition de l'article 16 et une loi instituant la parité hommes-femmes. Ils recommandent l'instauration du contrat d'union sociale (CUS).

PRS

■ Le Parti radical-socialiste demande une refonte totale de la Constitution sur le modèle américain : suppression du premier ministre, le chef de l'exécutif devenant aussi le chef de la majorité, suppression de l'article 49-3 et du droit de dissolution, institution du droit de veto. Mandat unique de cinq ans et couplage des élections législatives, présidentielle, sénatoriales.

LDI

■ La droite indépendante propose de mettre fin au cumul des mandats exécutifs et de modifier la Constitution pour permettre des référendums d'initiative populaire sur tous les sujets de société.

Front national

■ Le Front national est favorable à l'instauration du référendum d'initiative populaire. Il veut aussi mettre un terme à la *« censure idéologique »* exercée par le Conseil constitutionnel sur les lois votées par le Parlement.

Quelle justice, quelle sécurité ?

Bien que Jacques Chirac ait annoncé, lors de l'installation de la commission présidée par Pierre Truche, qu'il fallait réexaminer le statut du parquet, la question de l'indépendance de la justice est la grande absente de la plate-forme d'union RPR-UDF. Le programme se contente de plaider en faveur de la médiation et des maisons de justice, et de demander une réforme de l'exécution des peines qui se traduise par des « sanctions effectives ».
Certaines de ces préoccupations se retrouvent dans le programme du Parti socialiste, qui plaide lui aussi en faveur des maisons de justice et de la simplification des procédures. Le PS se démarque en souhaitant une « large extension » de l'aide juridictionnelle, une rationalisation de la carte judiciaire, un renforcement de la « sécurité de proximité » et une limitation de la détention provisoire. Il plaide surtout en faveur de l'autonomie du parquet. Le garde des sceaux ne pourrait plus donner d'instructions individuelles et les garanties de nomination seraient renforcées.
Les Verts et les villiéristes souhaitent eux aussi que les prégoratives du ministre à l'égard des parquetiers soient limitées.

RPR-UDF

■ Sur le plan de la sécurité, l'Etat doit affermir son autorité dans la lutte contre la drogue, les intégrismes, la délinquance, l'immigration illégale et le travail clandestin. S'inspirant de la réforme voulue par Jacques Chirac pour rendre la justice *« plus efficace, plus accessible »*, la droite propose de simplifier les procédures, de développer la conciliation et la médiation ainsi que de multiplier les *« maisons de justice »*. Elle souhaite réduire les délais de jugement, particulièrement pour les mineurs, et adapter l'exécution des peines *« afin qu'elle se traduise par des sanctions effectives pour les délinquants »*. Elle veut améliorer l'indemnisation des victimes.

PS

■ L'indépendance de la justice sera garantie et les nominations de magistrats ne seront plus soumises au pouvoir politique. Le ministre de la justice *« ne pourra plus intervenir (...) dans les affaires judiciaires individuelles »*. Le PS prône une justice *« rapide et moderne »* avec le développement du juge de proximité, la rationalisation de la carte judiciaire, l'augmentation des crédits de la justice. Le recours à la détention provisoire sera limité avant un jugement. La priorité sera donnée à la *« sécurité de proximité »* : 50 000 agents seraient affectés à cette mission dont 35 000 contrats locaux de sécurité. Une instance indépendante de contrôle de la police sera créée avec des magistrats et des policiers.

PCF

■ Le Parti communiste propose l'installation de postes d'îlotage dans les quartiers, un renforcement des effectifs de la police nationale, la création d'un observatoire des activités mafieuses pour lutter contre le narcotrafic et le blanchiment de l'argent de la drogue ainsi que la remise en cause des accords de Schengen.

MDC

■ Le mouvement de Jean-Pierre Chevènement veut renforcer l'indépendance des magistrats grâce à des garanties statutaires nouvelles de nomination et de carrière (avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature). Il préconise de limiter à un an la détention provisoire, qui devrait être justifiée en audience publique.

Les Verts

■ Les écologistes recommandent le renforcement de l'indépendance de la justice, grâce, notamment, à la suppression du pouvoir de nomination du président de la République au profit du Conseil supérieur de la magistrature. Ils préconisent également l'ouverture aux citoyens du droit de saisine du Conseil constitutionnel.

PRS

■ Pour les radicaux, l'indépendance du parquet ne se justifie pas si les juges demeurent comme aujourd'hui illégitimes et irresponsables.

LDI

■ L'indépendance des magistrats vis-à-vis de l'exécutif et des *« groupes de pression »* serait renforcée, le secret de l'instruction préservé et les prérogatives du ministre de la justice à l'égard du parquet limitées. LDI propose l'*« exécution intégrale »* des peines et l'imprescriptibilité des crimes de sang. Les hommes politiques condamnés pour corruption, par des juridictions financières spécialisées, seraient inéligibles à vie. Les accords de Schengen seraient dénoncés.

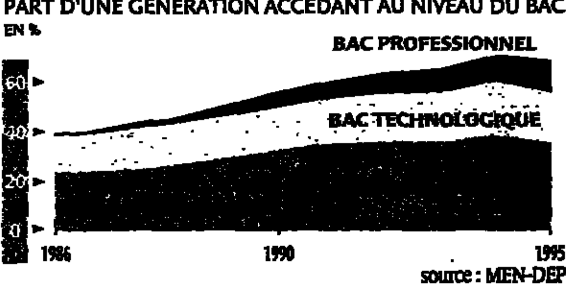
Front national

■ L'extrême droite se prononce pour le rétablissement de la peine de mort, pour un accroissement des effectifs policiers et judiciaires en prenant l'argent sur les contrats de ville, qu'il estime inutiles, ainsi que sur la prévention.

Faut-il changer l'éducation ?

Absente de la campagne, l'éducation ne l'est pas complètement des programmes. Au-delà des proclamations d'usage – comme la « grande voie technologique » promise depuis 1993 par le RPR et l'UDF –, peu de mesures précises sont avancées. Le PS veut faire de l'école « la première priorité budgétaire », mais il reste silencieux sur la réforme de l'enseignement supérieur, engagée par François Bayrou et inachevée. La réorganisation des rythmes scolaires fait l'unanimité, mais toute réforme est conditionnée à la participation financière des collectivités locales.

PART D'UNE GÉNÉRATION ACCÉDANT AU NIVEAU DU BAC



source : MEN-DEP

RPR-UDF

■ Il s'agit d'obtenir *« une école qui forme à la citoyenneté, qui ouvre à la culture, qui se rapproche de l'entreprise et qui intègre tous ses enfants »*. La majorité sortante entend donner la priorité à l'acquisition des matières fondamentales, à la lutte contre l'illettrisme et à l'aménagement des rythmes scolaires. Elle veut valoriser l'apprentissage et *« construire une voie technologique d'égale dignité avec les autres voies de formation »*. En matière de formation, la droite veut instaurer *« l'école de la deuxième chance »* pour les exclus du système scolaire, les chômeurs de longue durée et les salariés désireux de réorienter leur carrière. La formation professionnelle sera transférée en totalité aux conseils régionaux.

PS

■ Le programme socialiste veut faire de l'éducation *« la première priorité budgétaire »*, en confortant *« l'école de la République »*. Il propose de répartir l'encadrement selon *« le principe de discrimination positive »* des zones d'éducation prioritaire. L'aide aux IUFM et aux bourses d'élèves-professeurs sera accrue. Les rythmes scolaires seront adaptés au niveau de la commune. L'enseignement professionnel sera renforcé par un partenariat systématique avec les entreprises et les administrations, comportant *« la généralisation de l'alternance sous statut scolaire ou par apprentissage »*. Le plan *« Université 2000 »*, mis en œuvre par Lionel Jospin, de 1988 à 1993, dans l'enseignement supérieur sera relancé.

PCF

■ Le Parti communiste préconise l'adoption d'un collectif budgétaire pour faire face à la prochaine rentrée scolaire (annulation des fermetures de classes et des suppressions de poste, titularisation des auxiliaires). Il veut lancer un emprunt de 50 milliards de francs pour financer la réforme du service public d'éducation (développement de l'enseignement technique, création de filières professionnelles, réévaluation de l'allocation de rentrée, rétablissement des bourses au collège, statut de l'étudiant).

MDC

■ Le Mouvement des citoyens fixe l'objectif à trois millions d'étudiants et préconise la revalorisation de l'enseignement technique et le développement des bacs professionnels.

Les Verts

■ Les Verts préconisent une transformation profonde de l'éducation nationale pour assurer un enseignement de masse et de qualité. Cela passe par un allègement général des programmes, la refonte des rythmes scolaires, l'autonomie des établissements, la formation des personnels aux sciences humaines et de l'éducation, afin de placer l'enfant et le jeune au centre du dispositif éducatif et de promouvoir une pédagogie de la réussite. Les écologistes veulent promouvoir les droits de l'enfant et proposent la légalisation du cannabis.

LDI

■ Les villiéristes veulent mettre fin au *« monopole de l'éducation nationale »* et à la carte scolaire, financer dans les mêmes conditions les établissements publics et privés, supprimer le collège unique et faire du baccalauréat un diplôme de fin d'études secondaires. L'enseignement technique serait détaché de l'éducation nationale et confié aux chambres de commerce et de métiers, aux entreprises et aux collectivités locales. Rendues autonomes, les universités pourraient choisir leurs élèves et leurs professeurs, et délivrer des diplômes qui leur seraient propres.

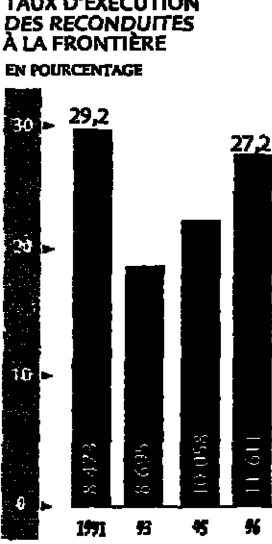
Front national

■ Le Front national veut instituer un chèque éducation pour permettre aux parents de choisir l'école de leurs enfants, privée ou publique.

Une autre politique de l'immigration ?

Alors qu'en 1995 Jacques Chirac et Lionel Jospin semblaient sur la même longeur d'onde, la loi Debré a fait resurgir une fracture. Le PS, qui envisageait seulement de « peigner » les lois Pasqua de 1993, entend les supprimer, comme la loi Debré.
La majorité sortante, qui semblait s'en tenir, dans son programme, à la loi Debré, envisage un nouveau tour de vis. Claude Goasguen (UDF-FD) promet, dans un spot audiovisuel de la campagne officielle, un durcissement des conditions du regroupement familial. Le consensus sur l'immigration a pris fin.





RPR-UDF

■ La lutte contre l'immigration illégale est mentionnée d'une phrase. Lors de l'installation, le 12 mai, du Haut Conseil de l'intégration, Alain Juppé a renvoyé dos à dos ceux qui font preuve d'*« extrémisme »* ou d'*« angélisme »*, affirmant que *« plus l'immigration recule, plus l'intégration progresse »*. *« L'intégration doit rester une priorité permanente dans l'action des pouvoirs publics »*, a-t-il ajouté. Dans un entretien au *Monde* (daté du 13 mai), le président sortant du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Gilles de Robien, a indiqué que la législation sur l'immigration devrait, à l'avenir, *« mieux préciser les règles de la laïcité en milieu scolaire »*. La droite dénonce la volonté du PS d'abroger les lois Pasqua-Debré.

PS

■ La France doit maîtriser le flux de nouveaux travailleurs immigrés et rester le pays du respect des droits de l'homme. *« Nous supprimerons les lois Pasqua-Debré*, affirme le programme du Parti socialiste, allant au-delà d'un rapport adopté en avril. *Nous rétablirons les droits fondamentaux au mariage, à la vie en famille et le droit d'asile, ainsi que le code de la nationalité dans sa vision républicaine »*. Le PS veut assurer le droit au renouvellement de la carte de dix ans pour les résidents étrangers et développer de *« nouveaux moyens de lutte contre l'immigration irrégulière »*. Il prône une *« politique de coopération »* avec les Etats d'origine.

PCF

■ Pour le Parti communiste, l'abrogation immédiate des lois Pasqua et Debré devrait être le préalable à une nouvelle politique d'immigration.

LCR

■ La Ligue communiste révolutionnaire préconise la régularisation de tous les sans-papiers.

Les Verts

■ Pour les élections locales et européennes, les Verts souhaitent accorder le droit de vote aux résidents étrangers vivant en France depuis plus de cinq ans. Ils recommandent également l'élargissement du droit d'asile, en permettant le choix entre statut de réfugié et asile territorial temporaire.

CAP et AREV

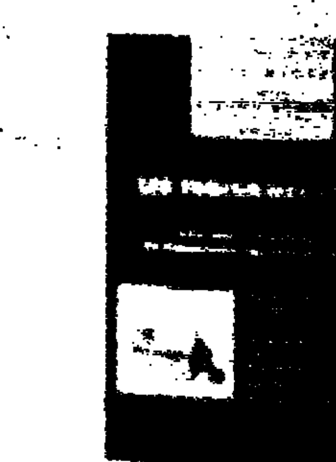
■ La Convention pour une alternative progressiste (CAP) et l'Alternative rouge et verte (AREV) se prononcent pour le droit de vote des résidents étrangers.

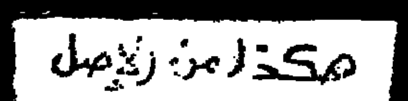
LDI

■ Les décisions de reconduite aux frontières seraient sans appel, la rétention administrative portée à six mois et les contrôles d'identité permis dans les lieux publics. Les *« avantages sociaux »*, à l'exception du secours médical d'urgence, seraient réservés aux Français et aux étrangers en situation régulière. La carte de séjour serait limitée à trois ans, la naturalisation exceptionnelle et la binationalité impossible.

Front national

■ Le FN veut arrêter l'immigration mais prévoit aussi un retour des immigrés dans leur pays d'origine. Prenant comme principe *« Etre français, cela s'hérite ou se mérite »*, il veut durcir les conditions de naturalisation et inverser le sens du regroupement familial.





AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Aubagne. Paris.

André et Mireille CLÉRICI,
Ghislaine KALMAN
et Jacques GÉRARD,

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Benoît,

le 14 mai 1997, chez leurs enfants,

David et Alice.

27, rue du Rhin,
75019 Paris.

– Saint-Antonin-Noble-Val. Paris.

Très douce est la lumière.
Rien n'est bon pour les yeux
comme de voir le soleil.
L'Ecclésiaste.

Hélène BRANDELA

est née le 16 mai 1997.

26, rue Paul-Belmondo,
75012 Paris.

M. et Mme PORTAL
et leur fille MARGAUX
sont heureux d'annoncer la naissance de

Nicolas,

qui a vu le jour le 10 mai 1997.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire à

Grand-père LEBIGRE,
dit NINNIN,

quatre-vingt-douze ans le 21 mai 1997.

Yvonne, Doriane, Edith, Natacha, Flora, Emma, Philippe et Jacques Lebigre.

90, boulevard de Fontainebleau,
91100 Corbeil-Essonnes.

Décès

– Joëlle, Lynton
et Jean-Mathieu Cox,
Jeanine et Jean-Pierre Jaïs,
Jean-Jacques Boucly,
ses filles, gendres, petit-fils
et neveu,
Ainsi que tous ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

François CASALTA,

survenu le 16 mai 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 mai, à 10 heures, en l'église de Bougival (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, Temple Avenue,
York,
Grande-Bretagne.

11, route de La Celle-Saint-Cloud,
78380 Bougival.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Laurence Cohen,
sa femme,
Boris et Hugo,
ses fils,
Huguette et Charley Cohen,
ses parents,
Pierre-Alain et Jérôme,
ses frères,
Alain Cohen,
son oncle à ses côtés nuits et jours,
Mme Juliette Rebibo,
sa grand-mère,
Eliane et Michel Sprung,
ses beaux-parents,

Les familles Cohen, Rebibo, Romano, Sprung, Eiss, parentes et alliées,
Ses oncles, tantes, cousins, cousines, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Ainsi que ses très nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très cher,

Frédéric COHEN,

dans sa trente-septième année, au terme d'un long et courageux combat contre la leucémie.

Les obsèques ont lieu ce mercredi 21 mai 1997, à 16 h 30, au cimetière Montparnasse (boulevard Edgar-Quinet).

Ni fleurs ni couronnes.

9, boulevard Suchet,
75116 Paris.

– Pierre Eyguesier,
son fils,
Anne et Félix Monsonis,
sa fille et son gendre,
Dominique et Anne Dujay,
son beau-fils et sa belle-fille,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude EYGUESIER,

survenu le 16 mai 1997.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Maximin-du-Gard, où il repose aux côtés de son épouse

Denise.

« Le Paillé »,
30700 Saint-Maximin.

– Nantes, le 16 mai 1997.

Pierre-Yves Narvor
et Alain Supiot

ont la tristesse de faire part
de la mort de

Yves ÉON,
dit Armand.

L'inhumation a eu lieu le mardi 20 mai, au cimetière de La Bouteillerie.

« Le choix libre que l'homme
fait de soi-même
s'identifie absolument
avec ce qu'on appelle
sa propre destinée. »
J.-P. Sartre.

– Brest. Plougonvelin. Trebeurden. Pleumeur-Bodou. Guingamp.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

l'amiral
Jean-René LANNUZEL,
grand officier
de la Légion d'honneur,

survenu à l'âge de soixante-quinze ans, le 20 mai 1997.

Les honneurs militaires lui seront rendus à 14 heures, dans la cour de la préfecture maritime.

Les obsèques auront lieu le jeudi 22 mai, à 14 h 45, en l'église Saint-Michel de Brest, suivies de l'inhumation, dans l'intimité, au cimetière de l'Ile-Grande, en Pleumeur-Bodou (Côtes-d'Armor).

De la part de
son épouse,
née Marguerite Julienne,
De ses enfants, petits-enfants,
Et des familles Lannuzel et Julienne.

Janine MARCKERT,
veuve de Jams Salomon BOUAZIZ,

est décédée, le lundi 19 mai 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Tous ceux à qui ils avaient donné la vie sont dans le deuil.

Familles Cohen, Belangeon, Bouaziz Philippe, Bouaziz Alain,
Famille Aizenfisz,
Enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le jeudi 22 mai, à 9 heures, au cimetière des Batignolles.

M. et Mme Philippe Bouaziz,
2 *bis*, avenue Maria,
95160 Montmorency.
Tél. : 01-39-64-85-33.

– Nous apprenons le décès, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

Léonie Marion MITCHELL,
fonctionnaire internationale
des Nations unies,
ancien premier secrétaire
à la Cour internationale de justice
de La Haye,

survenu le 8 mai 1997.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 13 mai, à Etretat.

– Ses nièces,
Béatrice,
sa filleule,
Pierre,
son ami,
Les familles Guendjian, Gandar, Mouzon, Garay, Demay, Fehrenbach,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Colette MOUZON,

le lundi de Pentecôte 19 mai 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Meudon-Bellevue.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Longs-Réages, à Meudon.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La conférence des directeurs d'IUFM
a la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami

M. Jean-Claude RIOUX,
professeur des universités
et directeur de l'IUFM
de l'académie de Nantes.

Les obsèques se sont déroulées le mardi 20 mai, à 11 h 30, en l'église Saint-Félix de Nantes.

Tous les membres de la conférence expriment à Mme Jean-Claude Rioux et à sa famille leur très profonde sympathie et leurs plus sincères condoléances.

Le docteur
Marcel Yorick SIERRA

a rejoint

ses parents,
ses amis défunts,

le mercredi 14 mai 1997, à l'aube.

Sa femme,
Marie-Thérèse Sierra,
15, avenue Franco-Russe,
75007 Paris.

– Bordeaux. Lectoure.

Anne Bouchet,
Françoise et Michel Legendre,
Michel et Odile Touzet,
Hélène et Jean-Pierre Piechaud,
Sylvie et Hubert Bougault,
Dominique Touzet et Marylène Diaques,
leurs enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Maurice TOUZET,
née Marie-Paule LASSIGNARDIE,

rappelée à Dieu, le 19 mai 1997, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Ses obsèques ont lieu mercredi 21 mai, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Gervais de Lectoure (Gers).

Les Symphoniales,
27, rue Ségalier,
33000 Bordeaux.

Remerciements

– Bernard Roux,
Ses enfants Sylvain et Louise,
Et toute leur famille,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient du fond du cœur tous ceux qui ont partagé leur indicible douleur lors du décès de

Françoise LAURENT-ROUX.

13, rue de Bercy,
75012 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 22 mai 1980, disparaissait

Robert CATALAN.

Que tous ceux qui ont connu le résistant, l'ami, ou simplement l'homme, aient une pensée pour lui.

– Aujourd'hui, les amis de

Denis LANZENBERG

pensent tout particulièrement à lui.

Conférences

L'armée française au XIXe : entre conscription et tirage au sort

par le général (c.r.)
Jean DELMAS,

le lundi 26 mai 1997, à 18 heures, Palais abbatial, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.
Conférence publique organisée par le Centre d'études d'histoire de la défense, dans le cadre du cycle de conférences
Armées professionnelles et citoyennes : une perspective historique.

– Le Centre de Documentation juive contemporaine vous invite à une conférence sur le thème

« Les entreprises françaises dans la collaboration économique sous l'Occupation »

le jeudi 22 mai 1997, à 19 h 30,

en présence d'Annie Lacroix-Riz, Sonia Combe, Etienne Dejonghe, Jean-Claude Hazerah, Renaud de Rochebrune.

Au Centre de Documentation juive contemporaine, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris. Tél. 01-42-77-44-72 - Fax 01-48-87-12-50 (entrée libre).

CARNET DU MONDE
Renseignements : 01-42-17-29-94
Télécopieur : 01-42-17-21-36

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Jean-Marc Besse, Philippe Nys : « Dispositifs spatiaux et théâtralisation des représentations : carte, jardin, paysage », 29 mai et 5 juin, 18 heures-20 heures, EHESS, salle 2, 105, boulevard Raspail, Paris.

Joël Gilles : « L'Euphorie », 24 mai, 10 heures-13 heures, département arts plastiques, université Jean-Monnet, 38, rue Henri-Gonnard, Saint-Etienne.

Barbara Cassin, Jean-François Courtine, Alain de Libera : « Ce que les philosophes disent de leur langue », 22 mai, Jean-Pierre Clero : « Bentham et la langue anglaise » ; 23 mai, Alan Montefiore et Adrian Moore : « La langue anglaise et la philosophie », 20 heures-22 heures, ENS, salle E, 45, rue d'Ulm, Paris.

Guy Lardreau : « La Mélancolie. II », 24 mai, 14 h 30-16 h 30, ENS, salle E, 45, rue d'Ulm, Paris.

Elisabeth Rigal : « Questions wittgensteiniennes - I. La question du sujet », 22 mai, 20 heures-22 heures, amphi B, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jean-Marie Schaeffer : « Qu'est-ce qu'une conduite esthétique ? », 29 mai, 5 juin, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jean-Michel REY : « L'écriture de l'histoire : Michelet », 26 mai, 2 et 9 juin, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Catherine Audard : Citoyenneté et individualité morale. Enquête sur les concepts moraux de la démocratie », 23 mai, 20 heures-22 heures, Diemut Bubeck, amphi A, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Egidius Berns et Jean Mathiot : « Philosophie et économie : public/privé », 22 mai, 18 heures-20 heures, et 23 mai, 20 heures-22 heures, amphi B, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Pascal Michon : « Conditions théoriques d'une histoire du sujet », 28 mai et 4 juin, 18 heures-20 heures, amphi B, carré des Sciences. 1, rue Descartes, Paris.

● **Journées d'étude**

Les commencements, sous la responsabilité de Patrice Loraux et Jean-Michel Rey, avec J.-P. Peter, D. Vaudène, A. Soulez, J. Rousseau-Dujardin, B. Casadesus, F. Davoine, C. Pechanski, Y. Thomas, Jean-Toussaint Desanti, 23 et 24 mai, 10 heures-19 heures, amphi A et B, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Arts et Média. Les lieux actuels de l'image à l'ère télématique : à propos de la *Documenta X*, sous la responsabilité de Michael Wetzel, avec T. De Duve, J.-L. Déotte, R. Bellour, E. Bullot, P. Virilio, 24 mai, 10 heures-18 heures, amphi Poincaré, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

DISPARITION

■ **THELMA CARPENTER**, chanteuse et actrice américaine, est morte, jeudi 15 mai, dans son appartement de New York. Chanteuse de big band à la fin des années 30, notamment avec Teddy Wilson, elle débuta dans les revues de Broadway au milieu des années 40. Elle participa aussi aux orchestres de Count Basie ou de Coleman Hawkins. En 1968, elle interpréta avec succès le rôle de Dolly dans la comédie musicale *Hello Dolly*. Récemment, elle avait joué dans le film *Cotton Club*, de Francis Ford Coppola.

NOMINATION

DIPLOMATIE

Jean-Paul Barré a été nommé ambassadeur, observateur permanent de la France auprès de l'Organisation des Etats américains (OEA) à Washington, en remplacement de Jacques Laureau, décédé en février, par décret publié au *Journal officiel* du 18 mai.

[Né le 12 mai 1935 à Reims (Marne), Jean-Paul Barré, licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a notamment été conseiller technique aux cabinets de Robert Poujade, ministre délégué à la protection de la nature et à l'environnement (1971-1974), et de Bernard Destremeau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1974-1976). Membre du cabinet du secrétaire général de l'ONU à New York (1976-1980), il a ensuite occupé diverses fonctions à l'administration centrale du Quai d'Orsay, puis fut consul général à Milan (1986-1990), ambassadeur au Panama (1990-1994) et, d'avril 1994 à janvier 1997, ambassadeur auprès des Emirats arabes unis.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 18 mai sont publiés :

● **PME** : un décret relatif au numéro unique d'identification des entreprises.

● **Fonctionnaires** : un décret pris pour l'application aux ouvriers des établissements industriels de l'Etat du titre II de la loi relative à l'emploi dans la fonction publique (départ à la retraite à 58 ans et embauche d'un jeune).

● **Trésor** : la situation résumée des opérations du Trésor au 31 décembre 1996.

TÉLÉCOMMUNICATIONS Le radiotéléphone est en passe de perdre son image d'outil professionnel en France pour devenir un moyen de communication accessible au grand public. ● L'IRRUPTION d'un troisième acteur, Bouygues Télécom, a contribué à ce changement, notamment avec l'apparition de la notion de forfait, reprise par les deux acteurs déjà en place, France Télécom et SFR. ● FRANCE TÉLÉCOM s'apprête à commercialiser une nouvelle offre, comprenant un coffret à 590 francs incluant le téléphone et les frais de mise en service ainsi qu'un forfait mensuel de 165 francs pour 1 heure de communications nationales, avec laquelle il entend encore élargir la clientèle. ● LE TAUX d'équipement de la population française, qui était de 4,3 % fin 1996, devrait dépasser 18 % en l'an 2000, date à laquelle une partie du retard sur les autres pays européens aura été comblée.

Le téléphone mobile veut séduire la clientèle grand public

France Télécom va lancer, début juin, un nouveau service destiné aux ménages comprenant le combiné et une heure de communication mensuelle. Plus de 7 % des Français devraient être équipés d'un appareil portable fin 1997 contre 4,3 % en 1996

QUEL REVIREMENT ! Voici un an, en France, l'image associée au téléphone mobile était encore largement celle d'un outil professionnel. Non sans raison, compte tenu des prix en vigueur. Mais, aujourd'hui, *celui que, fait sans doute* significatif, on appelle de moins en moins le radiotéléphone et plus volontiers le mobile ou le portable, a clairement commencé à mordre sur une frange de clientèle plus grand public.

Son taux de diffusion au sein de la population française reste encore largement moins élevé qu'il ne l'est dans la plupart des autres populations européennes. Mais, avec 4,3 % des Français équipés fin 1996 – contre plus de 10 % en Italie et au Royaume-Uni et entre 25 % et 29 % dans les pays scandinaves – le marché français a franchi un cap, selon les spécialistes. Fin 1995, le taux d'équipement n'était que de 2,4 %. A la fin de cette année il devrait dépasser 7 %.

France Télécom, qui est le premier des trois acteurs de ce marché en France, entend profiter de cette vague et l'amplifier. Après avoir lancé en avril la « Mobicarte », une carte pré-payée associée à un forfait de 30 minutes de communication et destinée aux utilisateurs occasionnels, l'exploitant public commercialisera, à partir du 9 juin prochain, une nouvelle offre baptisée « Ola ».

Présenté mercredi 20 mai par Michel Bon, le président de France Télécom, ce service comportera deux éléments : un coffret à 590 francs (TTC) incluant le téléphone (quatre couleurs disponibles) et les frais de mise en service, ainsi qu'un forfait mensuel de 1 heure de communications nationales facturé 165 francs (TTC). Au-delà de ce forfait – dont une mini-messagerie signalera qu'il est atteint – les communications seront payées 2,50 francs la minute, quels que soient le jour et l'heure. L'utilisateur pourra lui-même se fixer un seuil de consommation mensuelle à ne pas dépasser.

FIN DE LA CONCURRENCE MOLLE

Si M. Bon considère qu'il s'agit là du lancement *« pour la première fois en France du téléphone mobile grand public »*, le changement a en fait commencé avec l'arrivée d'un troisième acteur sur le marché hexagonal : Bouygues Télécom. En ouvrant son service en juin 1996, même si cela n'a concerné que l'Ile-de-France dans un premier temps, la filiale du groupe français de BTP a conduit France Télécom et SFR (groupe Générale des eaux) à sortir de la concurrence molle dans laquelle ils évoluaient depuis plusieurs années. Avant même l'ouverture commerciale du réseau de Bouygues Télécom, les deux groupes avaient fait assaut de nouvelles offres commerciales (abonnement mensuel ramené à 100 francs pour France Télécom, facturation à la seconde pour SFR). Mais c'est la notion de forfait (240 francs par mois ouvrant droit à trois heures de communications dans un rayon de 100 kilomètres) imposée par Bouygues Télécom, qui a véritablement marqué le début de la bataille pour la conquête du large public.

Depuis, France Télécom et SFR se sont alignés. Fin mars 1997, les trois opérateurs proposaient ainsi chacun leur forfait. Les ventes de téléphones mobiles ont véritablement décollé : le service Itinéris de France Télécom a attiré par exemple entre 80 % et 240 % de clients supplémentaires par mois sur les quatre premiers mois de 1997 comparativement même période en 1996.

Si France Télécom se refuse à donner son objectif de ventes pour « Ola », l'opérateur assure qu'il atteindra sans problème son objectif de 2,3 millions d'abonnés au total à son service Itinéris fin 1997, soit 1 million de mieux par rapport à fin 1996. Pour soutenir cet afflux de nouveaux consommateurs, il dépensera cette année 6 milliards de francs (contre 3,4 milliards en 1996) pour améliorer son réseau. Même hausse chez SFR, où l'investissement sera probablement supérieur aux 3 milliards de francs de 1996.

Philippe Le Cœur

Le marché du téléphone mobile est en forte croissance

FRANCE TÉLÉCOM 1 659 400
SFR 1 139 500
BOUYGUES TÉLÉCOM 125 000
57%
39%
94,6
94,1
51,1
57
24,2
36,8
Source : Observatoire des marchés des communications mobiles

Une évolution inexorable vers un produit de masse

FIN 1997, *« on devrait compter 51 millions d'abonnés au téléphone mobile en Europe occidentale »*, selon les analystes de la banque d'affaires britannique BZW. La croissance, qui devrait être de 37 % en 1997 – elle était de 58 % en 1996 et de 61 % en 1995 – devrait se situer *« en moyenne à 26 % par an »* sur les cinq années qui viennent. Ce qui porterait le nombre d'abonnés européens à 94,6 millions en l'an 2000. A cette date, 20 % de la population européenne serait équipée d'un téléphone portable (contre 8,8 % fin 1996).

Le téléphone mobile est *« dans une situation idéale pour devenir un produit de masse »*, considèrent les analystes de la banque française Paribas, car *« le coût des terminaux connaît des évolutions à la baisse similaires à tous les produits bruns* [téléviseurs, etc.] *»* et le coût *« des services associés devrait aussi fortement chuter »*. Chez BZW, on table sur une baisse des prix des communications mobiles *« de 3 % à 4 % par an en moyenne »*, en Europe, dans les années qui viennent.

PAS DE REMPLACEMENT

Cette pression sur les prix va s'accentuer au fur et à mesure de la transformation du téléphone mobile d'outil professionnel en objet de masse. *« Plus le taux de pénétration est élevé, moins la propension à payer pour ce type de service est élevée »*, expliquent les analystes de Paribas. *« La facture annuelle moyenne par abonné en Europe occidentale, qui est de 1 058 dollars, va se réduire de 5,6 % par an d'ici à 2005 »*, indiquent les analystes de BZW, *« les plus grandes baisses devant avoir lieu sur les marchés qui n'ont pas atteint des taux de diffusion élevés sur les segments de masse »*.

Pour autant, *« les coûts des opérateurs devraient baisser plus vite que les revenus par abonnés »*, estime-t-on chez BZW, où l'on considère que le volume des communications (en minutes) va croître sur les cinq principaux pays européens en moyenne de 23 % par an d'ici à 2001, après une croissance annuelle moyenne de 52 % entre 1991 et 1996. *« La rentabilité de l'industrie européenne du mobile restera élevée »*, soulignent les analystes de BZW.

Ces derniers ne pensent pas que le prix du téléphone mobile puisse descendre rapidement au niveau de celui du téléphone fixe et ne tablent donc pas, à court terme, sur un remplacement du fixe par le mobile. La différence fixe-mobile pourrait cependant rapidement s'estomper, selon les analystes de Paribas, dans la mesure où des taux de pénétration du téléphone mobile dans la population proches de 50 % pourraient être atteints dès 2005 en Suède ou au Danemark. Il sera alors *« probablement difficile de différencier téléphone mobile et téléphone fixe. Le même terminal servira à l'intérieur de la maison et en déplacement »*. Dès lors, *« seuls les opérateurs pouvant offrir un service intégré, fixe et mobile, pourront continuer à gagner des parts de marché »*, préviennent les analystes de Paribas.

Ph. L. C.

Air France assure plus de la moitié de ses vols moyen-courriers malgré la grève des pilotes

LA DIRECTION du groupe Air France prévoyait d'assurer mercredi 22 mai environ la moitié de ses vols moyen-courriers et l'ensemble de ses long-courriers. En début de matinée, 70 % des vols moyen-courriers au départ de Roissy ont été assurés, et 50 % au départ d'Orly. Mardi, 53 % des avions sur lignes intérieures et européennes avaient décollé, tous les long-courriers partaient normalement. La grève des pilotes d'Air France et de l'ex-Air Inter doit durer jusqu'à vendredi inclus. D'ici là, de nombreux clients devront trouver des moyens de substitution, train ou vols concurrents. La direction de TAT et d'Air Liberté, les deux filiales de British Airways, doit regretter que ses hôtesses et stewards soient en grève depuis plus de quarante jours. Chez AOM, on se frotte les mains.

Les clients d'Air France, eux, ne savent que penser. Non seulement, les pilotes de la compagnie nationale se sont joints à leurs homologues de l'ex-Air Inter pour faire grève : ils s'opposent à l'introduction d'une nouvelle grille de rémunération pour les jeunes recrues, et réclament l'ouverture de négociations sur leurs conditions de travail. Mais en plus, le président du groupe a décidé de maintenir l'ensemble de ses vols, et non pas d'en annuler une partie comme cela se fait d'habitude. Bilan, le client d'Air France ne sait qu'au dernier moment s'il pourra prendre ou non son avion. M. Blanc entend ainsi confronter les pilotes à leurs responsabilités.

Christian Blanc, qui avait menacé de démisionner fin mars lors d'un premier préavis de grève des pilotes qui a finalement été levé in extremis, ne met cette fois pas son poste dans la balance. Mais il menace de passer en force et dénonce *le coût de la grève (100 millions par* jour). Elle mettrait en péril le redressement des comptes du groupe, *qui devraient dégager sur* l'exercice en cours un bénéfice de 500 millions de francs.

Si les pilotes de l'ex-Air Inter semblent fortement mobilisés, la situation est plus floue chez Air France. Le SPAC, un syndicat minoritaire de pilotes, a signé mardi un accord avec la direction avant de reprendre le travail. Les deux parties se sont entendues pour que le niveau d'embauche des jeunes recrues soit de 240 000 francs contre 220 000 francs dans le projet initial et 350 000 francs aujourd'hui. Par ailleurs, les stagiaires d'Air France dont l'embauche était suspendue depuis 1992 verront leur ancienneté reconnue et seront recrutés à 320 000 francs. Quatre cent cinquante pilotes seront embauchés à ces conditions d'ici à 1999.

Le SNPL, syndicat majoritaire chez les pilotes d'Air France, est divisé. Fin avril, le bureau Air France, réputé pour sa volonté de négociation avec la direction, a été renversé par des pilotes issus d'une ligne plus combative. La base est elle-même partagée entre ces deux courants. Par ailleurs, la fusion entre l'ex-Air Inter et Air France, opérationnelle depuis le 1er avril, se traduit par une recomposition du paysage syndical. Air France comptera désormais vingt syndicats contre quatorze auparavant, qui rivalisent pour gagner des adhérents.

Virginie Malingre

Bruxelles condamne l'alliance entre British Airways et American Airlines

L'alliance entre British Airways et American Airlines, annoncée en juin 1996, a du mal à voir le jour. La Commission européenne estime qu'elle entraverait la concurrence. Karel Van Miert, le commissaire européen à la concurrence, a rencontré, mardi 21 mai à Londres, le nouveau ministre britannique de l'industrie et du commerce à ce sujet. Au début de l'année, Bruxelles avait menacé la Grande-Bretagne de poursuites devant la Cour européenne de justice si elle acceptait l'opération. M. Van Miert avait alors souligné que les deux compagnies représentaient 61 % du trafic entre *le Royaume-Uni et les Etats-Unis* avec un monopole sur treize lignes. La Commission européenne enquête également sur trois autres alliances dans le transport aérien : Sabena-Austrian Airlines-Swissair-Delta, Lufthansa-SAS-United Airlines, et Northwest-KLM.

Cinquante propositions pour améliorer la sincérité des comptes des entreprises

LES PROFESSIONNELS français de la comptabilité ont pris le taureau par les cornes. En collaboration avec les dix plus grands cabinets d'audit français, la compagnie nationale des commissaires aux comptes et le conseil supérieur de l'ordre des experts comptables ont formulé, mardi 20 mai dans un Livre blanc, cinquante propositions pour améliorer la sincérité des comptes consolidés des entreprises.

Depuis quelques années, la crédibilité des états financiers des entreprises françaises est sévèrement mise en cause. Certains groupes ont annoncé brutalement des pertes exceptionnelles, pouvant atteindre 25 milliards de francs pour Alcatel Alsthom en 1995. Explication, les entreprises françaises ont réalisé à la fin des années 80 des acquisitions en haut de cycle trop coûteuses, sans parler des investissements immobiliers hasardeux. Au bout de quelques années, il a fallu déprécier ces actifs pour solder les ardoises du passé. A peine sorties de la récession, ces entreprises ont aussi dû enregistrer des provisions pour restructuration, afin de retrouver leur compétitivité. S'y ajoute la disparition de l'inflation, qui rend nécessaire l'évaluation prudente des actifs de l'entreprise : jusqu'à la fin des années 80, nul ne s'interrogeait de savoir s'il fallait déprécier telle filiale acquise quelques années auparavant, l'inflation avait déjà fait son œuvre.

Dans ce contexte difficile, le discrédit de la comptabilité française s'explique par le fait qu'à force de retarder l'opération vérité des comptes, qui a eu lieu à partir de 1994, les chefs d'entreprise ont fini par diffuser aux marchés financiers une information inexacte.

Les commissaires aux comptes, censés certifier les états financiers des entreprises, n'ont pas su les contraindre à publier des comptes sincères. Les comptables manquent parfois de courage, comme en témoignent par exemple les états financiers du Crédit lyonnais signés sans réserve. A leur décharge, la comptabilité française est très souple, ce qui permet au chef d'entreprise, en jouant avec les différentes options comptables, de masquer à peu près légalement ses pertes, au moins pendant un certain temps. Les cinquante propositions formulées par les professionnels comptables visent à réduire au maximum le nombre d'options comptables, ce qui permettrait à terme de comparer les états financiers des entreprises d'une année sur l'autre et avec ceux de leurs concurrents. Les professionnels proposent par exemple de comptabiliser systématiquement au passif du bilan des engagements de retraite ou de crédit-bail. Un des objectif serait de pouvoir publier un bénéfice net par action, sans avoir à retraiter les comptes pour enlever tel produit exceptionnel ou prendre en compte tel changement de méthode comptable, comme le font actuellement les analystes financiers. Les comptables souhaitent aussi l'amélioration de l'information semestrielle des entreprises.

Plusieurs difficultés subsistent : il faut rendre obligatoires ces nouvelles dispositions, dont certaines devraient être adoptées par le comité de réglementation comptable (CRC) après homologation du ministre des finances. Encore faudrait-il que ce comité existe. Or le projet de loi de réforme comptable, en discussion au Parlement, qui prévoyait sa création, n'a pu être adopté avant la dissolution. Enfin, d'autres mesures ne seront pas du ressort du CRC et impliquent une modification de la législation. Pour les entreprises, l'adoption des nouvelles normes et l'enregistrement des provisions qu'elles impliquent risque de peser lourdement sur le compte de résultat, provoquant un effet psychologique négatif sur les marchés financiers. Une solution, souhaitée par les professionnels du chiffre, consisterait à enregistrer ces provisions sans les comptabiliser en charge au compte de résultat, mais à les imputer directement sur les fonds propres de l'entreprise.

Reste que ces améliorations nécessaires de la comptabilité, qui faciliteront le travail des commissaires aux comptes, ne porteront leurs fruits que si l'ensemble des chefs d'entreprise est convaincu de la nécessité de présenter aux marchés financiers une information réellement sincère.

Arnaud Leparmentier

COMMENTAIRE

PARI SOCIAL RISQUÉ

En proposant d'engager les futurs pilotes à des salaires inférieurs à ceux actuellement appliqués pour diminuer sa masse salariale sans toucher aux acquis des équipages en place, Air France n'innove pas. Depuis 1996, cette méthode est déjà appliquée aux hôtesses et stewards, malgré une longue grève. L'expérience prouve que ce pari est risqué. En 1996, la régie des transports marseillais a dû abandonner un projet similaire après une grève de plus d'un mois.

Si le secteur des transports, où l'identité professionnelle est très forte, paraît particulièrement réticent à une telle mesure, d'autres *l'admettent plus volontiers*. Depuis une dizaine d'années, plusieurs grandes banques rémunèrent leurs nouveaux employés non plus sur quatorze mois mais sur treize. Pour les salariés déjà en place, cela n'a eu aucune conséquence. En revanche, les nouveaux embauchés sont perdants.

Pour baisser les coûts salariaux, d'autres voies sont possibles, comme la *création de filiales offrant* un statut moins avantageux. La Poste l'utilise abondamment. Vendredi 23 mai, Renault va proposer aux représentants du personnel que les 8 600 salariés de ses succursales, régis actuellement par la convention collective de la métallurgie, dépendent désormais de celle des services de l'automobile, moins avantageuse. Le salaire des nouveaux embauchés sera au cœur du débat.

Au début des années 90, la solution de la double échelle était parue suffisamment astucieuse pour qu'un rapport du Plan, rédigé par Alain Minc, préconise de l'utiliser pour contourner le statut de la fonction publique. Selon ce document, les nouveaux embauchés auraient pu choisir entre un statut de fonctionnaire ou un contrat de travail de droit privé qui offre moins de garanties mais des salaires plus élevés.

Mais, rendues prudentes par le conflit de l'automne 1995 et celui des traminaux de Marseille, les formations politiques se sont empressées d'enterrer le dossier.

Frédéric Lemaître

هكذا من الأصل

La Réserve fédérale américaine laisse son taux interbancaire inchangé

L'attentisme de la banque centrale entretient l'incertitude sur les marchés financiers

Le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed), réuni mardi 20 mai, a choisi de laisser inchangés ses taux directeurs. Le niveau du loyer de l'argent au jour le jour reste fixé à 5,50 %. Ce *statu quo* reflète les incertitudes concernant l'évolution de l'inflation et de la croissance économique outre-Atlantique. Le dollar a brutalement reculé après la décision de la Fed.

WASHINGTON
de notre correspondant

En choisissant de ne pas relever son taux interbancaire, la Réserve fédérale (Fed) s'accorde un répit. Cette décision en faveur du *statu quo* sera applaudie à la fois par les milieux politiques, industriels et syndicaux, pour qui un nouveau resserrement de la politique monétaire, après la hausse du loyer de l'argent intervenue en mars, risquait de freiner sensiblement le rythme de la croissance.

En rendant le crédit plus cher, la Banque centrale aurait à la fois incité les consommateurs à moins dépenser, limité à terme les recettes fiscales de l'Etat et accru ses dépenses publiques. Pour la Maison Blanche et les républicains, de telles conséquences constituaient une menace pour la réussite de leur récent accord destiné à équilibrer les comptes fédéraux. La Fed, bien sûr, défend jalousement son indépendance, mais il est probable qu'elle aura été sensible à la perspective d'une levée de boucliers en cas de relèvement des taux. A Wall Street, la décision des experts du comité de politique monétaire de la Banque centrale a été saluée par une hausse relativement modérée de l'indice Dow Jones (+ 1,03 %) : la Bourse, en effet, n'aime guère l'incertitude.

Or le message adressé aux marchés financiers par Alan Greenspan, le président de la Fed, revient à souligner que la situation de l'économie américaine traverse une période indécise : la croissance reste forte, l'inflation, avec un rythme annuel inférieur à 3 %, est quasi-inexistante, mais le taux de chômage est trop bas pour dissiper les inquiétudes s'agissant d'un éventuel dérapage de la hausse des prix. M. Greenspan est persuadé que les conditions quasi-idéales que connaît l'économie américaine ne peuvent s'éterniser et il reste préoccupé par ce qu'il a appelé l'*« exubérance irrationnelle »* des marchés financiers.

La décision de la Fed revient donc à prononcer un *« Wait and see »*, qui n'est pas du goût des investisseurs. La banque centrale pourra fort bien resserrer les conditions du crédit lors de sa prochaine réunion (début juillet) et, d'ici là, Wall Street risque de connaître de nouveaux soubresauts.

VÉRITÉS INTANGIBLES

Les économistes étaient partagés à propos des intentions présumées du comité monétaire de la Fed, reflétant ainsi le dilemme posé par des indicateurs économiques contradictoires. En avril, les ventes au détail ont reculé, l'activité dans le secteur du logement et de l'automobile a ralenti, et les créations d'emploi se sont tassées. Mais ce fléchissement, selon certains économistes, pourrait fort bien être suivi par un rebond de la demande au début de l'été.

Pendant longtemps, la Fed professait quelques vérités intangibles, servant de repères à la politique monétaire. Parmi celles-ci : la croissance ne peut dépasser un rythme annuel supérieur à 2,5 %, sauf à engendrer des phénomènes inflationnistes ; le taux de chômage ne peut tomber en dessous d'un seuil de 5,5 %, sauf à créer des pressions sur les salaires. Or que voit-on ? Le taux de chômage a fléchi à 4,9 % en avril (son niveau le plus bas depuis vingt-quatre ans), la croissance économique a atteint 4,7 % au cours des six derniers mois de référence en rythme annuel (5,6 % au premier trimestre), et l'inflation dépasse à peine 2,5 %. Apparemment, l'économie entre dans sa septième année d'une expansion fondamentalement saine.

Il reste que le marché du travail est entré dans une zone dite « très tendue ». La Fed estime que la situation de plein-emploi actuelle ne peut qu'entraîner des pressions salariales, comme on l'observe dans certains secteurs. Plusieurs raisons expliquent que ce mouvement ne soit ni massif ni général. L'une est souvent citée par Alan Greenspan, c'est le phénomène de l'insécurité de l'emploi (qui dissuade les salariés de revendiquer des augmentations de salaire), lui-même lié à la flexibilité croissante de l'économie, et à l'affaiblissement du pouvoir syndical. Mais c'est surtout l'accroissement spectaculaire de la population active qui a permis d'absorber la création d'emplois et de réduire le chômage.

La main-d'œuvre a augmenté de quelque 3,7 millions depuis seize mois, contre un rythme annuel d'environ 1,3 million de 1993 à 1995. En incitant fortement les bénéficiaires de l'aide sociale à chercher du travail, la réforme du « welfare » a également joué un rôle. Ces facteurs vont-ils perdurer ? Sévèrement critiqué après le relèvement du loyer de l'argent du 25 mars, M. Greenspan avait rappelé que le rôle de la Fed est de se prémunir contre une résurgence de l'inflation. Si le risque d'une « surchauffe » de l'économie se précise, nul doute que le président de la Fed est prêt à renouveler ce qu'il appelle sa *« police d'assurance »*.

Laurent Zecchini

Net repli du dollar

Le dollar s'inscrivait en forte baisse, mercredi matin 21 mai, face aux devises européennes, au lendemain de la décision de la Réserve fédérale américaine de ne pas modifier sa politique monétaire. Une hausse des taux aux Etats-Unis aurait eu pour effet d'augmenter la rémunération des dépôts libellés en dollar et d'attirer les capitaux internationaux outre-Atlantique. Le dollar cotait 1,6750 mark et 5,6410 francs (contre 1,71 mark et 5,76 francs avant l'annonce du *statu quo*).

Face à la monnaie japonaise, en revanche, le billet vert regagnait un peu de terrain mercredi matin. Il cotait 113,47 yens après être tombé, la veille, jusqu'à 111,98 yens, son cours le plus bas depuis le 25 novembre 1996. Seule une déclaration d'Eisuke Sakakibara, directeur des affaires internationales au ministère japonais des finances, selon qui *« la remontée du yen est trop rapide »*, avait permis d'interrompre le mouvement d'appréciation de la devise nippone.

Le gouvernement britannique réorganise le contrôle des banques

LONDRES
de notre correspondant

Et de deux ! En lançant sa deuxième réforme de la Banque d'Angleterre en quinze jours, le nouveau chancelier de l'Échiquier, Gordon Brown, a confirmé, mardi 20 mai, sa détermination à réorganiser de fond en comble les institutions financières britanniques. Dans son premier discours aux Communes, M. Brown a annoncé que la *« Bank »* allait perdre sa fonction régulatrice du système bancaire. Le Securities and Investment Board (SIB) hérite de ce rôle de supervision, qui sera étendu pour couvrir les divers systèmes de régulation et d'auto-régulation de la City.

Ainsi, le SIB deviendra l'autorité unique disposant de pouvoirs statutaires étendus sur les institutions financières et les marchés financiers. Il incorporera les trois régulateurs que sont l'Investment Management Regulatory Organisation (MIRO), la Personal Investment Authority (PAF) et la Securities & Futures Authority (FS, chargée des titres et valeurs à terme). Il faudra donc modifier le Financial Services Act (FSA) de 1986, qui date de l'époque du *« Big Bang »* de la City sous Mme Thatcher.

M. Brown a justifié ainsi sa décision : *« Il est clair que la distinction entre les différents types d'institutions financières – banques, sociétés de titres et compagnies d'assurance – est devenue de plus en plus floue. Il existe ainsi une bonne raison de principe pour placer sous un seul toit la régulation de la banque, des titres et de l'assurance (...) Les services financiers sont au cœur d'une économie moderne et dynamique. Il est clair depuis longtemps que les structures régulatrices introduites par le FSA n'ont pas fourni le standard de supervision et la protection des investisseurs que la profession et le public ont le droit d'attendre »*, a-t-il ajouté.

Le SIB nouvelle manière sera doté d'un nouveau président après le départ prochain de Sir Andrew Large, qui en avait récemment critiqué dans le *Financial Times* le coût, l'inefficacité et la lourdeur. Il s'agit de Howard Davies, gouverneur-adjoint de la Banque d'Angleterre, ancien directeur-général du CBI (Confédération des industries britanniques), homme de décision connu pour ses sentiments pro-européens et dont le rôle d'intermédiaire entre le Labour nouveau de Tony Blair et les milieux d'affaires ne saurait être sous-estimé.

La réforme a été bien accueillie à la City et par les trois régulateurs. Elle l'a encore moins été par le gouverneur de la Banque, Eddie George, privé d'une partie importante de ses prérogatives traditionnelles. Celui-ci, il est vrai, vient de gagner une autonomie dans le domaine monétaire.

Derrière la rationalisation des contrôles de la City, cette véritable révolution a aussi pour objet d'éviter que ne se reproduisent les récents scandales qui ont secoué la place, nui à son image et montré les faiblesses du système de contrôle de la Banque d'Angleterre. Il suffit de citer la déconfiture des banques BBCI et Barings, la crise de la Lloyds ou le scandale de la vente frauduleuse de retraites privées. En agissant ainsi, M. Brown entend montrer à la City que le Labour est un partenaire plus crédible, et plus audacieux que les conservateurs.

Patrice de Beer

L'Etat belge veut rester majoritaire dans Belgacom

LE VICE-PREMIER MINISTRE belge Elio Di Rupo (PS) a déclaré, mardi 20 mai, qu'il n'y aurait pas de privatisation plus *poussée de Belgacom, principal* opérateur belge en télécommunications *« qussi longtemps qu'il serait en charge de ce secteur »*. Il répondait ainsi à une demande de privatisation totale, lancée la veille dans la presse économique par John Goosens, administrateur délégué de Belgacom. La vente au public des 50 % encore détenus par l'Etat permettrait à l'entreprise de faire face aux lourdes charges de pensions qui lui incombent : Belgacom compte 9 000 retraités pour 20 000 actifs. Depuis 1995, trois opérateurs étrangers sont entrés dans le capital de Belgacom : Ameritech, Tele Danmark et Singapore Telecomy. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **VEBA : le conglomérat allemand** a acquis 36,4 % du capital de Degussa pour 2,9 milliards de marks (9,7 milliards de francs), a annoncé le groupe, mercredi 21 mai. Veba, qui va devenir le premier actionnaire de Degussa, souhaite renforcer ses activités dans la chimie.

■ **CONTINENTAL AIRLINES : la compagnie aérienne américaine** serait sur le point de signer un contrat pour acheter quarante Boeing, selon le *Wall street Journal* du 21 mai, et deviendrait client exclusif du constructeur aéronautique américain.

■ **TOYOTA : les bénéfices du constructeur automobile** japonais ont progressé de 50,2 % à 385,9 milliards de yens (19 milliards de francs) lors de l'exercice clos au 31 mars 1997. Les ventes ont augmenté de 10 % à 4,6 millions de véhicules.

■ **HONDA : le groupe japonais** a enregistré un triplement de son résultat net à 221,1 milliards de yens (11 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires consolidé de 5 293 milliards de yens, au cours de l'exercice clos au 31 mars.

■ **GENERAL MOTORS : le constructeur automobile américain** a été retenu par les autorités chinoises comme principal candidat pour exploiter une usine à Guangzhou, dont Peugeot possède 22 %. General Motors pourrait former une société à parité avec les autorités chinoises sans nécessairement reprendre à son compte la participation de Peugeot.

■ **FIMALAC : le prix Nobel de physique 1992 Georges Charpak,** membre de l'académie des sciences, rejoindra le 18 juin le conseil d'administration du groupe Fimalac, présidé par Marc Ladreit de Lacharrière.

■ **DUTY FREE : DFS, le numéro un mondial des ventes hors taxes,** filiale du groupe français LVMH, a perdu les appels d'offre pour les concessions des boutiques *duty free* du futur aéroport de Hongkong, Chep Lap Kok. Le chiffre d'affaires annuel de ces futures boutiques est estimé à 2 milliards de dollars Hongkong.

■ **LE DOLLAR** s'inscrivait en forte baisse, *mercredi 21 mai, lors des* premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,6750 mark et 5,6410 francs.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé *mercredi en forte baisse. L'indice* Nikkei des valeurs vedettes a cédé 490,85 points (2,41 %) pour s'inscrire en clôture à 19 841,98 points....

■ **LA RÉSERVE FÉDÉRALE** américaine *n'a pas modifié* ses taux à l'issue de la réunion de son comité monétaire. Le 25 mars, elle avait relevé le taux interbancaire d'un quart de point.

■ **A WALL STREET**, le Dow Jones a fait un bond de 74,58 points (+ 1,03 %) mardi à 7 303,46 points. Le baromètre de Wall Street avait perdu jusqu'à 76 points le matin.

■ **LE CHANCELIER DE L'ÉCHIQUIER** britannique Gordon Brown a annoncé *mardi une refonte* du système de supervision de l'ensemble des établissements financiers.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

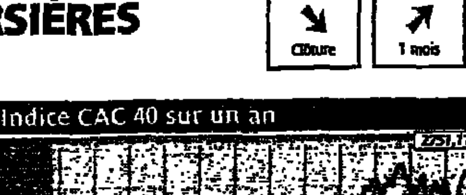
Progression à Paris

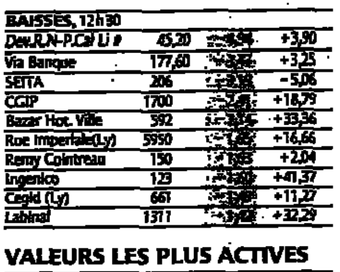
LA BOURSE de Paris était orientée à la hausse, mercredi 21 mai, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 gagnait 1,56 %, à 2 793,98 points. Il avait ouvert sur une progression de 0,22 %.

Les actions françaises étaient soutenues par le statu quo monétaire annoncé la veille, dans la soirée, aux Etats-Unis. La Réserve fédérale avait laissé inchangé, à 5,50 %, le taux de l'argent au jour le jour, *ce qui avait permis à Wall* Street de progresser.

A quatre jours du premier tour des élections législatives, et malgré l'absence de sondages, les investisseurs demeurent confiants dans les chances de la majorité sortante de remporter les élections législatives. 80 % des opérateurs britanniques donnent la droite gagnante, indique un gestionnaire. Les opérateurs *redoutent* néanmoins un grand nombre de *« triangulaires »* à l'issue du premier tour, qui rendraient plus incertains les résultats du second tour.

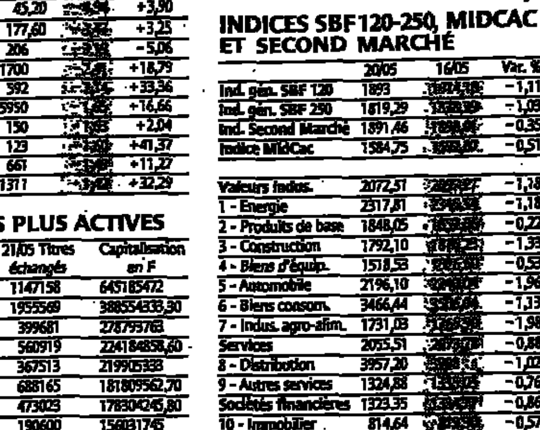
Pour l'instant, les investisseurs étrangers, qui sont des acteurs majeurs du marché français, continuent à estimer la place parisienne quelque peu sous-évaluée par rapport aux autres grandes Bourses internationales. En quatre semaines, la Bourse de Paris a pourtant progressé de 8,58 %, soit le mouvement le plus important depuis novembre 1995.


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40 5 jours

LVMH, valeur du jour

LE NUMÉRO UN mondial du luxe a souffert mardi 20 mai à la Bourse de Paris de l'échec commercial de sa filiale DFS (Duty Free Shoppers), spécialiste des ventes hors taxes, qui a été battu sur les concessions du futur aéroport de Hongkong. L'action LVMH a perdu 2,8 %, à 1 447 francs. Le groupe a indiqué que la défaite de DTS *« ne devrait affecter que très marginalement les affaires du groupe à Hongkong »* et que *« plus de 70 % des ventes du groupe DFS sont réalisées en dehors des aéroports »*. L'action LVMH a gagné moins de 4 % depuis le début de l'année.


LVMH sur un mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 21/05	Var. % 20/05	Var. % 31/12
Sagem SA	3120	[illegible]	– 0,31
Michelin	353,80	[illegible]	+ 26,31
BIC	914	[illegible]	+ 17,48
Comptoir Entrep.	10,85	[illegible]	+ 13,02
Credit Lyonnais CI	213	[illegible]	+ 60,15
Promodes	2132	[illegible]	+ 45,52
Colas	814	[illegible]	+ 8,53
Societe Generale	687	[illegible]	+ 22,45
Galbert	890	[illegible]	– 12,31
Danone	929	[illegible]	+ 27,66
BAISSES, 12 h 30			
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,20	[illegible]	+ 3,90
Via Banque	177,60	[illegible]	+ 3,25
SEITA	206	[illegible]	– 5,06
CGIP	1700	[illegible]	+ 18,79
Bazar Hot. Ville	592	[illegible]	+ 33,36
Roe Imperiale(Ly)	5950	[illegible]	+ 16,66
Remy Cointreau	150	[illegible]	+ 2,04
Ingenico	123	[illegible]	+ 41,37
Cegid (Ly)	661	[illegible]	+ 11,27
Labinal	1311	[illegible]	+ 32,29

VALEURS LES PLUS ACTIVES

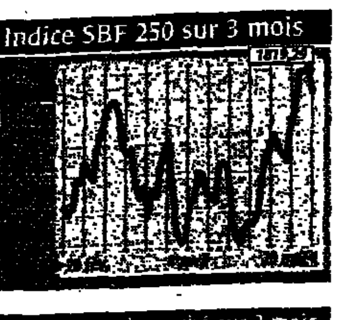
SÉANCE, 12 h 30	21/05 Titres échangés	Capitalisation en F
Total	1147158	645185472
Rhone Poulenc A	1955569	388554333,30
Alcatel Alsthom	399681	278793763
Lafarge	560919	224184858,60
Elf Aquitaine	367513	219905333
B.N.P.	688165	181809562,70
Axa	473023	178304245,80
Eaux (Cie des)	190600	156031745
CLF-Dexia France	266890	146249186
Carrefour	37565	145134262

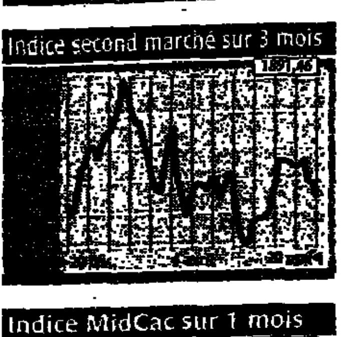
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

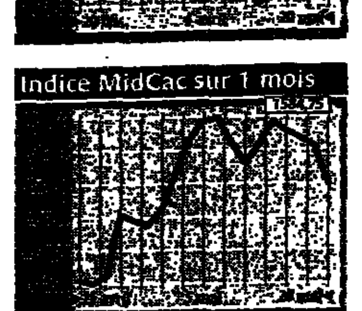
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 21/05	Var. % 20/05	Var. % 31/12
Phyto-Lierac #	418	[illegible]	+ 41,69
Services et Trans.	417	[illegible]	+ 37,17
Go Sport	400	[illegible]	+ 32,01
Delachaux S.A.	1039	[illegible]	+ 46,75
Poujoulat Ets (Ns)	228	[illegible]	+ 6,04
BAISSES, 12 h 30			
Sodere (M)	31,90	[illegible]	– 11,38
Pier Imp.(Dartal)#	36,60	[illegible]	– 9,62
Nocibe	228	[illegible]	—
Deville	80	[illegible]	+ 61,94
Teisseire-France	180	[illegible]	+ 4,04

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	20/05	16/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1893	[illegible]	– 1,11
Ind. gén. SBF 250	1819,29	[illegible]	– 1,08
Ind. Second Marché	1891,46	[illegible]	– 0,35
Indice MidCac	1584,75	[illegible]	– 0,51
Valeurs Indus.	2072,51	[illegible]	– 1,28
1 - Energie	2317,81	[illegible]	– 1,18
2 - Produits de base	1848,05	[illegible]	– 0,22
3 - Construction	1792,10	[illegible]	– 1,33
4 - Biens d'équip.	1518,53	[illegible]	– 0,53
5 - Automobile	2196,10	[illegible]	– 1,96
6 - Biens consom.	3466,44	[illegible]	– 1,13
7 - Indus. agro-alim.	1731,03	[illegible]	– 1,98
Services	2055,51	[illegible]	– 0,88
8 - Distribution	3957,20	[illegible]	– 1,02
9 - Autres services	1324,88	[illegible]	– 0,76
Sociétés financières	1323,35	[illegible]	– 0,86
10 - Immobilier	814,64	[illegible]	– 0,57
11 - Services financ.	1292,35	[illegible]	– 1,08
12 - Sociétés invest.	1814,38	[illegible]	– 0,39


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Net recul à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 21 mai en forte baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a cédé 2,41 % (490,85 points) pour s'inscrire en clôture à 19 841,98 points. Les investisseurs s'inquiètent de la vigueur du yen face au dollar, qui pourrait handicaper les exportations des entreprises japonaises.

La veille, Wall Street avait progressé. L'indice Dow Jones avait gagné 1,03 % pour s'établir à 7 303,46 points. Les opérateurs avaient été soulagés par la décision de la Réserve fédérale (Fed) de laisser inchangés ses taux directeurs à l'issue de la réunion de son comité monétaire. Dans la matinée, le principal baromètre de Wall Street avait perdu *jusqu'à 76 points.*

Sur le marché obligataire, le rendement sur les emprunts du Trésor à trente ans, qui constituent la principale référence outre-Atlantique, avait fini la séance à 6,90 % contre 6,92 % lundi soir.

Les valeurs technologiques ont mené la progression de Wall Street. Le titre IBM a gagné 4,75 dollars à 173,50 dollars et celui de Micron Technologies 1,63 dollars à 36,63 dollars.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 20/05	Cours au 16/05	Var. en %
Paris CAC 40	2738,42	[illegible]	– 1,67
New-York/DJ indus.	7172,42	[illegible]	– 0,79
Tokyo/Nikkei	20332,80	[illegible]	– 0,77
Londres/FT100	4601,90	[illegible]	– 0,94
Francfort/Dax 30	3543,43	[illegible]	– 1,72
Frankfort/Commer.	1212,33	[illegible]	– 1,42
Bruxelles/Bel 20	2698,99	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2229,65	[illegible]	– 0,48
Milan/MIB 30	1017	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	537,30	[illegible]	– 0,02
Madrid/Ibex 35	547,47	[illegible]	+ 1,02
Stockholm/Affarsal	2205,77	[illegible]	—
Londres FT30	2945,90	[illegible]	– 0,69
Hong Kong/Hang S.	14236,20	[illegible]	+ 0,89
Singapour/Strait t	2053,99	[illegible]	+ 0,15

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

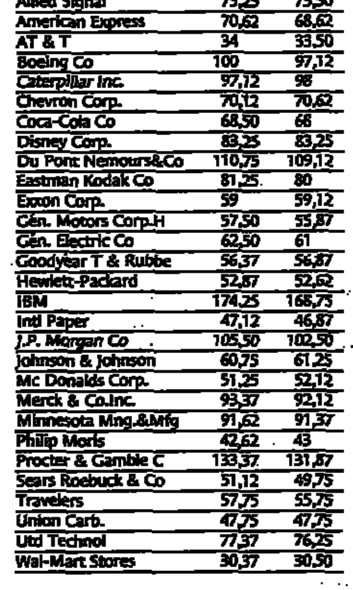
	20/05	16/05
Alcoa	72,87	73,62
Allied Signal	75,25	75,50
American Express	70,62	68,62
AT & T	34	33,50
Boeing Co	100	97,12
Caterpillar Inc.	97,12	98
Chevron Corp.	70,12	70,62
Coca-Cola Co	68,50	68
Disney Corp.	83,25	83,25
Du Pont Nemours&Co	110,75	109,12
Eastman Kodak Co	81,25	80
Exxon Corp.	59	59,12
Gén. Motors Corp.H	57,50	55,87
Gén. Electric Co	62,50	61
Goodyear T & Rubbe	56,37	56,87
Hewlett-Packard	52,87	52,62
IBM	174,25	168,75
Intl Paper	47,12	46,87
J.P. Morgan Co	105,50	102,50
Johnson & Johnson	60,75	61,25
Mc Donalds Corp.	51,25	52,12
Merck & Co.Inc.	93,37	92,12
Minnesota Mng.&Mfg	91,62	91,37
Philip Moris	42,62	43
Procter & Gamble C	133,37	131,87
Sears Roebuck & Co	51,12	49,75
Travelers	57,75	55,75
Union Carb.	47,75	47,75
Utd Technol	77,37	76,25
Wal-Mart Stores	30,37	30,50

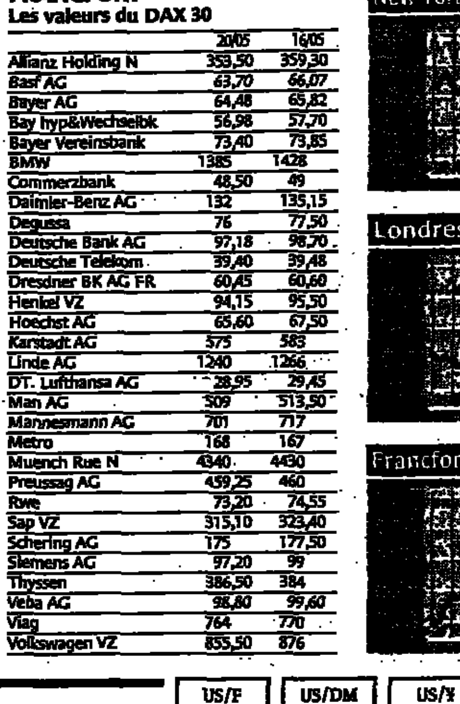
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	20/05	16/05
Allied Lyons	4,49	4,44
Barclays Bank	11,98	12,44
B.A.T. industries	5,55	5,63
British Aerospace	12,07	12,51
British Airways	7,17	7,36
British Petroleum	7,23	7,19
British Telecom	4,44	4,50
B.T.R.	2,16	2,21
Cadbury Schweppes	5,26	5,33
Eurotunnel	0,69	0,68
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,31	12,51
Granada Group Plc	9,15	9,20
Grand Metropolitan	5,55	5,60
Guinness	5,55	5,60
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,48	6,60
H.S.B.C.	17,15	17,26
Imperial Chemical	7,72	7,83
Legal & Gen. Grp	4,36	4,50
Lloyds TSB	5,94	6,15
Marks and Spencer	4,92	5,09
National Westminst	7,85	7,98
Peninsular Orienta	6,35	6,36
Reuters	6,56	6,63
Saatchi and Saatch	1,20	1,22
Shell Transport	11,57	11,51
Tate and Lyle	4,57	4,59
Unilever Ltd	16,63	16,79
Zeneca	19,07	19,26

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	20/05	16/05
Allianz Holding N	353,50	359,30
Basf AG	63,70	66,07
Bayer AG	64,48	65,82
Bay hyp&Wechselbk	56,98	57,70
Bayer Vereinsbank	73,40	73,85
BMW	1385	1428
Commerzbank	48,50	49
Daimler-Benz AG	132	135,15
Degussa	76	77,50
Deutsche Bank AG	97,18	98,70
Deutsche Telekom	39,40	39,48
Dresdner BK AG FR	60,45	60,60
Henkel VZ	94,15	95,50
Hoechst AG	65,60	67,50
Karstadt AG	575	583
Linde AG	1240	1266
DT. Lufthansa AG	28,95	29,45
Man AG	509	513,50
Mannesmann AG	701	717
Metro	168	167
Muench Rue N	4340	4430
Preussag AG	459,25	460
Rwe	73,20	74,55
Sap VZ	315,10	323,40
Schering AG	175	177,50
Siemens AG	97,20	99
Thyssen	386,50	384
Veba AG	98,80	99,60
Viag	764	770
Volkswagen VZ	855,50	876


New York, Dow Jones sur 3 mois


Londres, FT100 sur 3 mois


Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, mercredi 21 mai. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 30 centièmes à 129,94 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,65 %, soit 0,13 % au-*dessous du rendement du titre allemand de même* échéance.

*Les marchés obligataires européens étaient soula*gés par le statu quo monétaire annoncé la veille aux Etats-Unis. Le taux de l'emprunt américain à 30 ans avait pour sa part terminé la séance de mardi en légère baisse, à 6,90 %, contre 6,92 % lundi.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour. Le *contrat Pibor 3 mois du Matif gagnait 1 centième*, à 96,50 points.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 20/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,15	[illegible]	6,45	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	6,47	[illegible]
Grande-Bretagne	6,28	7,95	—	[illegible]
Italie	6,50	7,23	7,82	2,60
Japon	0,43	2,72	—	0,50
Etats-Unis	5,75	[illegible]	6,87	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 20/05	Taux au 16/05	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,22	98,90
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,93	4,93	100,60
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,39	5,39	102
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,71	5,71	102,12
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,31	6,31	103,62
Obligations françaises	5,70	[illegible]	101,51
Fonds d'Etat à TME	– 2,01	[illegible]	98,70
Fonds d'Etat à TRE	– 2,08	[illegible]	98,67
Obligat. franç. à TME	– 2,20	[illegible]	99,34
Obligat. franç. à TRE	+ 0,07	[illegible]	100,10

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 20/05	Vente 20/05	Achat 16/05	Vente 16/05
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,36	3,21	3,18	3,31
3 mois	3,38	3,25	3,31	3,43
6 mois	3,30	3,43	3,36	3,46
1 an	3,39	3,51	3,41	3,53
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3164	—	3,3164	—
Pibor Francs 3 mois	3,3945	—	3,3945	—
Pibor Francs 6 mois	3,4473	—	3,4473	—
Pibor Francs 9 mois	3,4766	—	3,4766	—
Pibor Francs 12 mois	3,5039	—	3,5039	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1510	—	4,1510	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2500	—	4,2500	—

MATIF

Échéances 20/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	99836	129,64	129,82	129,52	129,72
Sept. 97	711	128,08	128,18	128	128,12
Déc. 97	2	97,54	97,54	97,54	97,54
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	20650	96,49	96,51	96,47	96,51
Sept. 97	14051	96,51	96,54	96,50	96,53
Déc. 97	7676	96,48	96,50	96,42	96,50
Mars 98	6593	96,41	96,44	96,40	96,44
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	651	95,74	95,76	95,60	95,76
Sept. 97	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 20/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 97	14912	2748	2761	2727	2756
Juin 97	1241	2718	2736	2704	2725
Juillet 97	301	2710	2729	2710	2729
Sept. 97	295	[illegible]	2749	2716	2743

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,7177 | US/DM ↘ 1,6787 | US/¥ ↘ 113,0100 | DM/F ↗ 3,3683 | £/F ↗ 9,3895

Repli du billet vert

LE DOLLAR *s'inscrivait* en forte baisse, mercredi matin 21 mai, face aux devises européennes. Il cotait 1,6750 mark et 5,6410 francs.

Le billet vert était pénalisé par la décision, la veille, de la Réserve fédérale américaine de ne pas resserrer sa politique monétaire. Le niveau du loyer de l'argent au jour le jour reste fixé à 5,50 %. *Une hausse des taux aux Etats-Unis aurait augmen*té la rémunération des dépôts libellés en dollars.

Face au yen, le dollar se reprenait légèrement mercredi matin. Il cotait 113,47 yens après être tombé, la veille, jusqu'à 111,98 yens, son cours le plus bas depuis le 25 novembre 1996. Les autorités monétaires nippones avaient toutefois mis en garde contre l'appréciation trop rapide de leur devise.

Le franc était stable face à *la monnaie allemande*, à 3,3690 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 20/05	% 16/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,8300	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,5795	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,7177	[illegible]	5,4000	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3190	[illegible]	15,7800	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	299,5800	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4275	[illegible]	3,1700	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,4400	[illegible]	83,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,7400	[illegible]	8,3000	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,3895	[illegible]	8,9800	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1175	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	75,5300	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	406,3500	[illegible]	392	[illegible]
Norvège (100 k)	81,2700	[illegible]	77,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,8550	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0010	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3500	[illegible]	3	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,1605	[illegible]	3,8700	[illegible]
Japon (100 yens)	5,0230	[illegible]	4,8300	[illegible]
Finlande (mark)	111,9300	[illegible]	106	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	21/05	20/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6787	[illegible]	– 1,76
TOKYO : USD/Yens	113,0100	[illegible]	– 2,33

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7092	[illegible]	5,7092	[illegible]
Yen (100)	4,9116	[illegible]	4,9116	[illegible]
Deutschemark	3,3680	[illegible]	3,3680	[illegible]
Franc Suisse	3,9789	[illegible]	3,9789	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4213	[illegible]	3,4213	[illegible]
Livre sterling	9,3819	[illegible]	9,3819	[illegible]
Peseta (100)	3,9980	[illegible]	3,9980	[illegible]
Franc Belge (100)	16,327	[illegible]	16,327	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	[illegible]	3,40
Eurodollar	5,64	[illegible]	5,91
Eurolivre	6,24	[illegible]	6,56
Eurodeutschemark	3,07	[illegible]	3,16

L'OR

	cours 20/05	cours 16/05
Or fin (k. barre)	63500	63050
Or fin (en lingot)	63950	62950
Once d'Or Londres	344,50	343
Pièce française(20f)	368	362
Pièce suisse (20f)	368	363
Pièce Union lat(20f)	368	363
Pièce 20 dollars us	2400	2355
Pièce 10 dollars us	1352,50	1352,50
Pièce 50 pesos mex.	2385	2345

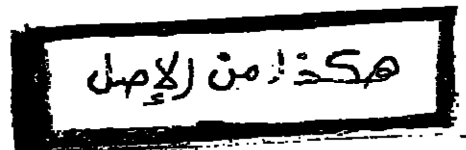
LE PÉTROLE

En dollars	cours 21/05	cours 20/05
Brent (Londres)	20,17	20,02
WTI (New York)	22	21,30
Light Sweet Crude	21,50	21,05

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	21/05	20/05
Dow-Jones comptant	161,46	[illegible]
Dow-Jones à terme	163,16	[illegible]
CRB	253,14	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2547,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2467	[illegible]
Aluminium comptant	1643,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1650	[illegible]
Plomb comptant	613,75	[illegible]
Plomb à 3 mois	619,50	[illegible]
Etain comptant	5707,50	[illegible]
Etain à 3 mois	5740	[illegible]
Zinc comptant	1319,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1338,50	[illegible]
Nickel comptant	7771,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	7830	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	468,40	[illegible]
Platine à terme	388,50	[illegible]
Palladium	178	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	392	[illegible]
Maïs (Chicago)	293,25	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	867,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	306,40	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	16	[illegible]
Orge (Londres)	86	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1477	[illegible]
Café (Londres)	2100	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	...	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	72,38	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	85,70	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 21 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,51 %
CAC 40 : 2792,53

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1010	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	895	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Renault (T.P.)	1658	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2142	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1330	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1020	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Accor	889	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	192,10	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Air Liquide	918	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Alcatel Alsthom	685	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Axa	372,50	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
CPR	478	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Cred.Fon.France	66,10	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Credit Lyonnais CI	206,60	[illegible]	+ 3,09	[illegible]
Credit National	339	[illegible]	− 0,73	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	281	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Damart	4680	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Danone	900	[illegible]	+ 2,55	[illegible]
Dassault-Aviation	1220	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Dassault Electro	602	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Dassault Systemes	376,20	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
De Dietrich	265,50	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Degremont	438,50	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Deveaux(Ly)#	865	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,55	[illegible]	− 4,94	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	130	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	140	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Eaux (Gle des)	809	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Eiffage	319	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Elf Aquitaine	592	[illegible]	+ 1,85	[illegible]
Eramet	298,40	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Eridania Beghin	919	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Essilor Intl	1529	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1381	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Esso	560	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Eurafrance	2498	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Euro Disney	9,20	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1180	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Eurotunnel	6,40	[illegible]	+ 0,78	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Vaal Reefs #	340	[illegible]	—	[illegible]
Volkswagen A.G #	3751	[illegible]	+ 2,63	[illegible]
Volvo (act.B) #	155,10	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Western Deep #	152,70	[illegible]	− 0,06	[illegible]
Yamanouchi #	142,30	[illegible]	− 2,81	[illegible]
Zambia Copper	14,95	[illegible]	− 0,33	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 21 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	252	[illegible]
Commerzbank AG	161,30	[illegible]
Fiat Ord.	18,80	[illegible]
Gevaert	410	[illegible]
Gold Fields South	122,20	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Navigation Mixte	370	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	117,10	[illegible]
Pechiney CIP	227	[illegible]
Pechiney Intl	92,60	[illegible]
Pollet ◆	501	[illegible]
Sabeton (Ly)	838	[illegible]
Samse (Ly)	821	[illegible]
Sechilienne (Ly)	1211	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3552	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 21 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 21 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	46	[illegible]
Belvedere	711	[illegible]
BVRP	235	[illegible]
Coil	205,50	[illegible]
Electronique D2	869	[illegible]
FDM Pharma n. ◆	230	[illegible]
Genset ◆	310	[illegible]
Guyanor action B ◆	25,70	[illegible]
High Co. ◆	119,50	[illegible]
Infonie	121,30	[illegible]
Joliez-Regol ◆	79,40	[illegible]
Mille Amis	109,90	[illegible]
Naturex	91	[illegible]
Olitec	1349	[illegible]
Picogiga ◆	287	[illegible]
Proxidis	24	[illegible]
R21 Santé	310	[illegible]
Stelax	4,50	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 21 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	801	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	8,25	[illegible]
Générale Occidentale ◆	195	[illegible]
Mumm ◆	1210	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	161	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 20 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2328,63	[illegible]
CM Option Equilibre	263,26	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	157,93	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	914,91	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	137,21	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22877,76	[illegible]
Poste Gestion C	14808,94	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5246,32	[illegible]
Solstice D	2367,51	[illegible]
Thésora C	980,12	[illegible]
Thésora D	868,01	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

VOLCANOLOGIE Le Popocatépetl (5 452 mètres), l'un des quatre volcans ceinturant Mexico, connaît depuis quelques semaines un regain d'activité inquiétant. Plusieurs villes proches ainsi que la banlieue sud de la capitale mexicaine ont reçu des cendres. ● CAMÉRAS et sismographes surveillent le phénomène en permanence, tandis que les autorités ont préparé un plan pour évacuer si nécessaire les quelque 100 000 habitants de la zone menacée ● LA CALOTTE de glace qui chapeaute le volcan inquiète les spécialistes, qui craignent que sa fonte brutale crée une gigantesque coulée de boue (lahar) comme celle qui endeuilla la Colombie en 1985. ● EN ACTIVITÉ depuis vingt-trois mille ans, le Popocatépetl a connu des éruptions dévastatrices dues à la viscosité de son magma, conséquence du glissement, à l'ouest du Mexique, de la plaque tectonique des Cocos sous les plaques nord-américaine et caraïbe.

100 000 Mexicains sont menacés par un regain d'activité du Popocatépetl

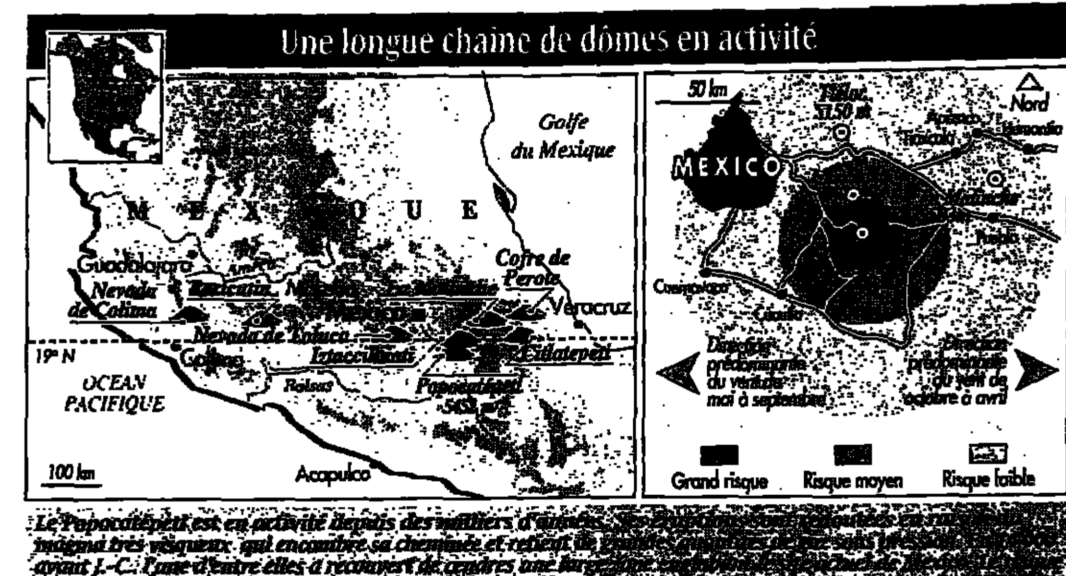
Des mouvements sismiques secouent le volcan à un rythme inquiétant depuis le début du mois de mai. Les autorités craignent un « lahar », une coulée de boue analogue à celle qui fit 22 000 morts en 1985 en Colombie

XALITZINTLA
de notre envoyé spécial

« Le volcan a l'air de vouloir se fâcher mais on a appris à vivre avec lui... » Comme la plupart des quatre mille habitants de Xalitzintla, à une douzaine de kilomètres à peine du cratère du Popocatépetl, Luis Panohaya n'est pas spécialement préoccupé par la légère pluie de cendres et les grondements qui indiquent un regain d'activité du plus célèbre des volcans mexicains. *« Depuis quelques semaines, il donne des secousses violentes, mais on se rassure vite quand il se calme »*, précise l'animateur de la pastorale juvénile du village. Prudent, il invite néanmoins une quinzaine de jeunes gens à invoquer Dieu pour leur donner le *« courage d'affronter les menaces »* du colosse enneigé qui domine le village de ses 5 452 mètres.

Au même moment, dans la capitale mexicaine, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est, les experts du Centre national de prévention des désastres (Cenapred) analysent les images vidéo transmises vingt-quatre heures sur vingt-quatre par une caméra braquée sur le Popocatépetl et mettent la dernière main au plan d'évacuation des quelque cent mille habitants de la zone la plus exposée en cas d'éruption. Grâce aux instruments de mesure et aux radars installés sur les flancs du volcan, ils ont noté une forte augmentation des mouvements sismiques à l'intérieur du cratère, qui se sont élevés à deux cents par jour au début du mois, avant de retrouver leur rythme antérieur, soit dix fois moins.

« Nous n'évacuerons pas la population tant que nous ne serons pas certains que la situation est vraiment dangereuse », explique un des responsables du Cenapred, l'ingénieur Roberto Quaas. Une évacuation partielle avait été ordonnée le 21 décembre 1994 lorsque le Popocatépetl était entré, pour la première fois depuis les années 20, dans une phase d'expulsion de cendres et d'énormes quantités de dioxyde de soufre, accompagnée d'une augmentation de la production de lave à l'intérieur du cratère, dont la largeur atteint près de 900 mètres.



Le Popocatépetl est en activité depuis des milliers d'années. [illegible] magma très visqueux, qui encombre sa cheminée et retient de [illegible] avant J.-C. L'une d'entre elles a recouvert de cendres une large [illegible] puis la zone centrée autour du volcan d'être exposée à une [illegible]

AVIONS DÉTOURNÉS

Cette activité n'a pas cessé depuis. Elle s'est même accrue au cours des dernières semaines, obligeant les autorités à décréter la phase « orange », étape intermédiaire avant l'alerte « rouge » et l'évacuation de la population sous la conduite de l'armée, qui a déjà pris position dans les zones affectées.

Le 11 mai, les fumerolles ont atteint 9 000 mètres d'altitude et des nuages de cendres sont tombés sur le port de Veracruz, au bord du golfe du Mexique, à 200 kilomètres de là. Le 15 mai, la banlieue sud de Mexico était touchée à son tour. Ce phénomène n'a guère eu de conséquences sur le plan humain, si ce n'est l'apparition d'une légère inquiétude au sein de la population. Il a fallu, en revanche, prendre des dispositions en matière de trafic aérien, les cendres étant extrêmement corrosives pour les moteurs. Les avions en provenance du Sud doivent désormais utiliser des couloirs aériens plus éloignés du volcan, et les pilotes ont été priés de transmettre leurs observations aux autorités aéronautiques.

« Une émission importante de cendres sur la ville de Mexico, de l'ampleur de celle du Pinatubo [Philippines], *en 1991, provoquerait la suspension totale du trafic aérien et affecterait gravement le système d'évacuation des eaux de la capitale*, estime M. Quaas. *Avec la pluie, les cendres se transformeraient en boue et bloqueraient toutes les conduites. »* Le cas échéant, la population sera donc invitée à récupérer les cendres et à les conserver dans des sacs.

23 000 ANS D'ACTIVITÉ

Les responsables du Cenapred estiment que la situation actuelle peut se prolonger durant des mois ou même des années, sans que la population en soit affectée. Ils n'écartent évidemment pas la possibilité d'une éruption, d'autant que le Popocatépetl (*« la montagne qui fume »*, en nahuatl) a fait preuve d'une activité permanente depuis 23 000 ans. Les éruptions les plus violentes survinrent cependant avant l'arrivée des Espagnols au XVIe siècle. Entre 675 et 1 095, selon les estimations des volcanologues, une gigantesque coulée de boue, de cendres et de pierres détruisit toute la vie animale et végétale dans un rayon de 30 kilomètres, obligeant la population à abandonner la région.

Ce phénomène, connu sous le nom de *lahar*, est provoqué par la fonte brutale d'un glacier sous l'effet d'une très forte augmentation de la température d'un volcan, comme on a pu le voir en novembre 1985 dans le village colombien d'Armero où périrent vingt-deux mille personnes. C'est la hantise des experts du Cenapred, même si une catastrophe de cette ampleur leur paraît peu probable dans les circonstances actuelles. *« Nous sommes prêts à répondre à l'urgence d'une éruption classique mais nous n'avons pas encore pu installer le système de détection acoustique des* lahars *qui déclenche automatiquement l'alerte en cas de danger »*, reconnaît l'ingénieur Quaas.

La calotte glaciaire du Popocatépetl a moins de 1 kilomètre de long et son épaisseur atteint 30 à 50 mètres. C'est peu, mais il n'en faut pas plus pour créer un *lahar*, qui, selon M. Quaas, *« dévalerait à près de 100 km/h les flancs du volcan et atteindrait Xalitzintla en moins de vingt minutes, avant de poursuivre sa route vers les autres villages plus bas dans la vallée et peut-être jusqu'à la ville de Puebla »*.

Comme à Armero, la veille du terrible 13 novembre 1985, la vie continue à Xalitzintla, où les paysans nahuas, peu conscients du danger, se préparent à ramasser leur récolte de prunes et font des offrandes à « Don Gregorio » pour les protéger de la mauvaise humeur du « Popo ».

Bertrand de la Grange

La ceinture du 19e parallèle

Si Rome collectionne les collines, Mexico collectionne les volcans. Pas moins de quatre, le Nevada de Toluca, l'Iztaccihuatl, la Malinche et le Popocatépetl, ceinturent la ville à quelques dizaines de kilomètres de distance. Ces « fumeurs » sont les éléments très actifs d'une drôle de chaîne de volcans qui traverse le Mexique et s'étend de part et d'autre du 19e parallèle. Leur activité est le résultat de forts mouvements tectoniques qui, à l'ouest du Mexique, donnent lieu à l'affrontement entre la plaque des Cocos et les plaques nord-américaine et caraïbe sous lesquelles elle plonge. Ces formidables frottements mettent en fusion les roches qui ensuite peuvent s'épancher par la bouche des volcans. Le problème avec le Popocatépetl est qu'il est sujet à des éruptions violentes de type plinien – en référence à celle du Vésuve (79 après J.-C.) décrite par Pline le Jeune. Son magma, très pâteux et très acide, a du mal à se frayer un chemin jusqu'à l'air libre. Les gaz s'accumulent alors et, lorsque la pression devient trop forte, le tout explose d'un coup. Tous les mille à deux mille ans affirment les volcanologues.

Le premier gène impliqué dans la régulation des rythmes biologiques a été découvert

UNE ÉQUIPE scientifique américaine révèle dans le dernier numéro du mensuel *Cell* avoir identifié et *cloné le premier gène impliqué* dans la régulation des rythmes biologiques chez les mammifères ; ce gène a été baptisé Clock. Cette découverte, la première fournie par les techniques de génétique moléculaire dans le champ de la chronobiologie, ouvre de nouvelles perspectives thérapeutiques ou adaptatives. Elle vient aussi confirmer l'importance considérable, et trop souvent ignorée, de la dimension temporelle dans le domaine de la biologie et de la physiologie des organismes vivants.

Signés des professeurs Joseph Takahashi et Fred Turek et de leurs collaborateurs (Northwestern University, Evanston, Illinois), les travaux publiés dans *Cell* ont porté sur la souris, mais leurs auteurs estiment d'ores et déjà que leur découverte – à bien des égards étonnante – vaut pour l'ensemble des mammifères, et donc pour l'homme. L'identification du gène Clock est fondée sur le fait que ce fragment du patrimoine héréditaire, *lorsqu'il est réintroduit dans* des embryons appartenant à une lignée de souris mutantes ayant perdu leur rythme biologique naturel, fait que les animaux ainsi greffés (et leurs descendants) perdent leurs caractéristiques pathologiques.

L'équipe du professeur Takahashi a initialement eu recours à la technique du « clonage positionnel ». Les chercheurs qui disposaient de cette lignée de souris depuis plusieurs années ont patiemment exploré le patrimoine héréditaire de ces animaux. Ils ont ainsi progressivement localisé le fragment du génome qui était, d'un point de vue structurel, différent du génome des souris normales. Cette identification réussie a parallèlement pu être confirmée avec la « greffe » de gènes normaux dans le génome d'embryons de la lignée mutante, travail réalisé et lui aussi publié dans *Cell* par l'équipe du professeur Lawrence Pinto.

Les chercheurs américains ont découvert que le gène Clock était constitué de l'enchaînement de 100 000 éléments unitaires (des paires de base) d'ADN et qu'il contenait vingt-quatre « exons », zones chromosomiques dirigeant la synthèse de la protéine correspondant à ce gène. Plusieurs éléments structurants de cette protéine – elle aussi identifiée – laissent supposer que cette molécule joue un rôle fondamental, régulant l'activité d'autres gènes et remplit ainsi une fonction centrale dans le contrôle génétique et moléculaire des rythmes biologiques.

HORLOGE INTERNE

Toutes les formes de vie présentes sur terre ont en leur sein des mécanismes physiologiques plus ou moins complexes dont le rythme est étroitement associé au temps qui passe, l'un des rythmes principaux étant celui dit circadien (de *circa*, autour, et *diem*, jour), d'une période de vingt-quatre heures. *C'est cette horloge interne qui* règle notamment l'alternance veille-sommeil ainsi que de multiples paramètres, de l'échelon moléculaire au comportement, qui y sont liés. L'altération de cette horloge est peut-être à l'origine de très nombreux symptomes et pathologies (décalage horaire, troubles du sommeil, fatigues diverses, affections psychiatriques, etc.). C'est dire l'importance des résultats obtenus par les chercheurs américains dont les travaux ont été notamment financés par l'Institut américain de la santé mentale, la National Science Foundation Center for Biological Timing (via son Clock Genome Project) et la multinationale pharmaceutique Bristol-Myers Squibb.

Au-delà de l'identification du gène Clock, l'un des résultats les plus surprenants obtenus par les *chercheurs américains réside dans* le grand nombre de tissus dans lesquels ce gène « s'exprime ». Cette expression est, comme on pouvait le supposer, très élevée dans des régions de l'organisme connues pour être directement impliquées dans les rythmes circadiens (l'œil et, dans le cerveau, l'hypothalamus). Mais elle est également retrouvée dans d'autres zones cérébrales ainsi que dans les reins, les poumons, le cœur, les ovaires ou les testicules, ce qui laisse penser que Clock joue un rôle-clé dans l'organisation temporelle de la physiologie et du métabolisme des mammifères. D'autres données laissent encore supposer que la région chromosomique où se situe ce gène est une zone hautement conservée parmi les vertébrés.

« Ce travail ne constitue certes pas en lui-même une originalité en matière de biologie moléculaire. Des milliers de gènes ont en effet aujourd'hui été identifiés et clonés. En revanche, il s'agit bien d'une percée majeure dans le champ de la chronobiologie, a déclaré au *Monde* le professeur Georges Copinschi (Laboratoire de médecine expérimentale, service d'endocrinologie, Université libre de Bruxelles). *L'impact des rythmes circadiens dans la physiologie des organismes vivants a longtemps été très largement sous-estimé. Il est frappant de constater que sur de nombreux points le mode actuel d'organisation de la société dans les pays industrialisés n'en tient pas compte, qu'il s'agisse de réveil précoce, de la disparition de la sieste ou du travail posté, tant de chapitres qui sont à l'origine de dégâts considérables en terme de santé publique. »* La percée américaine fournira-t-elle l'occasion de mieux situer l'importance de ces rythmes biologiques ou conduira-t-elle au contraire à chercher à les contrôler, à les maîtriser par voie médicamenteuse ?

Jean-Yves Nau

La poule du faisan vénéré refuse de couver

L'élevage a conduit à la dégénérescence de l'espèce, qui est menacée de disparition

OISEAU mythique, superbe et courageux au point de s'attaquer parfois à... son chasseur, le faisan *vénéré est*, depuis l'aube des temps, fort recherché en Chine où les guerriers ornaient leurs casques des longues plumes brunes et blanches striées de noir de sa queue. Importé en France en 1860, il a fait l'orgueil des grandes chasses d'avant-guerre. Le baron de Rothschild, le comte Greffulhe et tous les grands propriétaires mettaient un point d'honneur à faire figurer le plus beau des gallinacés à leurs tableaux, au grand dam des gardes dont les mollets faisaient bien souvent les frais de son agressivité.

Hélas ! les grandes chasses d'antan ne sont plus. Et le vénéré dégénère. Ne survivent à l'état sauvage que quelques populations isolées dans le Tarn ou à Porquerolles, trop maigres pour résister à un hiver particulièrement rude ou à une sécheresse prolongée. En Chine même, berceau de la race, la déforestation a fait des ravages, et le prestigieux animal, bien que très protégé, ne vit plus que dans quelques petits îlots montagneux au Sud-Est. A l'inverse de son cousin « commun », habitué des bordures, le faisan *vénéré* est *taillé* pour les hautes futaies où il vole vite, aidé par ses ailes courtes et sa longue queue, dont il se sert comme d'un gouvernail.

Restent les oiseaux d'élevage, régulièrement lâchés dans les chasses du nord de la Loire. Tous issus d'une même souche, ils ont perdu en un siècle de reproduction assistée toute peur de l'homme et même de la voiture – un coq, pour défendre son territoire, fait front et peut même s'attaquer à un 4 x 4... – mais aussi, ce qui est plus grave, leur instinct de reproduction. Les poules ne savent plus couver, et délaissent leurs poussins. Résultat : un taux de survie dans la nature qui ne dépasse guère 25 %.

Comment dans ces conditions sauver le vénéré ? L'entreprise paraît un peu folle. En France, un homme s'y est pourtant attelé. Alain Robrook est un passionné. Petit-fils d'un de ces gardes privés qui, jadis, fuyaient le vénéré comme un diable à plumes, il travaille depuis dix-sept ans pour l'Office national de la chasse sur l'éthoécologie de l'espèce. Après moult expériences, il s'est convaincu que le seul moyen de reconstituer des populations viables à l'état sauvage consistait à réintroduire en France une souche authentique. C'est-à-dire chinoise.

En 1995, il prend langue avec son homologue chinois, le professeur Wu Shikang, de l'Institut de biologie de Guiyang, dans la province du Guizhou. Un an plus tard, en mai 1996, il s'embarque pour la Chine du Sud. Malheureusement, son interlocuteur est entre-temps décédé. Alain Robrook découvre sur place que l'espèce est protégée au même titre que le tigre ou le panda. *Pas question de ramener comme* prévu un couple ou quelques œufs. Entêté, il parvient quand même, au prix de mille péripéties – dont un bref séjour en prison –, à gagner les quelques forêts où survivent, de plus en plus difficilement, les derniers vénérés sauvages.

Aujourd'hui il est plus inquiet que jamais. La mission a échoué. *« J'ai peur que l'espèce disparaisse très vite »*, dit-il. Dans les montagnes chinoises, ce n'est pas la dégénérescence mais le braconnage qui menace la race. De nouvelles démarches ont été engagées, *via* la diplomatie, pour tenter d'importer quelques oiseaux. Mais l'affaire traîne. Et plus le temps passe, plus s'amenuisent les chances de sauver le dernier des vénérés. *« Si j'avais des bêtes chinoises, je trouverais un territoire*, soupire-t-il. *Sinon on continuera à bidouiller avec des populations résiduelles plus ou moins viables. Ce serait dommage. »*

Véronique Maurus

DÉPÊCHES

■ ***BIOTECHNOLOGIES* : la compagnie écossaise PPL Therapeutics** annonce avoir obtenu trois lapines dont le lait contient une substance destinée à lutter contre l'ostéoporose. Dans le génome de leurs embryons a été introduit le gène de saumon de la calcitonine, élément essentiel au maintien du tissu osseux. La société PPL, à laquelle on doit la naissance de l'agnelle clonée Dolly, rappelle qu'il existe des trayeuses automatiques pour lapines.

■ **AGRICULTURE : une parade biologique à l'un des principaux fléaux du manioc** a été mis au point par trois centres de recherche travaillant en collaboration au Nigéria, en Colombie et au Brésil. Ces chercheurs ont identifié une mite prédatrice de la mite verte, responsable de la perte de plus d'un tiers des récoltes en Afrique. Réputé pour sa résistance à la sécheresse, le manioc est la nourriture principale de près de 500 millions de personnes dans le monde. – *(AFP.)*

■ **ESPACE : le satellite chinois de télécommunications** Dongfanghong-3 (L'Orient est rouge) a été lancé lundi 12 mai par une fusée Longue Marche 3A. Ce tir met fin à une série d'échecs qui, en 1996, avaient fait six morts (selon le bilan officiel) et entraîné la perte d'un satellite américain et d'un autre, de l'organisme international Intelsat. Pékin annonce qu'il mettra sur orbite en juin le Fengyun-2, premier satellite géostationnaire météorologique de fabrication chinoise, avant de reprendre les lancements pour le compte de compagnies étrangères.

هكذا من الأصل

ctivité du Popocatépetl



faisan vénéré refuse de couver

Les haltérophiles français privés de championnats d'Europe

Livrés à eux-mêmes depuis la mise au ban de leur fédération par les pouvoirs publics, les athlètes suivront la compétition devant leur poste de télévision

Il s'agit d'une première dans l'histoire du sport français : pour cause de gabegie financière et de politique sportive incohérente, une fédération, celle d'haltérophilie, musculation et disciplines associées (FFHMDA), est en passe de perdre sa délégation sur décision du ministère de la jeunesse et des sports. En attendant qu'un autre organisme, tel que l'association créée par le journaliste et ancien haltérophile Pierre Fulla, prenne le relais, elle ne peut plus décerner de titres et effectuer de sélection. Premiers punis, les athlètes. Ils n'iront pas à Rijeka, en Croatie, disputer les championnats d'Europe, malgré des résultats honorables ces dernières années. Et, désormais, ils misent toute leur saison sur les Jeux méditerranéens qui doivent avoir lieu du 13 au 25 juin à Bari, en Italie, pour lesquels ils seront directement sélectionnés par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

ÉRIC BONNEL ne décolère pas. Le meilleur haltérophile français, onzième aux Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996, va passer les championnats d'Europe chez lui, devant sa télévision, branché sur Eurosport. Eric Bonnel n'est pourtant pas blessé, il n'est sous le coup d'aucune suspension et aurait pu espérer monter sur le podium européen des moins de 54 kilos. Mais aucune délégation française n'a fait le voyage de Rijeka, cette ville de Croatie où les championnats d'Europe de la discipline se déroulent jusqu'au dimanche 25 mai. Les membres de l'équipe de France sont restés chez eux, victimes d'une situation à laquelle ils avouent ne pas tout comprendre.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports est sur le point de retirer sa délégation à la Fédération française d'haltérophilie, musculation et disciplines associées (FFHMDA), délégation déjà suspendue depuis plusieurs semaines. Jamais encore dans l'histoire du sport français une fédération sportive ne s'est vu ainsi retirer sa délégation. Le ministère reproche à la FFHMDA sa gabegie financière et certaines orientations de sa politique sportive. Conséquences : elle n'est plus habilitée à décerner de titres nationaux ni à sélectionner d'athlètes pour des compétions internationales officielles. Pendant de longues semaines, les haltérophiles français ont cru pourtant qu'une solution serait trouvée et qu'ils pourraient rejoindre à temps la Croatie. Ils se trompaient.

« On est arrivé à regonfler le moral de tout le monde en jouant sur le fait qu'on aurait au moins l'autorisation d'aller aux championnats d'Europe, explique Bernard Apparuit, le directeur des équipes de France. *On y a tellement cru qu'on avait tiré des plans sur la comète et même envisagé de prendre nos véhicules personnels pour se rendre en Croatie. Aujourd'hui, je ne peux que constater que depuis le début de cette affaire, les athlètes sont pris en otage. »* En réalité, même une décision ministérielle n'aurait pas suffi, seule la FFHMDA étant en France habilitée par la Fédération internationale d'haltérophilie à engager des concurrents dans les championnats qu'elle organise.

LE MORAL EN A PRIS UN COUP

A l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep), dans le bois de Vincennes, où ce qui reste de l'équipe de France continue bon an mal an à s'entraîner sous la direction Lionel Gondran, le moral en a pris un coup. Eric Bonnel, Laurent Fombertasse, quatrième aux Jeux de Barcelone en 1992, et quelques jeunes censés incarner la relève, se demandent de quoi leur avenir sera fait. La direction des sports du ministère s'est engagée à les soutenir financièrement jusqu'au 30 juin. Mais après ?

La Préparation olympique, principal interlocuteur des responsables de l'équipe de France d'haltérophilie depuis les débuts des ennuis financiers de la FFHMDA, sera dissoute précisément le 30 juin. Le Comité national olympique et sportif français (Cnosf), auquel il avait été question de transférer la délégation ministérielle, a décliné l'offre. L'hypothèse la plus plausible est aujourd'hui celle du transfert de la délégation à l'association récemment créée par le journaliste et ancien haltérophile Pierre Fulla, mais cette solution pose des problèmes juridiques complexes et demandera du temps.

« A cause de ces bêtises je suis en train de perdre une année de ma carrière, s'emporte Eric Bonnel. *Si ça continue comme ça, à la rentrée prochaine je resterai chez moi et je mettrai un terme à ma carrière de haut niveau. Au bout du compte, il n'y a que nous qui trinquons. »* La perspective d'aller disputer les Jeux méditerranéens de Bari (Italie), du 13 au 25 juin, ne suffit pas à calmer l'athlète, qui n'a plus disputé la moindre compétition avec l'équipe de France depuis Atlanta.

Gilles Van Kote

Un « trou » de 6 à 7 millions de francs

Le ministère de la jeunesse et des sports devrait décider de retirer l'agrément de la Fédération française d'haltérophilie, musculation et disciplines associées (FFHMDA). Ce retrait, fait unique dans l'histoire du sport français, est l'aboutissement de la crise qui secoue depuis des mois cette fédération. Surendettée – le tribunal d'Evry vient d'évaluer ce « trou » à 6 ou 7 millions de francs –, la FFHMDA avait d'abord été placée sous tutelle financière, puis à l'automne 1996, le ministère a suspendu le versement du dernier quart de sa subvention, soit 1,5 million de francs. *« Que le président de la fédération nous transmette des comptes crédibles et il aura ses subventions »*, déclarait alors Pierre Viaux, directeur des sports au ministère (*Le Monde* du 10 novembre). Enfin, le 29 avril, à la suite d'une plainte déposée par la caisse du Crédit mutuel de Yerres (Essonne), créancière de la fédération pour 661 968 francs, le tribunal d'Evry avait prononcé une cessation de paiements provisoire à partir du 1er avril.

DÉPÊCHES

■ **TENNIS : Andre Agassi a déclaré forfait en invoquant une blessure récurrente au poignet droit pour les Internationaux de France qui se dérouleront à Roland-Garros du 26 mai au 7 juin.**

■ **RUGBY : deux nouveaux joueurs font leur entrée dans le XV de France parmi les trente-deux sélectionnés, mardi 20 mai, pour la tournée en Australie : le trois-quart centre de Pau David Dantiacq, vingt-sept ans, et le pilier de Dax, David Laperne, vingt-quatre ans. Voici la sélection : avants : Abdelatif Benazzi (Agen), Olivier Brouzet (Bègles-Bordeaux), Christian Califano (Stade toulousain), Didier Casadeï (Brive), Richard Castel (Béziers), Thierry Cléda (Pau), Marc Dal Maso (Agen), Raphaël Ibanez (Dax), Laperne (Dax), Marc Lièvremont (Perpignan), Thomas Lièvremont (Perpignan), Olivier Magne (Dax), Olivier Merle (Montferrand), Hugues Miorin (Stade Toulousain), Fabien Pelous (Dax), Franck Tournaire (Narbonne), Pierre Triep-Capdeville (Pau). Arrières : Guy Accoceberry (Bègles-Bordeaux), David Aucagne (Pau), Philippe Bernat-Salles (Pau), Philippe Carbonneau (Brive), Thomas Castaignède (Stade toulousain), Dantiacq (Pau), Richard Dourthe (Dax), Stéphane Glas (Bourgoin-Jallieu), Christophe Lamaison (Brive), Laurent Leflamand (Bourgoin-Jallieu), Alain Penaud (Brive), Jean-Luc Sadourny (Colomiers), Frédéric Torossian (Pau), David Venditti (Brive), Sébastien Viars (Brive).**

A Salt Lake City, les Utah Jazz jouent à l'ancienne

ATLANTA
correspondance



BASKET

Les mauvais esprits du basket américain ont cessé depuis longtemps de promener leurs regards vers l'Utah, vers sa capitale Salt Lake City et, plus encore, vers son équipe du championnat professionel NBA, les Utah Jazz, qui jouent actuellement la finale de la conférence ouest, dernier stade avant la grande finale des play-off. Ils n'en parlent plus, ou seulement à voix basse. Ils n'en disent rien, ou si peu. Mais personne ne les questionne jamais puisque chacun sait, aux Etats-Unis, que rien de mal ne peut être dit, écrit ou rapporté sur cet état du Grand Ouest, sa capitale ensommeillée et, plus encore, son équipe de basket. Ils ne se prêtent à aucune critique. Sinon, peut-être, ce sentiment d'ennui et de monotonie qui les suit de trop près.

Chacun sait, aux Etats-Unis, que les Utah Jazz ne se perdent jamais en route. Ils ont poussé cette saison la porte des play-off, la phase finale du championnat de NBA, pour la quatorzième année consécutive. Ils ont écarté sans peine les Los Angeles Clippers au premier tour, puis repoussé d'un simple geste les Lakers de Shaquille O'Neal. Il leur faut désormais surmonter, en finale de conférence, l'obstacle des Houston Rockets. Une étape débutée lundi 19 mai et qui pourrait être la dernière avant la finale, la vraie, celle qui attribue le titre. Seul ennui : les Utah Jazz n'ont jamais pu effectuer sans trébucher cet ultime pas.

UNE FIDÉLITÉ EXEMPLAIRE

Partout ailleurs, cela finirait par agacer. En Utah, le public de basket ne s'autorise jamais la moindre déprime. *« Il est le plus fidèle et le plus loyal que je connaisse »*, avoue Jeff Hornacek, un vétéran de l'équipe, réputé dans le milieu pour sa gentillesse et son habitude d'écourter parfois ses interviews de peur de rater le début de la messe. De près comme de loin, l'impression reste identique : les Utah Jazz ressemblent comme une ombre à leur singulier décor. Trop polis pour oser lever la voix, ils se sentent chez eux à Salt Lake City, une ville de 160 000 habitants connue pour abriter dans ses murs la plus forte communauté de mormons des Etats-Unis.

Leur cinq majeur est le seul du pays à compter trois joueurs blancs (John Stockton, Jeff Hornacek et Greg Ostertag). Pas surprenant dans un Etat où les Noirs représentent à peine 1 % de la population. Au Delta Center, la salle de basket, les quelques chaises vides appartiennent aux seuls retardataires. Le public soutient son équipe dans la victoire, mais il sait aussi la consoler dans la défaite. Une fidélité exemplaire. La preuve : Salt Lake City n'a jamais eu l'ambition d'élever sur ses terres une autre équipe professionnelle. Pas de base-ball, donc, ni de football américain. Les Utah Jazz sont seuls maîtres en ville.

Hasard ou pas, l'immobilisme des lieux a fini par gagner joueurs et dirigeants. Larry Miller, le propriétaire de l'équipe, a acheté les Jazz en 1985, après avoir fait fortune dans le commerce des voitures. Et il n'a jamais, depuis, songé à s'en débarrasser : *« L'argent n'a pas d'importance, je suis né et j'ai grandi dans cette ville. »* Jerry Sloan, l'entraîneur, fêtera l'an prochain sa dixième année sur le banc. Il attend toujours de vivre sa première finale NBA, mais la presse de Salt Lake City n'a même jamais eu l'idée de réclamer sa tête. John Stockton, le cerveau de l'équipe, et Karl Malone, son meilleur bras (27,4 points de moyenne et 9,9 rebonds en saison régulière), d'ailleurs élu meilleur joueur de la NBA 1996-1997, ont débuté en Utah leur carrière professionnelle. Ils n'ont jamais quitté le club. Et ils ne le feront plus. *« Chacun s'est engagé à ne jamais abandonner les deux autres,* explique Malone. *Je jouerai donc dans cette ville jusqu'au jour de ma retraite sportive. Et je sais que John fera de même. »*

Cette année sera-t-elle la bonne pour les Utah Jazz ? Ils sont nombreux à le penser, ces temps-ci, dans les couloirs de la NBA. Et plus nombreux encore à croire que la porte de la finale ne leur sera plus jamais aussi clairement accessible. Cinq des joueurs de l'équipe ont déjà dépassé la trentaine. Stockton avoue trente-cinq ans, Malone en aura trente-quatre en juillet prochain. *« Il nous faut profiter à fond de chaque occasion, elles ne seront plus forcément très nombreuses »*, murmurait récemment Sloan. L'impatience ne semble pourtant pas avoir gagné l'un des ces quatre lascars. A croire que chacun d'eux a fini par admettre que, gagnants comme vaincus, les Utah Jazz ne pourront jamais briser le silence du désert qui ceinture la ville. Et que la messe, à Salt Lake City, commencera toujours à l'heure.

Alain Mercier

■ **Lors du premier match de la finale de la conférence ouest du championnat professionnel américain (NBA), lundi 19 mai, l'équipe des Utah Jazz a battu les Houston Rockets (101-86). Dans la finale de la conférence est, mardi 20 mai, les Chicago Bulls ont battu les Miami Heat (84-77).**

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

FICHE PRATIQUE du 21.05.1997

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

Choisir un crédit immobilier

Vous allez souscrire un crédit pour acheter votre logement. N'oubliez pas qu'un bon montage financier, mûrement réfléchi, est le gage de réussite d'un projet immobilier.

Lorsque vous monterez votre plan de financement, commencez par calculer vos capacités d'endettement. En effet, vous ne pouvez pas consacrer plus d'un certain pourcentage de vos ressources au remboursement de votre emprunt, en règle générale 30 % de vos revenus. Pour déterminer vos possibilités, il sera tenu compte, d'une part, de votre niveau de rémunération, de la taille de votre famille, de votre profession et de votre ancienneté. D'autre part, seront examinées les charges de remboursement afférentes au prêt immobilier proprement dit, mais aussi celles dues aux divers emprunts personnels que vous avez éventuellement souscrits (voiture, crédits à la consommation, etc.).

Pensez ensuite à votre apport personnel. Il peut être constitué par vos économies, mais aussi par un emprunt : 1 % logement, plan épargne-logement, compte épargne-logement, et également prêt à 0 %. L'obtention de ce dernier dépend de vos ressources calculées sur l'année N-2, c'est-à-dire deux ans avant l'année de la souscription de l'emprunt. **Attention :** Ce calcul est effectué en fonction du niveau de vos ressources, de la taille de votre famille et de votre situation géographique.

Reste que l'apport personnel minimal couramment admis est compris entre 10 et 20 % de la valeur du logement. Mais en tout état de cause, plus son montant sera élevé, meilleures seront vos conditions d'emprunt. A l'inverse, il est toujours possible de souscrire un crédit sans cet apport. Mais la formule est plus chère.

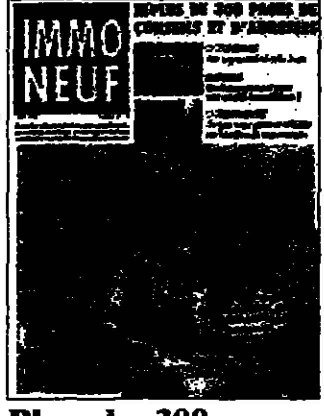
Taux fixes ou taux variables ? Eternel dilemme... Avec les premiers, vous connaissez une fois pour toutes votre taux d'intérêt, le montant de vos échéances et la durée de votre emprunt. En taux variables, l'évolution de votre crédit suit celle des taux d'intérêt observés sur les marchés financiers. S'ils baissent, vos mensualités diminuent. S'ils augmentent, vos échéances suivent... Afin de minimiser les risques, les banques ont institué des plafonds à la hausse, le plus souvent limités à trois points par rapport au taux initial. Si vous choisissez ce système, faites inclure dans votre contrat une clause qui autorise le passage à taux fixe à tout instant, au meilleur taux du moment.

Les prêts à échéances variables représentent un bon compromis. Ici, l'emprunteur peut moduler ses remboursements en fonction de ses rentrées financières. Les échéances sont alors modulables, à la hausse comme à la baisse, la variable d'ajustement étant la durée du crédit.

Conseil : Commencez votre recherche de crédit en rendant visite à votre banquier habituel. Il vous connaît, et si vous êtes un bon client, il vous proposera sans doute de bonnes conditions. Mais sachez qu'avec l'actuelle baisse des taux d'intérêt, les établissements financiers se disputent âprement le marché du crédit immobilier aux particuliers. Profitez-en, rendez visite à d'autres banques, généralistes comme spécialistes, et faites jouer la concurrence !

M.A.

Pour d'autres conseils, consultez IMMONEUF, le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.



Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

Communiqué

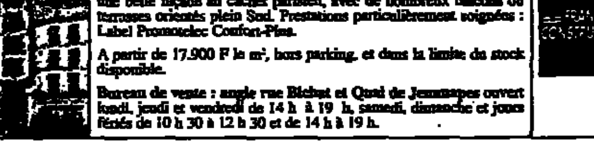
PARIS

10e arrondissement



Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces avec caves et parkings en sous-sol, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein Sud. Prestations particulièrement soignées : Label Promotelec Confort-Plus.

A partir de 17.900 F le m², hors parking, et dans la limite du stock disponible.

Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

11e arrondissement

Résidence Voltaire
Rue des Nanettes / rue Condillac.



Réalisation et commercialisation STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt
01 47 12 54 44

Idéal investisseurs/Rentabilité élevée garantie : du studio au 2 pièces.

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis. Rentabilité élevée.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél. 01 47 12 54 44

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

15e arrondissement

Villa Marmontel
107-109, rue de l'abbé Groult.
Idéal investissement Périssol.



1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Un programme superbe à découvrir absolument et choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex, caves et parkings en sous-sol. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien !
Livraison 4ème trimestre 1997

Prix à partir de 24 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Bureau de vente sur place ouvert : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

16e arrondissement

62, rue Saint-Didier



Réalisation : SEFIMA
40/42, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS
N° Vert 0800 33 59 00
du lundi au vendredi (aux heures de bureau).

33 appartements dont 8 disponibles. Du studio au 5 pièces.
28 200 F le m² moyen.
Ex : 5 pièces 138,80 m², 2e étages 3 850 000 F hors parking.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du Lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche, 40, avenue Raymond-Poincaré 75116 Paris - N° vert 0800 33 59 00 (aux heures de bureau).

SEFIMA

NEUF ET RÉSIDENTIEL
C'EST CHAQUE MERCREDI (daté jeudi)
POUR ACHETER, INVESTIR...

19e arrondissement

L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rozier
A toute proximité des Buttes-Chaumont à découvrir absolument !

Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h

Premier promoteur certifié qualité ISO 9001
Prix à partir de 18 900 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Le calme d'une petite résidence de charme de 24 appartements seulement à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons et vue sur un beau jardin intérieur. Du studio au 4 pièces avec parkings en sous-sol. Livraison fin 1997. Idéal défiscalisation Périssol.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

92 Boulogne-Billancourt

L'Impérial
8-10, rue d'Aguesseau
A proximité de l'Eglise de Boulogne et de l'av. J.B. Clément

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Prix à partir de 23 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Au cœur du Boulogne traditionnel, dans une rue calme, petite résidence de 27 appartements seulement du studio au 5 pièces avec parkings en sous-sol. Architecture de grande qualité et prestations soignées, balcons, terrasses. Chaque appartement a été conçu dans les moindres détails pour vous assurer confort et sécurité au maximum.

Bureau de Vente : 35, avenue Morizet.
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

FRANCE CONSTRUCTION à Boulogne et Levallois

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

SPECIAL INVESTISSEMENT PERISSOL

A BOULOGNE
A proximité de 2 lignes de métro, beaux studios et 2 pièces disponibles immédiatement.

A LEVALLOIS
En centre ville, tout près du métro, dans une résidence de standing, beaux studios et 2 pièces livrables en mars 1997.

Frais de notaire réduits, idéal défiscalisation Périssol.

Renseignements au siège
Service vente aux investisseurs privés
01 46 03 22 00.

FRANCE CONSTRUCTION

92 Neuilly-sur-Seine

Neuilly Marine
LANCEMENT. Angle rue de la Marine et bd Seurat

Concevons ensemble l'appartement dont vous rêvez !
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001

Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Nouvelle et superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Ile de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts.
Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie (très belles terrasses, grande hauteur sous plafond, parquet,...).
38 appartements du studio au 5 pièces (caves, parkings en sous-sol) et une maison individuelle.

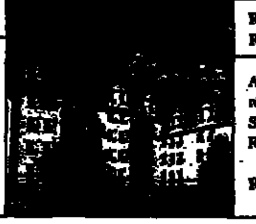
Bureau de Vente sur place :
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

92 Malakoff

Les Académies

Réalisation et commercialisation STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 54 44



RESIDENCE POUR ETUDIANTS
IDEAL INVESTISSEURS.
AVANTAGES FISCAUX PERISSOL ET MEHAIGNERIE.

A proximité immédiate de la faculté et du métro (ligne 13), une résidence pour étudiants de 72 studios à partir de 350 000 F.
Rentabilité élevée.
Conseils sur les mesures investisseurs, amortissement Périssol.

Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

94 Maisons-Alfort

Les Académies

Réalisation et commercialisation STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 54 44

RESIDENCE POUR ETUDIANTS - IDEAL INVESTISSEURS
RECUPERATION TVA ET AMORTISSEMENT PERISSOL

A 2 pas du métro "Ecole Vétérinaire", STIM BATIR réalise une résidence étudiante de standing.
Studio à partir de 284 000 F.
Revenus locatifs garantis.

Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

LE LOGEMENT DE DEMAIN...!

Le calendrier des élections législatives anticipées conduit la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs à reporter son 27ème congrès, initialement prévu les 11 et 12 juin, aux 10 et 11 septembre 1997.

Le lieu : Paris (Hôtel Intercontinental), et le thème : **LE LOGEMENT DE DEMAIN :** innovation, qualité et tradition demeurent inchangés.

De nombreuses personnalités - universitaires, sociologues, hommes et femmes politiques, journalistes, associations de consommateurs, architectes, notaires et, bien-sûr, promoteurs-constructeurs - apporteront leur contribution aux débats du 11 septembre. Lors de ces débats, la F.N.P.C. présentera les résultats de sa troisième enquête sur l'état et l'avenir de la promotion-construction en France.

Une exposition technique se tiendra parallèlement aux travaux du congrès.

Ce congrès sera également l'occasion de décerner, lors de la soirée d'ouverture du 10 septembre, les 1ers Trophées des Bâtisseurs.

هكذا من الأصل

Sur le Boul' Mich, à Cotonou

Leçons d'humour, de vocabulaire et d'intégration dans les rues de la grande ville béninoise

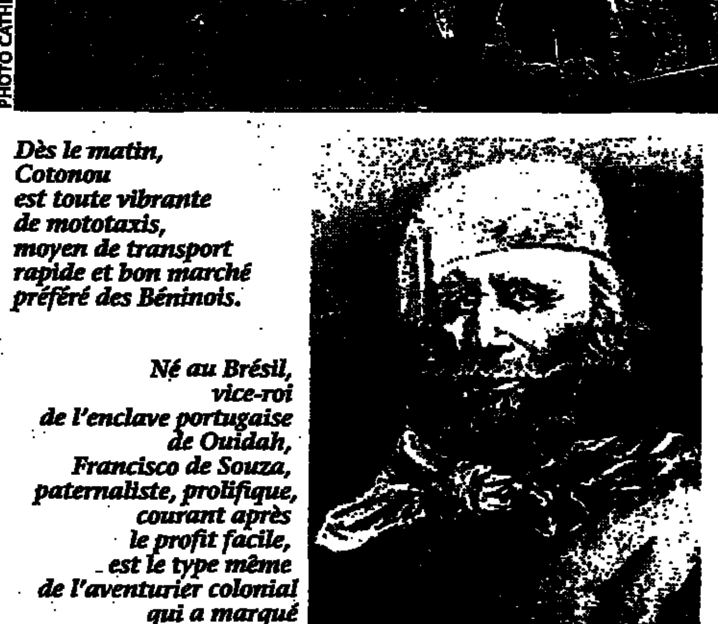
MALGRÉ ses encombrements infernaux de mototaxis et mamataxis, ses rues nappées de poudre jaune ou rouge aveuglante, ses fragiles caps de sable surchargés de hangars et de réservoirs, Cotonou (un million d'âmes avec sa rivale et voisine, la capitale Porto-Novo) a conservé quelques traits du caractère douillet évoqué par son nom. La baguette y est comme naguère en France, à la fois souple et craquante, appétissante encore le lendemain matin et, de plus, on peut l'acheter à l'enseigne du *Pain de la Francophonie*.

Non loin, le vantail d'un autre magasin porte en gros caractères : *Chez Elle*. S'agit-il d'un bar coquin ? D'un « *maquis* », restaurant populaire à bonne bouffe ? Le premier passant venu vous éclate de rire au nez : « *Regarde ce qui est marqué sur la boîte aux lettres : Pompes funèbres, tout pour l'inhumation* ». *Elle*, c'est la Mort, tout simplement. A deux pas, *La Gloire de Dieu* est une poissonnerie, *Christ-tresses* un salon de coiffure, bien sûr, mais *Mon Berger*, on ne sait pourquoi, « *vidange les fosses de WC* ».



PHOTO CATHERINE MILLET

Dès le matin, Cotonou est toute vibrante de mototaxis, moyen de transport rapide et bon marché préféré des Béninois.



DR

Né au Brésil, vice-roi de l'enclave portugaise de Ouidah, Francisco de Souza, paternaliste, prolifique, courant après le profit facile, est le type même de l'aventurier colonial qui a marqué durablement la contrée qu'il dominait.

QUARANTE-SEPT IDIOMES

Nous sommes sur le boulevard Saint-Michel, l'une des artères goudronnées du chef-lieu économique du Bénin, entre la lagune et la place de la Révolution. Vous pouvez y entendre parler, outre le français, langue-lien, quarante-sept idiomes ; bien plus donc que sur le Boul' Mich parisien, modèle de l'avenue cotonoise en raison des ambitions intellectuelles de cet ancien royaume africain, colonisé par la France de 1894 à 1960, sous le nom de Dahomey. Seulement, toutes ces langues sont locales. On croise ici quelques messieurs à lunettes et cravate, auteurs d'oeuvrettes nationalistes ou internationalistes, au choix, et qui s'affirment persécutés par le gouvernement quel qu'il soit. Mais on y rencontre également des bons vivants, des carabins, des farfelus, des grisettes même, qui rigolent de tout cela et vous recopient volontiers ces vers d'autodérision d'un poète oublié :

On m'a parlé ici d'un Quartier latin
Je n'y ai trouvé que de l'orgueil
On se croit le nombril savant de l'Afrique
Mais on n'a trouvé aucun baume pour calmer
Le chancre de l'amour-propre blessé
Quartier latin ?
Arrêtez, c'est pas 1er avril tous les jours !

Entre un « bonsoir » en fon, le parler africain le plus répandu à Cotonou, et quelques jurons en goun ou en dendi, le français du cru se nourrit de sève noire, fabrique des néologismes ou des raccourcis que l'Académie française devrait avaliser pour la commodité de tous les francophones : « *Si tu veux me retrouver à mon deuxième bureau, prends le second von après le Cercle des stratifs mais inutile de cadeauter ma copine, car je la soupçonne de me tromper avec un sous-marin.* »

LA PORTE DU NON-RETOUR

Le *deuxième bureau*, c'est une maîtresse. Il peut y en avoir aussi un 3e, un 4e, un 5e, selon le degré de donjuanisme. Le *sous-marin*, c'est un amant. Dans le jargon francafricain, il n'en est prévu qu'un seul par femme. Le *von* est un chemin de terre et le *stratif* un fonctionnaire, par ablation des six premières lettres d'« administratif », alors qu'en France on raccourcit généralement les termes par la fin.

Randonnée en taxi-brousse dans la campagne béninoise, plate et plantée de cocoteraies. Le but est la porte du Non-Retour, inaugurée en 1995 par le secrétaire général de l'ONU sur la côte des Esclaves, en mémoire des Africains qui, vendus par leurs frères à des mercantis européens, furent embarqués là de force, durant deux ou trois siècles, à destination des Amériques. Vous avez donc pris une mine de circonstance mais les deux « stratifs » béninois et l'étudiant sénégalais qui vous attendent dans la localité de Ouidah, entre porcelets noirs et chèvres naines, vous font vite changer de registre : « *Les Portugais s'installèrent ici vers 1720. Le roi du coin leur donna ou vendit quelques jolies filles, et ce furent tout de suite des floppées de petits métis dont descendent aujourd'hui tel de nos évêques, tel de nos ministres, sans parler de notre épicier.* »

Dom Francisco de Souza (1754-1849), vice-roitelet de Ouidah, eut cinquante concubines indigènes et passe pour l'ancêtre des nombreux Souza du Bénin et du Togo. Au lieu du discours attendu sur la traite des Noirs, voilà que vos guides se lancent, sur un ton gaillard, dans l'histoire érotique luso-dahoméenne ! Les Portugais se plurent tant ici qu'ils y restèrent après la fin de l'esclavage et tentèrent même de s'y maintenir après la décolonisation. En 1961, il fallut assiéger le dernier gouverneur lusitan et son unique canon pour que Lisbonne rende au futur Bénin l'enclave portugaise de Ouidah, soit 2,5 hectares reliés à l'Atlantique par un von de 3 kilomètres de long. Depuis lors, la relique coloniale est devenue un but dominical de promenade des habitants de Porto-Novo et de Cotonou. « *Regardez*, dit le chercheur dakarois, *les Blancs ici se sont laissé absorber par l'Afrique, il ne reste que leurs noms latins. C'est cela l'intégration à notre manière, sans autres cris que ceux des nuits d'amour.* »

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ Livres : *Lettres d'Afrique entre Cancer et Capricorne*, de Philippe Decraëne, préface de François Mitterrand, Denoël, 1995, 270 p. ; *Les Traites négrières en Afrique*, de François Renault et Serge Daget, Karthala, 1990, 235 p.

Grands voyages et petits boulots d'été

L'affaire concerne le jeune globe-trotteur de dix-huit ans révolus. Un brin aventurier, il rêve de voyage au long cours et sait s'adapter à toutes sortes de situations. Il s'agit pour lui de dénicher un « *job* » saisonnier lui permettant de vivre plusieurs mois à l'étranger. L'offre la plus large concerne les métiers du tourisme, ceux de l'hôtellerie et de la restauration (serveur, plongeur, portier, etc.), mais aussi l'accueil et la vente dans les parcs ou les centres d'attractions. Le salaire escompté devrait juste couvrir les frais engagés, avion, gîte et couvert sur place.

● Certaines pays publient des fascicules d'informations concernant visa, permis de travail, hébergement et transport bon marché, etc. Ainsi, la Maison de la Grande-Bretagne (tél. : 01-44-51-56-20, Minitel 3615 British), diffuse le *Guide du jeune voyageur*, lequel recense les organismes anglais aidant à « *trouver un job* » dans une chaîne d'hôtels, au pair, à la ferme, ou encore au sein du National Trust, association pour la protection du patrimoine culturel et naturel. L'Office national allemand du tourisme (tél. : 01-40-20-01-88, 3615 Allemagne) donne les adresses des bureaux d'emplois et précise que les auberges de jeunesse restent accessibles (60 à 100 F par jour avec petit-déjeuner). Pour les Etats-Unis, les renseignements s'obtiennent sur Minitel (3615 USA, rubrique Jeunes) et auprès du centre de documentation de la Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels (*Travail aux Etats-Unis l'été*, *Programmes au pair*, deux livrets envoyés sur demande, 9, rue Chardin, 75016 Paris).

● Il n'est pas demandé de permis de travail pour les Français au sein de l'UE. A l'inverse, la loi américaine exige que les étudiants soient parrainés par un organisme agréé du gouvernement et en possession d'un visa de travail. Council (1, place de l'Odéon, 75005 Paris, tél. : 01-44-41-74-99), responsable du programme *Work and Travel USA*, oriente les jeunes (dix-huit - trente ans, niveau bac +1) vers les employeurs sélectionnés, et délivre les visas adéquats dans la limite du quota aloué (mille visas « J 1 » ont été émis sur les mille cinq cents valables du 1er juin au 19 octobre). Le bureau de Council à New York reçoit des offres tout l'été. Un numéro de téléphone gratuit est à la disposition des inscrits, comme la ligne d'urgence fonctionnant 24 heures sur 24. Coût du forfait *Work and Travel* : 2 360 F (incluant *job list*, guide pratique avec modèles de CV, assurance-assistance, première nuit à New York avec réunion d'information, etc.), auxquels il faut ajouter le billet d'avion (2 500 F à 3 000 F pour New York en haute saison). Avec 1 450 F supplémentaires Council se charge des démarches pour décrocher l'emploi. Un programme similaire fonctionne pour le Canada (même tarif, visa valable quatre mois, toute l'année). De même pour l'Australie (forfait six mois : 3 700 F), où les jeunes, vingt-six ans maximum, peuvent travailler durant un an, en alternant voyage et travail (trois mois maximum chez le même employeur).

● Mines d'information les *Guides du Job trotter* (Dakota Editions) sont édités en collaboration avec le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ). Parmi les six titres, le guide *Monde* (vingt-cinq pays, dont sept détaillés, 89 F), les guides Allemagne-Autriche, Grande-Bretagne et Espagne-Amérique latine (74 F) sont réactualisés tous les deux ans. Le spécial Etats-Unis-Canada paraît fin mai. Tous recensent les organismes utiles, ouvrent les pistes sérieuses (annuaires d'entreprises, revues professionnelles), donnent des adresses, secteur par secteur, pour trouver un *job* et déjouent les pièges de l'administration d'un pays à l'autre.

Florence Evin

PARTIR

■ **PÉRIPLE INDONÉSIEN.** Sous la conduite d'un spécialiste et, sous le bras, le guide *Indonésie, l'archipel de feu*, de Bill Dalton (Olizane), s'embarquer pour l'Indonésie. Visite à Sumatra (tribus Bataks et Minangkabaus) et aux Célèbes (Torajas), à Java (stupa bouddhiste de Borobudur, temple hindou de Prambanan, cité musulmane de Jojakarta) et à Bali. Prolonger le voyage avec l'album publié par Peuples du monde, *Toraja sous le regard des ancêtres*, d'Olivier Lelièvre, un ethnographe qui accompagne ce circuit. Du 12 octobre au 4 novembre, 23 500 F.

★ **Peuples du monde, 10, rue de Montmorency, 75003 Paris, tél. : 01-42-72-50-36 .**

■ **FORMULE 1 À MONTRÉAL.** La ville, d'abord. Flâner dans ses rues pavées, dîner dans les quartiers animés, découvrir le Musée des Beaux-Arts, pédaler le long du canal Lachine, puis assister, le dimanche 15 juin, au Grand Prix de formule 1 (entrée 50 dollars canadiens). Le forfait « spécial formule 1 » de Vacances Air Canada, du 14 au 18 juin, 4 jours/3 nuits coûte 5 195 F, petits déjeuners dans un hôtel 4 étoiles du centre et vols réguliers inclus.

★ **Agences de voyages.**

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

5e arrondt

CŒUR VIEUX PARIS
PRÈS NOTRE-DAME
Partie d'un imm. XVIIe vendue en bloc ou par lots 450 m² À RÉHABILITER + grenier et cave 16 500 F/m². SERGE KAYSER. Tél. : 01-43-26-43-43 Fax : 01-43-29-52-58

Studio Jussieu, rue des Boulangers 2e ét., soleil, calme, 320 000 F gérant. 01-40-47-67-82

6e arrondt

R. JACOB, 45 m² 1er sur cour plein sud. 1 200 000 F. 01-45-31-51-10

St-Germain-des-Prés, 2 p., 48 m², burx ou habit., calme, à rafraîchir. 895 000 F. 01-40-47-67-82

Montparnasse, pdt, 2/3 p., bon plan, 75 m², chf ind. gaz, pl. de charme, soleil. 01-43-35-18-36

7e arrondt

DUPONT DES LOGES 4e ét. 231 m², 5 chbres, 3 bains 3 WC, soleil, 6 800 000 F. 01-45-31-51-10

8e arrondt

MIROMESNIL, 2 p., 30 m², 6e, asc. bel imm., 540 000 F ST-AUGUSTIN, 2 p., 41 m², 2e ét., bon état, 790 000. Tél. 01-42-66-36-53

9e arrondt

VICTOIRE
95 m², 3 p., balc., 1 700 000 F. X'IMMO 01-40-25-07-05

10e arrondt

13 000 F/M²
DERNIERS 3 PIÈCES
R. D'HAUTEVILLE
01-48-76-12-94

11e arrondt

11e FAIDHERBE-CHALIGNY Très beau loft d'architecte, 150 m², vaste liv., 3 chbres, 2 bains, parquet, cheminée. 2 800 000 F. 01-47-00-77-27

12e arrondt

CLAUDE DECAEN
DERNIERS APPARTEMENTS A PARTIR DE :
14 000 F/M2
01-44-74-74-80

13e arrondt

PL. ITALIE stdg dem. ét. duplex, 4/5 p., 2 bns, 112 m², balcons, park. 01-43-35-18-36

Studio à Chevaleret, 3e ét. asc., bel imm. ancien, 28 m², 338 000 F. Syndic. 01-40-47-67-82

14e arrondt

Montparnasse, 7 p. + chbre serv., bel imm. Pierre de t. 3 290 000 F. 01-45-78-81-81

14e arrondt

AV. RENÉ-COTY
grand standing
DERNIERS STUDIOS
26 M² ET 30 M²
01-45-21-04-17

VAVIN, 6 PCES
172 m², 2e, asc., VOLUMES 3 620 000 F. 01-43-20-32-71

René-Coty, pdt, asc., ét. élevé, séj., 2 chbres, 65 m², balc. très bon état, urgt. 01-43-35-18-36.

Denfert, bel anc., calme, séj. dble, 3 ou 4 chbres, 2 bns, 90 m², faibles ch. 01-43-35-18-36

15e arrondt

Mº Commerce, récent, 95 m², 3 chbres, 1er ét., rue et jard., 2 bains, park. 1 950 000 F. 01-45-31-51-10

Mº Dupleix, pdt, asc., 3 p., 51 m² à rafr. + 3 p., 60 m², balcon, parf. état. 01-43-35-18-36

17e arrondt

Paris 17e, 30 m² studio parfait état sdb, clair et calme. 640 000 F. 01-47-45-55-53

20e arrondt

Appt, 3/4 p., 72 m², parfait état, séj., 2 ch., balc., 7 m², asc., 7e ét., 980 000 F. Tél. : 01-69-49-37-49

YVELINES (78)

VERSAILLES R.D. neuf r-de-ch., 96 m², est-ouest, jard. privatif, 105 m², séj. 27 m², 3 chbres, 2 120 000 F + parking double, 130 000 F DANO. 01-39-51-34-45

VERSAILLES R.D. neuf 128 m² + balcon, 16,50 m², ouest, séj. 42 m², 4 chbres ou 30 m² + 5e chbre, 2 925 000 F + park dble ss-sol, 120 000 F. DANO. 01-39-51-34-45

MAISONS-LAFFITTE
Beau duplex 110 m² avec balc. + patio imm. pierre de t. 1 530 000 dble box comp. proche RER 01-45-87-70-50

ROCQUENCOURT-PARLY 2 6 p., 125 m², terras. fermée sur jard., triple séjour chem., est - sud-ouest, 2 bns, 2 dressings, cave, box, proche écoles, commerces. 1 750 000 F. T. 01-39-54-68-73

CHATOU CENTRE
14 min Etoile
2, 3 et 5 pièces
à partir de
11 600 F/M²
01-34-80-65-53

ESSONNE (91)

MORSANG/ORGE
Appartement à vendre 82 m². Prix à débattre 01-69-51-30-77 et 06-08-71-15-65

HAUTS-DE-SEINE (92)

Part. Sceaux, triplex, 6 p. 115 m², dble séj. escalier central, cheminée, dble cuis. s. de bains, douche, dble vitrage, ch. gaz, est-ouest, 5 min RER, centre, écoles, vis. sam., dimanche. Tél. 01-46-60-01-47. 1 750 000 F

Pont de Neuilly 2/3 p. 35 m², 5e, asc., cheminée. sdb, clair, cave. 1 170 000 F. 01-47-45-55-53

4 p., 96 m², 6e ét., à 2 min pte de Châtillon, Montrouge, box. 1 150 000 F. 01-40-47-67-82

Clichy appt 3 pces, 50 m² environ, 2 ch., s. de bns, wc séparés, chauff. indiv. gaz, 4e étage, cave, entièrement refait, 550 000 F. Tél. : 01-47-37-73-35 soir

VAL-DE-MARNE (94)

FONTENAY
près bois et RER
à partir de
11 000 F/M²
01-48-76-12-94

PROVINCE

Vente à la barre du tribunal de grande instance d'Albi, le 6 juin 1997 à 9 h 30 des murs du club House et du *restaurant du Golf de* Florentin sur la *mise à prix* de 500 000 F. Pour tous renseignements s'adresser à la SCP Colomes-Pamponneau, avocats au barreau d'Albi. Tél. : 05-63-48-19-21. Fax : 05-63-48-19-29

VIAGER

NEUILLY - CHAUVEAU Occupé 79 ans, 112 m², park., soleil. 850 000 F + 8 000 F/mois. Tél. : 01-42-65-07-57

VOTRE AN[illegible] Tél. : 01 42 17 [illegible]

MAISONS

DEAUVILLE, belle maison normande près centre et plage, calme, tt cft, 5 ch., 2 cheminées, gde terrasse, jard., gar. 4,3 MF. Tél. : 01-47-22-78-98

PRÈS LAMORLAYE
Résidentiel - Verdure
MAISONS
144 m² à 172 m²
CHAUFFAGE GAZ
A PARTIR DE
900 000 F
Tél. : 01-34-68-01-69

Saint-Germain-en-Laye (78) Maison de ville, 80 m² Orientation sud. R.-de-ch. : *salon, séjour, cuisine* équipée. 1er ét. : 2 chbres, salle de bains, placards de rangement, WC séparé, *sous-sol aménagé*. Prix : 1 050 000 F Tél. : 01-39-76-40-70

Chalet en bois massif bâti sur place en France. 232 m² 490 360 F, 145 m² 364 470 F, 106 m² 271 109 F TTC. Kim Paasonen 31840 Humppila Laavuvaara. T. : + 358 3437 800. Fax : + 358 3437 8377

BOUTIQUES

IDÉAL INVESTISSEUR PAVILLONS-SS-BOIS FACE GARE et GALERIE COMMERCIALE Immeuble neuf Cabinet d'assurances loué 73 440 F h. t./an Rentabilité 10 % *Prix* : 720 000 F M. BREUGNOT Tél. : 01-49-76-16-66

Clermont-Ferrand. Vds fonds et murs pôle commercial, face gde surface emplct. *ts commerces*, 600 m² habit. 216 m², terrain 1 600 m² Tél. : 04-73-26-34-28

ACHATS

APPARTEMENTS

J. Gala Immobilier ch. pr cliente sérieuse en attente réc. stand. ou bel anc. 4e Marais, R.G. ou bon 9e du 3 au 8 p. de *50 à 200 m², prix* du marché, tél. : 01-43-35-18-36 même soir

Rech. urgent 100 à 120 m² PARIS paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

LOCATIONS

DEMANDE

MASTER GROUPE
47, rue Vaneau, 75007 Paris Rech. appts vides ou meublés Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS Tél. : 01-42-22-98-70

OFFRES

PARTENA
Elysée

– 16e, *PASSY*, 3 p. 85 m² 3e asc. 8 100 F h. ch.
– ÉTOILE, BEAUX 3-4 p. 6e asc., park. 8 500 F h. ch.
– 6e, bd *RASPAIL* BEAU 4 p. 110 m² 2e et 6e asc. 10 600 F h. ch.
– 16e, JASMIN, 3-4 p. 123 m² impecc. 11 000 F h. ch.
– 7e, bd RASPAIL, gd stand. 200 m², 5e ét., gdes récept. + *2 chbres + chbre serv.*
Tél. : 01-42-66-36-53

12e, près BOIS, 2 p. 43 m² Récent, état neuf, parking 3 820 F + ch. 01-43-61-88-36

20e, Mº JOURDAIN, 4 p. 86 m² Standing, état neuf, box 6 300 F + ch. 01-43-61-88-36

AGENDA

AUTOMOBILES

SAFRANE ALIZÉ 2,1 DT 97 6 350 km, vert Abysse, jtes alu., garantie OR 12 mois Prix : 139 000 F B. Sénéchal 01-49-23-55-82

SAFRANE R. T2, 2 sl 94 *38 800 km, bleu crépuscule*, garantie 6 mois Prix : 87 000 F B. Sénéchal 01-49-23-55-82

SAFRANE BACCARA 95 32 400 km, boîte 5 vitesses, bleu crépuscule, garantie 12 mois Prix : 159 000 F B. Sénéchal 01-49-23-55-82

SAFRANE ELLIPSE 3.0L 96 *62 600 km, sièges cuir, bleu* crépuscule, garantie 12 mois Prix : 129 000 F B. Sénéchal 01-49-23-55-82

SAFRANE DÉDICACE 2.2 sl 96 37 200 km, sièges cuir, boîte autom., garantie 12 mois Prix : 134 000 F B. Sénéchal 01-49-23-55-82

SAFRANE ALIZÉ 2.0 i 97 11 600 km, ABS, radio, vert Abysse, garantie 12 mois Prix : 124 000 F B. Sénéchal 01-49-23-55-82

BIJOUX

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. *« Que des affaires exceptionnelles ! »* Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile *37, avenue Victor-Hugo*. Autre grand choix.

BIJOUX ANCIENS
bagues romantiques
GILLET
19, rue d'Arcole 75004 PARIS 01-43-54-00-83

STAGES

ATELIERS D'ÉCRITURE Elisabeth BING
W.E. sensibilisation *31-5/1er-6* Stage d'été à Paris Stages d'été dans une abbaye Tél./fax : 01-40-51-79-10

VINS

Directement du vigneron à votre table du vin à découvrir

MONTLOUIS-SUR-LOIRE
A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux Méthode champenoise Plus. millésimes dispon. *Tarifs sur demande*

L. CHAPEAU 15, r. des Aitres-Husseau *37270 Montlouis-sur-Loire* Tél. : 02-47-50-80-64

ESTHÉTIQUE

Mincir et stabiliser
Méthode Laurand testée et expérimentée sous contrôle médical méthode d'amincissement performante, naturelle, *sans médicaments* ni cosmétique. Résultats durables et stables. 1er entretien gratuit *CENTRE DU VERNET* (La Varenne) 22 *bis*, avenue de Chanzy Tél. : 01-42-83-20-15

VACANCES TOURISME LOISIRS

AUVERGNE - CANTAL **Hôtel L'Escoundillou ★★** Logis de France 15800 St-Jacques-des-Blats Eté-hiver. Repos assuré Demi-pension ou pension Tél. : 04-71-47-06-42 Fax : 04-71-47-00-97

A louer / couple Petite mais., gorges Verdon, bien située, 3 km Riez De juin à fin sept. Tél. : 04-92-77-79-06 04-92-77-71-19

Près CANNES (à louer) Dans château et grand parc 2 piscines. Appts 4 pers. Luxe *Tél. : 06-08-89-03-90 propriét.*

CANNES Depuis 25 ans, notre agence propose appartements et villas grand standing. location saisonnière tous budgets, semaine, quinzaine, mois. *Réponse sous 48 heures.* Agence Cannes Horizon Tél. : 04-93-48-64-64 Fax : 04-93-47-44-45

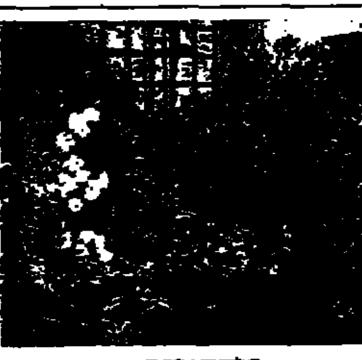
PRESTIGE ET CARACTÈRE



LA GAUDE (06)
Location vacances
11 PERS. Villa sur jardin clos de 2 500 m² avec piscine 12 x 6. 5 chambres, pool-house
Réf : 3998
La semaine à partir de 16 300 francs

Demandez notre catalogue 500 villas (180 pages) envoi : chèque 35 francs (gratuit sur place).

FRANCE VILLAS - LOCATIONS VACANCES
36, rue la Boétie - 75008 Paris
Tél. 01 53 89 06 06 - Fax : 01 53 89 06 91
Minitel 3615 - LOCVILLA (2,23 F/mn)



PARIS XVIème
Rue du Conseiller Collignon
Cet élégant hôtel particulier de 400 m² est divisé en deux appartements, ses prestations luxueuses et raffinées, sa belle terrasse fleurie et ensoleillée au dernier étage et la ravissante petite cour arborée en font une demeure de charme et de grande classe.
Ascenseur intérieur. garage.
ETAT EXCEPTIONNEL. Prix : nous consulter.
Les Belles demeures de France
DANIEL FÉAU IMMOBILIER
132, bd Haussmann - 75008 Paris
Tél. 01 40 08 10 00 - Fax 01 40 08 10 40



LE VÉSINET RÉSIDENTIEL
Situation exceptionnelle
Maison de style anglo-normand. Construction de qualité. *Réception 60 m²*, 4 chambres + *Service*, grande cuisine.
TRÈS BEAU JARDIN DE 1 200 M²
Réf : D 2419 - Prix : 3 600 000 francs

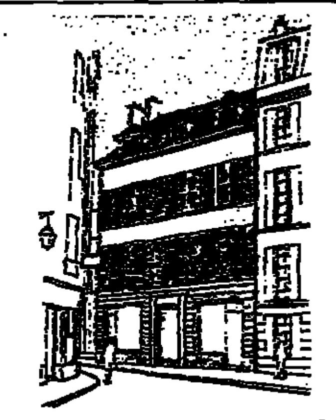
AGENCE DE LA TERRASSE
45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59



EN PROVENCE *exclusivité*
300 mètres des commerces
Beau mas de village mitoyen en pierres, rest., S.H. 280 m², *dép. 130 m², parc clos 1 500 m², piscine, hall, cuis.* équip. séj., sal. chem., 6 ch., 2 sde, sdb, salle de jeux 40 m², garages, cave, cuis d'été, magnanerie 70 m², (poss. appart. indép.). BONNES PRESTATIONS.
Réf : 1199 - Prix : 1 850 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



PARIS XVIème
La Muette
Dans ce quartier élégant et confidentiel, un *exceptionnel duplex avec terrasse panoramique et* piscine. Des grandes réceptions avec boiseries et cheminées, une spectaculaire bibliothèque, 3 chambres, 2 studios de service, 2 parking, ascenseur intérieur privatif. Immeuble moderne de très grand standing. Prix élevé justifié.
Les Belles demeures de France
DANIEL FÉAU IMMOBILIER
132, bd Haussmann - 75008 Paris
Tél. 01 40 08 10 00 - Fax 01 40 08 10 40

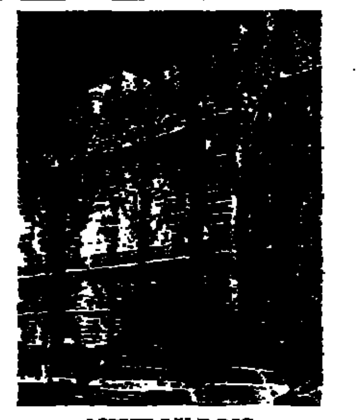


SAINT-GERMAIN-EN LAYE
Ancien hôtel particulier
Centre ville, près R.E.R. Château, sur terrain 555 m² ouvrant sur 2 rues, façade de 15 m. Construit : 650 m² environ. Possibilité construire : 1 000 m² (sous-sol total) etc... Habitation et toutes activités commerciales, professionnelles, mixte...

Par propriétaire directement
Fax 01 34 51 75 44



DRÔME PROVENCALE
Exclusivité
Beau mas en pierres rest., SH 200 m², dépces 170 m², parc clos et arboré 2 600 m². Cuis chem., salon chem., séjour, 4 ch., 2 sdb, grenier, cave, garage, remise, four à pain.
VUE. BELLE AFFAIRE
Réf : 1176 - Prix : 1 350 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



NEUILLY BOIS
Superbe appartement, très lumineux et dans un état exceptionnel. 4ème étage d'un immeuble de grand standing. Réceptions avec vue panoramique, luxueuse suite de maîtres plus 4 ch.. Studio de service, parking en location. Prix : nous consulter.
Les Belles demeures de France
DANIEL FÉAU IMMOBILIER
132, bd Haussmann - 75008 Paris
Tél. 01 40 08 10 00 - Fax 01 40 08 10 40




AU PIED DU VENTOUX
10 km de Vaison- la-Romaine
Beau mas en pierres rest., S.H. 300 m², dépces, parc clos 7 000 m², cour int., piscine 12 x 5, terrasses. Séj./cuis. éq., séj./salon chem. 70 m², 2 cuis. éq., 6 ch., 4 sde, sdb. Garage, barbecue, cuis. d'été. Possibilité chb. d'hôtes. Très belle vue. Bonnes prestations. Bcp de charme.
Réf : 1207
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)

POUR TOUT SAVOIR SUR LA RUBRIQUE IMMOBILIERE
PAR TÉLÉPHONE : 01 42 17 39 45
PAR FAX : 01 42 17 39 25
PAR COURRIER : 21 bis, RUE CLAUDE BERNARD 75226 PARIS CEDEX 05



Soleil au sud, nuages au nord

LA DÉPRESSION située sur la Pologne se décale vers l'est en se comblant lentement. Sur la France les pressions remontent et le temps s'améliorera nettement par le sud du pays. Sur les régions au nord de la Loire, l'humidité persistera encore, avec beaucoup de nuages.

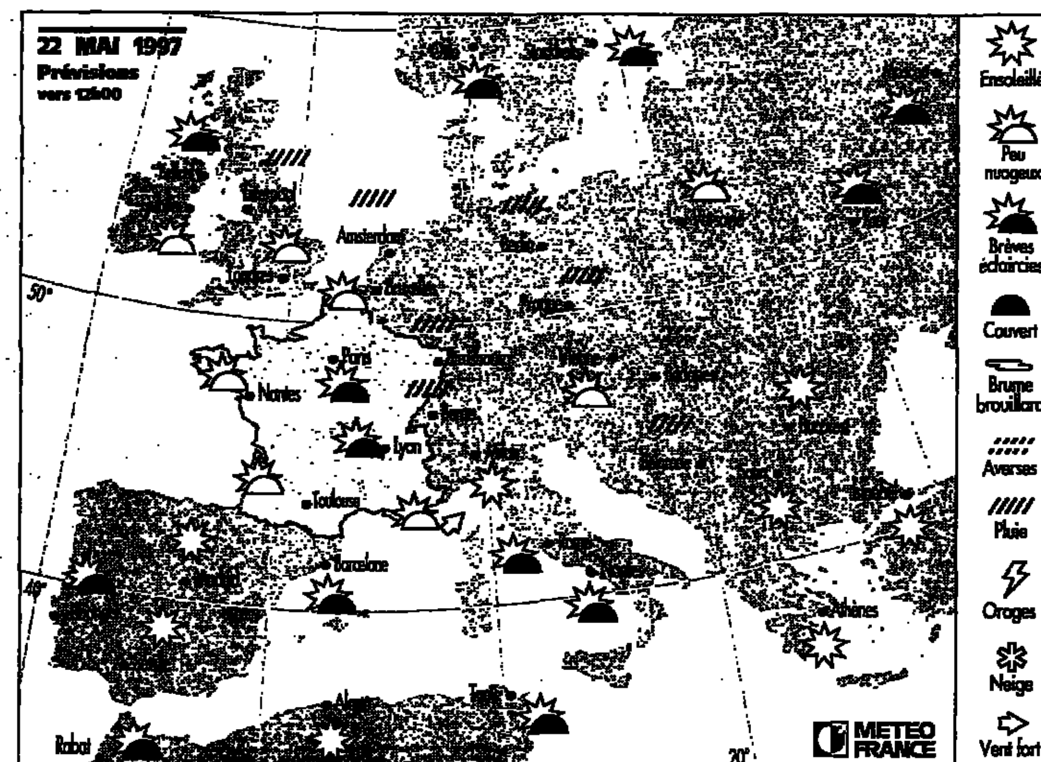
Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Les nuages seront encore nombreux le matin, mais le soleil fera de belles apparitions l'après-midi. Le vent de sud-ouest sera modéré près des côtes. Il fera de 16 à 18 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La matinée sera maussade avec un ciel gris et quelques pluies. L'après-midi le ciel restera très nuageux avec de courtes éclaircies en général, mais plus belles sur le Centre. Le thermomètre marquera 14 à 17 degrés au nord et 18 à 20 degrés sur le Centre.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera couvert le matin avec un peu de pluie. L'après-midi les nuages resteront abondants mais sur la Bourgogne et la Franche-Comté, il y aura de courtes éclaircies. Les températumres maximales seront fraîches pour la saison, avec 15 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après dissipation des brouillards locaux, les nuages et les belles éclaircies alterneront toute la journée, avec une impression agréable. Il fera 20 à 22 degrés au meilleur moment de la journée. La matinée sera placée sous le signe des nuages mais l'après-midi les éclaircies deviendront de plus en plus belles au fil des heures. Il fera plus doux, avec 19 à 21 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brillera largement sur l'ensemble des régions toute la journée. Le vent d'ouest à sud-ouest soufflera jusqu'à 70 km/h en rafales près des côtes, puis faiblira l'après-midi. Il fera 19 à 23 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE.** La première liaison ferroviaire directe entre Pékin et Hongkong a été inaugurée dimanche 18 mai. Le train numéro 97 s'est ébranlé de la gare ouest de Pékin pour un voyage de 29 heures et plus de 2 350 km. En septembre 1996, la Chine avait ouvert une liaison directe entre Pékin et Shenzhen, la zone économique à proximité de Hongkong, mais avec le franchissement de la frontière, le voyage durait 40 heures – *(Reuter.)*

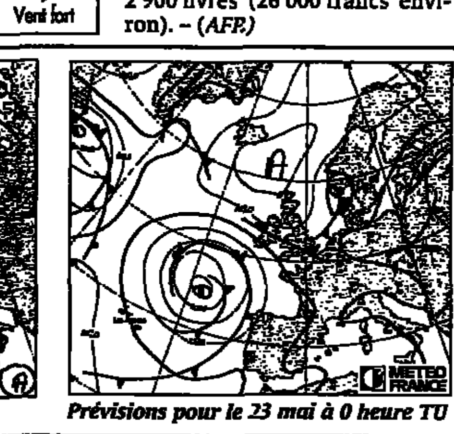
■ **GRANDE-BRETAGNE.** La compagnie aérienne Virgin Atlantic envisage d'installer, dans la partie supérieure de ses Boeing 747 des cabines de luxe avec lits doubles, douches et jacuzzi selon um quotidien britannique du 21 mai. Un voyage au *« septième ciel »* entre Londres et New York coûterait ainsi 2 900 livres (26 000 francs environ). – *(AFP.)*

PRÉVISIONS POUR LE 22 MAI 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	9/17 P	AMSTERDAM	8/13 P	LUXEMBOURG	11/15 P	BUENOS AIR.	6/13 S
AJACCIO	11/20 S	NANTES	9/17 N	ATHENES	21/28 S	MADRID	10/25 S	CARACAS	25/30 S
BIARRITZ	10/20 N	NICE	14/19 S	BARCELONE	14/21 S	MILAN	14/25 S	CHICAGO	5/18 S
BORDEAUX	10/20 N	PARIS	9/16 N	BELFAST	8/11 S	MOSCOU	8/17 S	LIMA	18/27 S
BOURGES	8/16 N	PAU	9/20 N	BELGRADE	15/22 P	MUNICH	9/15 P	LOS ANGELES	16/20 S
BREST	8/14 N	PERPIGNAN	13/22 S	BERLIN	9/16 P	NAPLES	17/23 S	MEXICO	13/19 P
CAEN	10/14 N	RENNES	9/17 N	BERNE	9/14 P	OSLO	2/7 S	MONTREAL	5/13 C
CHERBOURG	8/14 N	ST-ETIENNE	8/18 N	BRUXELLES	7/13 N	PALMA DE M.	14/21 S	NEW YORK	10/18 S
CLERMONT-F.	9/18 N	STRASBOURG	10/19 P	BUCAREST	15/33 S	PRAGUE	10/15 P	SAN FRANCS.	14/20 C
DIJON	10/18 N	TOULOUSE	10/21 N	BUDAPEST	14/19 P	ROME	14/23 S	SANTIAGO/CHI	1/15 S
GRENOBLE	10/21 N	TOURS	8/16 N	COPENHAGUE	6/12 P	SEVILLE	12/28 S	TORONTO	6/12 S
LILLE	9/15 N	**FRANCE outre-mer**		DUBLIN	9/11 N	SOFIA	15/27 S	WASHINGTON	8/21 S
LIMOGES	8/15 N	CAYENNE	24/30 P	FRANCFORT	11/17 P	ST-PETERSB.	4/6 S	**AFRIQUE**	
LYON	11/19 N	FORT-DE-FR.	25/30 P	GENEVE	11/15 P	STOCKHOLM	4/11 S	ALGER	14/23 S
MARSEILLE	14/21 S	NOUMEA	21/25 P	HELSINKI	3/11 S	TENERIFE	13/19 S	DAKAR	23/28 S
		PAPEETE	25/29 P	ISTANBUL	16/29 S	VARSOVIE	10/18 N	KINSHASA	22/33 S
		POINTE-A-PIT.	24/31 P	KIEV	16/24 S	VENISE	16/21 S	LE CAIRE	20/31 S
		ST-DENIS-RÉ.	21/25 S	LISBONNE	13/21 S	VIENNE	12/19 N	MARRAKECH	13/23 S
		EUROPE		LIVERPOOL	10/13 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/22 S
				LONDRES	9/15 N	BRASILIA	17/25 S	PRETORIA	9/23 S

RABAT	13/23 S
TUNIS	18/26 S
ASIE-OCÉANIE	
BANGKOK	28/36 C
BOMBAY	27/32 S
DJAKARTA	26/31 S
DUBAI	26/37 S
HANOI	27/32 P
HONGKONG	26/28 P
JERUSALEM	18/27 S
NEW DEHLI	24/41 S
PEKIN	19/28 S
SEOUL	12/20 S
SINGAPOUR	28/32 P
SYDNEY	13/18 S
TOKYO	15/17 P

Situation le 21 mai à 0 heure TU



Prévisions pour le 23 mai à 0 heure TU

JARDINAGE

Du bon usage du soleil et de la pluie

TOUT LE MONDE dehors. S'il n'y a plus aucun risque que les plantes prennent froid, les coups de soleil sont en revanche à craindre. En une après-midi, ils brûlent les feuilles, les tiges des plantes qui ont passé la mauvaise saison à l'abri, y compris celles qui ont été installées en pleine lumière derrière les vitres d'une serre : le verre ne laisse pas passer les rayons ultra-violets.

Ce n'est pas grave pour les géraniums, les fuchsias et les lantanas, qui repoussent vite, en revanche ces brûlures peuvent endommager sérieusement les cactées, les plantes grasses, les palmiers et les arbustes à feuillage persistant, notamment ceux de la grande famille des agrumes – orangers, citronniers, kumquats, etc. –, qui, de toute façon, n'aiment pas tant le plein soleil que cela. Les endommager et parfois les défigurer pour de nombreuses années.

La pluie tombe à pic pour sortir toutes les plantes au grand air, elle réduit la différence des températures du jour et de la nuit et cache le soleil. Lorsque nous écrivons toutes les plantes, c'est vraiment toutes les plantes – y compris celles que l'on dit d'appartement et qui sont dans leur pays d'origine des arbres de trente mètres de hauteur. Un été en plein air leur fera le plus grand bien, lavera leurs feuilles, raffermira leurs tissus et leurs pousses seront plus drues, plus solides.

Pour certaines, ce sera l'unique façon de les voir refleurir. Si vous avez des cymbidiums – une orchidée très courante dont les feuilles ressemblent un peu à celles des iris et surgissent de sortes de bulbes ridés – et désespérez de leur absence de floraison, ne vous étonnez plus. Pour fleurir, cette jolie orchidée a un besoin impératif d'alternance chaud-froid et plus encore de températures nocturnes d'environ quatre-cinq degrés en automne.

PROLIFÉRATION DES MALADIES

Pluie ou pas pluie, les plantes d'appartement devront impérativement faire un séjour à l'ombre pendant au moins deux semaines, le temps qu'elles s'endurcissent, avant de pouvoir être installées dans un endroit dégagé où elles recevront les rayons du soleil deux à trois heures par jour. Sauf exception notable, les plantes d'intérieur préfèrent en effet recevoir celui du matin plutôt que celui de l'après-midi, qui est plus cuisant. D'ailleurs, elles préféreront passer l'été au nord plutôt que contre un mur orienté plein sud, où elles cuiraient et où le moindre oubli d'arrosage leur serait fatal.

Combien de splendides *ficus benjamina* se meurent ainsi, chaque été, en moins d'une semaine ? En revanche, les cactées profiteront d'une exposition brûlante après leur petit séjour à l'ombre.

Avec la pluie, les maladies prolifèrent au jardin, les pivoines s'effondrent gorgées d'eau, les premières roses pourrissent avant d'éclore, les escargots ravagent les hostas et les delphiniums, les iris fanent à peine ouverts. Pour un peu, on regretterait la sécheresse !

Il est malheureusement impossible au jardinier de se passer d'une armoire à pharmacie, surtout s'il cultive des rosiers. Quelles sont les maladies contre lesquelles lutter ? L'oïdium se reconnaît facilement : une sorte de farine blanche recouvre feuilles et boutons, qu'elle momifie littéralement.

Il touche particulièrement les rosiers grimpants à petites fleurs et les hybrides modernes à grandes fleurs, ignore en revanche les *rugosa* et leurs hybrides.

La rouille commence par des petites pustules orange qui ne sont pas vilaines... avant de se transformer en une suie grisâtre qui fait tomber les feuilles à terre et affaiblit considérablement le rosier. Les *alba* y sont particulièrement sensibles, tellement qu'il est parfois préférable de les rabattre près du sol dès les premiers signes qui surviennent généralement juste après la floraison et de brûler branches et feuilles.

TACHES NOIRES

La maladie des taches noires atteint de nombreuses variétés de rosiers modernes et son nom la décrit parfaitement. Les pieds atteints sont totalement défoliés en août. Ils n'en périssent pas, mais sont très vilains.

Aux grands maux les grands remèdes. Il est bien sûr possible d'utiliser soufre, bouillie bordelaise et autre sulfate de cuivre pour traiter ces maladies, mais ces produits, moins toxiques que ceux proposés par la chimie moderne, sont délicats d'utilisation et les erreurs de dosage parfois dangereuses pour les plantes. Du soufre pulvérisé un jour où il fait trop chaud grillera les feuilles des rosiers.

Pour une fois les jardiniers auront intérêt à faire confiance aux spécialités fabriquées par les grandes marques. Elles sont toutes efficaces, il faudra simplement en acheter deux de marques et de compositions différentes, de façon à alterner leur utilisation.

Préférez les traitements systémiques : absorbés par les feuilles, ils sont véhiculés dans toute la plante, ce qui les rend plus longtemps actifs. Ils ne sont détruits ni par le soleil ni par la pluie, qui lessive les traitements qui n'ont pas cette caractéristique.

Alain Lompech

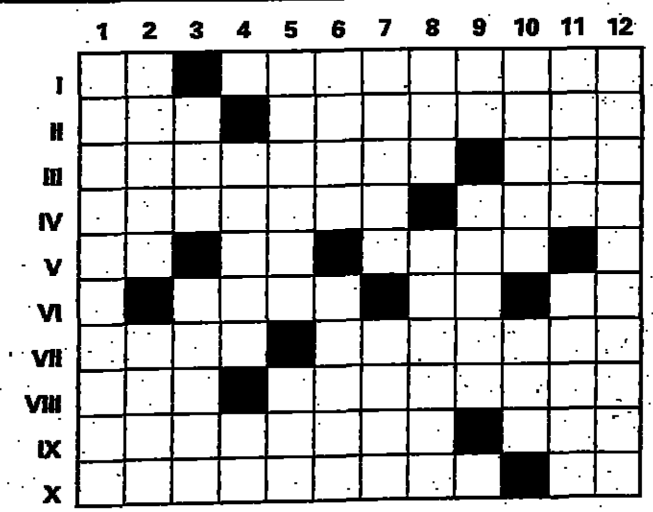
Quand et comment traiter les rosiers ?

Le mieux est de ne pas attendre que les maladies se déclarent et de traiter de façon préventive les rosiers réputés pour leur sensibilité à telle ou telle maladie. L'avantage des produits systémiques est qu'ils sont efficaces une quinzaine de jours malgré les pluies légères, voire malgré les orages. Ne pas croire pour autant qu'on peut traiter quand il pleut. Il faut toujours pulvériser ces produits un matin sans vent, sans grand soleil et sans pluie annoncée dans l'heure qui suit. Et quand on dit pulvériser, c'est réellement mouiller le feuillage de façon qu'il ruisselle. Prendre évidemment les précautions d'usage : porter des gants, ne pas fumer et ne pas laisser les enfants et les animaux domestiques tourner autour du jardinier-médecin quand il traite. Ceux qui ont un bassin prendront soin de ne pas pulvériser trop près, les poissons risquent de ne pas résister à ces poisons.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97103

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Personnel et singulier. Où la reine et la « petite reine » cohabitent avec bonheur. – II. Sujet pensant. Jeté pour rejeter. – III. Attrapée, elle finit en matelote. Ses problèmes de famille font recette à la Comédie-Française. – IV. En forme de trèfle. Respectueux des règles. – V. Bien en vie. Permet de cacher l'identité. En fin de journée. – VI. Evite le danger. Bas de gamme. Plutôt haut de gamme sur la route. – VII. Européen du Sud. Vider comme un poulet. – VIII. Tourner autour fait perdre du temps. Condamnerai au silence. – IX. Olivier sauvage. Plus jamais. – X. Son globe nous ouvre le monde. Sur la table.

VERTICALEMENT

1. Le grand brassage américain. – 2. A vécu de grands troubles. Le second peut aussi être primé. – 3. La mer pour tout le monde. Manifester dans la joie. – 4. Propos de citadin pour celui qui débarque. Un peu d'argent. – 5. Coule en Guyane. Baie nippone. – 6. Fasciné par ce qui brille. Protègent les oursins. – 7. Gênantes quand elles sont à l'œil. Ce n'est pas faire preuve de générosité que de le donner. – 8. Forme d'être. Faire les bordures. – 9. Abréviation pour un facteur. Rend sensible. – 10. Fait partie du spectacle. Un spécialiste dans tous les domaines. – 11. Dans l'autre sens, c'est une capitale d'Amérique latine. Domine la situation. – 12. Agent de liaison.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97102

HORIZONTALEMENT

I. Mistoufle. Ga. – II. Adressée. Cas. – III. Ne. Réemplois. – IV. Sm. Suturée. – V. Aneip (peina). Robots. – VI. Rainer. Nénés. – VII. Ignares. Rs. – VIII. Négligeas. Tu. – IX. Ars. Mandater. – X. Ta. Balancées.

VERTICALEMENT

1. Mandarinat. – 2. Ide. Nagera. – 3. Sr. Seings. – 4. Terminal. – 5. Ose. Périma. – 6. Usés. Régal. – 7. Fémur. Sena (ânes). – 8. Lepton. ADN. – 9. Lubersac. – 10. Corons. Te. – 11. Gaieté. Tee. – 12. Assesseurs.

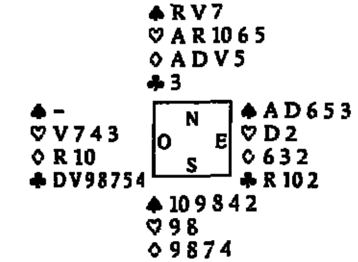
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

BRIDGE

PROBLÈME N° 1721

UN PODIUM POUR ROSENKRANZ

Un des personnages les plus marquants du bridge international est sans conteste le docteur George Rosenkranz. Il fut l'un des dirigeants des Laboratoires Syntex (qui ont inventé la pilule) ; passionné par le bridge, il a remporté de nombreux championnats et plusieurs fois la Coupe Vanderbilt...



Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Wold	Y...	Rosenkranz
–	–	passe	passe
3 ♣	contre	4 ♣	4 ♠
passe	passe	passe	

Ouest a entamé la Dame de Trèfle prise par l'As. Sud a rejoué le 6 de Trèfle coupé par le 7 de Pique, puis il a tiré As Roi de Cœur et a continué Cœur, qu'il a coupé, et, sans toucher aux atouts, il a fait l'impasse au Roi de Carreau qui a réussi. *Comment Rosenkranz a-t-il joué* pour gagner QUATRE PIQUES ?

Réponse

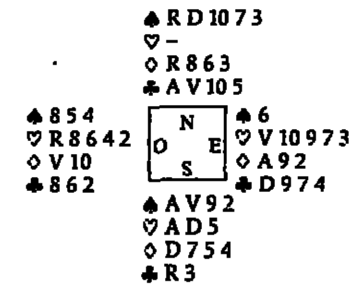
Toutes les mains étaient maintenant connues, car Ouest, qui avait certainement sept Trèfles avec quatre cartes à Cœur, ne pouvait plus avoir, à l'origine, que le Roi de Carreau second (sinon Est aurait pris à Carreau). Ouest avait donc *chicane à Pique*, et Rosenkranz aurait presque pu abattre son jeu en expliquant : Je tire l'As de Carreau pour le Roi sec d'Ouest et je rejoue Cœur. Si Est garde tous ses atouts, je coupe avec le 4 de Pique et je joue Carreau. Est obligé de couper, doit réaliser l'As de Pique et rejouer le 5 de Pique pour le Roi du mort, mais il ne peut m'empêcher de faire mon 10 de Pique en passant :

♡ 10 ◇ D
♠ D 6
♠ 10 ◇ 9

Rosenkranz a joué le 10 de Cœur, et peu importe qu'Est coupe la Dame de Pique ou le 6, *il ne peut empêcher Sud de faire son 10 de Pique sec, la dixième levée.*

UN CHAMPIONNAT D'EUROPE

Les premiers championnats d'Europe mixtes par équipes et par paires furent organisés à Bordeaux. Un des plus jolis coups, publié dans le bulletin quotidien par Guy Dupont, a été joué par une Polonaise.



Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 ♠	passe	6 ♠	passe...

Ouest ayant décidé d'entamer le Valet de Carreau (plutôt que le 4 de Pique), la déclarant a mis le 3 de Carreau du mort et Est a fourni le 2. Comment J. Raczynska a-t-elle gagné ce PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le saut à « 6 Piques » est un bon pari, et il a l'avantage de ne fournir à Ouest aucune indication précise pour l'entame.

Philippe Brugnon

CHANSON Georges Brassens est entré dans le patrimoine de la chanson française en 1952 pour ne plus en sortir. Sa mort, en 1981, a suscité un vide tel que pendant quinze ans peu d'interprètes majeurs osèrent le chanter. *A son propos on s'est souvent contenté de stéréotypes,* dans le genre « bon poète et musicien médiocre » ● SA POÉSIE est conventionnelle, héritée de certains *poètes de la fin du XIXe siècle. En revanche,* Georges Brassens est un vrai trousseur de mélodies. Il sut trouver les harmonies d'une époque, son rythme, jouant sur le *swing, et imposant sa propre scansion* à la langue française ● PARMI ceux qui se réclament de sa descendance, Maxime Le Forestier est revenu à ses premières amours, avec des chansons inédites de Brassens. Après en avoir fait un album, en 1996, il les interprète aujourd'hui dans son nouveau spectacle.

Les enfants de Georges Brassens dans l'ombre du père

Juliette Gréco et Barbara avaient osé l'interpréter. Seize ans après sa mort, des rappeurs le connaissent par cœur. Rares pourtant sont ceux qui le chantent en scène



DESSIN NATALI FORTIER

JACQUES CANETTI, patron des Trois Baudets, le cabaret montmartrois où le chanteur sétois avait débuté après un passage chez Patachou, disait de Brassens : « *Sa création fut tout à fait linéaire.* » Monolithique, à jamais moustachu, le « grand chêne » de la chanson française est la représentation, taillée *dans* le marbre, d'une *certaine* France d'après-guerre. Brassens est un monument, paralysant, dont la visite commence souvent par des *lieux communs. Chanson pour l'Auvergnat* est étudiée à l'école primaire, *Les Copains d'abord* fédèrent les supporteurs du Paris-Saint-Germain et les amateurs de porto-flip. 95 % de la population française peut chanter le premier vers du *Parapluie* ou de *La Mauvaise Réputation* sans peur du trou de mémoire.

Traduit en italien, en espagnol, en russe, en anglais, en suédois et dans d'autres langues encore, Brassens *est devenu un intouchable : seize* ans après sa mort, il a été étonnamment peu interprété, quand d'autres (Brel, Ferré) nourrissent les répertoires, *de Juliette Gréco à Patrick* Bruel. De son vivant, *Brave Margot* a enchanté les cœurs masculins, *La Complainte des filles de joie* a ravi les *jeunes femmes rebelles. On ne crai*gnait pas alors d'écorcher Georges, d'aplatir son swing, de s'essayer à de déroutantes grilles d'accords, faus*sement simples, car, dit une incondi*tionnelle venue à la guitare après le coup de foudre pour la *Supplique pour être enterré sur la plage de Sète* : « *Il était là, on pouvait maltraiter ses chansons. Mort, je l'aurais insulté. Le plus bel hommage était de ne plus le chanter.* » L'oncle Georges veillait *sur lui-même sans le vouloir. Aux* immigrés, puis aux minots blacks et beurs, qui lui en savent gré, il inculqua les principes du français, en *détachant les syllabes et en se mo*quant du nombril des femmes d'agent – un thème facile à aborder sur une pelouse de lycée de banlieue.

A sa mort, les fans s'attristèrent, et les professionnels, de peur de commettre un crime de lèse-majes*té, rangèrent Brassens au placard de* leur cœur. Il fallut attendre 1996 pour que successivement Renaud, chanteur réaliste, puis Maxime Le *Forestier, l'héritier le plus direct de* Brassens avec Pierre Perret, sortent des albums consacrés à ses chansons. Le premier pensa Brassens comme un *produit du* terroir et mit le même appétit à chanter *La Femme d'Hector* que naguère *Le Petit Quinquin*. Violeur et respectueux à *la fois, Maxime Le Forestier a préfé*ré repêcher des chansons inédites, dont certaines avaient été mises en musique par Jean Bertola. D'autres *chanteurs, plus jeunes, affirment* leur dette envers Brassens (Tonton David, Dominique A), mais avec discrétion, comme Brassens face à *ses modèles : Charles* Trenet, Georges Tabet, Mireille, tous des pionniers du swing « à la française ».

Brassens était un fabuliste : il cherchait une morale générale tout en se gardant de dépasser les limites de la tolérance, valeur fondatrice de l'existence à ses yeux. Dans les années 70, la nouvelle vague de la chanson française (Alain Souchon, Michel Jonasz) retient sa misanthropie bonhomme. Eux pratiquent l'art du détachement. Plus de fables, de l'amour solitaire. Ils laisseront à Michel Sardou la *chronique sociale*, à Alain Bashung la fantasmagorie noire et érotique. Au milieu des années 90, les jeunes chanteurs fran*çais entreprennent de démolir* les structures du discours, parodiant le réalisme du début du siècle : ceux-là reprendront volontiers Fréhel ou *Gaston Couté, mais jamais Brassens.* L'anarchisme n'est pas mort, les moins de vingt ans ont adoré entendre Philippe Léotard chanter Ferré. L'envie de morale sociale revient, notamment chez les rappeurs, toujours attentifs aux attaques contre la maréchaussée, mais la « *camarde* », la « *donzelle* » *sont des mots impro*nonçables en 1997, et « *putain* » ou « *bander* » des banalités.

Dans sa fidélité à lui-même, Bras*sens a enfermé son répertoire* (composé au piano) penché sur une guitare portée en bouclier – contre la renommée, les gens, la timidité... –, à la *manière de beaucoup de songs-writers*, de Woody Guthrie à Félix Leclerc. Inconditionnelle de Brassens, la chanteuse Isabelle *Mayereau se souvient : « J'avais sept ans, mon père n'écoutait que du jazz, je rentre de l'école et j'entends* La Mauvaise Réputation. *Je n'ai eu de cesse d'avoir une guitare. C'était de l'ordre de l'intime, il avait tout bousculé.* » Jamais, ajoute-t-elle, « *je n'aurais pu le chanter sur scène : dans ce cas, je verrais tout, son physique, sa voix... Impossible.* » Jacques Canetti, pour qui Brassens avait enregistré son premier disque en 1952 chez Philips, avait proposé quelques-unes de ses chansons à des interprètes prestigieux (Maurice Chevalier, Yves Montand, les Frères Jacques). A l'époque, ils avaient tous fini par se défiler, faute de savoir comment les mettre à leur sauce.

L'AUDACE DES FEMMES

Masculin jusqu'à la muflerie et grand pourfendeur de la misogynie courante, Brassens fut d'abord chanté par des femmes. Elles osèrent le maltraiter. Patachou, qui n'hésitait pas à monter sur la petite scène de son cabaret, pour y interpréter les chansons de ses protégés devant un public exigeant et dissipé. Puis Barbara, si rectiligne et si peu *interprétée* elle aussi, changea en dédales pianistiques les accords tranchés de la guitare, le temps de *La Femme d'Hector* ou de *La Complainte des filles de joie*. Il y eut Anne Sylvestre (*Les Passantes*), et toute la rive gauche, puis la Québécoise Renée Claude (*La Non-Demande en mariage*).

Les chansons de Georges Brassens auraient-elles mal vieilli ? Auraient-elles, avec le temps, perdu en *pugnacité, se seraient-elles figées,* tandis que l'autre versant du swing français, Charles Trenet, continuerait d'afficher une santé et une joie à *toute épreuve? En incitant,* en 1992, dix-huit artistes à chanter Brassens sur un album collectif – de Françoise Hardy à Josiane Balasko, de Pierre Richard à Francis Cabrel –, le guitariste Joël Favreau, qui fut un des complices de Brassens, avait démontré qu'en estompant l'image du maître, en libérant les arrangements et les voix Brassens n'appartenait pas qu'à lui-même. Les forteresses sont à prendre.

Véronique Mortaigne

L'art de faire swinguer les mots

BRASSENS le mélodiste plus que le poète, *les deux inséparables, bien sûr... De toutes,* l'idée répandue est la plus décevante : Brassens jouerait trois accords, la voix monocorde. Le poète en revanche, ou plus exactement le «*pohète* », ah! le *poète*... Les musiciens ont bien gardé le secret. Interprètes, compositeurs, classiques, contemporains, jazz, eux savent. Ils savent que les choses se présentent autrement. *Quand* Brassens monte en scène, au début des années 50, ce n'est pas pour un poète qu'on le prend. C'est d'abord pour un type d'une grande générosité, *qui fait rire avec des historiettes* pas piquées des hannetons. Ces mots crus, ce *gorille* en style de petite gaieté zoophile, quelques gaillardes châtreuses de flics, une veillée funèbre qui s'achève en fessée, *la gloire des* putains, l'hommage du vin, toute une insolence dans une France bondieusarde, l'apéritif de la contestation, cela fait d'abord scandale. *Sans compter que Brassens change* le polisson (cette plaie de l'humour « *homme* ») en sexe heureux ; il sort du comique troupier, coupable, carabin, catho, et s'approche, à mots choisis, du rythme nu. On a oublié sur quel extraordinaire fond de bêtise bourgeoise se révèle le phénomène Brassens.

Du coup, pour le faire accepter, pendant des années d'interdiction radiophonique, ses partisans ont dû filer doux. Les bonnes intentions, c'est ce qu'il y a de plus pervers. Dans *le cas de Brassens*, on l'a déclaré poète. Ou plus exactement conforme à l'idée du poète que se font les gens qui ne lisent pas une ligne de poésie ; avec houpelande, bohème, chapeau à grands bords, « r » roulés, plume d'oie, mots réputés « poétiques »... Bref, ses bedeaux ont fait l'impasse sur le génie de Brassens : la mélodie, sa souplesse rythmique, le phrasé et le grain de la voix. C'était tactique. On les comprend.

STÉRÉOTYPE SÉPIA

Brassens n'est pas poète. *Pas dans ce sens*-là, du moins. De toute façon, la poésie, quelque trente ans après le *Premier manifeste du surréalisme* (1924), c'est Michaux, Saint-John Perse, Ponge... *mais* ce n'est certes pas l'idée que l'on se fait de Brassens poète. Brassens restitue avec courtoisie une sorte de stéréotype sépia, plutôt emprunté à la fin du XIXe siècle, *qu'il joue ou qu'il décale, sans* en faire une histoire, ce n'est pas son genre. Reprenons. La niaiserie de base, le *goût bourgeois*, c'est alors de le déclarer immoral, pornographe, anticlérical (primaire), gratteux sans voix. La stupidité plus élevée (le *goût petit-bourgeois éclairé*), c'est alors de déclarer qu'il est poète, dans la tradition, expert en prosodie, etc. Toute une clique de bonne volonté s'est mise à expliquer comme du Malherbe des textes de Brassens... Car, au fond, les uns et les autres s'accordent à penser qu'il est un compositeur plutôt modeste.

La surprise, c'est que Brassens est un bon rythmicien des mots, un amoureux de la phrase, un expert en trouvailles et en délicatesses. Mais c'est surtout un *mélodiste* rare. Brassens est un vrai trousseur d'airs faussement simples, de bizarreries habitables (la *ligne mélodique de Je m'suis fait tout p'tit devant une poupée*...). Il est le rémouleur de l'air du temps. Il a su trouver les harmonies d'une époque, ses accords de passage, son rythme. *Pas seulement dans des chansons d'évidence* miraculeuses (comme *Bonhomme*, par exemple, et son subtil accord final après retouche), mais dans presque toutes. Ce que *vérifient ses mises en musique de poètes* (Aragon, Hugo...).

Question du rythme. En introduisant la guitare seule, un soliste en sous-main (Bar*thélémy Rosso fut le plus aérien), plus* la contrebasse de Pierre Nicolas, ce n'est pas seulement l'instrumentation qui change. C'est un lien ténu, comme inessentiel mais sans pastiche, qui se file avec le monde du blues, du folk, par la porte entrebaillée du souvenir manouche et des musiques de guinguette. Henri Crolla hante davantage l'oreille de Brassens que Django Reinhardt. Il faut essayer de penser cela, ces larcins de voix colportées, entre guitaristes de deuxième main, entre musicos de seconde zone. *Sans jamais* oublier que ce que Brassens aimait, en coulisses ou chez lui, c'est fredonner en *scat* : battre les harmonies pour voir ce qu'elles rendent, pour rien, pour *jouer*. C'est ce qui le laisse si seul, si unique.

Pierre Nicolas, le fidèle, est de ce point de vue une bonne indication : musicalement, à *la fin des années 50, Nicolas est évidemment* loin derrière un Pierre Michelot (contrebassiste). Et, dans les années 60, il est à des années-lumière de ce qui se passe en jazz (Paul *Chambers, Mingus, LaFaro, Jenny-Clark). La* question n'est pas là. La question, c'est ce qui filtre d'une opération si simple, si nécessaire, si heureuse que l'opération Brassens. Rien ne *peut empêcher qu'une toute petite poésie* minable comme *Philistins* (de Richepin) swingue de façon déhanchée, mystérieuse, subtile. Comme danse une flamme. Rien ne peut em*pêcher qu'il y ait dans La Ballade des cimetières* des *breaks* superbes, une scansion bondissante (« *J'ai-ma peuti-te-con--ces-sion* »). Rien ne peut empêcher que tant de valses, de presque mazurkas, d'à peine marches, soient en train de glisser délicatement vers cet infime déséquilibre consenti (le *swing*) où la parole se fond en jouissance (la musique).

Francis Marmande

Maxime Le Forestier au Trianon, avec tact et humilité

CHANSONS DE BRASSENS
Trianon, 80, bd de Rochechouart, Paris-18e, Mo Anvers. 20 h 30, juqu'au 23 mai. Tél. : 01-49-87-53-53. De 153 à 180 F. Egalement à Chauvigny le 28 mai, Le Touquet le 30 mai, Angers le 25 juin, Fontenay-le-Comte le 26 juin, Jonzac le 27 juin, Chasseneuil-du-Poitou le 28 juin.

S'attaquer à Brassens, c'est une envie récurrente chez nombre de guitaristes débutants. Au moins pour ceux qui osent dépasser *Jeux interdits*.

Comme des centaines d'autres gosses, Le Forestier a commencé par là. Dans un bistrot des puces de Saint-Ouen, à quatorze ans, il le jouait et le chantait déjà. Il en est aujourd'hui l'un de ses interprètes les plus passionnants. Le nouveau récital qu'il présente actuellement au Trianon confirme ce que démontrait sans équivoque *12 nouvelles de Brassens* (Polydor), le disque qu'il enregistra en 1996, composé à partir de titres posthumes de son héros.

Plutôt qu'un hommage figé et convenu, *sur scène*, Le Forestier opte pour une formule originale. Il invite son public à prendre le chemin des écoliers. Décontracté, le jean et la chemise en coton de rigueur, juché sur un tabouret, il ouvre son grand cahier. A l'intérieur, soixante-treize chansons, « *pas nécessairement celles que je préfère, mais celles que je peux jouer sans lunettes* », prévient-il. Soixante-treize chansons numérotées, tirées au sort de vive voix par les spectateurs, acteurs de plus en plus volontaires dans ce récital interactif.

Dès que tombe la dernière note, entre chaque titre, la salle se déchaîne, chacun y allant de son propre chiffre, espérant que derrière se cache l'un ou l'autre de ses favoris. Le tour de chant conçu comme un jeu de hasard, il fallait y penser. Voilà une bien habile recette pour injecter quelques traits de surprise.

EN FAMILLE

Un hasard qui, justement, débouche parfois sur de surprenantes proximités, des contrastes fracassants. Ecouter *Mélanie*, grivoise chanson de salle de garde, juste après *Dans l'eau de la claire fontaine*, frissonnante de sensualité, cela ne manque évidemment pas de piquant.

En choisissant cette manière peu conventionnelle de construire son spectacle, Le Forestier évite les contraintes de la figure imposée. Il ne s'oblige à rien. Ni à reprendre l'intégralité des treize chansons de Brassens qu'il avait déjà enregistrées en 1979 ni les *12 nouvelles*. Pas plus qu'il ne s'impose d'ailleurs les « incontournables », celles gravées dans la mémoire collective ou qui font le bonheur des instituteurs. Dans la salle, l'ambiance chaleureuse et conviviale *rappelle qu'on est là en famille*, parfois avec les enfants, entre fans du même grand homme, du même bonhomme.

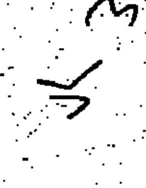
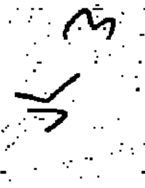
Voix vibrante – en dépit d'un écho superflu –, guitare fluide, Le Forestier s'empare de Brassens avec tact, humilité. Avec un vrai talent. Il lance de rares coups d'œil sur son cahier, ne trébuche pas, ne perd jamais le fil. Bien plus qu'un coup de chapeau au maître, à celui qui lui offrit de faire sa première partie à Bobino en 1972, ce récital est comme une accolade donnée à un vieux copain, une déclaration publique d'amitié qui dure et perdure.

Patrick Labesse

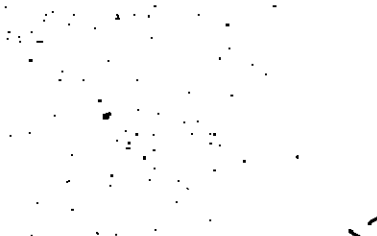
Ecouter, lire

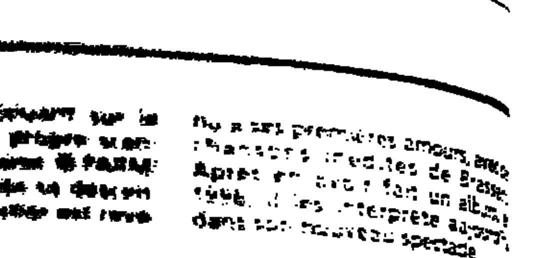
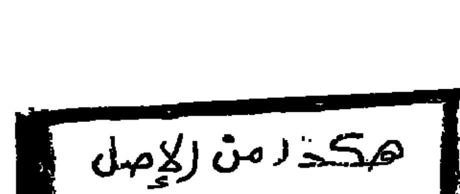
● **Disques** : *La Mauvaise Réputation*, 1 coffret de 3 CD *remastérisés Mercury 532887-2. J'ai rendez-vous avec vous*, 1 coffret de de 12 CD Mercury 848944-2, contenant l'intégrale de son œuvre, *ainsi que deux volumes* consacrés aux dernières chansons de Georges Brassens par le pianiste Jean Bertola, un autre intitulé *Brassens In Great Britain*, et enfin un recueil singulier : *Georges Brassens chante les chansons de sa jeunesse* (Scotto, Mireille, Trenet, etc.). Ce coffret est décliné volume par volume. Maxime Le Forestier, *Douze nouvelles de Brassens*, 1 CD Polydor 533438-2, accompagné de la réédition de *Maxime Le Forestier chante Brassens* (en public). *Brassens créole*, Sam Alpha, 2 CD Sony 95199-2 et 95200-2. *Renaud chante Georges Brassens*, 1 CD Virgin 840770-2. *Mej Trio interprète Brassens*, 1 CD RTECD601. Renée Claude, *J'ai rendez-vous avec vous*, 1 CD Scalen 290003-2. Paco Ibanez *Canta Brassens*, 1 CD Scalen 63000-2. *Barbara chante Brassens et Brel*, 1 CD Philips 5108992-2. *Ils chantent Brassens*, disque collectif (*Cabrel, Hardy, Gottainer, etc.*), 1 CD Flarenash 474358, distribué par WMD.

● **Livres** : *Georges Brassens*, de Louis-Jean Calvet. « Petite Bibliothèque Payot », 64 F. *Georges Brassens ou la chanson d'abord*, de Jacques Vassal, Albin Michel, 384 p., 130 F. *Georges Brassens ou la parole distanciée*, de Fabrice Venturini, éd. Nizet, 207 p., 150 F. *Georges Brassens libertaire*, de Marc Wilmet, éd. Les Eperonniers, 126 p., 90 F. A lire également : *Chorus, les cahiers de la chanson*, no 17, automne 1996.





Isabelle Adjani explique comment le palmarès de Cannes a voulu répondre à la violence

La présidente du jury du 50e Festival raconte son expérience

A la tête d'un jury composé uniquement d'artistes, une première dans l'histoire du Festival de Cannes, la comédienne Isabelle Adjani revient sur la manière dont se sont déroulés les débats. Face à une sélection comportant de nombreux films violents, ceux-ci ont poussé très loin la réflexion sur le cinéma. Leur palmarès est à la fois cinéphile et en faveur de la démocratie, sans privilégier une démarche humanitaire sur la qualité des œuvres.

« **PRÉSIDER** le jury à Cannes n'a rien à voir avec les autres expériences que j'avais eues du Festival. Lorsque j'y étais allée, toujours brièvement, avec un film, je me sentais victime des innombrables exigences que l'on subit. Mais, en douze jours, on acquiert une position de force, même si la situation a un côté hypnotique : on se retrouve chaque jour avec les mêmes gens, en train de faire la même chose dans les mêmes endroits, les mêmes photographes veulent vous prendre en photo comme s'ils ne l'avaient pas fait la veille. Comme dans ces contes où le temps devient une boucle sans fin. Cannes devient un voyage, une immersion.

» Officiellement, le jury tenait une réunion tous les deux jours, en fait nous étions toujours ensemble. Au début nos rapports étaient très civilisés, formalistes et consensuels... Ça n'a pas duré. Pour défendre les films, il faut donner beaucoup, se livrer. Dans la vie, on n'a jamais l'occasion d'analyser aussi profondément des œuvres, même en parlant avec des amis, et là, nous ne nous connaissions pas avant le début du Festival. J'ai demandé que nous assistions ensemble aux projections : au lieu que chacun se défende contre les films, surtout les plus violents, il valait mieux que nous nous protégions les uns les autres. Ainsi est arrivé un moment où l'ensemble du jury a fait corps – ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas eu de différends.

» J'ai découvert un problème auquel on ne prête pas assez attention, celui des interprètes. Ils sont les intermédiaires entre tous les jurés dès que ceux-ci ne parlent ni la langue du film ni celle des sous-titres, ils peuvent fausser ou amoindrir la perception des œuvres. Et durant les délibérations, en anglais, ceux qui maîtrisent mal cette langue sont forcément moins efficaces pour défendre leurs positions. Par exemple, je ne saurais jamais si Gong Li a eu accès à tout ce qui se disait, ni si nous avons compris tout ce qu'elle voulait nous dire.

» Malgré les réunions préliminaires, qui ont permis de « déblayer le terrain » et de constater que nous avions un langage commun, un cadre de référence sur le cinéma que nous voulions défendre, les débats du dernier jour se sont déroulés dans une grande tension. Celle-ci augmente au cours du Festival, nous sommes de plus en plus responsabilisés, en particulier par la médiatisation : le moindre incident se retrouve sur CNN le soir-même, c'est effrayant. Les conditions des délibérations, enfermés dans une villa cernée par la police, et où nous n'avons pas le droit de communiquer avec quiconque jusqu'à l'annonce des résultats, contribuent à donner une grande solennité à la situation, ça devient une affaire d'Etat.

» Et c'est rapidement aussi devenu une affaire d'Etats, dans la mesure où beaucoup des films que nous aimions étaient réalisés dans des conditions conflictuelles dans leur propre pays, on se retrouvait à prendre aussi une position politique. Nous n'avons en aucun cas voulu faire un palmarès humanitaire, il ne s'agissait pas de récompenser de bonnes causes mais de grands films. Simplement, la plupart des cinéastes les plus intéressants sont ceux qui affrontent des situations difficiles et leur créativité fait un trou dans ces murs, elle fait entrer la lumière. Là, une œuvre s'accomplit, dont il faut prendre acte.

> « Pour défendre les films, il faut donner beaucoup, se livrer »

» Les débats ont été très abstraits, ils portaient sur l'idée que chacun se fait du cinéma, sur ce qu'il en attend, et aussi sur le sens de chaque récompense. Le problème de fond était : que fait-on de la violence, telle qu'elle est exprimée dans ces films ? Notre rôle était-il d'exclure la violence, de devenir des censeurs ? Devions-nous prendre en compte l'incompréhension suscitée par certaines représentations de la violence, devenir complice de ce qui semblait un malentendu. Une partie du jury affirmait qu'aucun message « anti-vie » ne devait être diffusé, en tout cas cautionné. Mais un film montrant la terreur est-il forcément en faveur de la terreur ?

» Et, finalement, le problème de la violence, présente dans beaucoup des films primés, s'est résolu, selon moi, en défendant des œuvres qui montrent l'importance de la mise de scène. Le débat sur les conditions de figuration, cristallisé par *Funny Games*, de Michael Haneke, nous a emmenés très loin. A mon sens, ce film devait être défendu, mais comment se faire comprendre ? Un palmarès n'est pas accompagné d'une explication de texte, il doit parler de lui-même. C'est pourquoi, alors que j'avais envisagé de lire un très court commentaire au moment de la proclamation des résultats, j'y ai renoncé. En espérant que le palmarès lui-même disait le sens de ce que nous avions décidé.

» Ce palmarès s'est d'ailleurs composé de lui-même, après de longs débats de fond. La double Palme d'or est apparue comme une nécessité si on voulait que chaque film obtienne la récompense qui nous semblait appropriée. Il était hors de question qu'une œuvre soit oubliée pour des raisons de règlement. On travaille de manière parcellaire et, à un moment, les différents éléments se mettent à faire sens les uns par rapport aux autres, on s'est rendu compte qu'une carte du monde se constituait... Je sais qu'on m'a trouvé distante au moment de l'annonce des résultats, mais j'étais vraiment « sonnée », les discussions avaient été épuisantes. En outre, je ne voulais pas faire un show, je n'avais aucune envie de jouer aux présentatrices de télé. Quand les débats sont clos, le jury s'efface derrière ce qu'il a décidé. Mais je suis fière que ce soit un palmarès cinéphile. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Un commando de la paix en Nouvelle-Calédonie

Les Médiateurs du Pacifique. Charles Belmont retrace le drame d'Ouvéa d'avril 1988 à partir d'images d'archives et de témoignages

Film français de Charles Belmont. Avec Michel Rocard, Christian Blanc, Jacques Lafleur, Jean-Marie Tjibaou. (1 h 55.)

Le contraste des images est, d'entrée, saisissant. D'un côté, la guerre ; de l'autre, la paix. Ici, des hommes équipés pour tuer, des blindés maltraitant les pistes, des hélicoptères surgissant au ras des cocotiers. Là, d'autres hommes assis en rond sur des nattes, se prêtant aux cérémonies coutumières d'accueil et d'échange, palabrant, écoutant, dialoguant. Au milieu, le drame. Témoin : ce film qui reconstitue une histoire trop *« exemplaire »*, selon le réalisateur, pour ne pas être racontée.

Nouvelle-Calédonie, avril 1988. L'histoire contemporaine de la France se déroule, à 20 000 kilomètres de ses côtes, dans la petite île d'Ouvéa. Entre les deux tours de l'élection présidentielle, François Mitterrand, le tenant du titre, et son challenger, Jacques Chirac, premier ministre, décident de faire donner l'armée contre les preneurs d'otages d'Ouvéa. L'occupation par le FLNKS de la gendarmerie de Fayaoué, qui se voulait symbolique et pacifique, a mal tourné. Trois morts du côté des gendarmes. Les militants indépendantistes emmènent vingt-trois otages à la « grotte des guerriers », les y séquestrent jusqu'à l'assaut du 5 mai, trois jours avant le deuxième tour de l'élection présidentielle. Bilan : vingt et un morts, dix-neuf Canaques et deux militaires français.

Ici, le film se fait d'abord redresseur d'Histoire, sur un scénario serré d'Olivier Duhamel. Pendant que des images d'archives déroulent rodomontades militaires et ministérielles, Philippe Legorjus, alors chef du GIGN et otage volontaire, dénonce ce qu'il a vu : la « pacification » musclée des tribus, le refus des autorités françaises de négocier avec les preneurs d'otages et les exécutions sommaires après l'assaut. Il dit clairement que les autorités, à Paris comme à Nouméa, n'ont pas voulu résoudre pacifiquement le problème. Ne fallait-il pas faire voter les Français avec le sang des Canaques ?

Puis le film se met à raconter une autre histoire, moins affligeante, née de l'intuition de Michel Rocard, qui vient d'être nommé premier ministre, et de Christian Blanc, qui fut à Nouméa le bras droit d'Edgard Pisani. La technique du récit est toujours la même, sobre et efficace : montage d'images d'archives, déclarations officielles et, en fil continu, des hommes qui « rejouent » l'histoire – la leur – et témoignent de leur part de vérité. Au final, « la » vérité doit se saisir entre ce qui est vu et ce qui est affirmé, entre ce qui est dit d'une façon et raconté d'une autre.

ROUGE DE SANG

Michel Rocard, qui, dans le film, fait preuve d'un humour revigorant, décide d'envoyer un commando de la paix « non politique » sur un Caillou encore rouge de sang. On assiste à la prise de décision, à sa fragilité, aux incertitudes qu'elle comporte. Tout, d'ailleurs, dans cette aventure, relève du fil du rasoir. C'est, en somme, un pari sur les hommes : sur les membres de cette mission – un préfet, Jacques Blanc, un chanoine, Mgr Guiberteau, un pasteur, Jacques Stewart, un franc-maçon, Roger Leray, un proche de Raymond Barre, Pierre Steinmetz, un magistrat, Jean-Claude Perrier, et un ancien fonctionnaire du territoire, Christian Kosar –, et surtout sur les responsables caldoches et canaques.

Les acteurs rétrospectifs du film racontent sans tricher. Avec leurs mots, leurs hésitations, leurs tremblements intimes. Derrière les visages, la caméra découvre la puissance rentrée et l'acuité de Christian Blanc, la malice du « parrain », Jacques Lafleur, la concentration intraitable et déconcertante de Jean-Marie Tjibaou. On célébrera ensuite, après les accords de Matignon rendus possibles par cette mission inédite, la « méthode Rocard ». On s'aperçoit, grâce à ce film-témoignage, qu'il s'est agi simplement d'une démarche d'honnêtes hommes : une volonté de paix qui rassemble ceux qui décident d'inverser l'histoire en interrompant le drame. Au risque, comme Jean-Marie Tjibaou, de précipiter le leur.

Jean-Paul Besset

William Goldman, scénariste

« Clint Eastwood est un exemple de longévité remarquable »

LES PLEINS POUVOIRS marque la première collaboration entre Clint Eastwood et William Goldman, le scénariste américain le plus en vogue à la fin des années 60 et au début des années 70. Il avait donné un second souffle à des genres comme le western (*Butch Cassidy et le Kid*) et le thriller (*Marathon Man*, *Les Hommes du président*). Adapté d'un roman de David Baldacci, *Les Pleins Pouvoirs* s'inscrit en droite ligne des *Hommes du président*, qui s'inspirait de l'affaire du Watergate. Le film de Clint Eastwood est, lui, plus improbable et beaucoup plus baroque : un cambrioleur pénètre dans une demeure et y découvre le président des Etats-Unis en train d'étrangler sa maîtresse d'un soir (*Le Monde* du 20 mai).

« Etes-vous déjà venu au Festival de Cannes ?

– J'ai été membre du jury en 1988. Ce n'était pas une bonne année. Mais c'est comme les vins. Certaines années sont meilleures que d'autres. C'était une grande expérience pour moi. Vous rencontrez des gens que vous n'avez pas l'habitude de fréquenter.

– Certains des scénarios que vous avez écrit dans les années 60 et 70 sont devenus des films à succès. Pensez-vous qu'il y avait plus de liberté à Hollywood il y a trente ans ?

– Beaucoup plus. Je pense que les films hollywoodiens n'ont jamais été aussi mauvais qu'aujourd'hui. Les studios sont tellement obsédés par les effets spéciaux, la violence, et préoccupés par leur chiffre d'affaires en Asie et en Europe qu'ils en finissent par faire des films totalement stupides. Alors qu'il y a des films indépendants qui sont intéressants. *Les Dents de la mer* est le film qui a tout changé à Hollywood. Il a fait tellement d'argent en un temps record que les studios tentent depuis de répéter cette expérience. Quand j'ai débuté avec *Détective privé*, de Jack Smight, nous étions contents si nos films rapportaient quelques bénéfices.

– Comment avez-vous rencontré Clint Eastwood ?

– Je l'ai rencontré pour la première fois à Cannes, quand j'étais membre du jury. Il présentait *Bird*, un film que j'aime beaucoup. Je l'avais à l'époque interviewé sur son film. Je ne pensais pas que je travaillerai avec lui un jour. C'est un personnage fascinant. Un exemple de longévité remarquable pour une star. Il est devenue une vedette en 1964 et l'est toujours resté.

– Est-ce Clint Eastwood qui vous a demandé d'écrire le scénario d'*Absolute Power* ?

– Non. Quand j'ai décidé de le faire, j'ai constaté qu'il n'y avait pas de personnage principal dans le roman. J'ai travaillé alors le scénario de départ, qui n'était pas très bon. Le personnage du voleur mourait à la fin, et ce ne pouvait être un rôle pour une vedette. J'ai alors intensifié le rôle du policier. Lorsqu'Eastwood a vu le script, il a été intéressé par l'histoire. Mais il a demandé à jouer le personnage du voleur, tout en ne voulant pas que celui-ci meure. Il avait raison. Ce personnage est beaucoup plus intéressant, mais cela a été très compliqué de le faire survivre.

– Il y a une dimension personnelle dans le film, notamment dans la peinture des relations entre le père et la fille. Il y a comme dans certains autres films d'Eastwood des éléments autobiographiques. Etait-il conscient de cela ?

– Il aimait bien cette dimension qui apportait quelque chose en plus, mais il adorait tout simplement le personnage du vieux voleur. C'est un rôle qu'il n'avait jamais tenu auparavant. Il adore, contrairement à d'autres vedettes, incarner des personnages de son âge.

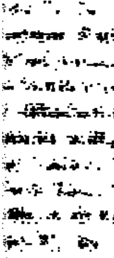
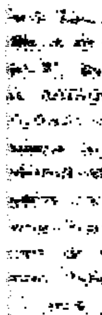
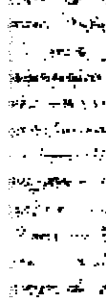
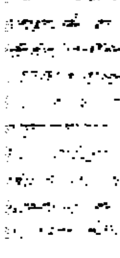
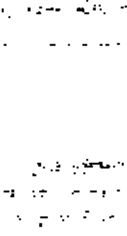
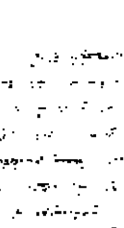
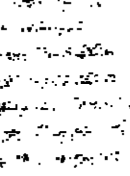
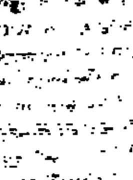
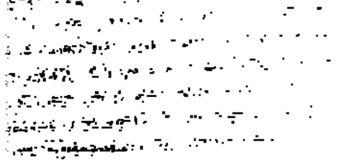
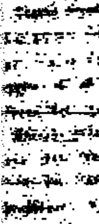
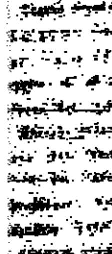
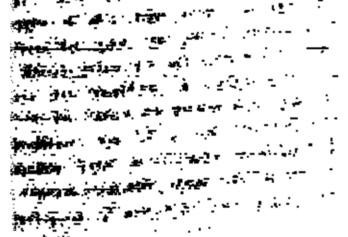
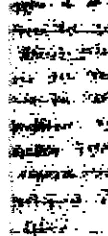
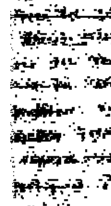
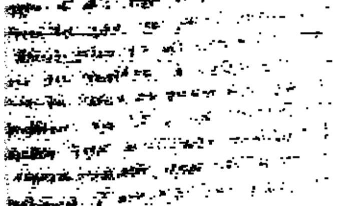
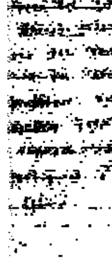
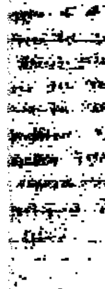
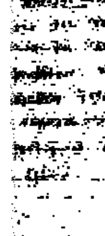
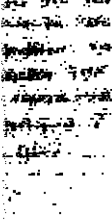
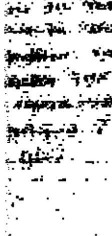
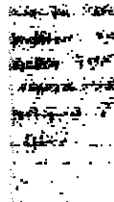
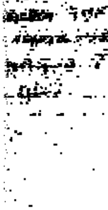
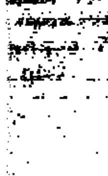
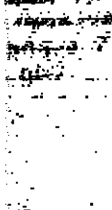
– Le film confirme qu'Eastwood aime bien les récits invraisemblables comme si, paradoxalement, cela lui donnait une certaine liberté.

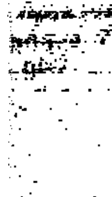
– Je crois qu'aux Etats-Unis l'idée d'un président qui couche à droite et à gauche n'est pas si incroyable que ça. On connaît toutes les rumeurs qu'il y a eu sur Kennedy, ou même sur Clinton aujourd'hui. Le début du film est terrifiant parce qu'il est finalement très crédible.

– Il y a toujours deux dimensions dans les rôles joués par Eastwood : la gestion de son image de star et la conservation d'une dimension réaliste.

– Il est très différent des autres. Il est très serein avec sa condition de star. Il se comporte comme un homme ordinaire. Il ne veut pas que ses rôles soient réécrits pour coller à son image. Il adore travailler avec de bons acteurs et il leur laisse toute liberté. il n'est pas excessivement directif. Il laisse faire l'instinct. C'est très étrange de collaborer avec lui. »

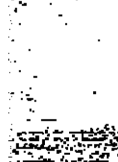
Propos recueillis par Jean-François Rauger

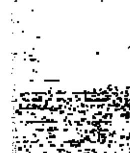

























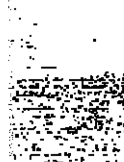
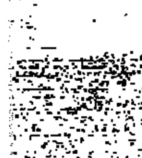
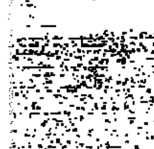



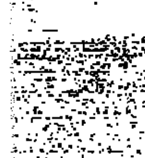
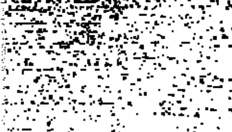








LA SÉLECTION DU « MONDE »

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO (français, 1 h 02) de Jean-Luc Godard.
LES ANGES DÉCHUS (Hongkong, 1 h 36) de Wong Kar-Wai.
BEKO (allemand-arménien, 1 h 40) de Nizamettin Aric.
BIG NIGHT (américain, 1 h 40) de Campbell Scott et Stanley Tucci.
CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES (français, 1 h 17) d'Alain Cavalier.
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL (français, 1 h 15) de Gérald Caillat.
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME (français, 1 h 53) de Raoul Ruiz.
GOODBYE SOUTH, GOODBYE (taïwanais, 1 h 52) de Hou Hsiao-hsien.
KIDS RETURN (japonais, 1 h 47) de Takeshi Kitano.
LEVEL FIVE (français, 1 h 46) de Chris Marker.
LA MOINDRE DES CHOSES (français, 1 h 45) de Nicolas Philibert.
***NOUS SOMMES TOUS ENCORE* ICI** (franco-suisse, 1 h 20) d'Anne-Marie Miéville.
PORT DJEMA (franco-gréco-italien, 1 h 35) d'Eric Heumann.
REPRISE (français, 3 h 12) d'Hervé Le Roux.
LE SORT DE L'AMÉRIQUE (québécois, 1 h 30) de Jacques Godbout.
UN INSTANT D'INNOCENCE (franco-iranien, 1 h 18) de Mohsen Makhmalbaf.
LE VILLAGE DE MES RÊVES (japonais, 1 h 52) de Yoichi Higashi.
WHEN WE WERE KINGS (américain, 1 h 28) de Leon Gast.

FESTIVALS

CANNES 1997 :
UN CERTAIN REGARD
Les Elysées Lincoln présentent les films de la *Sélection officielle du* Festival de Cannes 1997 dans la catégorie Un certain regard. Au programme : *Marcello Mastroianni, Mi Ricordo, Si Mi Ricordo*, d'Anna Maria Tato ; *Gudia (La Poupée)*, de Goutam Ghose, *Wind Echoing in My Being*, de Jeon Soo II ; *Histoire (s) du cinéma* (chapitres 3a et 4a), de Jean-Luc Godard ; *Akrebin Yolculugu (La Tour de l'horloge)*, d'Omer Kavur ; *The House*, de *Sharunas Bartas* ; *Sunday*, de Jonathan Nossiter ; *Marius et Jeannette*, de Robert Guediguian ; *East Palace West Palace*, de Zhang Yuan ; *Entretiens privés*, de Liv Ullmann ; *A,B,C... Manhattan*, d'Amir Naderi ; *In The Company of Men*, de Neil Labute ; *Twelve Storeys*, d'Eric Khoo ; *La Bonne Etoile*, de Ricardo Franco ; *Le Frère*, d'Alexeï Balabanov ; *American Perfekt*, de Paul Chart ; *Love and Death on Long Island*, de Richard Kwietniowski ; *Mrs Brown*, de John Madden ; *Les Garçons Witman*, de Janos Szasz ; *La Cruz*, d'Alejandro Agrest ; *Inside/Out*, de Rob Tregenza ; *Post-Coïtum, animal triste*, de Brigitte Roüan.
Du 21 au 31 mai. Cinémas Les Elysées Lincoln, 14, rue Lincoln, Paris 8e . Mo George-V. Tél. : 01-42-25-45-80.

CANNES 1997 :
QUINZAINE DES RÉALISATEURS
et CINÉMAS EN FRANCE
Immédiatement après Cannes, la Vidéothèque de Paris présente l'intégralité de la sélection des films de la Quinzaine des réalisateurs et de *Cinémas* en France. Au programme de la Quinzaine : *Le Cercle parfait*, d'Ademir Kenovic ; *Mon fils le fanatique*, d'Udayan Prasad ; *Buud-Yam*, de Gaston Kaboré ; *Ma vie en rose*, d'Alain Berliner ; *Hammam, le bain turc*, de Ferzan Ozpetek. *Kicked in the Head*, de Matthew Harrison ; *Murmur of Youth*, de Lin Chen-sheng ; *La Buena Vida*, de David Trueba ; *Kissed*, de Lynne Stopkewich ; *Un ami du défunt*, de Viatcheslav Krichtofovitch ; *Le Spectre de Thuit*, de José Luis Guerin ; *Cosmos*, de Jennifer Alleyn, Manon Briand, Marie-Julie Dallaire, Arto Paragamian, André Turpin et Denis Villeneuve ; *Dakan*, de Mohamed Camara ; *Pouvoir de pagne*, d'Adama Drabo ; *Suzaku*, de Naomi Kawase. Dans la catégorie Cinémas en France : *J'ai horreur de l'amour*, de Laurence Ferreira-Barbosa ; *La Vie de Jésus*, de Bruno Dumont ; *Sinon, oui*, de Claire Simon ; *L'Autre Côté de la mer*, de Dominique Cabrera ; *Un frère*, de Sylvie Verheyde ; *Ma 6T va crack-er*, de Jean-François Richet.
Du 21 au 27 mai. Vidéothèque de Paris, Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1er. RER et Mo Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00.

5e FESTIVAL
« LE COURT EN DIT LONG »
Le Centre Wallonie-Bruxelles *présente une sélection de* cinquante-cinq courts métrages produits en Wallonie et à Bruxelles qui témoignent de la vitalité des productions indépendantes et de l'inventivité des jeunes cinéastes dès leur fin d'études des écoles de cinéma.
Du 27 au 31 mai. Centre Wallonie-Bruxelles, salle André-Delvaux, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. RER et Mo Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-53-01-96-96.

RENCONTRE AUTOUR DU CINÉMA FRANÇAIS
Dans le cadre d'une manifestation intitulée « Aventures » (jusqu'au 27 mai), la Ferme du Buisson, à Marne-la-Vallée, propose une rencontre autour du cinéma français. A l'issue de la projection de *Marius et Jeannette* de Robert Guediguian en avant-première nationale, une rencontre aura lieu sur l'état du cinéma français en présence de réalisateurs, distributeurs-producteurs et exploitants.
Le 23 mai à 20 heures. La Ferme du Buisson, allée de la Ferme, Noisiel, 77 Marne-la-Vallée. Tél. : 01-64-62-77-00.

ANNECY : FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ANIMATION
En compétition de cette 36e édition seront présentés cinq programmes de courts métrages, cinq programmes de longs métrages, cinq programmes de films d'animation pour la télévision, un programme de « films de commande » (pédagogique, scientifique, technique...) et de films publicitaires, et trois programmes de films de fin d'études. Hors compétition, sont prévus cinq programmes de courts métrages. Au total, deux cent cinquante films seront projetés.
Du 26 au 31 mai. CICA, Centre international du cinéma d'animation. Tél. : 04-50-57-41-72.

NOUVEAUX FILMS

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
Film français de Dominique Cabrera, avec *Claude Brasseur, Roschdy Zem*, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, *Marilyne Canto (1 h 30)*.
UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, Dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle Georges de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; La Bastille, Dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, Dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; *Bienvenüe Montparnasse*, Dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

LES MÉDIATEURS DU PACIFIQUE
Film français de Charles Belmont, avec Christian Blanc, Paul Guiberteau, Christian Kozar, Roger Leray, Jean-Claude Périer, Pierre Steinmetz (1 h 55)
14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+).

LES PLEINS POUVOIRS
Film américain de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Den*nis Haysbert (2 h 01)*.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; *UGC Odéon, Dolby, 6e ; Gaumont* Marignan, Dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, Dolby, 8e ; UGC Opéra, Dolby, 9e ; La Bastille, Dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-*sur-Seine, Dolby, 19e* (+).
VF : Rex, Dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; *UGC Montparnasse, Dolby, 6e* ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; *Les Nation, Dolby, 12e* (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e ; UGC Gobelins, Dolby, 13e ; Mistral, Dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Miramar, Dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, Dolby, 15e ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

EXCLUSIVITÉS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO
de Jean-Luc Godard,
avec Eddie Constantine, Hanns Zischler, Claudia Michelsen, André Labarthe, Nathalie Kadem, Robert Wittmers.
Français (1 h 02).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

L'AMOUR EST À RÉINVENTER (**)
Dix films courts, de François Dupeyron, Pierre Salvadori, Philippe Faucon, Anne Fontaine, Françoise Decaux Thomelet, Marion Vernoux, Paul Vecchiali, Merzak Allouache,
Français (58).
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hong Kong (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.

ANTONIA ET SES FILLES
de Marleen Gorris,
avec Willeke Van Ammelrooy, Els Dottermans, Jan Decleir, Marina De Graaf, Mil Seghers, Veerle Van Overloop.
Néerlandais (1 h 35).
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, 1er* ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (01-47-*70-33-88) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille*, Dolby, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; UGC *George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette*, Dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (+).

ASSASSIN (S) (**)
de Mathieu Kassovitz,
avec Michel Serrault, Mathieu Kassovitz, Medhi Benoufa, Robert Gendreu, Danièle Lebrun, François Levantal.
Français (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, Dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Rex, Dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; *14-Juillet* Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; *14-Juillet Odéon, Dolby*, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; UGC Montpar*nasse, 6e* ; La Pagode, Dolby, 7e (+) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Opéra, Dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Les Nation, Dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, Dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-*75-79-79) (+)* ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majes*tic Passy, Dolby, 16e (01-42-24-46-24)* (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (+) ; *14-Juillet-sur-Seine*, Dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LE BAISER DU SERPENT
de Philippe Rousselot,
avec Ewan McGregor, Greta Scacchi, Pete Postlethwaite, Richard E. Grant, Carmen Chaplin, Donal McCann.
Franco-allemand-britannique (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; *Majestic Bastille*, Dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e *(01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e *(01-45-75-79-79) (+) ; Pathé* Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (+).

BEKO
de Nizamettin Aric,
avec Nizamettin Aric, Bezara Arsen, Lusika Hesen, Cemale Jora, Fila Tital, Nuriye tital.
Allemand-arménien (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-*51-33)*.

BIG NIGHT
de Campbell Scott et Stanley Tucci,
avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron.
Américain (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES
de Alain Cavalier,
Français (1 h 17).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich.
Français (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, Dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, Dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, Dolby, *6e* ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-*Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+)* ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (01-47-00-02-48) *(+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby*, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet *Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79)* (+) ; Gaumont Kinopanorama, *Dolby, 15e (+) ; Majestic Passy*, Dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; *14-Juillet-sur-Seine*, Dolby, 19e (+).
VF : Rex (le Grand Rex), Dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; *UGC Montparnasse*, Dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, Dolby, *9e* (01-47-70-33-88) (+) ; *Les Nation*, Dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC *Lyon Bastille, Dolby, 12e* ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (01-47-07-*55-88) (+)* ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e *(01-43-27-84-50)* (+) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (+) ; Gaumont *Convention, Dolby, 15e* (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (+) ; *Le Gambetta, THX, Dolby, 20e (01-46-*36-10-96) (+).

LE COMMENT ET LE POURQUOI
de Ventura Pons,
avec *Lluis Homar, Pepa Lopez*, Alex Casanovas, Merce Aranega, Merce Pons, Pere Ponce.
Espagnol (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ;

DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
avec *Christine Whittlesey, Richard* Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

ENQUÊTE SUR ABRAHAM
de Abraham Ségal,
Franco-israélien-palestinien (1 h 42).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

***LA FABRIQUE* DE L'HOMME OCCIDENTAL**
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LA FÊTE BLANCHE
de *Vladimir* Naoumov,
avec Innokenti Smoktounovsky, Armène Djigarkhanian, Natalia Belokhvostikova, Natalia Naoumova, Elena *Maïorova, Robert Voulfov.*
Russe (1 h 37).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec *Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix*, Vicky Messica, *Frédéric Pierrot, Harry Cleven.*
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ;
Le République, 11e (01-48-05-51-33).

GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
de Raoul Ruiz,
avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand.
Français (1 h 53).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (01-43-20-32-20).

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec *Jack Kao, Hsu Kuei-Ying*, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, *Lien Pi-Tung*.
Taïwanais (1 h 52).
VO : *14-Juillet Beaubourg*, Dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+).

GRAINS DE SABLE
de Ryosuke Hashiguchi,
avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada.
Japonais (2 h 09).
VO : 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (+).

HAMLET
de Kenneth Branagh,
avec *Kenneth Branagh, Julie Christie*, Billy Crystal, Gérard Depardieu, Charl*ton Heston, Derek Jacobi.*
Britannique (4 h 01).
VO : UGC *Ciné-cité les Halles*, Dolby, 1er ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+).

LE JARDIN
de Martin Sulik,
avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova.
Franco-slovaque (1 h 40).
VO : Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).

JOURS DE COLÈRE
de Bernard Dartigues,
avec *Philippe Caubère.*
Français (3 h).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

KIDS RETURN
de *Takeshi Kitano*,
avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, *Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya*, Mitsuko Oka.
Japonais (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participa*tion de Nagisa Oshima*, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

LOOKING FOR RICHARD
de Al Pacino,
avec Al Pacino, *Harris Yulin*, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Wi*nona Ryder.*
Américain (1 h 53).
VO : Action Ecoles, Dolby, 5e (01-43-25-72-07).

LES MARCHES DU PALAIS
de Bernard Dartigues,
avec *Philippe Caubère.*
Français (2 h 20).
Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+) ; Le Balzac, Dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).

MARION
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tétard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : *UGC Forum Orient Express*, 1er ; UGC George-V, 8e ; Denfert, Dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, Dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Odéon, 6e ; UGC *Rotonde, 6e* ; *UGC Champs-Elysées*, Dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-*57-90-81)* (+).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany et Marie Perennou,
Français (1 h 15).
Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), Dolby, 8e (01-42-56-52-78) (+) ; Denfert, Dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+) ; Grand Pavois, Dolby, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, Dolby, 15e (01-45-32-91-68).

LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec *les pensionnaires*, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, *Valéria* Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo.
Français (1 h 43).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).

***NI D'ÈVE NI D'ADAM* (*)**
de Jean-Paul Civeyrac,
avec *Guillaume Verdier*, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, hélène *Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier.*
Français (1 h 30).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
de Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LE PATIENT ANGLAIS
de Anthony Minghella,
avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth.
Américain (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; UGC *Rotonde, Dolby, 6e* ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; *UGC George-V, Dolby, 8e* ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobe*lins Fauvette, Dolby*, 13e *(01-47-07-55-88)* (+) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (+).

LA PLANTE HUMAINE
de Pierre Hébert,
dessin animé Canadien (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LE POLYGRAPHE
de Robert Lepage,
avec Patrick Goyette, Marie Brassard, Peter Stormare, Maria de Medeiros, Linda Lepage-Beaulieu, Josée Deschenes.
Franco-canadien-allemand (1 h 37).
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

PORT DJEMA
de Eric Heumann,
avec *Jean-Yves Dubois*, Nathalie Boutefeu, Christophe Odent, Edouard Montoute, Claire Wauthion, *Frédéric* Pierrot.
Franco-greco-italien (1 h 35).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec *Olivier Gourmet*, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Denfert, Dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

LA RENCONTRE
de Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

REPRISE
de Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-*80-25)*.

SCHIZOPOLIS
de Steven Soderbergh,
avec Steven Soderbergh, Betsy Brantley, David Jensen, *Eddie Jemison*, Scott Allen, Mike Malone.
Américain (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.

SÉLECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, *Jean-Michel Fête*, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).

SHINE
de Scott Hicks,
avec Armin Mueller-Stahl, Noah Taylor, Goeffrey Rush, Lynn Redgrave, John Gielgud, Sonia Todd.
Australien (1 h 45).
VO : UGC *Ciné-cité* les Halles, Dolby, 1er ; UGC Danton, Dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; *14-Juillet* Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; *Bienvenüe Montparnasse, Dolby*, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (+).

LE SORT DE L'AMÉRIQUE
de Jacques Godbout,
avec René-Daniel Dubois, Philippe Falardeau, Jacques Godbout.
Québécois (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86).

THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg.
Franco-britannique (2 h 06).
VO : *Gaumont les Halles*, Dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Images d'ailleurs, 5e *(01-45-87-18-09) ; Le Quartier Latin*, 5e (01-43-26-84-65) ; Denfert, Dolby, 14e *(01-43-21-41-01)* (+) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, Dolby, 15e (01-45-32-91-68).

TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Forum Orient Express, Dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, Dolby, 8e ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, Dolby, 15e (01-45-32-91-68).

UN ÉTÉ À LA GOULETTE
de Férid Boughedir,
avec *Claudia Cardinale, Michel* Boujenah, Gamil Ratib, Mustapha Adouani.
Franco-tunisien.
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

UN INSTANT D'INNOCENCE
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Marjam Mohamadamimi.
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

LA VÉRITÉ SI JE MENS !
de Thomas Gilou,
avec Richard Anconina, Vincent Elbaz, Elie Kakou, José Garcia, Bruno Solo, Richard Bohringer.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; Rex, Dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC *Montparnasse, Dolby, 6e ; UGC Odéon*, Dolby, 6e ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (+) ; *Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e* (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, Dolby, 8e ; *Gaumont Opéra Français*, Dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, Dolby, 9e ; Les Nation, Dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (+) ; Mistral, Dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Convention, Dolby, 15e ; Majestic Passy, Dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec *Keigo Matsuyama, Shogo Mat*suyama, Mieko Harada, Kyozo Nagat*suka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki.*
Japonais (1 h 52).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

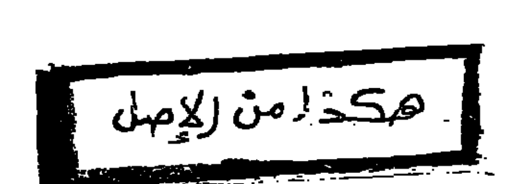
WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Europa Panthéon *(ex-Reflet Panthéon)*, 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, Dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; *Sept Parnassiens, Dolby*, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, Dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

REPRISES

UNE ÉTOILE EST NÉE
de *George Cukor*,
avec Judy Garland, James Mason, Jack Carson, *Charles Bickford, Tom Noonan*, Lucy Marlow.
Américain, 1954 (2 h 31).
Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.



MULTIMÉDIA Réunis à Montréal, trente-cinq représentants de gouvernements devaient, mercredi 21 mai, adopter un plan d'action destiné à développer la francophonie sur Internet et les autoroutes de l'information. Le français n'est que la quatrième langue présente sur le Web. ● DES PROPOSITIONS visent à développer une université virtuelle en français sur le web et à créer une aire économique francophone ● LES PAYS AFRICAINS, mal équipés en ordinateurs et en lignes téléphoniques, désespèrent de jouer un rôle actif dans les inforoutes. ● PARIS propose d'adopter une ligne budgétaire spécifique, d'une trentaine de millions de francs, pour développer la francophonie sur les inforoutes. Une initiative approuvée par le Québec, tandis que le Canada préfère attendre les résultats des élections de la Chambre des communes avant de donner son aval à ce projet.

Les pays membres de la francophonie veulent investir Internet

Face à l'omniprésence de l'anglais sur les autoroutes de l'information, les représentants des pays francophones, réunis en sommet à Montréal, tentent de s'organiser, à l'initiative de la France et du Canada

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Trente-cinq ministres, secrétaires d'Etat ou représentants de gouvernements ont participé à la conférence des ministres francophones chargés des inforoutes, qui a lieu du 19 au 21 mai à Montréal (Canada). Une affluence à la mesure des attentes et des espoirs de la famille francophone en matière de multimédia et qui s'inscrit en droite ligne du 6e sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement de Cotonou (Bénin) en décembre 1995. Ils avaient alors adopté les résolutions consacrant l'importance des autoroutes de l'information et la nécessité pour la francophonie d'y jouer sa partition.

Depuis, les pays membres de la famille francophone ont défini un programme qui devait aboutir, mercredi 21 mai, à l'adoption d'une déclaration et d'un plan d'action ambitieux : favoriser l'accès aux autoroutes de l'information, développer une aire francophone d'éducation, de formation et de recherche – notamment par une université virtuelle susceptible d'offrir sur Internet l'ensemble des thèses, recherches et ouvrages éditoriaux en français –, sensibiliser prioritairement la jeunesse et favoriser le développement d'une aire francophone économique.

Facteur nouveau, face à l'omniprésence des sites d'origine anglo-saxonne sur le web, les francophones ont décidé de saisir à leur tour leur chance et de combattre le fatalisme qui voudrait que les 150 millions de pratiquants du français soient abandonnés au bord de l'écran. Et ce, en dépit du fait que seulement 6 % des serveurs connectés à Internet le soient en langue française. *« La mécanique vient des Etats-Unis, mais chacun peut y jouer un rôle,* a déclaré Jean-Louis Roy, secrétaire général de l'Agence de la francophonie, à Montréal. *Si nous menons une guerre avec les Anglo-Saxons, nous allons la perdre. S'il s'agit d'une stratégie de présence, nous y avons notre place. »*

SENTIMENT D'URGENCE

Jean-Louis Roy souligne qu'en 1996, le taux d'augmentation du français (+ 92 %) et de l'espagnol (+ 130 %) sur Internet était plus élevé que celui de l'anglais (+ 75 %). Cet optimisme est partagé par la plupart des responsables présents à Montréal. Même s'il est tempéré par le sentiment de l'urgence. Louise Beaudoin, ministre québécois de la culture et de la communication, a lancé un appel pressant afin de créer sur Internet un espace de la francophonie *« pour attirer le monde à elle et valoriser ses cultures »* en faisant *« prioritairement circuler des contenus de qualité ».*

Il est vrai que le Canada et le Québec n'ont guère à envier à leur voisin américain en matière d'accès au Web et d'utilisation. Sur un million d'ordinateurs connectés dans l'ensemble des pays francophones, plus de 600 000 le sont au Canada. Le Québec, à lui seul, possède le plus grand nombre de sites web en français (plus de 3 000) et a mis au point des aides automatiques (crédit d'impôt) et sélectives (subvention de programmes d'équipement) destinées aux entreprises, aux bibliothèques et aux écoles, de l'ordre de 80 millions de francs.

« La communication est ici devenue une nécessité et une obsession nationales », a rappelé Sheila Cops, vice-premier ministre du Canada et ministre fédéral du patrimoine, en indiquant que plus de deux millions de Canadiens sont déjà équipés d'ordinateurs et que la proportion d'étudiants travaillant avec Internet augmente constamment.

Mais le Québec n'est pas la francophonie. Et les pays du Sud, qui forment le gros de ses troupes, manquent d'infrastructures et de contenus. L'Afrique compte 3 200 ordinateurs sur un total de 16 millions, et la majorité des pays francophones ne peut prétendre faire partie des « inforiches », compte tenu notamment de la faiblesse de leur réseau téléphonique (0,2 ligne principale téléphonique pour 100 habitants au Cambodge ; 0,1 au Mali ; 0,3 au Bénin).

Plusieurs pays comme le Burkina, le Niger, le Cameroun développent leur infrastructure, à la faveur de la libéralisation des télécommunications, en faisant appel à des pays étrangers. Mais *« il faut faire la différence entre les déclarations d'intention et la réalité : nous ne sommes pas encore connectés à Internet,* confie Sophie Moukouyou-Kimbouala, ministre de la communication du Congo-Brazzaville. *Nous attendons des aides, mais nous voulons aussi avoir un rôle actif sur Internet, en proposant nos propres contenus ».*

LIGNE BUDGÉTAIRE

Jacques Dorcéant, ministre des transports, des travaux publics et de la communication d'Haïti, confirme : *« Nous comptons beaucoup sur les pays les plus avancés – la France et le Canada. »* Cet appel aux deux chefs de file de la communauté francophone, relayé par des représentants des pays du Sud, a déclenché une querelle entre la France et le Canada.

Car ce rôle, la France est prête à l'endosser. Margie Sudre, secrétaire d'Etat chargée de la francophonie, a indiqué, mardi 20 mai à Montréal, que *« la France souhaite que les moyens nouveaux affectés à cette priorité des inforoutes soient bien visibles et identifiés ».* Elle a proposé qu'une ligne budgétaire spécifique, baptisée « Front francophone pour le développement des inforoutes » et d'un montant de 30 millions de francs, soit inscrite au fonds multilatéral de la francophonie. La France prendrait en charge 10 millions de francs.

Le Québec, par la voix de Louise Beaudoin, s'est aussitôt déclaré favorable à cette initiative et a indiqué qu'il était prêt à mettre 4 millions de francs dans ce nouveau projet. Mais les Canadiens, confrontés à l'élection de leur Chambre des communes lundi 2 juin, préféreraient que le montant de cette ligne budgétaire spécifique soit discuté lors du prochain sommet de la francophonie, qui doit avoir lieu à Hanoï en novembre.

Yves-Marie Labé

Le français, quatrième langue du web

Une enquête effectuée par Babel, à l'initiative de l'Internet Society et d'Alis Technologies, une entreprise québécoise de développement de logiciels multilingues, indique que l'anglais et l'allemand sont les langues les plus fréquemment utilisées sur le web.

Babel a sondé plus de trente millions d'adresses Internet afin d'en extraire 8 000 serveurs. Les pages les plus importantes (plus de 500 caractères) de ces serveurs ont ensuite été classées selon la langue dominante. Les résultats de l'étude de Babel montrent que 84 % des pages répertoriées sont en langue anglaise. Viennent ensuite l'allemand (4,5 %), le japonais (3,1 %), le français (1,8 %), l'espagnol (1,2 %), le suédois (1,1 %), l'italien (1 %), puis le portugais, le néerlandais, le norvégien et le finnois.

« La Croix » quotidien du matin en 1998

LE QUOTIDIEN du groupe catholique Bayard-Presse, *La Croix*, devrait devenir prochainement un journal du matin. La décision de principe en a été prise par le directoire et les actionnaires, sur proposition de la direction du quotidien, mais, précise-t-on au sein de l'entreprise, *« ni le calendrier ni les modalités n'ont encore été fixés ».* Le changement d'heure de parution n'interviendrait pas avant le début de 1998, soit près de deux ans après la nouvelle formule lancée le 18 mars 1996.

La direction du journal escomptait alors une progression des ventes de 2 à 3 % par an afin de franchir à nouveau, après plusieurs années de recul, le seuil des 100 000 exemplaires (*Le Monde* daté 17-18 mars 1996). Les résultats ont été décevants puisque la diffusion totale payée en 1996 est de 91 552 exemplaires, contre 93 015 en 1995. En se positionnant sur le marché de la presse nationale du matin, *La Croix* espère gagner en visibilité, en notoriété et en sécurité de diffusion à ses abonnés, qui représentent quelque 90 % des acheteurs. Le journal publierait deux éditions, ce qui permettrait d'offrir une actualité *« plus fraîche »* à ses lecteurs de province, qui représentent les trois-quarts du lectorat et pour qui *La Croix* est déjà, par la force des choses, un quotidien du matin.

« L'Autre Afrique » revendique son indépendance

Le nouvel hebdomadaire, qui paraît le 21 mai, vise les 100 000 exemplaires

L'AUTRE AFRIQUE, dont le premier numéro paraît le 21 mai, est très attendu par tous les passionnés du continent noir. Le manque se fait ressentir d'une information *« crédible et constructive »*, selon l'expression de Jean-Baptiste Placca, le fondateur du magazine. Chaque semaine, *L'Autre Afrique* proposera cent pages couvrant les événements politiques, économiques et culturels du continent. L'hebdomadaire sera enrichi par deux cahiers, l'un sur l'Afrique de l'Ouest, l'autre sur l'Afrique centrale, nourris par un réseau d'une soixantaine de correspondants. Ils s'ajouteront à l'équipe parisienne composée d'une vingtaine de journalistes et animée par la rédactrice en chef, Géraldine Faës.

« Nous entendons nous distinguer par notre approche de l'information, explique Jean-Baptiste Placca, *en faisant une meilleure place à ce qui se fait de bien sur ce continent. A côté de l'Afrique de la corruption, des guerres civiles et des calamités, il y a une Afrique sérieuse, qui travaille, crée, produit, et à qui l'on n'a que trop volé la vedette. »* C'est vers cette « autre Afrique » que le magazine entend se tourner. *« Mobutu et Kabila ne sont pas représentatifs de nos sociétés, or on ne parle que d'eux »*, regrette Jean-Baptiste Placca, même si la couverture de son premier numéro représente... une caricature de l'ex-président zaïrois en petite tenue s'accrochant désespérément à sa toque de léopard.

Trente-sept ans après les indépendances africaines, ce journaliste originaire du Togo (il passa six mois dans les prisons du général Eyadéma, au début des années 80, pour avoir été soupçonné de lire un journal d'opposition) a longuement mûri son projet. Reprenant l'expression d'Hervé Bourges, qui fut son professeur à l'Ecole internationale de journalisme de Yaoundé (Cameroun), Jean-Baptiste Placca estime que le journaliste africain ne doit être *« ni griot servile ni détracteur stérile ».*

« SE PRENDRE EN CHARGE »

Aussi le fondateur de *L'Autre Afrique* s'est-il fixé deux règles : ne pas accepter de financement par tel ou tel chef d'Etat, au risque d'être soumis à un chantage permanent ; jouer le rôle d'un *« agent de développement »* en s'efforçant de proposer au moins des pistes de solutions concrètes. *« On ne peut pas dire que la presse n'a aucune responsabilité dans la faillite du continent,* observe Jean-Baptiste Placca. *Je voudrais que ce journal aide les Africains à se prendre en charge... Une saine émulation peut permettre de multiplier à l'infini les succès qui existent. »*

Avec un capital de 6 millions de francs détenus par une vingtaine de personnes privées, essentiellement des Africains (médecins, économistes, chefs d'entreprise) vivant en Afrique, en Europe ou aux Etats-Unis, *L'Autre Afrique* sera dans une première phase tiré à 50 000 exemplaires, avec un objectif de croisière de 100 000 exemplaires, au prix unitaire de 15 francs (1 500 francs CFA). La direction prévoit un déficit initial de 4 millions de francs pour les six mois de l'exercice 1997, mais table sur un bénéfice net de 2 millions de francs dès la fin de 1998. Une société des rédacteurs doit permettre aux journalistes de détenir une partie du capital et d'intervenir dans toutes les instances de décision de l'hebdomadaire.

« Notre lancement crée une petite panique », reconnaît Jean-Baptiste Placca, faisant allusion à *Jeune Afrique* et à *Jeune Afrique Economie*, où il fut tour à tour rédacteur en chef puis directeur de la rédaction. *« Nous sommes prêts à la concurrence. Si nous pouvions récupérer tous ceux qui ne veulent plus lire cette presse,* L'Autre Afrique *serait déjà un journal prospère. »* Pour ce journaliste de quarante-trois ans, l'heure de vérité a sonné. Le 21 février 1990, il avait remis sa démission au PDG de *Jeune Afrique*, Béchir Ben Yahmed, après le refus de celui-ci d'envoyer un reporter « couvrir » la libération de Nelson Mandela. Dès ce moment germa en lui le projet de *L'Autre Afrique*. Même s'il tenta d'abord de réussir avec *Jeune Afrique Economie*, avant de s'apercevoir que ce titre avait, à ses yeux, transformé le journalisme en *« une activité secondaire ».*

Eric Fottorino

DÉPÊCHES

■ **PRODUCTION : la Générale d'images** (Générale des eaux) a cédé son pôle de prestations techniques audiovisuelles (les laboratoires LTC et les auditoriums SIS) à un *pool* d'investisseurs indépendants piloté par Jean-Louis Détry. Après son désengagement du dossier de la SFP, le groupe Générale des eaux, qui conserve toutefois les studios de Boulogne (en cours de réhabilitation) et ceux de Babelsberg près de Berlin, souhaite se recentrer sur la production et la diffusion.

■ **ALLEMAGNE : le sommet sur la télévision câblée** qui a réuni une cinquantaine de participants mardi 20 mai à Bonn n'a débouché sur aucun accord général (*Le Monde* du 21 mai). Deutsche Telekom s'est toutefois engagé à mettre à disposition deux canaux analogiques supplémentaires. Ron Sommer, le président du directoire, a estimé qu'un compromis global devrait être possible d'ici quatre à huit semaines. Il a qualifié la rencontre de *« grand succès »* tandis que les représentants des chaînes privées se sont dits déçus. – *(Corresp.)*

■ **ESPAGNE : le Parti socialiste (PSOE) réclame une enquête** sur les « abus de pouvoir » du gouvernement dans le domaine de l'audiovisuel. Il a demandé, mardi 20 mai, au Congrès des députés, la création d'une commission d'enquête sur les pressions qu'aurait exercé le gouvernement conservateur sur plusieurs sociétés d'audiovisuel pour qu'elles *« réorientent leur stratégie à l'égard de la télévision numérique ».* Les entreprises visées, selon le PSOE, sont les sociétés Antena 3, Canal Plus Espagne et sa filiale Canal Satélite digital. – (*AFP*.)

■ **TÉLÉVISION : grève des personnels de France 3 Sud.** Les syndicats (CFDT, CGT, SNJ et CFTC) des journalistes, techniciens et personnel administratif de France 3 Sud ont annoncé, mardi 20 mai, une grève d'une durée indéterminée, à partir de mercredi. Ils entendent protester contre la fermeture, pendant l'été, des quatre antennes d'Albi (Tarn), Nîmes (Gard), Perpignan (Pyrénées-Orientales) et Rodez (Aveyron).

■ **BRÉSIL : les agences de presse sont exemptées de l'impôt sur les services** par la ville de Rio de Janeiro. A compter de mardi 20 mai, les agences nationales et internationales sont dispensées de payer cette taxe (5 % des revenus) sur la vente des informations. La nouvelle loi prévoit également *« une amnistie »* pour les dettes du passé. – *(AFP.)*

■ **PRESSE : le Syndicat national des journalistes** (SNJ) s'est inquiété, mardi 20 mai, *« de la multiplication des incidents dont sont victimes des journalistes, soit du fait des forces de l'ordre, soit du fait du service d'ordre de certaines formations politiques ».* Le SNJ évoque notamment des incidents qui ont eu lieu, le 14 mai, au Stade de France à Saint-Denis.

■ **Le plan de relance envisagé pour sauver** *La Rue*, journal vendu à la criée par des sans-abris, vient d'être abandonné par l'association de ses membres fondateurs. En dépôt de bilan depuis le 8 novembre 1996, le journal sera fixé sur sort le 28 mai par le tribunal de commerce.

Dos à dos

par Alain Rollat

EN SOUVENIR de la leçon de physique donnée le même soir par PPDA à M. Juppé, on l'appellera le théorème du ludion bien qu'il ne soit qu'une résurgence méconnue du théorème d'Archimède, qui fit de la baignoire la meilleure complice du savant. Sa démonstration est simple : toute pression exercée sur le corps électoral par un Chirac plongé dans le bocal télévisuel afin de faire campagne sans oser le dire est présumée fortuite et doit être présentée comme telle aux électeurs. L'effet d'optique qui en résulte est illusoire, mais il revêt force de loi médiatique. Cette nouvelle règle autorise donc à interpréter à l'envers tous les phénomènes électoraux observés dans ledit bocal. On peut, par exemple, présenter n'importe quel dos-à-dos comme un face-à-face. Nous dirons ainsi que le face-à-face espéré par le corps électoral a eu lieu puisque M. Juppé et M. Jospin ont débattu dos à dos.

Le premier, sur TF 1, faisait semblant de répondre aux questions de PPDA pendant que le second, sur France 2, était interrogé par Bruno Masure et Arlette Chabot. En vérité, M. Juppé et M. Jospin dialoguaient en direct par personnes interposées. Les téléspectateurs qui n'osaient plus espérer cette confrontation n'auront pas attendu en vain.

Pour peu qu'ils aient fait fonctionner leurs magnétoscopes, et qu'ils aient eu ensuite la patience de procéder au mixage des deux journaux télévisés, ils auront eu la primeur, après un mois d'attente et quelques heures de montage, d'enregistrer les prémices d'une vraie conversation. Sur l'avenir de l'Europe, cela donne ceci :

« Il faut que la France parle d'une seule voix. Si le PS et le PC l'emportaient, nous aurions une crise en Europe...

– Non, parce que la conception de l'Europe que nous définissons est en train, si j'entends bien ce que disent Philippe Séguin, Charles Pasqua, François Bayrou, de rallier les différents leaders de l'ex-majorité...

– Je ne fais pas procès aux socialistes d'avoir renoncé à leurs convictions, mais il n'y a pas de majorité socialiste sans concours communiste. Or le PC réclame la renégociation du traité de Maastricht, ce que refusent les partenaires de la France...

– Les engagements européens de la France seront tenus à condition de ne pas oublier les engagements de l'Europe vis-à-vis des Européens : croissance, emploi, progrès économique et social, recul des inégalités. Robert Hue se reconnaît dans cette approche... »

Etc. Si toutes les chaînes se donnaient la main sur les tables de montage, le corps électoral pourrait visionner la fin du débat avant le premier tour de scrutin...

Quant au ludion, utilisé en physique pour l'étude des pressions, il s'agit bien, comme PPDA a essayé de l'expliquer d'un air ludique, d'un appareil de démonstration formé d'une sphère creuse qui monte et descend dans un bocal fermé par une membrane. Toute autre interprétation serait métaphorique. Il va de soi qu'un Juppé ne saurait être ballotté par les sondages comme un ludion...

Frederick Wiseman filme des enfants aveugles

Dans le cadre de la grande rétrospective sur le cinéaste américain, Planète diffuse « Blind » et « Deaf ». Plongées dans l'univers quotidien d'une institution performante

C'EST une toute petite fille, à peine sortie de l'enfance. Avec un tee-shirt bleu et blanc. Elle avance dans le couloir, guidée par son professeur. Pas facile d'avancer dans *un monde qu'on ne voit pas.* Il y a des surfaces lisses – les murs –, qui soudain s'arrêtent sur un vide. Une porte ? La petite écoute les bruits, hésite comme perdue dans un océan. Elle avance et s'égare, puis retrouve son mur, file plus sûrement, doigts potelés collés à la surface, tombe sur un banc, une autre porte, qu'elle palpe. Il lui faut reconnaître une porte d'une autre, celle qui donne dehors, sur une classe, sur la chambre de Miss Reed, l'auditorium, la librairie... Les doigts sont à l'affût des formes et des matières, les oreilles guettent les bruits, les résonances. Main sur la rampe, elle découvre une marche. Un escalier ? Le professeur lui apprend à évaluer la hauteur avec la canne. Pied dans le vide, elle ne sait plus que faire. Dieu, que la vie est compliquée ! Mais ça va déjà mieux à la troisième marche, on la verra plus tard cavaler dans le couloir comme une petite fille contente.



C'est un long plan-séquence, comme il y en a beaucoup dans le film. Un seul plan, sans coupe ou presque, plein de tension et qui suit en silence l'expérience, la durée. Pas de commentaire, seulement cette longue aventure à deux et le défi solitaire d'un enfant.

Faut-il encore présenter Frederick Wiseman ? Ex-professeur de droit, le cinéaste américain filme chaque année, depuis trente ans, une institution américaine. Une prison, un hôpital psychiatrique, un champ de courses, un grand magasin... L'objet : analyser comment fonctionne un microcosme, regarder comment les hommes vivent ensemble dans un lieu, fabriquent des règles, des idéologies, de la démocratie, des pouvoirs. Pas de questions, Wiseman cherche le réel comme il est, comme il arrive. Il monte ensuite. C'est là que s'élabore, non pas sa théorie, mais sa dramaturgie. C'est la complexité qui l'intéresse.

Wiseman a tourné *Blind* en 1984-1985, en même temps que *Deaf* (diffusé en deux volets à partir du 26 mai), *Adjustment and Work* et *Multi-handicapped* (qu'on ne verra pas). Les quatre documentaires forment un ensemble. Plongée dans l'univers quotidien de jeunes aveugles, sourds, et d'adultes ayant des handicaps multiples dans une école publique de l'Alabama. *« C'était une des meilleures, un établissement financé par l'Etat, où les petits viennent souvent de familles pauvres. L'Alabama n'est pas réputé pour son éducation publique, or cette institution avait beaucoup d'argent. C'est le gouverneur George Wallace, l'un des hommes les plus racistes dans les années 60, qui, curieusement, a créé cette première école intégrée* [mixte, Noirs et Blancs]. *On y accorde beaucoup d'attention aux enfants, pas seulement sur le plan de l'éducation, mais sur le plan spirituel et émotionnel. Tous ceux qui s'occupent des enfants sont excellents. »*

En classe et hors classe. Les cours de braille, de piano, la lutte au corps à corps, les cours tout court : anglais, sciences, histoire... Les jeux dehors, la balançoire et la prière du soir, à côté de l'ours en peluche (*« Que Dieu bénisse maman et papa... »*). Les réunions du personnel, le directeur qui parle à un enfant. Dans cet univers où chaque pas est une victoire, l'enjeu est de rendre les petits et les adolescents autonomes. Victoires et drames. Révoltes. Dans *Deaf*, il y a une très longue scène, terrible, où le directeur de l'établissement, un médecin, un petit garçon sourd (qui a voulu se pendre) et sa mère tentent de dénouer les fils d'un désespoir. C'est une sorte de thérapie familiale où la haine, l'amour, la frustration, les silences se succèdent. Wiseman prend le temps d'écouter, de voir ce qui se joue. Lui qui voit et entend regarde, caméra solidaire, une petite communauté en marche. Rare.

Catherine Humblot

★ *Blind*, Planète, mercredi 21 mai à 17 h 25 (rediff. jeudi 22 à 20 h 35, vendredi 23 à 23 h 45, samedi 24 à 7 h 55, dimanche 25 à 21 h 55) ; *Deaf*, [1/2] : du lundi 26 mai au dimanche 1er juin ; [2/2] : du lundi 2 au dimanche 8, horaires variables.

MERCREDI 21 MAI

TF 1

20.45

USHUAÏA PRÉSENTE OPÉRATION OKAVANGO
Magazine. La grande forêt équatoriale (100 min). 443286
A la découverte de la faune et de la flore du second poumon de la planète.

22.25

COLUMBO
Jeu de mots.
Série de Robert Butler, avec Peter Falk, Tricia O'Neill (85 min). 7614773

23.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Jeu à trois mains.
0.45 et 1.25, 2.05, 3.15, 4.20 TF 1 nuit.
1.00 Cas de divorce. Série. Stanet contre Stanet.

1.35 et 3.25, 4.30, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 2.15 Les Défis de l'océan. Documentaire. La vie océane (rediff.). 4.50 Musique. Concert (25 min).

France 2

21.00

UNE MÈRE COMME ON N'EN FAIT PLUS
Téléfilm de Jacques Renard (105 min). 8034570
Un directeur d'entreprise, de culture ouvrière, se trouve confronté à sa première grève. Sa mère (Annie Cordy) s'emploie à sauver la situation.

22.45

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue.
Comment élève-t-on un jeune *prodige (105 min).* 1578315

0.30 Au bout du compte.
0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Autour du Che Guevara (70 min). 3298629

2.05 Clip Siva Pacifica. 2.45 Connaître l'Islam. Magazine (rediff.). 3.15 Le Jour du Seigneur. Magazine (rediff.). 3.45 Sur la trace des Emerillons. Documentaire. 4.10 Chip et Charly. La baguette magique. 4.35 Outremers. Magazine. Reprise de France 3 (65 min).

France 3

20.40

FOOTBALL
En direct.
Match retour de la finale *de la Coupe de l'UEFA :* Inter Milan - Schalke 04 (130 min). 7491470

22.50 Journal, Météo.
23.50 Campagne officielle pour les élections législatives.

0.10

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Marie-Dominique Montel.
Thomas Edward Lawrence d'Arabie (1888-1935) (50 min). 6511648
Thomas Edward, dit Lawrence d'Arabie, qui s'engagea comme simple soldat dans la RAF, rédigea l'incroyable aventure de sa vie dans les sept cents pages des Sept Piliers de la sagesse.

1.00 ► Musique graffiti. De Bach à Bartok. *Confidences pour piano.*

1.15 Guerres privées. Série. 2.45 Guerres privées. Série (50 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : TEMPS DE GUERRE
Documentaire belge d'André Huet
[2/5] Loin des champs de bataille... 1939-1942 (1994, 55 min). 4761247
La vie quotidienne en Belgique, en Hollande et en France, après la « Blitzkrieg ».

21.40

MUSICA : LA MUSIQUE DE TEREZIN
Documentaire de Simon Broughton (1994, 65 min). 8493995

22.45 Nuits dans les jardins d'Espagne. Œuvre de Manuel de Falla (1990, 30 min). 2099518
23.15 Profil : Un voyage avec Martin Scorsese à travers le cinéma américain. Documentaire [3/3] (75 min). 2013808
0.30 *La Lucarne : Aujourd'hui,* nous construisons une maison. Documentaire russe (30 min). 7684209
1.00 Yol ■■■ Film de Yilmaz Güney et Serif Gören (1981, v.o., rediff., 110 min). 8491396

M 6

20.45

GRAINES DE STAR
Divertissement présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq, en direct du Pavillon baltard. Invités : Patricia Kaas, Ollano, Ricky Martin, les Bee Gees, Alexandra Kries, Thierry Garcia, Gilles Gangloff, Patrick Nabeth, etc. (140 min). 344501

23.05

À L'ENCRE ROUGE
Téléfilm Δ de Charles Correll, avec Morgan Fairchild (95 min). 3795995
Une femme, romancière à succès, voit mourir des personnes de son entourage.

0.40 Secrets de femmes. Magazine ☐. La chambre de la reine ; Une visiteuse médicale (35 min). 2779484

1.15 Rock express. Magazine. Supergrass, Machine Head, Faith No More, David Bowie (rediff.). 1.45 Best of pop rock. 2.45 Faites comme chez vous (rediff.). 3.30 Turbo (rediff.). 3.55 Culture pub (rediff.). 4.20 Fréquenstar. Florent Pagny (55 min).

Canal +

21.00

UN DIVAN À NEW YORK ■■
Film de Chantal Akerman, avec Juliette Binoche, William Hurt (1995, 105 min). 8069298
Excellent marivaudage.

22.45 Flash d'information.
22.50 Spécial infos net.
22.52 Qu'en pensez-vous ?

23.05

BEAUTÉ VOLÉE ■
Film de Bernardo Bertolucci, avec Liv Tyler, Jeremy Irons (1996, v.o., 113 min). 9626247
Une Américaine vient séjourner en Toscane chez des amis de sa mère, qui s'est suicidée. Une jeune fille se découvre et découvre le sens de la vie.

1.00 Chucky, la poupée de sang 3. Film de Jack Bender (1991, 85 min). 6970174 *Tout était dit dans le premier épisode.*
2.25 Cuba 111. Documentaire de Dirk Vandersypen (rediff., 45 min). 3236754

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière.
22.40 Nuits magnétiques. Sur les traces du hasard. 2.

0.05 Du jour au lendemain. Betty Milan *(Le Perroquet et le Docteur).* 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture.

France-Musique

20.30 Concert. Concert donné en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Ion Marin, Sarah Chang, violon : Danses roumaines, de Bartók ; Concerto pour violon et orchestre op. 35, de Tchaïkovski ; Roméo et Juliette (extraits des suites nº 1 et nº 2), de Prokofiev.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Musicales comédies. Les chansons de Jérôme Kern.

0.00 Jazz vivant. Festival Banlieues Bleues, au Blanc Mesnil et à Bobigny. Le trio de Joey Baron, batterie avec Josuah Roseman et Ellery Eskelin. - Le duo Max Roach et Mal Waldron. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Estrella de Soria, opéra romantique en trois actes, de Berwald, par le chœur de chambre de Malmö et l'Orchestre symphonique d'Helsingborg, dir. Stig Westerberg. Lena Nordin (Estrella), Katarina Dalayman (Zulma), Stephen Smith (Salvaterra), Anders Lorentzson (Muza).

22.15 Les Soirées... (suite). Œuvres de Delius. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Nicolas Bouvier (France 3 du 16/5/97).
21.00 Faits divers. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Comment ça va ? (France 3 du 18/4/97).
23.30 Bon baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 D'Alger à Berlin, la France en guerre 1942-1945. [2/3]. La libération de la Corse et la campagne d'Italie.
20.35 Black Panthers.
21.25 Des hommes dans la tourmente. [2/32]. Mao Zedong versus Tchiang Kai-chek.
21.50 Vol au-dessus des mers. [7/11]. Orion, chasseur des mers.
22.45 De Dallas à Dallas. [1/2]. Trente ans après.
23.40 ► Sarajevo, le feu des livres.

Animaux

21.00 Le Monde sauvage. L'île glacée aux singes.
21.30 Flipper le dauphin. Garçon de la ville.
22.00 Le Monde de la nature. Jours d'hiver.
23.00 Cheval mon ami. Gentlemen et trotteurs.

Paris Première

20.00 et 23.25 20 h Paris Première. Invité : Boris Cyrulnik.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.25 Lilia.
0.25 Miles Davis. De Philippe Koechlin (60 min).

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Miossec ; L'Affaire Louis Trio.
21.25 Wild Ballerina, un portrait de Karole Armitage. De Mark Kidel.
22.15 Récital Dietrich Fischer-Dieskau. Concert enregistré à l'opéra de Nuremberg le 9 mai 1991 (85 min). 98698247
23.40 Téléspectacles.

Ciné Cinéfil

20.30 Cash on Demand ■ Film de Quentin Lawrence (1961, N., v.o., 75 min). 28252268
21.45 Le Poison ■■■ Film de Billy Wilder (1945, N., 100 min). 23237860
23.25 Pacific Liner ■ Film de Lew Landers (1939, N., v.o., 80 min). 54968082

Ciné Cinémas

20.30 City of Hope ■■ Film de John Sayles (1992, 125 min). 22328599
22.35 Le Cri du hibou ■ Film de Claude Chabrol (1987, 110 min). 31215773
0.25 Festival de Cognac.
0.55 Le Cinéma des effets spéciaux. Ouragans sur Hollywood (25 min).

Festival

20.30 La mort est au bout de la rue. Téléfilm de Lawrence Gordon Clark, avec Ray Lonnen (140 min). 99218957
22.50 Le Pavé du Gorille. Téléfilm de Roger Hanin, avec Karim Allaoui (85 min). 14875860

Série Club

20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Caraïbes offshore. Sea Quentin.
21.35 et 1.30 Symphonie. Feuilleton [16/18].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Gigolo.
23.00 Buck Rogers. Le vampire.
23.45 Lou Grant. Les célibataires (55 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : la nouvelle génération. Conspiration.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.45 Mister Gun. Suite nuptiale, s'il vous plaît.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Le pilote.
23.05 Spin City. La compétition (v.o.).
23.30 Absolutely Fabulous. Peur (v.o.).
0.00 Friends (3e saison). Celui qui bricolait (v.o.). Celui qui se souvient (v.o.).

Disney Channel

20.10 Sports. Magazine.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. Le llamaro et l'enfant au lama blanc.
22.00 Héritage oblige.
22.55 La Courte Echelle. Le caméléon.
23.25 Animalement vôtre.
23.55 Thierry la Fronde. Feuilleton (30 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Algérie : les femmes en premières lignes.
21.30 Djemila, Houria, Leila, femmes d'Algérie. De Nils Tavernier.
22.00 Téva débat. Magazine.
22.30 Murphy Brown.

Eurosport

20.00 Haltérophilie. En direct. Championnats d'Europe (120 min). 754686
22.00 Fléchettes. Championnats d'Europe 1996 de fléchettes électroniques.
23.00 Football. En différé. Coupe de l'UEFA (finale retour). Inter de Milan (Ita) – Schalke 04 (All) (90 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Meunier.
20.00 et 23.30 *Suivez le guide.*
22.00 Lacs d'Europe. Le lac alpin de Saint-Moritz.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

20.00 Concerto brandebourgeois nº 1. Concert. Œuvre de Bach (30 min). 537
20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 Roméo et Juliette. Ballet.
22.05 Hommage à Sidney Bechet. Concert enregistré dans le cadre du 4e New Orleans-Les-Pins Jazz Festival à Juan-les-Pins en 1997 (65 min). 9654995
23.10 Salsa Meets Latin Jazz. Concert enregistré au Festival de jazz de Montreux en 1996 (60 min). 1826880

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

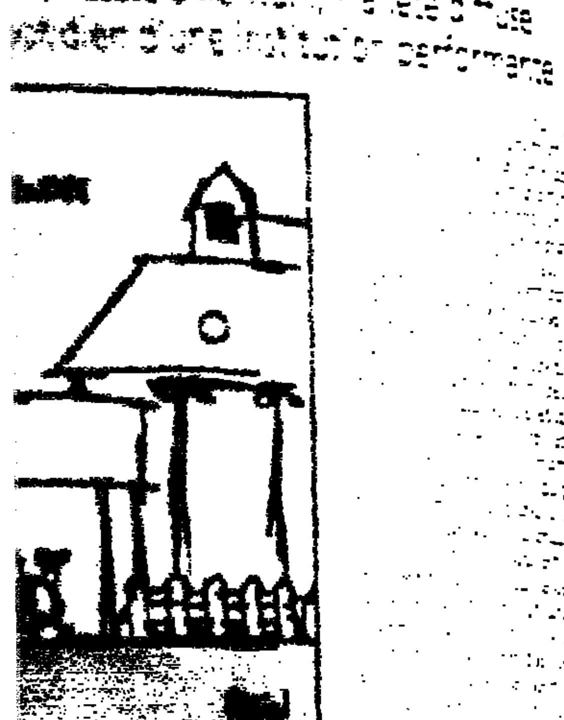
LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكدا من الإصل

des enfants aveugles



Lire l'Europe au fond des urnes

Un éditorial de la « Frankfurter Allgemeine Zeitung » traduit les interrogations de l'Allemagne sur la portée européenne des élections françaises

« PLACÉES sous le signe de l'Europe, les élections françaises ont une portée qui dépasse les frontières de la France », selon un éditorial de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* paru mardi 20 mai. Ce texte, signé de Thankmar von Münchhausen, correspondant à Paris du grand quotidien conservateur depuis de nombreuses années, met bien en lumière les interrogations allemandes autour du scrutin anticipé du 25 mai et du 1er juin. Soulignant que, en son temps, Jacques Chirac avait notamment justifié la dissolution de l'Assemblée nationale par les échéances européennes à venir, le journaliste constate que, depuis lors, l'Europe n'a pas, paradoxalement, occupé une place considérable dans la campagne : *« Les deux camps évoquent le sujet avec précaution comme s'ils ne voulaient pas effrayer les électeurs. »* Mais l'essentiel est ailleurs. Partant du constat que Jacques Chirac, si son parti remporte les élections, se trouvera *« en position de force »* pour négocier la rénovation du traité de Maastricht avec ses partenaires européens, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* estime qu'alors *« seul le premier ministre britannique, mais sûrement pas le chancelier allemand, bénéficiera d'une situation aussi favorable »* que le président français sorti vainqueur de l'épreuve des urnes. Ce n'est pas sans une légère ironie que l'éditorialiste du quotidien allemand fait état de l'enthousiasme européen des gaullistes français, et constate que le président Chirac est aujourd'hui l'un des défenseurs les plus fervents de l'intégration du continent, *« même si, comme dans le passé, il ne fait pas grand cas de la bureaucratie bruxelloise ni du Parlement européen »*.

C'est sans aucun doute l'évolution des socialistes sur l'Europe qui retient le plus l'attention des observateurs allemands. *« Tout se passe comme si les socialistes voulaient détruire la part la plus importante de l'héritage de François Mitterrand »*, selon Thankmar von Münchhausen. Tout en constatant que le PS français *« remet en cause les critères de Maastricht »*, le journaliste rappelle avec un plaisir non dissimulé que le critère du déficit public (fixé à 3 % du PIB maximum) a été inscrit dans le traité de Maastricht à la demande du gouvernement français sous François Mitterrand... Il est vrai qu'à l'époque *« la France accusait un déficit bien inférieur à cette limite »*, comme le rappelle l'éditorialiste.

En énumérant les « quatre conditions » posées par Lionel Jospin avant l'entrée dans la monnaie unique, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* s'efforce d'en expliquer le sens profond aux lecteurs allemands. Pourquoi faire entrer l'Italie dans l'euro ? *« Pour éviter le trop grand poids de l'Allemagne. »* Remplacer le « pacte de stabilité » par un « pacte de solidarité et de croissance » ? On se retrouverait *« exactement avec le contraire du pacte de stabilité »*. Mettre en place un « gouvernement économique » européen ? *« Il ne resterait pas grand-chose de l'indépendance de la banque centrale, à laquelle l'Allemagne tient par-dessus tout. »* Fixer un taux de change de l'euro par rapport au dollar et au yen favorable aux exportations ? *« L'idée que ces rapports de forces sont décidés par les marchés n'est pas évoquée »*, selon la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qui souligne qu'on est peut-être en train d'assister à la naissance d'une « Europe sociale » que pourrait renforcer, l'année prochaine, une éventuelle victoire des sociaux-démocrates allemands aux élections générales de l'automne 1998.

Lucas Delattre

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Il est temps que la campagne s'achève. Ce n'est pas qu'elle ait été longue, ce serait plutôt qu'elle s'essoufle, car nos leaders politiques n'ont plus désormais que le choix entre se répéter ou se contredire. Le premier ministre, lui, préfère se répéter. Prenant exemple sur Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle de 1995, il martèle jusqu'à l'usure dans la dernière ligne droite les mêmes arguments qu'au premier jour : la stratégie économique de la majorité repose sur l'idée de liberté, la stratégie socialiste briserait l'élan de croissance et creuserait les déficits. Quant à Jospin, si on lui laissait un peu plus de temps, on sent bien qu'il serait plutôt à deux doigts de se contredire. Bien malin qui pourrait dire aujourd'hui, par exemple, quelle est la position exacte du Parti socialiste sur les privatisations ?

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Une cohabitation entre Jacques Chirac et Lionel Jospin serait-elle impossible ou simplement difficile à propos de la question européenne ? Non : les positions des deux hommes à propos de l'euro sont distinctes mais pas incompatibles. Les objectifs sont les mêmes, la différence étant que Lionel Jospin présente comme des préalables ce que Jacques Chirac s'assigne comme but. On peut imaginer qu'en cas de cohabitation l'un et l'autre auraient assez à cœur leurs responsabilités pour travailler efficacement à propos de l'euro, comme François Mitterrand et Jacques Chirac l'avaient fait de 1986 à 1988 à propos de l'Acte unique, ou François Mitterrand et Edouard Balladur de 1993 à 1995 à propos du GATT.

LA CHAÎNE INFO
Pierre-Luc Séguillon

■ Le message du président de la République est limpide. C'est sa vertu. Mais il donne crédit au scénario qu'il dénonce. C'est son défaut. La cohabitation entraînerait deux partitions différentes sur l'union économique et monétaire : le *« oui »* franc et définitif de Jacques Chirac et le *« oui, mais »* de Lionel Jospin, voire le *« non, mais »* de ses alliés communistes. Cette mise en garde de bon sens accrédite l'idée d'une cohabitation dont elle dénonce les dangers mais à laquelle les Français ne sont pas a priori hostiles. Elle focalise l'attention de l'opinion sur une construction européenne à laquelle le chef de l'Etat est attaché mais qui ne suscite nullement l'enthousiasme d'une grande part des électeurs.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Qui est Kabila ? Un mélange confus d'affairiste opportun et d'idéologue *« marxien »*. L'idéologie de ceux qui entourent le nouveau maître du Congo tient déjà explicitement la démocratie pour quantité négligeable. On s'en serait douté à observer la manière dont les troupes de Kabila, encadrées par des militaires du Rwanda, se sont comportées, depuis des mois, vis-à-vis des réfugiés rwandais qui errent sans fin dans les forêts du Zaïre. Aucun droit humain n'y a été respecté. Le nouveau maître de Kinshasa a déjà son bilan.

EN VUE

■ **Eilene Kadden**, quarante-huit ans, originaire de Los Angeles, a été expulsée, lundi 19 mai, du magasin Harrods de Londres, par un vigile qui la trouvait *« trop grosse et mal habillée »*. *« Ce n'est pas mon point de vue »*, s'est défendue l'Américaine, styliste, qui venait de dépenser pour 2 000 dollars d'articles et qui portait, ce jour-là, un caleçon acheté, l'an dernier, chez Harrods. *« Nous vendons aussi des cigarettes et des cigares, mais nous n'autorisons pas à fumer dans le magasin »*, a expliqué l'imperturbable porte-parole de l'établissement.

■ Vendredi 23 mai, pour le cinquième anniversaire de l'assassinat du juge **Giovanni Falcone**, sa sœur **Maria** souhaitait organiser, à Palerme, une rencontre avec la jeunesse, suivie d'un concert. Les chanteurs se sont « défilés ». *« J'y serais allé avec enthousiasme, mais je l'ai appris trop tard »*, a prétexté le rocker **Adriano Celentano** ; le ténor **Andrea Bocelli** a préféré un show télévisé en Espagne et **David Bowie** a fait répondre : *« Un concert à Palerme contre la mafia, vous êtes fous, ce serait comme d'en organiser un contre l'IRA à Londonderry ! »*

■ Un avocat napolitain de la Camorra envisage de créer un syndicat des « collaborateurs de justice » pour réinsérer des repentis dans la société. Ils vivraient, selon **Me Ferdinando Rossi** qui en défend plus de cent, des *« situations dramatiques »*. *« Tout le monde s'en désintéresse ; ils sont victimes de tracasseries administratives »*, déplore l'avocat qui cite le cas *« douloureux »* d'un ancien mafieux privé de son statut de « collaborateur de justice » pour avoir volé un bouquet de persil.

JEUDI 22 MAI

TF 1

16.30 Dingue de toi. Série. Le peintre.
17.05 Melrose Place. Feuilleton. Liberté chérie.
18.00 Sous le soleil. Série. Bienvenue à bord.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

COMMISSAIRE MOULIN
Lady in blue. Série de Denis Amar, avec Yves Rénier (100 min). 539483
Moulin et une jeune toxicomane enquêtent sur des meurtres de prostituées rousses...

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine. Invitée : Jeanne Mas. Au sommaire : Christopher Reeves ; Christina ; Théodore Monod (100 min). 8888281
0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jérôme Meyssonier, président du Crédit foncier (30 min). 79236
0.35 et 1.10, 2.20, 3.25, 4.05, 4.45 TF 1 nuit.
0.45 Cas de divorce. Série.
1.25 et 3.35, 4.20, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.30 Les Défis de l'océan. Documentaire. Epaves. 4.55 Musique. Concert (15 min).

France 2

16.45 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Le Prince de Bel Air.
17.45 Waïkiki Ouest. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.15 Studio Gabriel. Christine Ockrent, Stéphane Guillon.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Campagne électorale, Météo.

21.00

EMISSION SPÉCIALE POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Emission présentée par Arlette Chabot et Alain Duhamel (90 min). 24803

22.30

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Les amoureux du français ; La France vue d'ailleurs ; Post-scriptum : au nom du Père et des Indiens (125 min). 5811735
0.35 Au bout du compte.
0.40 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Taratata. (75 min). 3126830
2.10 Clip Siva Pacifica. 2.45 Opéra sauvage : Simbawé. Documentaire. 3.40 Aux marches du palais. Laval. 3.50 Urti : Aider l'oreille. Documentaire. 4.20 Un pays, une musique. Porto Rico. 5.05 Chip et Charly. Mystère sous la plage (40 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 et 1.30 Un livre, un jour. *Le Poète et le roi*, de Marc Fumaroli.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE ■
Film de Robert Redford (1992, 125 min). 44587803
22.55 Journal, Météo.
23.27 Campagne officielle pour les élections législatives.

23.50

▶ QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine proposé par Jean-Pierre Marlou. Spéciale centième émission (55 min). 919445
0.45 Saga-Cités. Magazine. (rediff., 30 min). 84168
1.15 ▶ Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano (5 min). 54258507
1.20 Espace francophone. Femmes d'Afrique (30 min). 7496052
1.55 Guerres privées. Série. 2.40 Guerres privées. Série (50 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Au pays des lézards.

Arte

19.00 Ivanhoé. [20/30] Le chantre de Maydale.
19.30 7 1/2. Paroles de citoyens : le regard des correspondants de la presse étrangère à Paris.
20.00 L'Architecture visionnaire de Frank O. Gehry (1997, 30 min). 5848
20.30 8 1/2 Journal. Le nucléaire et l'écologie à la Hague.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA GUERRE D'EXTERMINATION
La Wehrmacht en Biélorussie. Présentée par Hervé Claude et proposée par Hans Peter Kochenrath.
20.45 Comment des soldats ordinaires devinrent des assassins. Documentaire de Gerhard Thiel et Hannes Heer (1997, 90 min). 807532
En trois ans d'occupation allemande, la Biélorussie a perdu 2,2 millions d'habitants. 130 villages furent rayés de la carte et 3,3 millions de prisonniers de guerre ont été éliminés.
22.15 ▶ Requiem pour un massacre ■ ■ Film d'Elem Klimov, avec Alexei Kravtchenko, Olga Mironova (1984, v.o., 135 min). 9786735
Biélorussie, 1943. Un jeune villageois déterre le fusil d'un soldat mort et s'engage chez les partisans.
0.30 L'Enfant et la Mort. Souvenirs de tournage d'un enfant comédien (1996, 20 min). 2168052
Alexei Kravtchenko raconte le tournage du film Requiem pour un Massacre, *dont il a été le jeune acteur.*
0.50 Barton Fink ■ ■ ■ Film de Joel et Ethan Coen, avec John Turturro (1991, v.o., rediff., 115 min). 49795007

M 6

18.05 Highlander. Série. Opération Valkyrie.
19.00 Caraïbes Offshore. La journée d'un héros.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Vive la Saint-Valentin.
20.35 Passé simple. Magazine. 1948, la 2 CV.

20.45

DOORWAYS
Téléfilm O de Peter Werner, avec George Newbern, Anne Le Guernec (95 min). 893193
Une femme est arrêtée par le FBI alors qu'elle est en possession d'une arme d'un genre totalement inconnu sur Terre.

22.20

FULL ECLIPSE
Film Δ d'Anthony Hickox, avec Mario Van Peebles, Patsy Kensit (1993, 110 min). 1114700
Après la mort de son partenaire, un inspecteur de Los Angeles est affecté à une brigade spéciale...
0.10 Deux flics à Miami. Série O. Theresa.
1.00 Best of trash.
2.05 E = M 6. Magazine (rediff.). 2.30 Jazz 6. Magazine (rediff.). 3.30 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.55 Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). 4.40 Mister Biz. Magazine (rediff.). 5.05 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

17.15 Cyclisme. Tour d'Italie (6e étape) : Rieti - Lanciano (205 km).
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Magazine. Invité : Elie Semoun ; Our Lady Place.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

MAX ZÉRO MALGRÉ LUI
Film de Greg Beeman (1995, 85 min). 575025
22.00 Flash d'information.
22.05 Spécial infos net.
22.07 Qu'en pensez-vous ? Les élections législatives.

22.20

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ ■ ■
Film d'Etienne Chatiliez, avec Michel Serrault (1995, 99 min). 7264484
0.00 Sang pour sang (Blood Simple) ■ ■ Film de Joel Coen (1983, v.o., 100 min). 5880651
Une série noire diabolique dans un milieu de petites gens.
1.40 La Semaine sainte ■ Film d'Andrzej Wajda (1995, v.o., 96 min). 3144255

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. La Vendée.
21.32 Fiction. T'as tort Totor, de Gilles Ribadeau-Dumas.
22.40 Nuits magnétiques. Sur les traces du hasard. 3.
0.05 Du jour au lendemain. Dominique Noguez (Je n'ai rien vu à Kyoto). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski, Soile Isokoski, soprano : Œuvres de R. Strauss.
22.30 Musique pluriel. Sonate pour violoncelle seul, de Lancino ; Symphonie nº 1 Musican Open Strings, de Coates, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Elgar Howarth.
23.07 Histoire de disques.
0.00 Tapage nocturne. Festival Tapage nocturne. Concert donné le 24 avril, par Denis Levaillant, piano : Œuvres de Levaillant : Quatre études africaines ; Quatre chants d'amour profanes ; Apparitions, l'acrobate. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 8 février, au Théâtre du Châtelet, par l'Orchestre de Paris, dir. Pierre Boulez. Œuvres de Stravinsky.
22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Schubert, R. Schumann, Von Dohnanyi. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 La Mort de Mario Ricci ■ Film de Claude Goretta (1982, 90 min). 49430071
21.30 Télécinéma. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.25 Edition spéciale élections législatives (France 2 du 22/5/97).
0.00 Alice. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Blind.
22.45 D'Alger à Berlin, la France en guerre 1942-1945. [2/3]. La libération de la Corse et la campagne d'Italie.
23.40 Black Panthers.
0.35 Des hommes dans la tourmente. [2/32]. Mao Zedong versus Tchiang Kai-chek.

Animaux

20.30 Faune ibérique. La belle rêveuse.
21.00 Le Monde sauvage. La complexité des insectes.
21.30 Flipper le dauphin. Voiture rouge voiture volée.
22.00 ABC Natural History. River Valleys.
23.00 Robin's Return.
23.30 Les Yeux de la découverte.

Paris Première

20.00 et 0.25 20 h Paris Première. Invitée : Carole Laure
21.00 Rio Grande ■ ■ Film de John Ford (1950, N., v.o., 105 min). 71652984
22.45 Le J.T.S. Magazine.
23.15 Bernard Haitink dirige Mahler. Concert (70 min). 65508716

France Supervision

20.30 Concert Brahms. Concert enregistré à la salle Pleyel (90 min). 56518803
22.00 Chinatown ■ ■ Film de Roman Polanski (1974, 120 min). 77584551
0.00 Sortie de nuit. Magazine.
0.30 Albert Lee. Concert enregistré à Genève (90 min). 84917033

Ciné Cinéfil

20.30 Adrien. Film de Fernandel (1943, N., 75 min). 84052880
21.45 The Naughty Nineties. Film de Jean Yarbrough (1945, N., v.o., 75 min). 77374551
23.00 Le Club. Magazine.
0.20 En route pour l'Alaska (Road to Utopia) ■ Film de Hal Walker (1945, N., v.o., 85 min). 98850323

Ciné Cinémas

20.30 La Dernière Flèche ■ Film de Joseph N. Newman (1952, 80 min). 57307957
21.50 En mai, fais ce qu'il te plaît ■ Film de Pierre Grange (1995, 85 min). 17440025
23.15 L'Année de l'éveil ■ ■ Film de Gérard Corbiau (1990, 105 min). 32115174

Festival

19.00 Le Siècle des Lumières. Téléfilm de Humberto Solas [3/3] (90 min). 22600254
20.30 La Guerre des moutons. Téléfilm de Rémy Burkel, avec Luc Thuillier (90 min). 38551275
22.00 San Francisco. Téléfilm de Freddy Charles, avec Rufus, Mimi Bedin (100 min). 38285386

Série Club

20.45 Ellery Queen : A plume et à sang. La femme en vert.
21.35 et 1.30 Symphonie. Feuilleton [17/18].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Tête d'affiche.
23.00 Caraïbes offshore. Sea Quentin.
23.45 Lou Grant. Trafic d'enfants.
0.40 Les Charmes de l'été. Feuilleton [4/5] (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Continental Circus ■ Film de Jérôme Laperrousaz (1969-1970, v.o., 100 min). 98538700
22.10 Easy Rider ■ Film de Dennis Hopper (1969, v.o., 90 min). 85113716
23.40 Souvenir. Show Bardot.
0.30 Destination séries. Magazine (35 min).

Disney Channel

19.00 Petite fleur. Soif de vivre.
19.30 Dinosaures.
20.10 Un vrai petit génie. Le manoir hanté.
21.00 Chasseurs de fantômes.
21.20 Les Twist II.
21.45 Les Envahisseurs.
22.45 Les Nouveaux Monstres.
23.10 Courses extraordinaires.
23.35 Thunder Alley. Procès d'intention.
0.05 Héritage oblige (35 min).

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.40 Téva interview.
20.55 Pourvu que ce soit une fille ■ Film de Mario Monicelli (1985, 110 min). 502031006
22.45 Murphy Brown.
23.00 Téva vie pratique.

Eurosport

20.00 Haltérophilie. En direct. Championnats d'Europe (120 min). 818667
22.00 Basket-ball. Les meilleurs moments de la saison européenne.
23.00 Formule Indy. Grand Prix de Madison (Illinois), présentation de la course (60 min).

Voyage

19.00 Destination : Archipel Zanzibar.
19.55 et 23.25 Les Clés du luxe. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Lacs d'Europe. Le lac de Lugano.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

20.00 Stars espagnoles de l'opéra. Alfredo Kraus.
21.00 Concert de gala pour La Fenice. Concert enregistré à l'opéra comique à Paris, en mars 1997 (65 min). 9247174
22.05 Solo Tango.
22.35 Hommage à Ella Fitzgerald.
23.25 Arvo Pärt à Saint-Séverin. Concert (65 min). 5491551
0.30 Lucia di Lammermoor. Opéra en trois actes de Donizetti, enregistré à l'Australian Opera. Solistes : Joan Sutherland, Malcolm Donnelly (150 min). 74647697

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

22.10 Lune d'automne (Autumn Moon - Qiu Yue - Herfstmann). Film de Clara Law (1992, v.o., 105 min). *Comédie.*

RTL 9

20.30 L'homme qui voulut être roi. Film de John Huston (1975, 130 min). Avec Sean Connery. *Aventures.*
22.40 Pulsions. Film de Brian De Palma (1980, 110 min). Avec Angie Dickinson. *Suspense.*
0.30 Le Grand Bluff. Film de Patrice Dally (1957, N., 95 min). Avec Eddie Constantine. *Comédie.*
2.05 La Mystérieuse Madame Cheney. Film de Franz Joseph Wild (1962, N., 90 min). Avec Lili Palmer. *Comédie.*

TMC

20.35 Lucrèce Borgia. Film de Christian-Jaque (1952, 100 min). Avec Martine Carol. *Histoire.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 22 MAI 1997

Si les puritains volaient...

par Pierre Georges

AINSI donc, aux Etats-Unis, la *discipline amoureuse fait-elle* la force des armées ! Ainsi donc, comme le rapportait, hier, notre *correspondant à Washington*, une femme pilote, le lieutenant Kelly Flinn, sera-t-elle poursuivie en cour martiale. Chefs d'inculpation : adultère, fraternisation, insubordination.

Au tourniquet, la belle ! Et encore heureux que la volage volante ait commis ses crimes par temps calme, c'est-à-dire de paix. Elle ne risque que neuf ans de prison, outre la radiation des cadres. En temps de guerre, cela aurait été probablement la haute trahison avec, pour conséquence, les pires extrémités.

Les militaires sont-ils cinglés ? Affirmatif ! Car il faut tout de même en tenir une sacrée couche pour assimiler l'adultère à un « *crime* » aux armées et les élans amoureux pour une odieuse tentative de « *fraternisation* » avec l'ennemi potentiel.

Kelly Flinn était, jusqu'à là, l'héroïne, manière Top Girl, de l'US Air Force. La seule femme, en tout cas, à piloter un B-52. L'armée en était si fière qu'elle ne cessait, si l'on ose dire, de l'exhiber partout. Le lieutenant, un joli brin de lieutenant, assurait, outre ses plans de vol, le plan médiatique du commandement supérieur. Engagez-vous, rengagez-vous, vous verrez des Kelly !

Et puis, catastrophe, voici, comme l'on dit dans les romans de casernes ou de gare, que le pire advint : le lieutenant avait couché ! Avec un homme, ce qui était plutôt rassurant pour la morale des troupes. Avec un homme marié, ce qui aggravait notablement son cas. Et, enfin, avec un civil, ni volant, ni rampant, un putain de civil, à peine footballeur. Autant dire le *crime absolu*.

Kelly Flinn eut beau dire. Expliquer, notamment qu'à vingt-six ans une femme célibataire peut, son service assuré, voler sur les ailes du désir. Dire que son amant lui avait caché son état marital, ce qui est assez commun chez les amants. Revendiquer la liberté de ses amours, dès lors qu'ils n'avaient « *aucun rapport avec l'armée, que personne n'était au courant, et que rien ne s'était passé sur la base* ». Rien n'y fit. Règlement, règlement. Le lieutenant Kelly avait couché !

L'affaire, évidemment, fait quelque bruit aux Etats-Unis. Toute une frange de la population s'interroge sur les mœurs disciplinaires étranges en vogue dans les casernements. Car, c'est évident, si *les puritains volaient*, on en sait désormais qui seraient chefs d'escadrille. Mais la machine est en route. Sauf compromis de dernière heure, le lieutenant Kelly sera renvoyée dans ses foyers. Comme lieutenant à ses fourneaux !

Belle histoire. Un peu comme celle de cette autre Américaine, expulsée lundi, à Londres, de chez Harrods, célèbre grand magasin. Un agent de sécurité l'avait jugé « *trop grosse et mal habillée* ». Eilene Kadden, venue faire ses emplettes, portait, ce jour-là, un caleçon de chez... Harrods. Sans doute un peu juste. Cela se voyait nettement. A tel point qu'un porte-parole du magasin eut ce mot : « *Elle portait un caleçon, mais on aurait dit qu'elle portait seulement des collants* ». Et, il ajouta, dans une litote admirable : « *Nous vendons des cigarettes et des cigares chez Harrods. Mais nous n'autorisons pas pour autant à fumer dans le magasin.* »

La Commission de Bruxelles dresse un réquisitoire sévère sur le GAN

LE *JOURNAL OFFICIEL des Communautés européennes* a publié samedi 17 mai un réquisitoire extrêmement sévère sur le GAN et accusé la compagnie d'assurances publique et l'Etat français de ne pas avoir tenu leurs engagements après la première aide de près de 2 milliards déjà consentie à l'assureur. Répondant à une nouvelle demande de renflouement de quelque 20 milliards de francs, transmise les 28 février et 2 mars par les pouvoirs publics (*Le Monde* du 30 avril), les services du commissaire à la concurrence, Karel Van Miert, mettent la barre très haut.

Dans un texte d'une quinzaine de pages, ils évoquent l'hypothèse d'une liquidation pure et simple de la filiale immobilière du GAN, l'UIC, et s'interrogent sur le sort à réserver à la filiale bancaire CIC et au GAN lui-même. La Commission souhaite que le gouvernement français apporte la preuve que la solution du renflouement est bien la bonne. Si oui, ils veilleront à ce que l'aide demandée soit compatible avec la survie de l'entreprise et que le GAN soit restructuré de façon à ce que l'aide reçue ne fausse pas la concurrence. Sur ce dernier point, la Commission se borne à évoquer la nécessité d'une réduction des parts de marché de l'assureur et de réduire les participations. Elle déplore que la cession de la première d'entre elles, le CIC, n'ait pas encore eu lieu.

Aussi sévère soit-il, le texte de la Commission a une vertu : celle d'ouvrir officiellement la procédure d'examen du dossier GAN, conformément aux articles 92, 93 et 94 du traité sur les aides d'Etat. A compter du 17 mai, date de la publication au *JO*, la Commission dispose de trente jours pour mener à bien l'instruction, période pendant laquelle les Etats membres et les entreprises concurrentes peuvent faire leurs observations. C'est donc le 17 juin que Bruxelles rendra son avis.

RELATIONS ORAGEUSES

Un calendrier compatible avec la tenue de l'assemblée générale du GAN prévue le 30 juin et qui doit entériner les comptes de l'assureur. Le groupe a enregistré en 1996 une perte de 5,7 milliard de francs. Ce résultat a anticipé l'apport d'une garantie de 9 milliards de francs que s'est engagé à lui verser l'Etat pour l'aider à supporter le fardeau de l'immobilier, faute de quoi la compagnie aurait des fonds propres négatifs.

La réponse de la Commission est essentielle pour la suite des opérations. Karel Van Miert ne la donnera pas sans avoir obtenu des explications précises. Les relations entre Paris et Bruxelles sont suffisamment orageuses pour que la Commission explore toutes les hypothèses. Elle envisage de recourir à un expert indépendant pour l'aider dans cette tâche.

Babette Stern

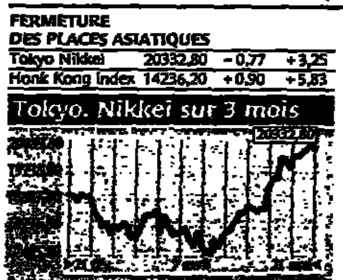
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 21 mai, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20332,80	– 0,77	+ 3,25
Honk Kong index	14236,20	+ 0,90	+ 5,83



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 20/05	Var. en % 16/05	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2751,11	– 1,19	+ 18,80
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	2441,56	+ 0,35	+ 30,29
Milan MIB 30	1170	– 0,68	+ 3,44
Francfort Dax 30	3543,91	– 1,68	+ 22,68
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	1999,51	+ 0,42	+ 30,82
Madrid Ibex 35	541,86	– 0,38	+ 21,82
Amsterdam CBS	—	—	+ 22,89

Tirage du Monde daté mercredi 21 mai 1997 : 485 756 exemplaires. 2

Devant ses sympathisants, Jean Tiberi affirme être la « cible » d'une « immonde » campagne

Lors d'une réunion de fidèles à la Mutualité, le maire de Paris a reçu un soutien sans faille

IL EST, paraît-il, démodé de tenir réunion publique à Paris, selon Roger Romani, ministre et élu du 5e arrondissement, qui, discrètement, guide la difficile campagne du RPR dans la capitale. Jean Tiberi et ses amis ont donc soigneusement choisi les invités de leur soirée du 20 mai à la Mutualité, destinée à prouver que les électeurs parisiens sont excédés par « *la campagne de médisance et la calomnie qui se déchaînent et essaient d'atteindre Jean Tiberi dans son honneur et son intégrité* », selon les termes de M. Romani. Les invitations sont parties il y a une quinzaine de jours, à destination des militants et sympathisants des 5e et 6e arrondissement. Devant un tel public, agrémenté par la présence de quelques joueurs de rugby du Stade français, subventionné par la Ville, l'exercice était sans risque et la démonstration de force n'a connu aucun raté.

Xavière Tiberi, qui avait accueilli chacun des invités d'une ferme poignée de main, a été frénétiquement applaudie, lorsqu'une élue UDF du 5e arrondissement, Marie-Chantal Bach, a rendu hommage au « *dévouement reconnu de tous* » de l'épouse du maire. Puisque la famille du maire de Paris a été « *salie* » par, estime M. Tiberi, une « *campagne savamment orchestrée et démesurée* », cette même famille a été associée à la démonstration de soutien et d'amitié, elle aussi bien organisée, proposée à quelques journalistes, avertis en fin d'après-midi de la réunion. Dominique, le fils, et Hélène, la fille, étaient discrètement présents, assis au fond de la salle, non loin des proches collaborateurs de M. Tiberi à l'Hôtel de Ville.

Les orateurs ont dressé le portrait d'un homme « *foncièrement honnête, droit et juste* », Alice Saunier-Seïté, ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing, aujourd'hui élue du 6e arrondissement, ajoutant que « *si tous les hommes politiques en France avaient les qualités d'étude, d'analyse et de générosité de Jean Tiberi, le pays s'en porterait très bien* ». Plus encore, « *si Jacques Chirac n'avait pas eu pendant dix-huit ans Jean Tiberi comme adjoint, il ne serait peut-être pas aujourd'hui à l'Elysée* », a-t-elle lancé, avant, à son tour, d'assurer sa « *très chère amie Xavière* » de sa présence auprès d'elle devant « *les coups bas qui lui sont portés* ». Pour M. Romani, « *cet acharnement, ce déferlement* » sont destinés à « *masquer l'excellent bilan de Jean Tiberi* » à la mairie de Paris. Urbanisme à visage humain, pistes cyclables, quartiers tranquilles, lutte contre la pollution...

« LES YEUX DANS LES YEUX »

M. Tiberi n'a pas manqué de rappeler lui-même sa « *politique pour Paris* », qui fait « [son] *honneur,* [sa] *fierté et* [sa] *joie* ». « *Celles et ceux d'entre vous qui me connaissent savent ce qu'il y a d'immonde dans la campagne (...) dont je suis la cible apparente* », a-t-il accusé, affirmant à son auditoire, « *les yeux dans les yeux* », avoir « *servi la Ville dans la loyauté et la transparence* ». Guy Drut, venu parler des jeunes « *aux jeunes* » – qui n'étaient visiblement pas dans la salle – a clos cette série d'allocutions, qui n'ont donné lieu à aucun échange avec le public. « *Un jour, mes amis, justice sera rendue à cet homme, désintéressé et intègre* », a prédit M. Romani à propos du maire de Paris.

Le même jour, l'adversaire socialiste de M. Tiberi, Lyne Cohen-Solal, avait confirmation que le doyen des juges d'instruction de Paris, René Humetz, auquel elle avait adressé il y a une semaine une plainte avec constitution de partie civile pour « *inscriptions indues* » sur les listes électorales du 5e arrondissement, avait fait partie du comité de soutien à Jean Tiberi aux législatives de 1993. Mme Cohen-Solal devait être reçue, mercredi matin, par ce magistrat chargé d'apprécier la recevabilité de sa plainte. Selon notre confrère *Le Canard enchaîné*, M. Humetz déclare que cet engagement passé ne lui « *pose aucun problème* » et qu'il se contentera « *d'appliquer la loi* ».

Pascale Sauvage